

## Enseignants : plafond des hausses à 26.5%

par Lise Bissonnette

QUÉBEC — A première vue, les derniers arrivés ne seront pas les premiers servis dans la grande négociation du secteur public et parapublic. Selon les offres salariales déposées hier aux tables sectorielles de l'enseignement, l'immense majorité des enseignants québécois recevraient une augmentation plafonnée à 26.5% pour la première année de la nouvelle convention.

Bouclant ainsi la boucle de ses offres, le gouvernement prévoit cependant augmenter de 30.8% la masse salariale du

secteur de l'enseignement, qui comprend, outre les enseignants, le personnel professionnel et le personnel de soutien. Dans cette dernière catégorie, les ouvriers pourraient bénéficier d'une majoration allant jusqu'à 39%, la plus forte du secteur.

Les syndicats concernés, et en particulier la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ont refusé hier de commenter l'ensemble ou partie des offres et de se faire les exécutés des textes déposés par leurs vis-à-vis patronaux.

Mais la tension était très vive dans les quartiers généraux, d'autant que les propositions gouvernementales sur la sécurité d'emploi et la charge de travail toutes deux objets de la plupart des escarmouches depuis deux ans, correspondent exactement à ce que redoutaient le plus les associations syndicales.

Il faudra encore un certain temps pour disséquer clairement les offres gouvernementales en ce qui concerne les salaires. Le bureau du ministre de l'Éducation n'a en effet émis aucun communiqué explicatif, et M. Garneau se disait trop occupé pour tenir une conférence de presse en fin d'après-midi hier.

Il préfère un véritable "jeu du téléphone", transmettant à un courtieriste quelques notes à prendre en vitesse, à charge de les transmettre aux autres médias. Dans ces conditions, c'est sous toutes réserves que les téléscripteurs se sont mis à crêper.

Il "semble" donc que seuls les enseignants ayant moins de 14 ans de scolarité bénéficieraient d'une hausse salariale supérieure au "plancher" de 26.5% qui reviendrait aux trois-quarts des enseignants de la province.

Rappelons que cette majoration est inférieure de plus de 2% à celle consentie aux professionnels de la fonction publique, les plus mal lotis de leur secteur, selon les offres dévoilées la veille. Le même "plancher" s'appliquera aussi à certaines catégories de professionnels non enseignants des cégeps et commissions scolaires.

Les augmentations prévues pour les deux années subséquentes de la convention, 8% et 6%, sont identiques aux offres faites aux autres secteurs. Si celle de la première année est plus importante, c'est qu'elle intègre les montants forfaitaires versés à titre de rattrapage pour l'accroissement du coût de la vie par le passé, soit 17.13%.

Pour certaines catégories d'employés, ceux qui ont "un plan de carrière", dit M. Garneau, ce 17.13% ne sera pas entièrement intégré dans l'immédiat aux échelons.

Voir page 6 : Enseignants

### Bien reçu par Mulroney

## Le groupe chargé de surveiller le PC-Québec n'exerce pas une tutelle, assure Claude Dupras

par Michel Roy

C'est avec une vive satisfaction que M. Brian Mulroney, candidat éventuel au leadership du Parti conservateur, accueille la décision prise par la direction nationale du PC de créer un groupe de travail chargé de veiller au déroulement normal et démocratique des procédures entourant le choix des délégués du Québec appelés à élire le successeur de M. Robert Stanfield en février. Cette mesure n'est pas une "mise en tutelle", affirme pour sa part M. Claude Dupras, président du PC-Québec.

"Nous remercions M. Stanfield de son intervention", déclare notamment M. Michael Cogger, président du groupe des partisans de M. Mulroney. "Tous les candidats dans toutes les provinces sont assurés d'un traitement juste et équitable. Nous allons coopérer de très près aux efforts de ce groupe de travail, de sorte que les réunions au cours desquelles les militants choisissent leurs délégués à la convention soient démocratiques et justes".

A quelques reprises, l'avocat montréalais avait porté plainte contre certaines pratiques irrégulières en usage au cours des réunions tenues jusqu'ici dans une quinzaine de circonscriptions québécoises. Il s'était même élevé publiquement contre des méthodes d'intimidation dont il tenait responsables les partisans de M. Claude Wagner en qui tous les conservateurs voient au Québec l'aspirant le plus pressenti à la succession du chef démissionnaire, bien que le député de Saint-Hyacinthe n'ait pas encore annoncé officiellement sa candidature et ne se propose de le faire qu'au dernier moment.

M. Mulroney a porté ses griefs à la connaissance du conseil exécutif de l'Association québécoise, mais celui-ci ne les a pas retenus, faute de preuves suffisantes. L'avocat montréalais n'est toutefois pas le seul candidat qui ait formulé des critiques quant aux procédures qui régissent le choix des délégués. M. Heward Grafftey, dont la candidature est officielle depuis plusieurs semaines, s'est également plaint à ce sujet et a signalé des incidents.

M. Wagner a constaté, lui aussi, des irrégularités et en a saisi les autorités du Parti au Québec. Il n'est pas jusqu'à M. Sinclair Stevens, candidat au leadership et député de York-Simcoe aux Communes, qui ne se soit heurté à des difficultés de cette nature.

Par conséquent, tous les candidats trouveront des avantages et des garanties d'impartialité dans le groupe de surveillance.

Pourtant, les représentants de M. Wagner ont fort mal réagi à l'annonce de la création de ce mécanisme, établi par les instances nationales. Sans le dire lui-même, le député de Saint-Hyacinthe a fait savoir par un porte-parole que cette décision équivaut à une "mise en tutelle" du PC québécois par la direction nationale du Parti, décision d'autant plus étonnante aux yeux de M. Wagner qu'elle fait suite aux démarches de M. Claude Dupras, président de l'Association du PC-Québec, celui-là même qui revendiquait

une plus grande autonomie il y a quelques mois en faveur des conservateurs québécois.

M. Dupras rejette catégoriquement cette interprétation. Il déclarait hier soir au DEVOIR qu'il ne s'agit absolument pas d'une "mise en tutelle". Il reproche même au DEVOIR d'avoir titré en ce sens l'information publiée hier à ce sujet en première page.

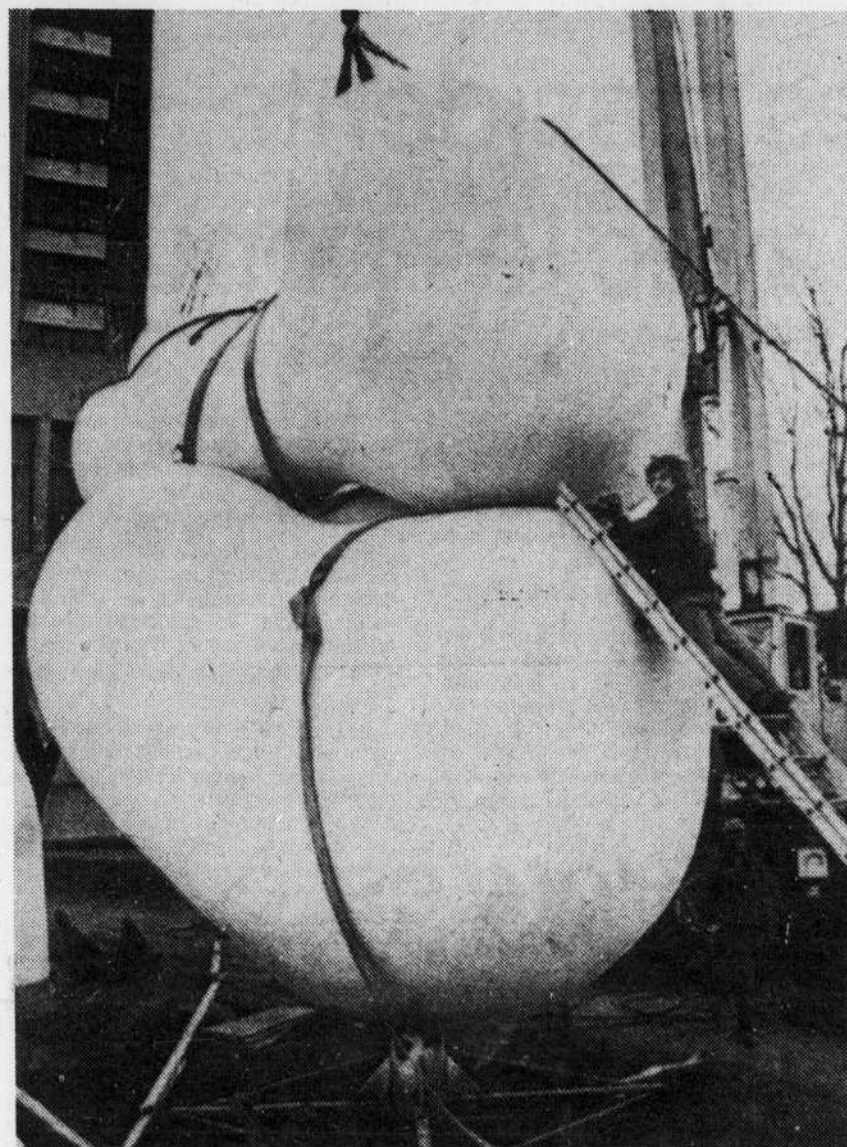
Le président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, pour dissiper toute ambiguïté à cet égard, tient à souligner que le groupe de surveillance est formé de Québécois, qu'il compte trois vice-présidents de l'Association provinciale, dont MM. Jacques Blanchard et Keith Morgan, tous deux partisans de M. Wagner.

Loin d'être un mécanisme de tutelle, dit-il encore, ce comité exercera des pouvoirs qui lui sont expressément délégués par le Comité national du congrès. Il ne portera pas atteinte à l'autonomie du PC-Québec puisqu'il est investi d'une autorité que celui-ci ne possède pas. Son rôle essentiel sera d'épauler le comité de surveillance et de contrôler que les conservateurs provinciaux avaient mis en place et dont "l'action était hélas contestée par certaines personnes et présidents de comités".

On apprend d'autre part à Ottawa que le leader du Parti et ses conseillers étaient fermement résolus à recourir à une véritable tutelle afin de garantir sans

### au sommaire

- Les taxes foncières poussent sur l'indice du coût de la vie — page 2
- Scrutin calme dans la Construction mais participation moins forte que prévu — page 3
- Mais où est donc l'immigrant? un éditorial de Georges Vigny
- Les bloc-notes de J.-C. Leclerc — page 4
- La Cour suprême donne raison à Indira Gandhi
- Un "homme fort" en chasse un autre à Dacca — page 7
- Liban : crise ouverte entre l'armée et le chef du gouvernement — page 8
- Portugal : le gouvernement montre les dents — page 9
- Esposito échangé contre Park et Ratelle — page 23
- Tribunaux
- Échecs — page 24



Les pièces de cette sculpture baptisée L'Amour ont enfin été réunies hier devant la Place du Portage, à Hull. L'auteur de cette gigantesque oeuvre, M. Henry Wanton Jones, avait éprouvé quelque difficulté à obtenir les montants nécessaires au parachèvement de son travail, mais le ministère des Travaux publics a enfin résolu le problème. (Téléphoto CP)

## Appel à l'unité chez les postiers

L'exécutif national du Syndicat des postiers du Canada, pour empêcher l'effritement de l'unité syndicale devant les velléités de plusieurs grévistes de retourner au travail avant le règlement du conflit, a cherché hier à raviver cette solidarité en appelant aux syndiqués qu'il fallait servir les rangs et demeurer solidaires "comme les membres du Syndicat des postiers du Canada ont toujours su le faire".

Cet encouragement a été transmis hier aux membres du syndicat après une réunion de l'exécutif qui se déroulait au moment même où plusieurs succursales du syndicat manifestaient leur intention de retourner au travail.

"L'offre de l'employeur n'est pas suffisante pour mener à une entente. Les propositions du gouvernement n'approchent même pas le mandat que les membres ont donné au comité de négociation cette année et nous continuerons la lutte pour atteindre ce mandat", écrit aux syndiqués le président, M. Joe Davidson.

Les négociations entre le syndicat et le ministère des Postes sont rompues depuis jeudi. Les 18,000 membres du syndicat ont déclenché la grève il y a 18 jours.

Le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré que le gouvernement n'entendait pas pour l'instant forcer par voie de législation le retour au travail des postiers, tandis que le président du Conseil du trésor, M. Jean Chrétien, soulignait de son côté que l'offre salariale de la partie patronale devrait être suffisante pour rallier les postiers.

Le président de la succursale syndicale torontoise des postiers, M. Lou Murphy, a nié dans une conférence de presse que les syndiqués de la Ville-Reine étaient prêts à retourner au travail. Il a cependant avoué que si les postiers étaient appelés à trancher la question par voie de vote, le résultat serait assez serré.

A Orillia, les postiers ont fait savoir qu'ils étaient prêts à retourner au travail, et qu'ils surveillaient avec intérêt le déroulement de la situation à Toronto. Si les postiers de cette ville retournent au travail, ceux d'Orillia leur emboîteront le pas sans hésitation, puisque la majorité d'entre eux ont déjà manifesté leur intention de mettre fin à leur grève.

De l'avis d'un de leurs porte-parole, seuls les postiers de Montréal, de Hamilton et de Vancouver sont farouchement opposés à un règlement d'après les conditions énoncées par M. Mackasey.

Un peu partout au pays, notamment dans les petites villes, des postiers sont retournés au travail, tandis que les facteurs de Montréal, qui doivent subir les effets d'un lock-out, ont mis sur pied un service de livraison du courrier dont les revenus serviront à arrondir leur caisse d'urgence.

Les facteurs de Halifax avaient imaginé eux aussi de mettre sur pied un tel réseau de distribution, mais leurs collègues en grève ont établi des lignes de piquetage devant leurs bureaux pour mettre fin à ces opérations.

C'est à Halifax qu'un fonctionnaire du ministère des Postes a rendu publique la dernière offre patronale, offre que la partie syndicale souhaitait rester secrète.

Cette offre comporte une rétroactivité de quelque \$1,300 pour les employés à plein temps du ministère. Le contrat proposé serait d'une durée de 30 mois, et entrerait en vigueur rétroactivement au 1er janvier 1975.

Voir page 6 : Postiers

## La GRC fouille les bureaux du sénateur Giguère

OTTAWA (PC) — La GRC, munie d'un mandat de perquisition, a fouillé hier vendredi les bureaux parlementaires du sénateur Louis Giguère.

Un adjoint du sénateur Ray Perreault, leader du gouvernement au Sénat, a relevé que les policiers avaient présenté leur mandat à la présidente de la Chambre haute, Mme Renaude Lapointe, avant de se rendre au bureau de M. Giguère.

Les policiers ont fouillé les classeurs du sénateur Giguère, mais on ne sait s'ils ont saisi quelque document que ce soit. Le sénateur Giguère, un libéral du Québec, n'était pas disponible hier pour commenter la situation.

Il a été accusé d'avoir trempé dans une affaire de conflit d'intérêts, relativement à un profit de \$95,000 qu'il a réalisé en trois ans, sur un investissement de \$5,000. Il avait acheté des actions des magasins Sky Shops Export Ltd., de l'aéroport de Dorval, qui ont obtenu une concession à Mirabel.

Lors de la perquisition d'hier, les agents de la GRC étaient accompagnés du Gentilhomme de la verge noire, le major Guy Vandellac.

La nouvelle de l'opération policière

s'est répandue comme une traînée de poudre au congrès libéral d'orientation qui se déroule à Ottawa et où les délégués se préparent à étudier certaines résolutions relatives aux conflits d'intérêts.

Un délégué, M. Francis Wright, de Calgary, a présenté une résolution affirmant que la réglementation du parti sur les conflits d'intérêts qui s'applique actuellement aux juges et aux membres du cabinet, devrait aussi s'appliquer aux sénateurs.

Un autre délégué a affirmé que le congrès devrait prendre des mesures pour "contrer les rumeurs malicieuses voulant que les sénateurs réalisent de gros profits pour pratiquer un lobbying fructueux auprès du gouvernement".

Le sénateur George McIlraith de l'Ontario, pour sa part, ne croyait pas en cette descente policière, affirmant qu'il "s'agissait là d'une violation sans précédent du Parlement".

Il a rappelé que la GRC n'avait pu obtenir la permission d'entrer au Parlement pour servir à M. Gilles Grégoire, alors député créditiste, un avis de comparution pour refus de régler des contraventions routières.

## Franco subit aussi l'ablation de l'estomac

MADRID, (par Reuter et AFP) — Le général Franco a survécu hier soir à une opération qui a duré quatre heures et au cours de laquelle la presque totalité de son estomac a été enlevée.

Un bulletin médical publié peu après annonçait que l'opération, la seconde en l'espace de quatre jours, a été effectuée pour faire cesser une hémorragie causée par de nombreuses ulcérations de l'estomac.

Le bulletin annonce que 5,6 litres de sang ont été donnés au malade. Son état est qualifié de très grave, mais son pouls, sa respiration, son rythme cardiaque et sa tension se situent dans des limites normales.

Le chef de l'équipe de quatre chirurgiens qui a opéré hier soir, a déclaré: "La situation est bien meilleure à notre sortie de la salle d'opération que quand nous y sommes entrés".

La décision d'opérer à nouveau le généralissime a été prise à 14 heures 40 GMT, à la suite d'une détérioration persistante de la muqueuse qui provoquait de continues hémorragies.

A 20 heures 20 GMT, le général Franco se trouvait dans la salle de réanimation, au premier étage de l'hôpital que le général Franco avait lui-même inauguré en 1964.

Contrairement à l'intervention pratiquée lundi dernier, également pour stopper une hémorragie gastrique, le "caudillo" a été cette fois transporté à l'hôpital

"La Paz" où les médecins disposent du matériel le plus moderne. Le service de chirurgie est dirigé par son gendre, le marquis de Villaverde. Le malade était escorté précisément par le marquis de Villaverde et par le Dr Artero, ainsi que par l'équipe de médecins habituels qui le soignent depuis trois semaines.

Le président du gouvernement, M. Arias Navarro, tous les ministres et les hauts dignitaires du régime se sont immédiatement rendus à l'hôpital "La Paz" pour attendre des nouvelles du chef de l'Etat. Il ne semble pas que le prince Don Juan Carlos, chef de l'Etat par intérim, s'y soit rendu jusqu'à présent.

Dona Carmen, épouse du généralissime, est demeurée en prières dans la chapelle particulière du palais du Pardo, comme elle l'avait déjà fait lors de la précédente opération du "caudillo", lundi dernier. D'autres membres de sa famille, et notamment sa fille Carmencita, étaient avec elle.

L'opération de lundi dernier avait été décidée, en extrême, par l'équipe chirurgicale dirigée par le Dr Huertas Hidalgo, pour réduire trois ulcères et une artère ouverte à l'estomac. Au moment où on lui annonçait cette première opération, le généralissime avait dit: "C'est dur, dur, ne croyez-vous pas que vous abusez de moi?"

Alors que le général Franco poursuit son incroyable lutte contre la mort, d'im-

Voir page 6 : Franco

## Face-à-face de 100,000 marcheurs avec l'armée espagnole, au Km 12

(d'après AFP et Reuter) — Le face-à-face entre l'armée espagnole et les pèlerins marocains de la "marche verte" s'est prolongé hier au kilomètre 12, pendant que plusieurs milliers d'autres volontaires pacifiques franchissaient la frontière du Sahara occidental à 210 kms au sud-est de Tarfaya, effectuant ainsi une deu-

xième percée dans le territoire revendiqué. Le bivouac symbolique du kilomètre 12 n'a pas progressé d'un mètre, mais ils ne sont plus 40.000 à participer à ce face-à-face crispant engagé depuis jeudi avec des troupes espagnoles toujours vigilantes. Hier soir, ils devaient être une cen-

taine de milliers de volontaires à camper à la nuit étoilée, en plein désert, à quatre kilomètres des tanks et des champs de mines espagnols. Mais même les 100.000 ne sont plus seuls. Dans la partie extraordinaire engagée entre l'Espagne et le Maroc, le roi Hassan II a abaîtu un autre atout.

Loin de Tarfaya, à plus d'une centaine de kilomètres du point de départ de la "marche verte" plusieurs dizaines de milliers de marcheurs ont ouvert hier une marche verte "bis" objectif: El-Ayount, elle-aussi.

Diviser pour passer, telle semble donc, Voir page 6 : Face-à-Face



Les vins ANTONIN RODET

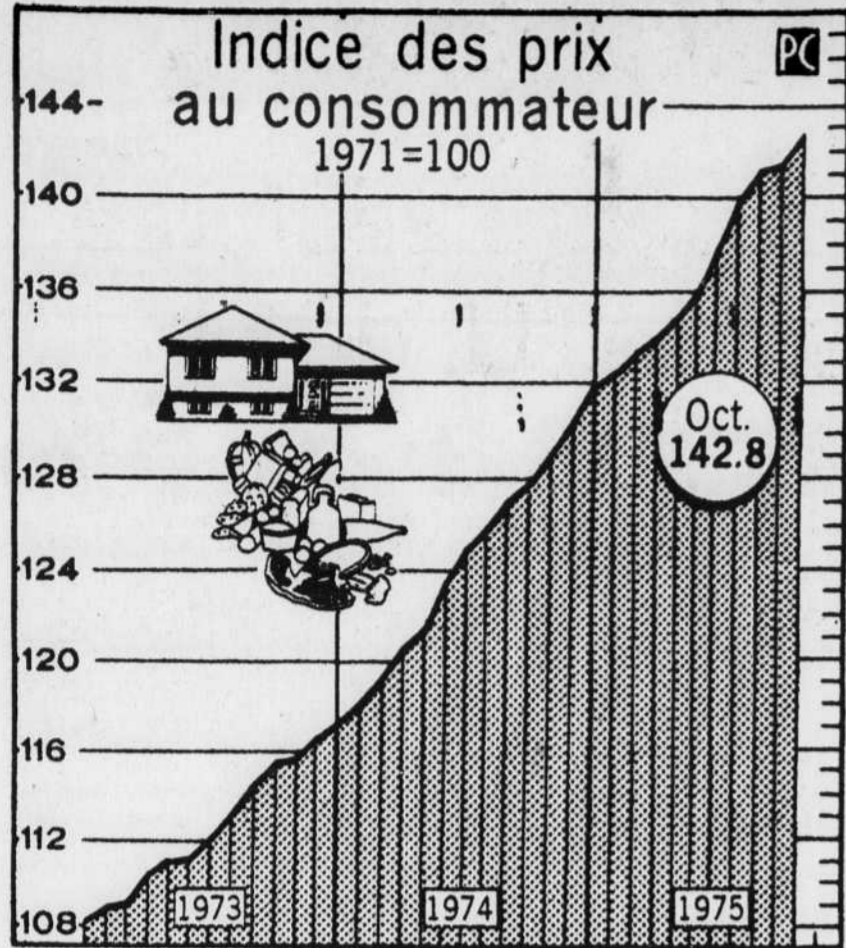
ANTONIN RODET

COTE DE BEAUNE VILLAGES

APPELLATION COTE DE BEAUNE VILLAGES CONTRÔLÉE

ANTONIN RODET

sont aussi bons \$6.95 qu'on le dit



Augmentation de .9% en octobre

# La hausse des taxes foncières pousse sur l'indice des prix

OTTAWA (CP) — Il faut attribuer en grande partie à la hausse moyenne de 13% des taxes foncières sur les propriétés résidentielles la progression de neuf dixième d'un pour cent de l'indice du coût de la vie pour le mois d'octobre.

Les chiffres publiés hier par Statistique Canada indiquent que cette hausse est le résultat d'une augmentation des prix des aliments et du coût du logement. Au poste des aliments, les prix avaient fléchi au mois de septembre. Ils ont grimpé de nouveau en octobre. Statistique Canada a noté à ce poste des hausses du prix du bœuf, du porc, des légumes frais, du café, du saumon en conserve et des repas dans les restaurants.

L'indice du coût de la vie s'établit à 142,8, 10,6 points de plus qu'il ne l'était à la même époque il y a deux ans. Ces chiffres surviennent au moment où le gouvernement fait face à une vive opposi-

tion de la part des mouvements ouvriers qui s'élèvent contre son programme inflationniste.

Des hausses ont également été enregistrées au poste des transports: de la taxe d'eau, des soins dentaires, etc.

Aux Communes, le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a expliqué que cette hausse du coût de la vie était la conséquence directe du récent accroissement des salaires dans le secteur public.

M. Macdonald a d'autre part souligné que la hausse des tarifs du transport urbain à Montréal avait contribué d'une façon importante à l'avance de l'inflation. Cette hausse, a soutenu le ministre des Finances, découle là encore des augmentations salariales.

Aux Conservateurs qui proposaient le gel immédiat des prix des denrées de base, comme le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique

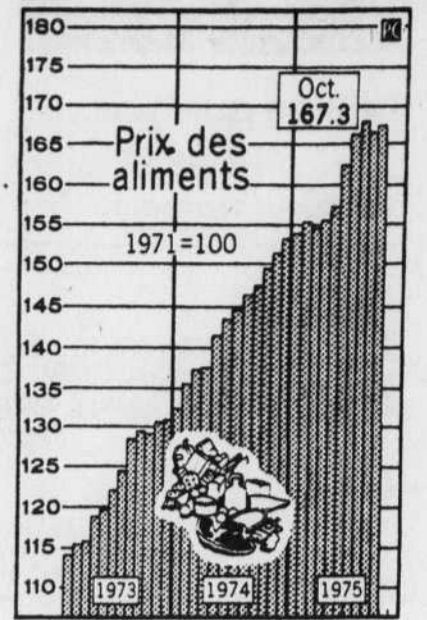
l'a décrété, M. Macdonald a opposé un refus catégorique.

"Puisque l'augmentation du prix des aliments résulte d'une hausse des coûts de production au niveau des éleveurs et des producteurs, a expliqué le ministre des Finances, l'imposition d'un gel ne ferait que reporter de quelques mois les frais additionnels que doivent subir les consommateurs canadiens.

Il a en outre expliqué que, dans le cas du bœuf et du porc, il s'agissait d'un resserrement de l'offre qui contribue à faire augmenter les prix à la consommation.

M. Macdonald a d'autre part déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention pour l'instant de rétablir les subventions à la consommation de lait, de bœuf ou de porc.

L'indice du coût de la vie a été établi à 100 en octobre 1971. L'alimentation y compte pour 25%, le logement pour 31%,



le vêtement pour 11%, les transports pour 15% et les autres postes pour 18%.  
Pour vulgariser cet indice établi par des économistes, on peut dire qu'il en coûtait \$142,80 le mois dernier pour acheter ces aliments et services qui coûtaient \$100 en octobre 1971. Ou encore que le dollar de 1971 ne vaut plus que 70 cents.

# Malgré les dissidents, le gouvernement signera l'entente avec les populations du Nouveau-Québec

par Lise Bissonnette

QUEBEC — Tel que convenu, le Québec signera le 11 novembre prochain une entente finale et globale avec les populations du Nouveau-Québec, tentant ainsi de mettre fin aux controverses juridiques qui ont marqué les travaux de la baie James depuis leur début.

La commission parlementaire des Richesses naturelles, qui étudie le volumineux projet d'entente (plus de 800 pages) a en effet convenu formellement, opposition comprise, de mettre un terme aux discussions mardi.

Si le gouvernement semble soulagé par cette perspective, il pourrait cependant

n'être pas arrivé au bout de ses peines. Plus que le fond de l'entente, les audiences de la commission auront révélé la persistance de la dissidence de certains groupes indiens, que les autorités québécoises préfèrent considérer comme minoritaires ou "non parties à l'entente".

C'est un immense troc que le Québec s'approprie à conclure au Nord, avec l'assentiment du gouvernement fédéral qui l'entérinera par une législation. Contre l'extinction de leurs droits sur la majeure partie du territoire de 400.000 milles carrés environ, les Indiens Cris et les Inuit (Esquimaux) recevront 250 millions de dollars pour les prochaines 20 années.

Ils conservent certaines enclaves à leur usage exclusif, des droits de chasse et pêche dans des régions bien délimitées et reçoivent de nombreuses garanties d'ordre économique, social et culturel.

Seuls les Indiens Cris sont prêts à apposer immédiatement leur signature sur ce document. L'Association des Inuit a fait valoir devant la commission, jeudi, qu'elle voulait encore négocier certains aspects de la cession des terres ancestrales.

Le négociateur du gouvernement, le député John Ciaccia s'est montré hier tout à fait certain d'emporter l'adhésion des

Inuit au cours de la fin de semaine. Le temps presse en effet, puisque les Cris menacent: si l'entente n'est pas signée le jour du Souvenir, ils retournent chez eux pour y rester, et ils ne palabrent plus avec le gouvernement du Québec.

D'autres groupes se disent toutefois lésés par cette entente et ont fait savoir jeudi et vendredi qu'ils n'hésiteraient pas à poursuivre la guerre judiciaire autour des territoires de la baie James.

Un groupe Inuit de Povunguituk, entendu jeudi, a contesté la représentativité de l'Association des Inuit, et annoncé qu'il entreprendrait sous peu de le faire devant les tribunaux. Si jamais il obtenait gain de cause, le pacte de mardi pourrait se retrouver invalide rétroactivement.

L'opposition officielle, qui avait réussi à faire entendre ce groupe en commission parlementaire, a voulu récidiver vendredi en demandant cette fois un droit de parole pour l'Association des Indiens du Québec. Celle-ci voulait défendre ses membres qui, sans résider au Nouveau-Québec, ont conservé des droits de chasse et de pêche sur ces terres. L'entente y mettrait un terme.

Il s'agit en particulier des Montagnais, Algonquins, Naskapis. M. Ciaccia a alors perdu patience et affirmé qu'il n'attendrait pas d'avoir convaincu "le dernier

Cri ou le dernier Inuit avant de pouvoir légitimement compléter nos obligations dans le territoire". Il a même accusé l'Association des Indiens d'avoir toujours refusé les négociations et de faire désormais "du chantage" de dernière minute.

Devant le refus des membres libéraux de la commission de les entendre, les porte-parole de l'Association se sont retirés de la salle en maugréant, pour dénoncer vertement devant la presse l'attitude gouvernementale.

Le chef Andrew Delisle a accusé M. Ciaccia et son gouvernement de répéter dans le Nord la politique honteuse des échanges de richesses indiennes contre "de la verroterie et des miroirs".

Selon lui, si l'Association des Indiens a refusé de s'engager dans les négociations, c'est qu'elle n'en pouvait accepter le préalable, c'est-à-dire l'extinction des droits des autochtones.

"Nous sommes là pour protéger des droits et non pour contribuer à les éteindre, a-t-il déclaré, et le gouvernement fédéral, dont c'était aussi le mandat vis-à-vis les indiens, devra répondre un jour de son laisser-faire actuel".

Dans un texte préparé à l'intention de la commission, mais qu'il n'a pu lire, M. Delisle donnait d'ailleurs l'avertissement suivant: si l'entente finale est signée, tous

les autres indiens de la province sont prêts à entreprendre des actions contre ses signataires.

Et le sentier de la guerre, selon lui, pourrait bien sûr être le tribunal, mais aussi "d'autres voies" qu'il n'a pas définies plus avant.

Les chefs indiens ne sont pas avertis de visions d'apocalypse pour eux comme pour le Québec. Ils craignent d'abord que l'acceptation de l'extinction des droits autochtones ne crée un précédent irrémédiable pour l'ensemble des Indiens du Canada. Si Ottawa présente une législation pour ratifier l'entente québécoise, disent-ils, il n'hésitera peut-être pas à profiter de l'occasion pour en élargir le cadre.

Le vice-président de l'Association, M. Aurélien Gill prédit pour sa part un effet boomerang. "Dans 10 ou 15 ans, dit-il, les Indiens du Nord, auxquels on aura enlevé leur dignité créeront au Québec des problèmes sociaux très graves".

L'autre vice-président, M. Max Gros-Louis, est tout simplement en voie de rallier les rangs du Parti québécois, du moins en paroles. "Le Parti libéral est celui de la dictature et de la discrimination, lance-t-il, déabusé. Et M. Ciaccia, il faut le surveiller: la prochaine fois ce sera les droits des Québécois qu'il ira éteindre à Ottawa."

# Le sort de l'Aurore est entre les mains de la SDI (L'Allier)

QUEBEC (Le Devoir) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, a annoncé hier à l'Assemblée nationale que la Société de développement industriel rendra ces jours prochains une décision à l'égard d'une demande de prêt émanant des Editions de l'Aurore. Fondée et dirigée par l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu, cette maison est éprouvée par des difficultés financières et administratives telles qu'elle a dû fermer provisoirement ses portes la semaine dernière.

En vertu de la loi votée à l'été par l'Assemblée et qui autorise la SDI à se porter garante de certains prêts consentis à des éditeurs, les Editions de l'Aurore ont sollicité une aide financière et le ministère des Affaires culturelles a appuyé les démarches de M. Beaulieu en ce sens. Ausitôt, les enquêteurs de la Société ont exa-

miné de près l'état de la situation matérielle et financière de la maison.

"Il a été démontré au cours de cette enquête, a déclaré hier M. L'Allier, qu'il y avait un certain nombre d'irrégularités administratives assez importantes au sein de l'administration de l'Aurore, en ce sens que certaines publications ou certains types de publications, qui ne sont pas spécifiques à l'Aurore, étaient sur le plan économique, intégrées à l'ensemble des opérations. Des contacts soutenus ont eu lieu avec M. Beaulieu à ce sujet".

La décision que doit rendre la SDI, a encore dit le ministre, tiendra compte de l'analyse faite de la situation réelle de l'administration de l'Aurore. Cette décision ne relève donc plus du ministère des Affaires culturelles.

De son côté, M. Beaulieu a déjà indiqué à la presse que le prêt sollicité est de l'ordre de \$300.000, ce qui pourrait lui permettre de combler le déficit accumulé, d'acquitter les dettes urgentes et de relancer la maison sur des bases nouvelles. A cette fin, M. Beaulieu a engagé des pourparlers avec des actionnaires de son entreprise qui seraient disposés à rétrocéder leurs intérêts, de telle sorte que le directeur-fondateur devienne l'actionnaire principal et le véritable propriétaire de la maison. Sur la foi des conclusions des pourparlers en cours, la SDI ar-rêtera sa décision.

C'est M. Claude Charron, député pé-quist de Saint-Jacques et spécialiste des questions culturelles dans l'Opposition, qui a soulevé l'affaire de l'Aurore à l'Assemblée nationale.

# Le RCM accuse le comité exécutif d'ouvrir la porte à la spéculation

Devant "la scandaleuse indifférence" de l'administration municipale qui refuse de convoquer une réunion spéciale du conseil municipal pour corriger rapidement une erreur de rédaction dans la Loi de l'expropriation, le Rassemblement des citoyens de Montréal accuse le comité exécutif de Montréal d'ouvrir la porte à la spéculation.

Au cours d'une conférence de presse, hier matin, les trois conseillers municipaux de Saint-Louis, John Gardiner, Jean Roy et Phydime Tremblay, ont expliqué que la tenu e d'une telle réunion était des plus urgente pour reprendre tous les votes d'homologations de propriétés tenus avant le 20 juin 1975.

En raison d'une erreur de rédaction dans la Loi de l'expropriation, toutes les homologations faites avant cette date n'existent plus, et ce depuis le 26 septembre. Cette erreur, en levant les homologations permet donc aux propriétaires des terrains ou édifices homologués d'y apporter des améliorations et de réaliser des transactions. Ceci contredit l'objet des homologations qui est de geler en quelque sorte le prix des terrains ou édifices homolo-

gués en attendant leur expropriation.

Cette erreur touche en fait toutes les municipalités du Québec, mais la situation est d'autant plus grave à Montréal et dans les villes de la Communauté urbaine de Montréal en raison du grand nombre d'homologations existantes effectuées pour des projets tels le métro et le système d'épuration des eaux.

Pour pallier la situation actuelle, le RCM a offert sa collaboration à l'administration municipale en proposant la tenue d'une réunion spéciale du conseil pour refaire les homologations en bloc, et éviter ainsi de donner prise à la spéculation. Toutefois, le comité exécutif de Montréal a opposé une fin de non recevoir à une telle demande. Pour les trois conseillers du RCM, il s'agit là d'une "scandaleuse indifférence".

Les trois conseillers ont fait état d'avis juridiques confirmant leur analyse de la loi, avis leur donnant raison. Il s'agit d'un avis préparé par le cabinet d'avocats Viau et Bélanger, à la demande de la Ville de Montréal, et d'une opinion du contentieux de la ville, confirmée par le ministère des Transports. Les autorités muni-

pales préfèrent s'en tenir à deux autres avis infirmant les premiers et émanant de la Communauté urbaine.

Devant une telle situation, le RCM se dit d'avis qu'il y a lieu non seulement de tenir une assemblée du conseil pour corriger la situation, mais qu'il faut également tenir une enquête pour vérifier s'il y a eu des transactions immobilières effectuées sur les propriétés dont l'homologation ne tient plus. On demande enfin la démission du président du comité exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, pour incompétence, confirmée selon le RCM, par la situation présente.



**centraide**  
montréal

autrefois  
La Campagne  
des  
Fédérations

288-1261

## Les numéros gagnants de la Mini et de l'Inter

Numéro gagnant de la MINI-LOTO du vendredi, 7 novembre 1975: 60183.  
Numéros gagnants de l'INTER-LOTO:  
Le 1er numéro complet 4470413 gagne \$250.000. Le 2e numéro complet 4916656 gagne \$100.000. Le 3e numéro complet 4203804 gagne \$50.000. Le 4e numéro complet 3910503 gagne \$25.000. Le 5e numéro complet 4805505 gagne \$25.000. Le 6e numéro complet 4381920 gagne \$5.000. Le 7e numéro complet 4813942 gagne \$5.000. Le 8e numéro complet 4016765 gagne \$5.000.

# Veux-tu gager...

ou  
Comment boire du bon scotch gratuitement... pendant longtemps

Comme la plupart des grandes inventions, notre méthode fut découverte accidentellement.  
Un de nos amis qui boit du Grand Macnish (\$7.90 le 25 oz) décida de s'amuser aux dépens de ses amis snob. En plus de son Grand Macnish habituel, il acheta un scotch cher, à la mode (environ \$10.00 le 25 oz).

Lors d'un party, dans sa cuisine, il organisa une séance de dégustation (contrôlée par un buveur de gin) et paria \$5.00 avec chacun de ses invités qu'ils allaient préférer Grand Macnish.



Le premier soir, il gagna \$30.00. Depuis ce temps là, il continue à empocher. A boire du bon scotch Grand Macnish.

330 25 OZ \$7.90  
330-A 40 OZ \$12.15



**Grand Macnish**

Le scotch des gens entrepreneurs, ambitieux, etc. etc. etc.



M. Yves Quesnel, en charge pour l'Office de la construction du bureau de votation du Palais du Commerce, explique à des journalistes les modalités en vertu desquelles les travailleurs de la construction enrégistrent leur allégeance syndicale. En arrière-plan, quelques-uns des 92 "polls" à la disposition des travailleurs. (Photo Alain Renaud)

## Construction: scrutin calme mais participation moins forte que prévu

par Louis-Gilles Francoeur

Les travailleurs de la construction du Québec ont commencé hier à enrégistrer dans le calme leur allégeance syndicale mais leur participation, d'après l'Office de la construction, était moins forte que prévu. En fin d'après-midi, quelque 8,000 s'étaient présentés dans les six bureaux de vote de la région métropolitaine et 13,000 en province. L'Office avait recensé 58,000 votants dans le grand Montréal et 90,000 en province.

Selon un porte-parole syndical, les syndiqués de la métropole auront voulu éviter l'encombrement du vendredi soir et iront voter aujourd'hui et demain. Les autobus de la FTQ-Construction, qui devaient transporter les travailleurs du chantier olympique au Palais du Commerce, n'avaient pas encore été signalés

au moment d'aller sous presse.

L'Office de la construction pensait dès hier soir, allonger la période de vote dans la région de Shefferville et de Sept-Îles, où la participation des travailleurs a été à peu près nulle en raison des chutes de neige.

Dans la métropole, aucun incident digne de mention n'a perturbé le vote, à l'exception d'un attroupement devant le Palais du Commerce. Les policiers ont dispersé le groupe sans rencontrer la moindre résistance.

La FTQ-Construction a cependant demandé hier à l'Office de la construction de trancher le cas des "étudiants" qui représentaient illégalement, à son avis, la CSN Construction. La loi 47 prévoit que les représentants syndicaux doivent être

membres de l'organisation qu'ils représentent, ce qui élimine la possibilité d'embaucher des représentants temporaires, étudiants ou autres.

Après vérification, il s'est avéré que les représentants contestés par la FTQ étaient bel et bien membres de la CSN même s'ils n'appartenaient pas tous au monde de la construction. La CSN et non la CSN-Construction étant inscrite sur les bulletins de vote comme association représentative, la centrale peut recourir aux services de grévistes des secteurs industriels du moment qu'ils sont membres en règle.

Les fonctionnaires de l'Office de la construction commencent déjà à préparer le dépouillement du scrutin en même

## Les étudiants de sociologie crient victoire à l'U. de M.

par Pierre S. Pettigrew

C'est dans une atmosphère de triomphe que l'assemblée générale des étudiants de sociologie de l'U. de M. a accepté hier à la majorité la victoire partielle que représentent les propositions du doyen de la FAS, M. J.-A. René Lévesque. Les étudiants réintègreront les cours dès que les avocats des deux parties se seront entendus pour faire lever l'injonction.

Les deux derniers points en litige concernant les fonds nécessaires pour la mise en marche du projet-pilote et la participation des étudiants de première année à cette expérience ont fait l'objet d'un compromis. L'Université a accepté au début de la semaine d'allouer un montant de \$6,600 pour le projet et la Faculté des Arts et des Sciences, sans permettre aux étudiants de première d'avoir accès aux crédits expérimentaux, leur permettra de composer un thème de six crédits à partir des crédits provenant du bassin de cours "ouverts" ou "semi-ouverts" du programme régulier. Les étudiants de deuxième auront accès à neuf crédits expérimentaux et ceux de troisième à 15.

Ainsi l'expérience pédagogique revendiquée par les étudiants depuis le début de septembre aura lieu au trimestre de janvier 1976 et un comité de l'assemblée départementale, composé d'étudiants, de professeurs et d'administrateurs, éva-

luera l'expérience. Le comité tripartite devra alors procéder à une révision du programme et préparer les recommandations qu'il jugera opportun de soumettre à la FAS pour le 1er mai 1976.

Si ces recommandations sont acceptées, elles seront mises en application dès septembre 1976.

Une formule de rattrapage a aussi été acceptée par les deux parties afin d'éviter l'annulation de la session. La direction du département s'engage à tenir compte du travail fait par les étudiants durant le conflit, la session sera prolongée du 4 au 19 décembre et enfin les étudiants ont accepté de mettre les bouchées doubles quand il le faudra.

Pour sa part, rencontrant la presse dans le cadre de sa politique d'information et de contact le recteur de l'U. de M., M. Paul Lacoste a imputé aux excès des revendications initiales la longueur du conflit.

En ce qui concerne la participation des étudiants à l'élaboration des programmes et des modes d'évaluation, M. Lacoste a dit que l'université avait non seulement admis ce principe, mais qu'elle avait déjà beaucoup fait en ce sens.

Le recteur a cependant déploré le man-

que d'interlocuteurs représentatifs chez les étudiants, soulignant que les places réservées aux étudiants restaient souvent vides. Il a fait cette réserve: les étudiants doivent participer aux décisions à l'Université, mais ils ne peuvent s'attendre de prendre les décisions.

M. Lacoste a aussi souligné qu'une étude était actuellement en cours sur l'équilibre entre les divers paliers d'autorité à l'Université et que ce genre de crise ne contribue en rien à solutionner le problème.

Enfin, M. Lacoste a précisé que l'injonction qu'il avait requise ne visait aucunement à forcer les étudiants à accepter un règlement pédagogique, mais à faire cesser l'obstruction des travaux de bien des départements.

L'injonction doit être plaidée le jeudi 13 à moins qu'on s'entende hors cours dans l'intervalle. Les professeurs ont déjà dit qu'ils ne donneraient pas leurs cours tant que l'injonction sera maintenue.

Rappelons que l'assemblée universitaire, plus tôt cette semaine, a exprimé par un vote de 16 contre 14 son désaccord avec l'injonction, la deuxième dans l'histoire de l'Université.

### au gré du temps

#### Rites

Le curé de Sainte-Yvette risque de perdre sa cure s'il s'obstine à faire chanter la messe dans la langue de Cléon.

La mesure prise contre lui par la hiérarchie rousseuse la querelle des anciens et des modernes, de la tradition et de la remise à jour.

Jugé selon les uns comme un dangereux frondeur, par les autres comme un saint martyr, le prêtre tétu a malheureusement enfourché un cheval de bataille assez défilé.

Qui veut encore se battre pour le maintien du latin? Vieux parler qui, à force de décliner, a fini par devenir une langue morte.

Louis-Martin TARD

## Mgr Noël évêque de Trois-Rivières

OTTAWA (PC) — L'Osservatore Romano annonce la nomination par le pape Paul VI de Mgr Laurent Noël comme évêque de Trois-Rivières.

Mgr Noël succède à Mgr G.-L. Pelletier, qui vient de démissionner. Agé de 55 ans, Mgr Noël a assumé, de septembre 1974 à août 1975, la tâche d'administrateur apostolique du diocèse de Hauterive.

La date de l'Intronisation de Mgr Noël n'a pas encore été fixée. Mgr Noël a été ordonné prêtre en 1944. Il a par la suite occupé diverses fonctions au Grand Séminaire de Québec.

### week-end

A 9 h, colloque du C.R.D. de Québec sur le développement régional, au pavillon Koizick de l'Université Laval.

A 10 h, assemblée générale de la Société des écrivains canadiens, au Cercle universitaire de Québec (face au Parlement).

A 11 h, l'Association des étudiants en médecine de l'UdM tient son premier congrès, au Pavillon des sciences sociales, rue Jean Brillant, local H-0245; thème du congrès: L'éducation médicale face à la société actuelle.

A 19 h, messe commémorative à l'occasion de la Journée du souvenir, aux quartiers généraux des légionnaires du Québec, 6262 boul. Saint-Laurent, Montréal.

A 20 h, réception marquant le centenaire du YWCA, au 855, rue Hollande, à Québec, en présence de M. Raymond Garneau, ministre des Finances et de l'Éducation.

Aujourd'hui et demain, l'Association des parents catholiques du Québec tient son congrès provincial, à Chicoutimi.

Aujourd'hui et demain, congrès du Ras-

semblement des citoyens de Montréal, à la polyvalente Jeanne-Mance, 4240, rue Bordeaux.

Première séance d'information sur les carrières à l'intention des étudiants, à la Résidence Montboisé, 5330, avenue Louis-Colin.

A 21 h, bal annuel commémoratif de l'armistice dans les locaux de l'Union nationale belge, 452 est, rue Notre-Dame, Montréal.

**Dimanche**  
A 13 h 30, cérémonie du souvenir à Laval organisée par la Légion canadienne; invité d'honneur: M. John Diefenbaker.

A 14 h 30, conférence-débat organisée par la Société de recherche en orientation humaine, à l'hôtel Ramada, 1005, rue Guy; invité d'honneur: M. Guy Parent, de Radio-Québec.

A 19 h 30, témoignages et chansons des luttes ouvrières et internationales depuis 1934, soirée d'hommage à feu Bernard Mergler, au Plateau, 3700 Calixa-Lavallée.

Congrès libéral régional de la Côte nord à l'école Manikoutai de Sept-Îles, en présence du premier ministre Robert Bourassa et du président du PLQ, M. Claude Desrosiers.

### Télé-Press

## Lemelin offre \$2,500 au syndicat pour compenser le viol du contrat

Le président du quotidien La Presse, M. Roger Lemelin, a offert \$2,500 au syndicat des journalistes en guise de compensation pour avoir violé la convention collective en vendant le guide "Télé-Press" à trois autres quotidiens de la chaîne Power Corporation, sans l'accord du syndicat.

"On attendait au moins un pot-de-vin et l'on ne nous offre même pas un pourboire", a commenté en boutade un journaliste de La Presse, tandis que le président du syndicat, M. Louis Falardeau, a qualifié l'offre de M. Lemelin d'insultante.

"Il n'est pas question de troquer nos principes contre 30 ou 2,500 dollars, comme il n'est pas question de régler cela à l'amiable", a ajouté M. Falardeau, dans une conversation téléphonique hier après-midi.

Dans une lettre envoyée hier, le syndicat a formellement refusé la proposition et communiqué sa décision de procéder à l'examen du grief déposé en septembre.

L'offre patronale a été transmise par une lettre signée de M. Fernand Roy, adjoint de M. Lemelin et directeur du personnel au quotidien La Presse.

Chef négociateur de la partie patronale pour le contrat actuellement en vigueur, M. Roy a promis volontiers que la direction est en faute et que l'arbitre tranchera sûrement en faveur du syndicat, étant donné la précision de la convention sur la question en litige.

"Les textes et illustrations ne peuvent

être vendus, ni cédés par l'Employeur pour fins de publication dans un autre quotidien du Québec, y compris "Le Droit" d'Ottawa, sans l'autorisation de l'employé et du syndicat", stipule en effet le paragraphe D de l'article 7.14.

Or, M. Lemelin n'a pas obtenu cet accord du syndicat pour la vente du guide hebdomadaire de télévision "Télé-Press" aux quotidiens "Le Nouvelliste", "La Voix de l'Est" et "La Tribune", trois journaux du groupe Desmarais. La direction du syndicat a même indiqué formellement qu'elle refusait cet accord mais la direction de La Presse a répondu qu'elle procéderait comme si rien n'était, quitte à faire face aux conséquences.

Ces trois journaux présentent chaque semaine "Télé-Press" à leurs lecteurs depuis le 23 août, en contravention directe de la convention collective du quotidien La Presse.

Ne voyant pas d'issue favorable au grief déposé par le syndicat, la direction a dépêché son directeur du personnel, M. Fernand Roy, le grand responsable du déroulement harmonieux des dernières négociations, pour trouver une solution à l'amiable.

M. Lemelin prétend maintenant qu'on ne peut plus retirer "Télé-Press" aux trois journaux, car on brimerait ainsi le droit du public à l'information, en privant les lecteurs du guide hebdomadaire auquel on les a habitués depuis trois mois. Et le pdg de La Presse offre au syndicat

une compensation de \$2,500 afin que l'éponge soit passée une fois pour toutes sur cet accident de parcours.

De son côté, M. Roy souligne qu'il n'est aucunement question d'acheter la "conscience professionnelle" des journalistes, mais uniquement de trouver une manière de réparer une faute commise par la partie patronale.

M. Roy souligne par ailleurs le caractère particulier de "Télé-Press", qui échappe à l'esprit des clauses anti-concentration réclamées par les journalistes, effrayés par le spectre de l'uniformisation des journaux du groupe Desmarais.

M. Roy demande aux journalistes de tenir compte de la bonne foi manifestée par la partie patronale depuis deux ans, du climat harmonieux régnant au quotidien de la rue Saint-Jacques depuis la dernière convention et de l'esprit des clauses inscrites dans le contrat pour enrayer les dangers de la concentration.

"Il s'agissait, a-t-il précisé, d'empêcher la création de pools aux parlements ou ailleurs, de maintenir l'autonomie rédactionnelle de chaque quotidien et de protéger l'emploi des syndiqués dans chacune des entreprises".

Or, la vente de "Télé-Press" ne met en péril aucun de ces objectifs, selon M. Roy, qui se dit même prêt à ajouter de nouvelles garanties sur les vrais dangers de la concentration de propriété dans les cinq journaux détenus par Power Corporation.

• ARCHAEOLOGICAL INSTITUTE OF AMERICA  
MONTREAL SOCIETY... SECTION DE MONTRÉAL

**E.J.W. BARBER**  
(OCCIDENTAL COLLEGE, LOS ANGELES)

tera une conférence publique sur:

### Le Déchiffrement Des Écritures Anciennes


(hiéroglyphique, cunéiforme, hittite, ugaritique, linéaire B, etc.)

*illustrée*

**Lundi, le 10 novembre à 20:30 hres - Université de Montréal**  
Pavillon des Sciences Sociales, Salle 3205, 3200, rue Jean-Brillant

**Renseignements: 514-392-5227**


# Nouveau!



**PERFECTA**  
**6/36**

Chaque vendredi soir pour \$1.00:  
**Gros lot de \$50,000 à \$100,000 et plus**  
ajouté à la semaine suivante si non gagné.

Facile...  
**Payant payant**



**Feuille explicatif aux centres de validation.**

# Éditorial

## Mais où est donc l'immigrant?

Une fois rendu public, le rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'immigration inscrit dans les faits la naïveté et l'injustice que le premier brouillon — dont le DEVOIR avait rendu compte — portait en germe. Il n'est pas question pour nous de revenir sur les risques que les critères démographiques et économiques impliquent mais sur les conséquences prévisibles de la notion de contingentement et de son corollaire de liste d'attente, sur l'iniquité desquelles on ne saura jamais assez insister.

On se trouve en quelque sorte pris dans une situation où, partant de données en soi justifiées et justifiées, on se laisse conduire à une politique pour le moins restrictive sous un emballage de modération non dépourvu d'un faux élan de générosité. C'est malhabile et, partant, dangereux. Voici pourquoi:

Dès l'instant où on a situé la politique de l'immigration dans une politique de population, on est tenu de faire de l'immigrant un apport physique destiné à consolider — et à améliorer? — notre courbe démographique plutôt fléchissante. Nous n'insisterons pas sur tout ce que ce souci implique comme préoccupation d'ordre racial, pudiquement appelée "inquiétude de certaines collectivités" devant l'afflux d'immigrants de telle origine précise.

Faisons plutôt le lien avec l'autre critère clé, qui est d'ordre économique et qui touche le marché du travail canadien et les besoins économiques de l'heure. Pour ceux qui reprochent aux immigrants de venir voler "nos jobs", les membres du comité mixte Sénat-Communes ont trouvé cette justification tirée par les cheveux et qui constitue un des plus beaux sophismes connus: ce n'est pas en ouvrant large porte devant le flot des immigrants que nous combattons la faim dans le monde. Ce que cela signifie est évident: l'immigrant devra répondre à un besoin économique précis dans la mesure où son apport démographique même est "admissible". D'où, précisément, la notion de contingentement. Non, l'immigration au Canada n'est pas un droit. Que la Conférence catholique canadienne se tienne pour dit. C'est un privilège, et même mieux: une grâce accordée aux seuls élus, au sens religieux, par opposition à appelés.

Car, effectivement, il y a beaucoup de postulants et il y aura demain encore moins d'élus qu'aujourd'hui. Ce contingentement, que l'on prétend porter de la "position médiane" entre politique d'ouverture et politique de fermeture, est un trompe-l'oeil. Quand on sait que l'an dernier, les divers bureaux de l'immigration canadienne à travers le monde ont reçu

750,000 demandes et que sur ce chiffre ont été retenues 218,000 candidatures, on sursaute devant le MINIMUM établi à 100,000 immigrants par an. Pourtant, l'iniquité est exprimée devant le phénomène de l'émigration qui, l'an dernier, a valu au Canada une saignée de 33,000 départs, qui ont d'autant été soustraits à l'apport des 218,000 arrivées. Le plus étonnant reste le fait que nul n'a cherché à comprendre le pourquoi de ces départs, ni, jusqu'à preuve du contraire, l'identité précise de ces partants!

Il y a un danger évident à vouloir institutionnaliser un "objectif-cible" et à ne se doter que d'un minimum car, même en doublant ce plancher, on se trouverait encore en-deçà des chiffres d'aujourd'hui.

Mais c'est là qu'intervient la trouvaille de la liste d'attente, dont, disent les auteurs du rapport, le côté fonctionnel a été déjà testé par l'immigration américaine. A ceci près que ces Messieurs-Dames oublient la différence fondamentale: les États-Unis d'Amérique ont de moins en moins besoin d'immigrants, et, de ce fait, leur politique d'immigration est restrictive! En calquant la formule, cherche-t-on aussi à en calquer le contenu? Si oui, pourquoi cherche-t-on à prêcher une chose et son contraire en même temps, selon la formule dite de l'immigration "honnête, généreuse et fermement contrôlée"?

Quant à la liste d'attente elle-même, elle relève d'une naïveté ravageuse qui fait penser à l'inconscience cruauté des enfants. Dans le cas où il y aurait plus de candidats admissibles que de places disponibles, des listes d'attente seraient établies, permettant à chacun de connaître "approximativement" sa date d'entrée au Canada; chaque trimestre, on accueillerait un quart du nombre total de ces immigrants afin d'en répartir l'entrée. Deux aberrations en une seule: comment peut-on répartir équitablement en quatre tranches les entrées quand la même régularité n'existe pas à l'autre bout, c'est-à-dire dans les divers bureaux de l'immigration à travers le monde? Quand des éléments impondérables, dans telle région géographique, accroissent le débit des candidatures admissibles, ce qui signifie situation d'urgence, comment peut-on en toute honnêteté morale et intellectuelle, affirmer qu'on répartira en quatre quarts le total des effectifs à admettre dans le courant de l'année?

La deuxième aberration est de croire — et il est malhonnête de prétendre le contraire — que l'immigrant serait satisfait de "connaître approximativement" sa date d'entrée au Canada. Ignore-t-on donc à ce point comment fonctionne la filière et veut-on à ce point igno-

rer le côté humain, les angoisses et les réalités concrètes de la situation de l'immigrant en instance de départ? Une fois sa formule verte déposée, cet homme, en général chef de famille, attend. Il attend longtemps — le temps que le bureau de l'immigration canadienne réponde quant à la recevabilité de sa demande. Dans le cas d'une réponse affirmative, rendez-vous est pris et, le cœur serré, le candidat se présente à l'interview. Nous reviendrons sur les critères de sélection, suivons l'ordre "normal": après une investigation des plus poussées, qui reprend entre autres toutes les questions auxquelles le candidat a déjà répondu par écrit — déclaration signée ou la moindre demi-vérité est passible de rejet total — la preuve devra être faite que le client à l'immigration est recevable. Nous passerons sur l'injustice qui fait que l'immigrant n'étant pas un droit, l'immigrant est au fond invité à contribuer à sa propre élimination. Puis c'est encore l'attente. Après quoi, si l'admissibilité est confirmée, c'est l'épreuve éliminatoire des examens médicaux auprès des spécialistes désignés par le bureau d'immigration lui-même. Des spécialistes aux honneurs relativement élevés et que l'immigrant acquitte de ses propres deniers. Ces examens sont requis pour tous les dépendants qui le suivront au Canada. Mais si, pour une raison ou une autre, la date du voyage est repoussée au-delà de six mois, une nouvelle série d'épreuves médicales est imposée. Qu'advient-il, dans le cas d'un candidat admis sur la liste d'attente, si cette seconde épreuve est négative? Qu'à cela ne tienne, il sera rejeté, car il y a bousculade dans les rangs. On fait de la magie sur le fait que l'immigrant est bien content de savoir à quelle date il partira: ce qui n'est pas dit c'est que les entrées étant par tranches de trois mois établies en fonction d'un contingent global planétaire, des décalages restent possibles. Entre-temps, le candidat sur la liste d'attente aura déjà probablement liquidé toutes ses affaires et rompu le cordon ombilical qui le relie à sa terre d'origine. Que fera-t-il?

Ce qu'il fera, ayons le courage de l'admettre, n'intéresse pas les faiseurs de politique de l'immigration pour l'horizon 2,000. Dans la mesure où leurs chiffres "balancent bien" et que la satisfaction du comptable est là, le reste est bon pour les "groupes minoritaires" perturbateurs. C'est précisément ce que nous avons déploré dès le début: toute cette stratégie ne tient compte que du pays d'accueil et dépersonnalise jusqu'à en faire un article d'importation l'être humain qui s'appelle immigrant. Un simple souci de rentabilisation institutionnalisée.

Georges VIGNY

### L'ancien et le nouveau

## Quand la démolition s'impose

par JEAN MARTUCCI

Il y a une terrible inconscience à raser des édifices devenus monuments historiques ou unanimement considérés comme des oeuvres d'art. Mais il y a une peur maladroite dans le besoin viscéral de tout conserver. La vie est faite de ruptures inévitables, et c'est parfois la fidélité elle-même qui commande le changement. Déraciner, renverser, perdre ou démolir quand cela est nécessaire conduit le plus souvent à approfondir, mettre en place, retrouver et bâtir. L'histoire nous l'apprend et nous avons à le revivre aujourd'hui.

Le prophète Jérémie n'entrevoit pas comme une catastrophe la destruction du Temple de Jérusalem. Il la prédit lucidement et demandait qu'on sût mettre l'essentiel ailleurs que dans la pierre taillée. Posté à l'entrée principale du Temple, il ne machait pas ses mots: "Écoutez la parole du Seigneur, vous tous Juéens qui entrez par ces portes... Ainsi parle le Seigneur: Améliorez vos voies et vos oeuvres et je resterai avec vous en ce lieu. Ne vous fiez point aux paroles mensongères: 'C'est là le sanctuaire de Yahvé! sanctuaire de Yahvé! sanctuaire de Yahvé!'... Je vais traiter ce Temple qui porte mon Nom, et dans lequel vous mettez votre confiance, comme j'ai traité Silo", sanctuaire provisoire, délaissé puis détruit. Quelques années plus tard, les armées babyloniennes saccagèrent le Temple, mais, sous Esdras, une communauté vivante naquit de ses débris et le judaïsme devint la nouvelle fidélité du peuple de l'Alliance.

Les disciples de Jésus admiraient les splendides constructions du Temple d'Hérode. Mais il leur répondit: "Vous voyez tout cela, n'est-ce pas? En vérité, je vous le dis, il ne restera pas ici pierre sur pierre. Tout sera détruit". Au péril de sa vie, Jésus, selon saint Jean, provoqua même ses compatriotes: "Détruisez ce sanctuaire; en trois jours je le relèverai". Quand Titus, fils de Vespasien, détruisit le Temple de Jérusalem, les disciples comprirent que le seul vrai sanctuaire, c'était le corps ressuscité du Seigneur de leur foi. On se rappela les lignes que Paul

adressait à la petite Eglise de Corinthe: "Ne savez-vous pas que vous êtes vous-mêmes le Temple de Dieu?... Le Temple de Dieu est sacré, et ce Temple, c'est vous!"; on relut de façon nouvelle les mots de Pierre: "Approchez-vous de Lui, la pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie, précieuse auprès de Dieu. Et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, préparez-vous à l'édification d'un édifice spirituel..." Sur les ruines du Temple, une communauté nouvelle prenait conscience d'elle-même, et sa fidélité à la foi des Pères ne faisait que changer de forme.

Quand l'Eglise de chez nous voit ou doit démolir ses églises, une grande tristesse s'empare de bien des chrétiens. S'il s'agissait toujours de la perte d'un patrimoine culturel et artistique, ce serait un sentiment bien légitime. Mais c'est, le plus souvent, une nostalgie indûment attardée aux formes d'hier de la vie chrétienne. Il faudrait ici écouter Qohélet: "Ne dis pas: Pourquoi le passé fut-il meilleur que le présent? Car ce n'est pas une question inspirée par la sagesse". Les premiers chrétiens "rompaient le pain dans leurs maisons", disent les Actes, et ils n'en constituaient pas moins des communautés vivantes, assidues à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières.

L'empereur Constantin a pu faire don des temples païens à l'Eglise dont la foi devint, non pas nécessairement pour son bien, religion d'Etat. Le peuple du Moyen Âge a pu bâtir des cathédrales qui sont devenues autant de joyaux de l'art occidental. Chez nous, les paroissiens d'hier, stimulés par des curés enthousiastes, ont pu vouloir que chaque église fût plus grande et plus haute que celle des voisins. L'heure semble bien venue de séparer l'ivraie du bon grain, de garder ce qu'il faut garder et de sacrifier tout le reste, de faire passer l'Eglise avant les églises, de bâtir la communauté plutôt qu'entretenir la bâtisse. Il y a là le signe de bien d'autres sacrifices à faire pour rester peuple vivant et communauté fidèle.

### lettres au DEVOIR

#### Pour l'information de Mme Marcelle Maltais

Je crois que je peux comprendre l'amertume d'un artiste qui croit que ses oeuvres ne sont pas suffisamment appréciées dans son pays d'origine. Mais je comprends moins que la distance aveugle à ce point sur l'exactitude des faits.

Je voudrais informer Marcelle Maltais que je n'ai pas, cette année, sur un jury du Conseil des Arts qui lui aurait refusé une bourse. De fait, de ma vie entière, je n'ai jamais siégé sur quelque jury que ce soit responsable de l'octroi de bourses aux artistes visuels au sein du Conseil des Arts du Canada.

Je pense d'ailleurs que la nature de mes fonctions au Musée d'art contemporain, qui me permet de travailler de façon étroite avec les artistes québécois, se concilierait mal avec toute participation à l'octroi de bourses à certains et de refus de bourses à d'autres.

Fernand SAINT-MARTIN  
Directrice, Musée d'art contemporain  
Montréal, le 4 novembre 1975

Je regrette de décevoir Marcelle Maltais quant à l'élaboration du mythe du pouvoir des Plasti-

ciens. Tout Plasticien que je sois, on ne m'a jamais demandé d'être membre des jurys du Conseil des Arts du Canada, quant à l'octroi des bourses de perfectionnement ou des bourses de travail libre pour les artistes.

Je ne puis donc accepter la responsabilité qu'elle m'octroie si légèrement d'avoir été l'un des artistes canadiens qui ont censuré ainsi son travail. Si elle veut se sentir persécutée, elle devrait essayer de mieux identifier ses persécuteurs...

Guido MOLINARI  
Montréal, le 4 novembre 1975.

#### De grâce, pas de garage dans le quartier résidentiel de Snowdon

Au nom de nos 650 membres et 900 fidèles, nous nous devons de protester contre la construction d'un dépôt de camions au-dessus de la station de métro devant être située sur l'avenue Westbury près du chemin Queen Mary.

La pollution que ceci occasionnera, ainsi que la détérioration du quartier, sur l'avenue Westbury deviendra une artère principale

aflectera le bien-être de notre communauté. Nous comprenons l'importance d'ériger une station de métro dans Snowdon, mais il dépasse l'entendement qu'un garage soit construit dans ce quartier. Ce garage pourrait être établi dans une zone industrielle, où il n'affecterait pas la communauté. Plusieurs des membres de notre congrégation sont

des personnes âgées, et ce garage serait nuisible à leur bien-être. Nous espérons que cette pétition sera prise en considération et que des changements quant à l'emplacement de ce garage seront faits.

Je ne puis donc accepter la responsabilité qu'elle m'octroie si légèrement d'avoir été l'un des artistes canadiens qui ont censuré ainsi son travail. Si elle veut se sentir persécutée, elle devrait essayer de mieux identifier ses persécuteurs...

Guido MOLINARI  
Montréal, le 21 octobre 1975

#### La CTCUM est-elle à l'écoute des Montréalais?

C'est avec le plus grand intérêt que l'Association des résidents de Snowdon a pris note que la CTCUM a cédé aux pressions et changé l'emplacement de la station de métro Northcliffe. On a tenu compte des souhaits des résidents de ce quartier et les plans soi-disant définitifs de la construction ont quand même été modifiés.

Il est malheureux que la construction si nécessaire et si désirée du métro ne prenne pas suffisamment en considération les besoins locaux, affectant parfois les quartiers de telle manière qu'ils perdent éventuellement leurs caractères propres et deviennent, dans certains cas, des quartiers où on ne peut plus vivre agréablement.

Le quartier de Snowdon en est un parfait exemple. C'est un district assez central, où vivent en harmonie

un nombre de personnes, heureux mélange de nationalités et de religions diverses, provenant de différents groupes socio-économiques.

C'est un quartier où l'on trouve beaucoup de jeunes ménages avec des enfants, vivant côte à côte avec des gens plus âgés habitant encore des duplex construits sur les terres de fermes qui existaient encore dans leur enfance.

Une vaste station de métro sera construite, le long du chemin de la Reine Marie, à l'angle de Westbury, et le CTCUM envisage à cet endroit, la construction d'un garage pour les véhicules de service.

La rue Westbury, très calme encore en ce moment, verra démolir ses maisons, la voie deviendra dangereuse et l'érection de ce garage enlèvera tout caractère résidentiel. Pourquoi ne pas plutôt construire

un garage sur Isabella, au coin de Victoria, dans un champ, près d'une artère très fréquentée, sur l'emplacement d'un important chantier de construction du métro?

Pourquoi construire sur la rue Westbury, où un grand nombre d'enfants traversent Reine-Marie pour aller à l'école?

Les planificateurs de la CTCUM écouteront-ils les Montréalais qui habitent les rues qu'ils désirent desservir?

Revisitez-vous les plans de la station Snowdon? S'il y a assez de résidents de Snowdon qui comprennent la situation et manifestent leur inquiétude, la CTCUM les entendra. Le cas de la station Northcliffe le prouve.

M. WICHERS  
Montréal, novembre 1975

#### Une protestation portugaise envers "Le 60"

M. François Brunet, Réalisateur de l'émission "Le 60"

Nous avons vu votre émission "Le 60" présentée au canal 2, le mardi 4 novembre 1975 et dont la première partie fut consacrée à la communauté portugaise du Québec.

Le Conseil exécutif de l'Association des hommes d'affaires et professionnels portugais du Québec tient à protester contre cette émission qui n'a en rien reflété les sentiments, la valeur culturelle et l'intégration des Portugais à la vie du peuple québécois. Par cette émission, Radio-Canada n'a fait, comme d'habitude, que montrer l'aspect négatif des groupes ethniques.

Nous tenons donc à protester contre Radio-Canada parce que cette société d'Etat passe son temps à ridiculiser la population et à four-

nir de la mauvaise information. Nous sommes convaincus que les taxes que nous payons à Ottawa pour assurer le fonctionnement de cette société de la couronne pourraient très bien servir, sans discrimination, toute la population canadienne.

Si Radio-Canada voulait donner une information plus justifiée et honnête, elle devrait consulter la Fédération des organismes portugais du Québec ou tout autre organisme portugais compétent en la matière.

Nous aimerions savoir pourquoi Radio-Canada donne un très bon service au Portugal d'Ontario et de l'Ouest du Canada et dénie ceux du Québec.

M. Brunet, contrairement à ce que vous avez présenté dans votre émission, les Portugais sont intégrés à la vie québécoise.

Nous souhaitons que Radio-Canada soit plus réaliste avec les groupes ethniques du Québec et moins négative relativement à la population du Québec en général.

Manuel TEIXEIRA, président Association des hommes d'affaires portugais du Québec  
Montréal, le 5 novembre 1975.

#### la parole du jour

"Tous les fleuves marchent vers la mer, et la mer ne se remplit pas; et pourtant les fleuves continuent à marcher vers leur terme" — Qohélet 1,7.

## bloc-notes

### Quand le robinet manque de millions

A en juger par l'humeur masochiste avec laquelle le premier magistrat de la cité olympique accueille la presse et ses inquisiteurs à propos du stade, il y a lieu, en effet, de s'inquiéter. Aux dernières nouvelles, les Jeux modestes allaient dépasser le milliard! Sans qu'on soit davantage certain qu'ils auront lieu!

La minute de vérité aurait tôt ou tard sonné au conseil municipal, car l'administration Drapeau-Niding, ayant dépensé tous ses crédits, doit normalement revenir affronter l'Opposition et réclamer quelques centaines de millions d'emprunt supplémentaire. Québec a préféré presser le pas et laisser courir des bruits de tuelle. La manoeuvre est peut-être rentable dans l'état actuel de la popularité du gouvernement Bourassa. Elle ne saurait le dispenser de rendre autant de comptes que l'administration municipale toujours responsable du programme de construction olympique.

Il est piquant de voir cette semaine le ministre "surveillant", M. Fernand Lalonde, demander au COJO de préciser quels sont ses besoins essentiels, alors que depuis le début de l'aventure, c'était justement son rôle de tenir les dépenses dans les limites essentielles. Ou bien Québec a manqué à ses responsabilités de contrôler les choses à temps, ou bien, en intervenant aujourd'hui, il joue la comédie; en toute hypothèse, il est bien tard pour remanier échéanciers et contrats.

Québec n'osera pas exercer la tutelle qu'il feint de "devoir peut-être" édicter à l'endroit de la cité olympique, car ce serait confirmer ses propres imprévoyances, son manque de contrôle, l'inéptie qu'il a déjà manifestée au Village olympique; ce serait dramatiser la situation à un moment où cela risque d'être néfaste aux revenus que l'on escompte encore du reste du pays et du monde.

On prépare plus probablement l'opinion publique à une super-subvention olympique à la Ville de Montréal. L'opération est délicate; le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, vient de dire aux autres municipalités qu'il n'a plus d'argent pour elles; on demande aux syndicats du secteur public de ne pas abuser des ressources fiscales du Québec; on voudrait même que les Montréalais se fassent à l'idée que le métro et l'épuration des eaux seront l'affaire d'une autre génération! Comment, dans pareille conjoncture d'austérité, financer le gaspillage olympique?

La question est cruciale. Avant d'y répondre par une subvention de l'ordre de cent ou de deux cent millions de dollars, le gouvernement de Québec devrait rendre publics les échéanciers actuels et entendre les avis, assermentés au besoin, des "professionnels" du grand ouvrage du Parc Maisonneuve. Si certaines installations sont inutiles ou ne peuvent de toutes manières être complétées à temps, il serait criminel d'y engouffrer plus de millions encore, tirés cette fois non plus du robinet éternel de M. Jean Drapeau, mais des taxes des Québécois et, partant, des Montréalais.

A en juger en effet par les réactions que suscite aux États-Unis mêmes et ailleurs dans le monde bancaire, la faillite toujours appréhendée de la Ville de New York, le marché des emprunts municipaux, voire le crédit de certains États risquent de subir des contractions d'une ampleur sans précédent. Québec, dans cette conjoncture, n'aura pas trop de millions dans ses réserves pour venir en aide aux municipalités: s'il vide sa caisse pour un béton inutile, il prépare des jours tumultueux dans les milieux urbains.

Enfin, en épousant la division municipale des districts électoraux, le RCM s'est condamné à divorcer des quartiers réels ses structures de mobilisation "à la base". Cette question, vitale dans un parti "décentralisé", n'a pas été éclairée des préoccupations du RCM; mais on en a apparemment remis la solution à plus tard, avec la réforme de la carte électorale, comme si cette cohésion avec les quartiers importait aux seules luttes électorales alors que, sans elle, toute action quotidienne est condamnée à la marginalité et aux compensations verbales.

Faut-il se surprendre, dans ce contexte, que le rapport du conseil exécutif soit si affirmatif sur ce qu'il appelle "la principale cause de la crise urbaine", et tellement muet — on n'ose croire "aveugle" — sur les divergences d'intérêts entre les divers "districts" qu'il met, dans son analyse, sur un même pied d'égalité. Ce n'est pas un effet du hasard si NDG a trop de pares et le Centre-sud, aucun qui vaille; ou encore si certains districts peuvent dire non à un garage ou à une station de métro, alors que d'autres crient en vain contre leur destruction.

Ces questions risquent malheureusement de perdre la vedette au profit du "grand choix" qui, non sans quelque exagération, a commencé, dès les mini-congrès de districts, à faire monter la vapeur "idéologique" au sein du parti. Quelle que soit l'analyse que l'on choisisse de la crise urbaine, il eut été sans doute plus profitable de proposer non un simple engagement global forcément théorique, mais les premières ébauches de la critique que l'on veut faire.

A cet égard, "l'analyse socialiste" qui est brossée du transport en commun, des Jeux Olympiques, ou du logement, du moins dans le rapport soumis au congrès, montre qu'il est plus facile de souscrire à un credo idéologique que de l'en tirer une critique et un programme. Comme on dit au cégep, l'élève est brillant, mais il devrait sortir de ses livres plus souvent.

Même les "pragmatiques" au sein du parti savent que le RCM devra plus que gagner une ou deux élections s'il veut modifier substantiellement la condition et le pouvoir des Montréalais dans leur ville; au jeu des réformes, le Rassemblement sera du reste le plus souvent dépassé par le Parti civique et ceux qui lui succéderont dans la foulée de Jean Drapeau. Avant qu'intellectuels et "réalistes" n'aient eu le temps de digérer leurs querelles au sein du RCM, une analyse aussi brutale qu'actuellement négligée risque, entre-temps de s'imposer à l'ordre du jour du conseil et des Montréalais; c'est la situation financière de la Ville à l'ombre du déficit olympique. Taxes accrues, coupures dans les services, réduction du personnel, remise en question des caisses municipales de retraite, une joyeuse débandade se prépare.

Que la crise en soit alors imputée aux multinationales ou à la mégalomanie d'un maire, il faudra faire face à la situation, avec davantage que des réformes électorales ou de savantes analyses urbaines. Autrement, Montréal aux abois donnera un nouveau bail de quinze ans au premier dictateur venu. La crise urbaine sera devenue évidente pour tous; mais sa solution politique en aura été rendue impossible.

Jean-Claude LECLERC

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésoyer: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Baivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$45 par année; six mois: \$25; À l'étranger: \$50 par année; six mois: \$28; trois mois: \$16. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Les conditions de travail dans les hôpitaux

La "semaine comprimée": une proposition farfelue du gouvernement

par GUY BORDELEAU

■ L'auteur de cette libre opinion travaille dans un hôpital psychiatrique de la région de Joliette. A titre de travailleur syndiqué, il suit avec beaucoup d'intérêt le déroulement des négociations dans le secteur des Affaires sociales en vue du renouvellement de la convention collective expirée le 30 juin dernier. Voici comment M. Bordeleau réagit devant le projet de "semaine comprimée de travail" récemment déposé à la table de négociation par la partie patronale.

Je suis, de par mes fonctions, préposé aux malades, à l'Institut psychiatrique St-Charles de Joliette. Je suis un travailleur du secteur public (je travaille dans ce milieu depuis plus de dix ans). Je suis, de ce fait, à même de prétendre connaître convenablement la situation de travail dans laquelle mes confrères et moi sommes impliqués.

Notre convention collective est échue depuis le 30 juin dernier. La partie syndicale veut améliorer, de conventions en convention, (quand ce n'est pas un décret) le sort des travailleurs en leur procurant un salaire décent (nous sommes les travailleurs les plus mal payés du secteur public avec \$104.00 net par semaine), une indexation du salaire au coût de la vie (qui correspondrait en fait à une

recupération complète du salaire perdu au cours de l'année), de meilleures conditions de travail, moins d'heures de travail, plus de loisirs, de meilleures conditions sociales, etc. Ce sont là des besoins justifiés et justifiables, ce sont des demandes équitables et bien normales. Dans la vie, on va de l'avant, on ne régresse pas.

Je veux parler du document de la partie patronale (Etat-employeur) concernant la nouvelle formule horaire de travail de 12 heures: la semaine comprimée (voir tableau).

La définition textuelle que le gouvernement donne à la semaine comprimée est "une répartition du nombre d'heures de travail de la semaine de façon à allonger la journée de travail et ainsi réduire le nombre de jours travaillés".

C'est assez génial comme idée, n'est-ce pas? Mais analysons de plus près.

Actuellement dans la plupart des hôpitaux, l'horaire traditionnel est de 5 jours à raison de 8 heures par jour avec une fin de semaine de congé aux quinze jours. Avec la nouvelle formule préconisée (par je ne sais quels hydrocéphales gouvernementaux), on veut nous imposer 3 journées de travail de 12 heures de présence et une journée de 8 heures pour la première semaine et 3 autres jours de 12 heures de présence pour la seconde semaine. Donc sur une période de 14 jours de calendrier, une semaine de 44 heures et ensuite une semaine de 36 heures, soit 80 heures de travail. Quels avantages pouvons-nous retirer en acceptant d'embler cette formule farfelue? Je me le demande.

Selon la partie patronale, ses propositions ne présentent que des avantages pour nous, troupeau fidèle de la fonction publique. "Suite à nos recherches, et en nous appuyant sur une importante bibliographie traitant

de la question, voici en résumé les principaux avantages découlant de l'implantation du modèle semaine comprimée 4-3-12 et ce en comparaison avec l'horaire traditionnel" (sic) Quelles sont ces recherches? Où ont-elles été expérimentées? Sur combien d'individus? Et sur quel genre de personnes? Fonctionne-t-on encore sur ce quart (plutôt demi) de travail? Selon le gouvernement, les avantages que nous aurons seront les suivants.

1) "Au lieu de travailler 10 jours sur une période de deux semaines, le salarié en travaille seulement 7". Oui, c'est vrai. Mais 8 heures par jour durant 5 jours s'absorbent beaucoup mieux dans un milieu psychiatrique que 12 heures de présence continue. Nous aurons alors seulement 3/4 d'heure pour les repas, alors qu'auparavant nous bénéficions également de 3/4 d'heure et ceci pour une période de 8 heures de travail.

2) "La journée étant plus longue, il n'est plus nécessaire de concentrer toutes les activités

dans un court laps de temps. D'où meilleure répartition du travail dans la journée".

3 et 4) "De cette meilleure répartition des tâches au cours de la journée et du fait que le salarié n'est point bousculé dans l'accomplissement de celles-ci, il découle une meilleure qualité des actes posés".

C'est totalement faux. Durant 12 heures en milieu psychiatrique, le travailleur est beaucoup plus "bousculé", d'où qualité médiocre des actes posés. Pour prendre soin des malades, il faut du personnel en santé, 8 heures de travail, c'est suffisant.

5) "Etant donné l'existence de 2 quarts de travail au lieu de 3, le rythme de rotation est diminué".

C'est l'évidence même. Mais ce phénomène n'entraînera-t-il pas une diminution du personnel, des mises à pied, etc... même s'il y a un surplus de travail. Car en 12 heures, il y a beaucoup plus de travail qu'en 8 heures. Personne ne peut nier cela.

6) "Toutes ces recherches confirment que les salariés sous cet horaire voient leur satisfaction au travail augmenter".

Où sont les preuves? J'ai énormément de difficulté à croire qu'un individu aime beaucoup mieux travailler 12 heures plutôt que 8 heures comme son entourage, ses amis, etc...

7) "Le modèle permet d'octroyer une fin de semaine de congé aux deux semaines".

Actuellement, la plupart des hôpitaux du Québec accordent déjà à leurs travailleurs une fin de semaine de congé aux deux semaines.

8) "De façon constante, ce modèle permet une vie sociale et familiale plus enrichissante. Une somme de temps plus grande est consacrée à la famille, aux amis, aux loisirs".

Ouf! Quelle fantaisie. On vient de glacer le gâteau. Tout est rompu.

Supposons que notre nouvel horaire soit de 8 heures à 20 heures (8 heures du soir)! Au lever, le travailleur se prépare à aller travailler et ne voit que très peu ses enfants qui eux se

L'HORAIRE DE TRAVAIL DANS LES HOPITAUX		
	Horaire traditionnel (en vigueur actuellement)	Semaine comprimée (projet patronal)
— Cycle complet	5 jours — 8 heures	4 jours — 3 jours — 12 heures
— Présence au travail	1 semaine ou 7 jours	2 semaines ou 14 jours
— Nombre de congés hebdomadaires	10 jours de 8 heures	6 jours de 12 heures 1 jours de 8 heures
— Nombre d'équipes ou de quarts de travail	2 jours	3 et 4 jours
— Régime de fins de semaine	3	2
	1S3 (1 fin de semaine aux trois semaines)	1S2 (1 fin de semaine aux deux semaines)

préparent pour l'école. Arrivé à l'hôpital, le travailleur accomplit son travail. Il n'a que 3/4 d'heure de lunch pour les 12 heures (à 11 heures ou midi selon le cas) alors qu'auparavant, le même laps de temps lui était accordé et ceci pour 8 heures de travail seulement.

A 16 heures lorsque les enfants sont de retour de l'école, le père est encore au travail. Et si la mère travaille également (la plupart d'entre elles travaillent, car les salaires sont tellement bas dans le secteur hospitalier que le couple est tenu de travailler à l'extérieur du foyer pour subvenir à ses besoins) à l'hôpital, que feront les enfants de 16 heures à 20 heures? Qui les fera souper? Il n'existe malheureusement pas encore au Québec — de système de garderies-prévoyant cette éventualité.

Notre vie familiale est gâchée automatiquement. Car au retour au foyer vers 8 heures 15 du soir (possiblement 8 heures 30) selon la distance qui sépare le foyer du lieu de travail, que fait-on? Une bonne douche, rasage, préparation du souper à cette heure indue. Les jeunes enfants sont dans les bras de Morphée plutôt que dans les nôtres. L'épouse qui ne travaille pas ou qui travaille selon un horaire normal, doit recommencer un deuxième souper. On est loin de la vie familiale

plus enrichissante que suggère le rapport gouvernemental!

Pour ce qui a trait aux amis, aux loisirs, n'y pensez plus. Après tout ce tralala il est près de 9 heures 30. Peut-on, à cette heure, faire partie de cercles sociaux. Les activités débutent en général entre 8 heures et 9 heures, alors vous venez de manquer le bateau. Les activités sont aussi généralement lieu à jours fixes. Alors, avec vos congés, tantôt le mercredi et jeudi, tantôt le lundi et mardi, tantôt le samedi, dimanche, lundi, etc... Comment vous organiseriez-vous?

9. "La fatigue. A date, en fonction des données subjectives contenues dans certaines recherches, nous pouvons affirmer que la fatigue ne semble pas poser de problème".

A vous, cher lecteur, d'en juger.

Comme dernier désavantage et non le moindre, nous n'aurons nos chèques de paie qu'aux 15 jours car on ne peut recevoir une paie de 44 heures une semaine et une paie de 36 heures la semaine suivante.

Ceci ne peut qu'augmenter la dépendance des travailleurs vis-à-vis un système qui se nourrit de son besoin d'oppression. Car un budget planifié pour 15 jours est bien plus difficile à suivre. Le travailleur se sent plus riche, dépense plus, lors de la remise de son chèque. Il lui faut alors attendre 15 jours avant de recevoir un autre chèque, ce qui souvent l'amène à s'endetter et à devenir ainsi dépendant du système. Joliette, le 17 octobre 1975.

Droit et politique linguistique

Les principes de territorialité et de personnalité sont-ils incompatibles?

par GIUSEPPE TURI

On dit et on répète souvent, que le principe de territorialité linguistique est irrecevable dans un contexte linguistiquement multilingue. De même, on répète souvent que le principe de personnalité linguistique est irrecevable dans un contexte linguistiquement unilingue. Selon les tenants de cette théorie, le principe de territorialité linguistique et le principe de personnalité seraient synonymes respectivement de contexte unilingue et de contexte multilingue, et donc incompatibles entre eux. Toutefois, sans nier que "juridiquement et pratiquement" ces coïncidences et ces incompatibilités reflètent souvent la réalité de certains contextes politiques, est-il toujours juste d'établir ainsi un rapport d'incompatibilité entre les deux principes?

Le principe de territorialité linguistique suppose un Etat, peu importe qu'il soit politiquement unitaire ou composé, "territorialement centralisé ou régionalisé" dans le domaine linguistique. À l'intérieur de ce(s) territoire(s) interne(s), il y a une ou plusieurs langues nationales ou officielles (ou autrement "autorisées", ou "reconnues"). Les langues officielles du "territoire" sont les seules langues "publiques" dudit territoire, et les citoyens et résidents dudit territoire ne peuvent et ne doivent employer "officiellement", et en principe, que la ou les langues publiques. S'il y a une seule langue officielle-publique, pas de problèmes; s'il y a plus d'une langue officielle-publique, il y a alors, en principe, choix "objectif" entre les langues, à savoir les citoyens et les résidents dudit territoire peuvent

employer officiellement la langue publique de leur choix, comme bon leur semble. Cependant, les droits linguistiques ne sont pas censés être des droits fondamentaux dans de pareils contextes politiques, puisque les langues reconnues sont les langues de l'Etat concerné ou de toute autre personne territoriale publique analogue (en principe, les droits fondamentaux n'appartiennent pas à l'Etat comme tel, mais aux personnes et/ou aux groupes, l'Etat s'engageant tout ou plus à les respecter, dans certains contextes et à certaines conditions). En principe, tous les Etats suivent le principe de territorialité, sauf exceptions formellement et expressément prévues.

Le principe de personnalité linguistique suppose, au contraire, que l'Etat concerné, politiquement unitaire ou composé peu importe, n'est ni centralisé ni régionalisé territorialement dans le domaine linguistique. Il n'y a pas de territoire(s) interne(s), si ce n'est le territoire-frontière, ou territoire politico-extérieur, par rapport aux autres Etats étrangers. S'il y a, dans pareil contexte politique, une seule langue reconnue ou autorisée, officiellement et publiquement, il n'y a pas de problème. Si plusieurs langues sont autorisées ou reconnues officiellement, toutes ces langues sont, en principe, plus ou moins publiques. Mais étant donné le principe de personnalité, une attribution ou un choix "subjectifs" à ce sujet sont obligatoires. L'attribution "subjective" est imposée par l'Etat; le choix "subjectif" est fait par le citoyen ou le résident concerné.

Chose importante à noter à ce sujet: une fois l'attribution ou le choix faits, on ne peut plus facilement passer "publiquement" d'une langue à l'autre, si ce n'est à certaines conditions. Ne sont Etats "linguistiquement personnalisés" que les Etats qui prévoient expressément et formellement, et limitativement en général, ce fameux principe. Dans de pareils contextes politiques, les droits linguistiques sont censés être des droits fondamentaux, puisque là ou les langues devenues officielles-publiques sont la ou les langues de "certaines" personnes ou de "certains" groupes culturels.

Que le contexte politique d'un Etat en particulier soit unitaire ou composé, cela n'est pas un critère nécessairement important au sujet des deux principes mentionnés. L'Afrique du Sud est un Etat politiquement composé; elle est linguistiquement multilingue — en principe, et, sauf exceptions, linguistiquement territorialisée aux niveaux central et local. La Yougoslavie est, elle aussi, un Etat politiquement composé; elle est linguistiquement multilingue — en principe, et, sauf exceptions, linguistiquement personnalisée aux niveaux central et locaux. Singapour est un Etat politiquement unitaire; il est linguistiquement multilingue en principe, et, sauf exceptions, linguistiquement personnalisé. L'Afghanistan est lui aussi un Etat politiquement unitaire; il est linguistiquement multilingue, en principe, et, sauf exceptions, linguistiquement territorialisé (et ce, avant le coup d'Etat de l'année dernière, bien sûr).

Voir page 6: Principes

**CONCERT EXPERIMENTAL DE MUSIQUE CANADIENNE**

Trois compositeurs canadiens  
**ROGER MATTON**  
**FRANÇOIS MOREL**  
**GILLES TREMBLAY**  
seront au podium pour diriger L'OSQ dans leur oeuvre

**UNE EXPERIENCE UNIQUE A L'OSQ**

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

**CONCERT:**  
MERCREDI, LE 12 NOVEMBRE, 20h30  
BILLET \$3./\$2. étudiants

**RÉPÉTITIONS:**  
OUVERTES AU PUBLIC  
LUNDI, 10 NOVEMBRE, 9h30  
MARDI, 11 NOVEMBRE 9h30 et 19h30  
PRIX \$1. par répétition  
Billets en vente au  
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC  
SALLE OCTAVE CREMAZIE

**INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE**  
INSTITUTE FOR INTERNATIONAL CO-OPERATION

**"CINÉ-CLUB DE L'I.C.I."**  
en collaboration avec le Centre de Communications et de Moyens didactiques et le Centre universitaire de l'Université d'Ottawa

présente

**Lundi, 10 novembre 75: "SHANGHAI: AU JOUR LE JOUR"**  
un film chilien  
de Claudie BROUELLE et Françoise CHOMIELLE

**Lundi, 17 novembre 75: "ÉTAT DE SIÈGE"**  
un film franco-italo-allemand  
de Costa GAVRAS avec Yves Montand et Renato Salvatori

**Lundi, 24 novembre 75: "L'ATTENTAT"**  
un film franco-italo-allemand  
de Yves BOISET avec Yves Trintignant et Michel Piccoli

**Lundi, 1er décembre 75: "LA GUERRE EST FINIE"**  
un film franco-suédois  
d'Alain RESNAIS avec Yves Montand et Geneviève Bujold

**Lundi, 8 décembre 75: "CAMARADE"**  
un film français  
de Marin KARIMITZ avec Yan Jiquei et Juliette Gauthier

**Lundi, 19 janvier 76: "UNE NATION EST NÉE"**  
un film suédois  
de Lennart MALMER avec Ingela Romare

**Lundi, 26 janvier 76: "LA LUTTE DE LIBÉRATION EN NAMIBIE"**  
un film suédois  
de Axel LOHMAN et Rudi SPEE

**Lundi, 2 février 76: "LES ORDRES"**  
un film canadien  
de Michel BRÄULT avec Jean Lapointe et Hélène Loiselle

**Lundi, 9 février 76: "1ère ANNÉE"**  
sous le gouvernement d'Allende (1971-1972)  
un film suédois

**Lundi, 16 février 76: "IL N'Y A PAS DE FUMÉE SANS FEU"**  
un film français  
de André CAYATTE avec Annie Girardot et Mireille Darc

**THÉÂTRE ODÉON, 85 HASTY**  
20h00  
ENTRÉE LIBRE

**UNIVERSITÉ D'OTTAWA**  
UNIVERSITY OF OTTAWA

**METIERS & FILS à TISSER**

COURS DE TISSAGE & TAPISSERIE

**ACHETEZ METIERS & FILS à TISSER**  
COTON, LAIN, LIN, SOIE

**Leclerc**  
WELBY TRIG CENTRE  
3000, LAJEUNESSE - MONTRÉAL

ET PRENEZ UNE CHANCE DE GAGNER LE MONTEAU D'OR VOTRE BIEN

TIRAGE LE 15 NOVEMBRE 1975

35 MODÈLES OU GRANDS DÉTAILS

9210, LAJEUNESSE - MONTRÉAL

livraison IMMÉDIATE

**Ma maison sous les arbres...**

**au Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno**

**Achetez un terrain qui s'apprécie avec des dollars qui se déprécient!**

Nous avons un nombre limité de grands terrains boisés en versant de montagne pour construction immédiate ou future, soit par vous-même, l'entrepreneur de votre choix ou encore par notre propre service de construction.

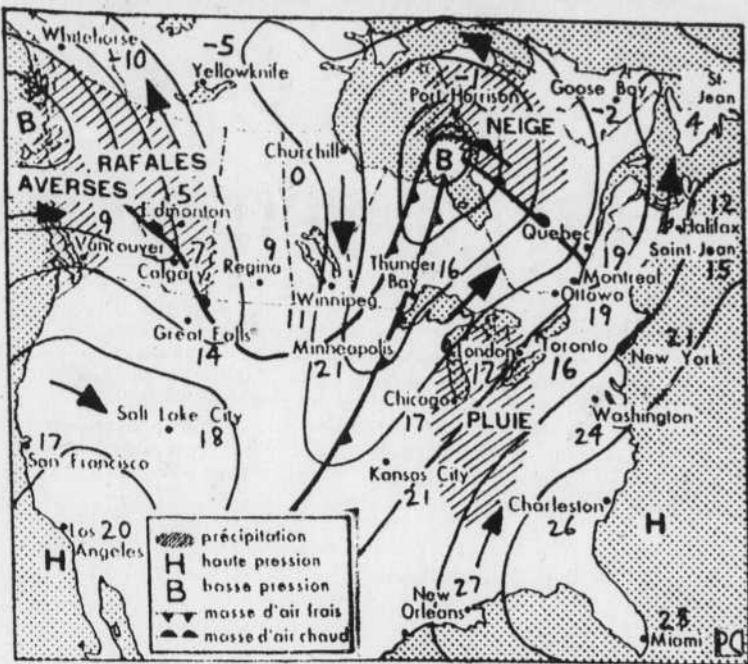
Le **DOMAINE DES HAUTS-BOIS** est une cité dans la nature édifée dans un cadre enchanteur contigu au parc provincial du Mont Bruno. De l'avis de tous c'est le plus prestigieux développement urbain du Québec.

Venez vous joindre aux mille familles déjà établies qui ont trouvé aux Hauts-Bois **L'ENVIRONNEMENT DE LEUR VIE**, la détente et les sports de plein air.

Terrains boisés, prix à compter de 75 cents le pied carré. Un comptant de 10%, le solde à terme à seulement 7% d'intérêt.

Itinéraire: par le pont Jacques-Cartier et la route 3 ou par le pont tunnel Lafontaine, on emprunte pendant 9 minutes la route 20 (Trans-canadienne) jusqu'à la sortie 62 de Ste-Julie où des enseignes indiquent le **DOMAINE DES HAUTS-BOIS**.

# la météo



Le temps doux persistera partout avec des températures très élevées pour la saison mais malheureusement le soleil ne sera généralement pas de la partie si ce n'est que de brèves percées. Le bas du fleuve peut s'attendre à de la brume. Félicitons-nous d'avoir amélioré plusieurs records de chaleur ces derniers jours. Donc en résumé, partout des conditions de ciel généralement nuageuses avec des averses dispersées.

Régions de l'Abitibi, Chibougamau: Nuageux avec averses dispersées. Maximum 15. Aperçu pour demain: nuageux. Quelques averses et un peu plus frais.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, l'Outaouais, Montréal, des Laurentides: Généralement nuageux avec des averses dispersées. Maximum 15 à 17. Aperçu pour demain: plutôt nuageux avec quelques averses.

Régions de Québec, Trois-Rivières, la Haute-Mauricie, des Cantons de

l'Est: Généralement nuageux suivi d'averses dispersées se terminant en après-midi. Plutôt nuageux par la suite. Maximum 14 à 16. Aperçu pour demain: plutôt nuageux avec quelques averses.

Région du Lac St-Jean: Nuageux avec quelques averses. Maximum 12 à 14. Aperçu pour demain: généralement nuageux avec quelques averses.

Régions de Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles, la Gaspésie: Nuageux avec quelques averses. Maximum 8 à 10. Aperçu pour demain: peu de changement.

## Léa Cousineau ouvre le congrès du RCM

# "Savoir d'abord entre nous où on s'en va"

par Bernard Descôteaux

"Il est impossible de définir une politique urbaine sans savoir entre nous où on s'en va".

C'est en ces termes que le président du Rassemblement des citoyens de Montréal, Mme Léa Cousineau a ouvert hier soir le premier congrès annuel de cette formation politique, alors que plusieurs se demandent si ce congrès ne sera pas l'occasion d'une première crise au sein de ce parti né il y a à peine 18 mois.

Bien que les militants se qui seront réunis toute la fin de semaine auront à discuter d'une centaine de propositions, le débat le plus attendu est celui qui portera sur l'orientation proposée par l'exécutif.

Celui-ci veut articuler le programme politique du parti sur une analyse sociale de la ville. Cependant, dans les jours précédents le congrès, cette proposition a soulevé plusieurs réticences chez les militants et les membres du caucus du parti.

Aussi, dès le départ, Mme Cousineau s'est attachée à faire disparaître certaines ambiguïtés. Elle a souligné que le document de l'exécutif n'a pas été conçu com-

me un document qui veut vendre des idées mais comme un élément de débat. Selon elle, la discussion proposée doit être franche et ouverte car c'est là la seule façon de relever les défis au RCM.

Se référant à des remarques faites au cours des derniers jours, elle a affirmé que les débats ne seront ni stériles ni intellectuels ni idéologiques puisqu'ils se situent dans le contexte de l'action que le parti veut mener. Elle a insisté sur la nécessité de définir une politique urbaine claire au sein du RCM, et de se livrer à une autocritique des 18 mois d'existence du parti.

En guise de préparation au congrès, des mini-congrès ont eu lieu dans 16 des 19 districts électoraux de Montréal. C'est de ces 16 mini-congrès qu'émanent les propositions soumises à l'approbation des congressistes.

Une étude rapide de ces propositions permet de conclure que le projet de l'exécutif visant à articuler le programme en fonction d'une analyse socialiste de la

ville a particulièrement préoccupé les militants du parti.

Le projet implique "a) que le mode de production capitaliste est la principale source de la crise urbaine; b) que notre stratégie d'action politique doit par conséquent s'inspirer de cette analyse socialiste de la ville; c) que dans les interventions publiques du parti à toutes les instances nous lions nos revendications immédiates à cette critique socialiste de la ville".

La proposition du bureau est appuyée officiellement par les districts de Maison-Neuve et de Saint-Louis. D'autres districts, comme celui de Snowdon, suggèrent tout simplement de la remplacer par une autre qui fixe comme premier objectif du parti "le renversement de la dictature Drapeau", et en conséquence de donner priorité à la propagation du parti et à la prise du pouvoir. Le district de Côte-des-Neiges, soutient que le RCM doit "être un rassemblement de citoyens de différentes philosophies politiques, mais qui adhèrent au programme officiel du

RCM".

D'autres districts, francophones ceux-là, se limitent à amender la proposition de l'exécutif sans la modifier substantiellement. Il s'agit des districts de Saint-Edouard, Marie-Victorin, Villeray, Mercier. Le district de Saint-Jacques vient au contraire renforcer la proposition principale.

De son côté, le caucus des 18 conseillers municipaux s'est abstenu de prendre position sur la proposition de l'exécutif. Les conseillers ont fait connaître leur position individuellement aux associations de districts, à l'exception du conseiller Ginette Kéroack qui a manifesté publiquement sa dissidence jeudi.

Des quelques opinions exprimées jusqu'ici par des conseillers et des militants, il s'est dégagé une certaine crainte de voir le débat prendre une allure idéologique, laissant de côté les aspects pratiques d'organisation. "Peu importe l'issue du débat, ce qui compte, c'est l'esprit dans lequel il se fera", a souligné il y a quelques jours un militant.

## Le Dr Herrema échappe à ses ravisseurs

MONASTEREVIN (AFP) — Après 36 jours de captivité, le Dr Tiede Herrema a pu échapper sain et sauf à ses ravisseurs. L'industriel néerlandais est sorti "seul et en bonne forme physique", selon les policiers, de la maison du petit village

irlandais de Monasterevin, où il était détenu depuis le 21 octobre.

Le Dr Herrema a été conduit à l'hôpital militaire de Curragh, où il passera les premiers examens médicaux. Ses ravisseurs, Eddie Gallagher et Marian

Coyle, sont sortis de la maison une dizaine de minutes après leur otage. Un porte-parole de la police a indiqué qu'aucune concession n'avait été faite aux ravisseurs. Eddie Gallagher est sorti le premier, agitant la main, apparemment calme et détendu, de même que Marian Coyle, la "femme la plus dangereuse d'Irlande", qui apparut quelques instants plus tard.

Les journalistes, qui étaient tenus jusqu'alors éloignés du siège par un cordon de policiers, ont pu voir Gallagher pâle, barbu, les yeux injectés de sang, mais apparemment en bonne santé, monter à bord d'une voiture, souriant, entouré de policiers. Marian Coyle, vêtue d'un anorak, avait le visage fermé et n'a pas dit un mot.

Ce dénouement a constitué une sur-

prise à la fin d'une journée de siège, qui n'avait été marquée par aucun événement particulier. Selon le communiqué de la police, les deux ravisseurs ont craqué à l'issue d'un très long dialogue avec le superintendant en chef Wrann. Ils ont alors déposé les armes et se sont rendus aux forces de police. Ils passeront la nuit au poste de police, à Bridewell, le principal commissariat de police de Dublin.

De toute évidence, la situation des assiégés était devenue intenable. Eddie Gallagher et Marian Coyle, confinés dans deux pièces étroites, dépendaient de la police pour leur approvisionnement en nourriture, en eau et en électricité. Ils ne pouvaient plus nourrir aucun espoir d'obtenir la libération de leurs amis de l'IRA emprisonnés, notamment du Dr Rose Marie Dugdale, dont Gallagher a eu un enfant.

et le Guipuzcoa — un pouvoir de décision limité sur leurs affaires régionales.

Le décret précise que la commission étudiera la possibilité d'établir "un système administratif spécial," tenant compte "des particularismes traditionnels et des caractéristiques historiques" de ces deux provinces.

Durant la guerre civile espagnole, ces deux provinces basques s'étaient déclarées en faveur de l'autonomie. S'étant rangées dans le camp des républicains, elles furent après la victoire du général Franco, pénalisées, perdant leur autonomie et étant désignées "provinces traitées", par un décret qui n'a été rapporté il n'y a que quelques années.

Le décret pris vendredi précise que la commission sera créée sous les auspices de l'Institut d'études d'administration locale, et que ses membres viendront des provinces en question ainsi que du gouvernement central.

Le gouvernement basque, formé durant la guerre civile, existe toujours, en exil en France. Depuis quelques années l'organisation nationaliste basque la plus active a été l'ETA. Elle a revendiqué en particulier l'assassinat à Madrid de l'amiral Luis Carrero Blanco, en 1973.

Du côté espagnol, la tension a sensiblement décliné depuis mercredi soir sur les premières lignes. On ne paraît plus croire beaucoup à une avancée suicidaire de la "marche verte" vers les premières défenses de blindés et d'artillerie, mais on s'interroge toujours sur le but final de la manœuvre qui se poursuit en face.

Le climat est celui de grandes manœuvres qui donne aux armées espagnoles d'Afrique, l'occasion (vraisemblablement la dernière au Sahara) de déployer et de montrer leur force, sans doute pour ne pas avoir à s'en servir.

A cet égard, les avertissements répétés adressés à l'autre côté, comme les facilités données à la presse nationale et internationale pour couvrir cet événement, sont significatifs. Cette armée coloniale, à la veille d'un départ prévu avant la fin de l'année, se trouve paradoxalement dans le "beau rôle". Avant l'arrivée des forces des Nations unies, elle empêche une invasion du territoire de 288.000 kilomètres carrés qu'elle administre encore et cela essentiellement au profit du mouvement de Saharoui, du Front de Polisario, qui, depuis plusieurs années, mène une guerre à l'Espagne pour obtenir l'indépendance au Sahara.

Le front Polisario, qui affirme avoir l'appui de la grande majorité des quelque 70.000 Saharouis, qui se dit proche des conceptions politiques de l'Algérie et qui est totalement opposé à une tutelle marocaine, n'a fait guère parler de lui. Des informations font état, quotidiennement d'une action militaire du front dans la zone frontalière nord, entre les forces royales marocaines, mais elles sont incontrôlables.

D'autre part, ce déploiement militaire espagnol terrestre et aérien, s'étend à l'ensemble de la région et de la capitale d'El Ayoun. Dans une ville que les évacuations forcées et accélérées des 15.000 civils espagnols a rendue quasiment déserte, les Saharouis doivent être enfermés chez eux avant la tombée de la nuit. La ville déserte est alors livrée aux patrouilles de la police territoriale. Tout respire l'abandon. Les commerçants ont tiré le rideau et vendu leurs murs aux autochtones. Le matériel militaire a été évacué vers l'aéroport, attendant d'être chargé pour les Canaries et l'Espagne.

## FACE-À-FACE

du moins sur le terrain, la doctrine des autorités marocaines qui, en ouvrant ce second front, tentent sans doute d'augmenter les difficultés des forces espagnoles chargées de veiller à la défense du Sahara occidental.

Dans le même temps, les volontaires de la marche verte, par vague de 20.000 rejoignent leurs prédécesseurs au km 12. Hier, ils ont été plus de 40.000 à parcourir les 35 km qui séparent le camp de Farfaya de la frontière. A leur tour, ils ont déposé leurs maigres bagages, une couverture, une gourde, parfois une tente et se sont installés à la belle étoile.

"Nous devons avoir une masse suffisante pour passer" a expliqué un officier marocain. Ce même officier, interrogé par l'AFP, laissait entendre hier soir que la seconde étape de la marche verte, celle qui pourrait conduire les volontaires au-delà de la ligne de dissuasion, pourrait prendre le départ dès ce matin. Les champs de mines? "Nous avons toutes les raisons de croire qu'ils existent", a expliqué ce même officier, en ajoutant "mais cela ne nous arrêtera pas".

"C'est une situation complètement absurde", a déclaré dans la matinée le général Gomez de Salazar, gouverneur du territoire, venu se rendre compte de la situation sur les premières lignes. "La radio marocaine continue d'affirmer qu'ils viendront vers nos lignes, a-t-il ajouté. Nous les attendons. Ils savent que, passé un certain point, nous tirerons sur tous ceux qui s'approcheront. Leur donner l'ordre de passer serait un acte barbare, un acte criminel".

Le correspondant de l'AFP a pu survoler dans un hélicoptère militaire à faible altitude cette concentration d'hommes, de femmes et d'enfants, qui s'étale sur près de deux kilomètres de long et dont l'aviation espagnole suit chaque mouvement.

Des dizaines de camions, qui ont aménagé les pèlerins jusqu'à ce coin de désert, étaient rangés de part et d'autre du camp. A une extrémité, une dizaine de tentes de toile, au centre des milliers de gens rassemblés, à l'autour quelques centaines d'autres arrachant au sable de maigres touffes d'épineux pour faire du feu.

Quelques rares hommes en uniforme kaki, apparemment sans armes, encadraient le tout. Au passage de l'hélicoptère, des pèlerins agitaient la main. Sur la route qui remonte vers le Maroc, aucun mouvement de véhicule n'était notable, en fin de matinée.

Il semble, selon les militaires espagnols, que depuis mercredi soir la logistique marocaine aurait eu techniquement les moyens de convoier un nombre nettement plus élevé de personnes, mais, ajoute-t-on, il est plus difficile ensuite de subvenir quotidiennement à leurs besoins, en eau et en vivres.

Durant la nuit, a raconté un officier de la légion, la foule de Marocains a commencé à chanter. A quatre reprises pour les faire taire et permettre aux soldats de dormir, les Espagnols ont fait exploser des mines dans le "no man's land": à la quatrième, tard dans la nuit, les chants se sont tus.

## suites de la première page

## ENSEIGNANTS

les de salaire. On procédera d'abord par une "restauration" d'environ 15% puis par un ajout de quelque 2% au prochain échelon qu'atteindra l'employé. Ce jargon complexe a, paraît-il, une importance considérable pour calculer l'augmentation réelle à laquelle auront droit les syndiqués dès cette année. Pour les enseignants, elle ne serait de guère plus de 8%.

Au chapitre de la sécurité d'emploi, tant réclamée par les enseignants, le gouvernement propose comme prévu une "sécurité mobile". Vaguement semblable au système français, celui-ci suppose qu'un enseignant mis à pied pour surplus de personnel dans une commission scolaire locale, serait d'abord versé à un "pool" régional; s'il ne trouve pas à s'y caser, il passe alors à un autre "pool", provincial, celui-là.

Dans tous les cas, le défaut de répondre dans les cinq jours à une offre écrite convenant à ses qualités équivalait à une démission. Il faudra décider rapidement si on veut déménager de Montréal à Sept-Îles...

Le célèbre "ratio maître-élèves" disparaît peu à peu du paysage. Le ministre de l'Éducation propose de la scinder à l'élémentaire. Il serait de un professeur pour 24 élèves au premier cycle (les trois premières années) et de un pour 26 au deuxième cycle, tel qu'actuellement établi.

Au secondaire, il disparaît au profit d'une formule basée sur le type d'enseignement, général ou professionnel. Selon le ministre, cette formule, plus équitable pour chacun des secteurs, arrivera à maintenir stable le nombre des enseignants pour l'ensemble de la province.

Une autre formule mathématique complexe — M. Garneau nous avoue avoir lui-même de la difficulté à les comprendre — préside à la définition de la tâche des enseignants. Selon ce qu'en saisit la CEQ, la moyenne des périodes d'enseignement par semaine passerait de 22,8 à 25 au secondaire. Selon le ministre de l'Éducation, les 25 périodes sont un maximum au-delà duquel les enseignants auraient droit à une rémunération additionnelle.

La présence des enseignants dans les institutions devient obligatoire durant 32,5 heures par semaine. C'est là une innovation puisqu'ils n'étaient jusqu'à maintenant tenus, du moins au secondaire, qu'à s'y trouver au moment de donner leurs cours.

On peut s'attendre à quelques accrochages sur la durée de la semaine de travail, et cela non pour les seuls enseignants. Tous les professionnels non-enseignants de même que les employés de soutien auront une tâche de 35 heures hebdomadaires.

Autre témoignage du "flou" de ce vendredi après-midi: M. Garneau, fonctionnaires à l'appui, affirme que nulle tâche n'est actuellement de moins de 35 heures. A la CEQ, on jure le contraire.

M. Garneau n'a pu offrir autant de détails monétaires quant à ses offres aux professionnels non enseignants et aux employés de soutien. Dans les deux cas, il ne pouvait indiquer la majoration de la masse salariale ou l'augmentation moyenne. Mais il pouvait établir les sommes pour certaines catégories: 39% pour les ouvriers, et 32,5% pour certains types de professionnels.

divers types d'échelles qu'aux catégories d'employés.

Les professionnels non-enseignants, qui réclamaient également la sécurité d'emploi, se voient offrir la même "mobilité" intra-provinciale en échange.

Selon le ministre de l'Éducation et des Finances, les conditions faites aux non-enseignants se comparent dans l'ensemble à celles de leurs homologues de la fonction publique.

La négociation dans le secteur de l'enseignement touche quelque 75.000 enseignants, 15.000 employés de soutien, et 4.000 professionnels. Les trois grandes centrales syndicales, CEQ en majorité, puis CSN et FTQ y ont des affiliés.

Signalons enfin que les offres salariales du gouvernement dans ce secteur sont inférieures de plus de 25% à celles que formulait au début de l'automne les syndicats intéressés.

Si aucun commentaire n'est venu des centrales, on s'attend à des conférences de presse au cours de la semaine prochaine, une fois l'analyse des propositions terminée. On apprendra hier que les trois grands partenaires du Front commun se rencontreront à Montréal lundi pour faire le point sur la dernière semaine de "distribution des prix" dans le secteur public et parapublic.

## POSTIERS

On y fait également état d'une hausse de 70 cents l'heure rétroactive au premier janvier 1975, d'une seconde hausse de 30 cents rétroactive au 1er juillet 1975, d'une troisième hausse de 40 cents qui entrerait en vigueur le 1er janvier 1976 et d'une deuxième hausse de 30 cents le 1er juillet 1976. D'autres clauses portent sur l'indexation des salaires au coût de la vie, les vacances, le temps supplémentaire, les griefs et la sécurité d'emploi.

A ce sujet, le Syndicat des postiers du Canada rétorque: "Nous vaincrons le ministre des Postes le plus anti-syndical et le plus fourbe auquel nous avons eu à faire face".

## PC-QUÉBEC

L'ombre d'un doute l'impartialité rigoureuse de la surveillance des réunions pour le choix des délégués. Mais on a justement voulu éviter le recours à une mesure qui aurait pu paraître odieuse et c'est M. Dupras, apprend-on, qui a concouru à mettre au point la formule de compromis qui se traduit par la création d'un groupe de surveillance. M. Wagner s'y serait farouchement opposé lors des discussions avec son leader. De même qu'il s'est opposé à la solution retenue par MM. Michael Meighen, président national, Raymond Grenier, directeur national, Don Mazankowski, président du caucus conservateur, Dupras et Stanfield.

M. Roch LaSalle, principal allié de M. Wagner dans la course au leadership, n'y voit, quant à lui, aucune objection.

## FRANCO

portantes mesures de sécurité ont été prises autour de l'immense édifice hospitalier, qui comprend 2.000 lits.

Plusieurs dizaines de membres de la garde présidentielle sont postés dans les jardins entourant l'hôpital, ainsi que dans le hall et auprès des ascenseurs, afin de filtrer les visiteurs qui veulent voir l'un ou l'autre des malades également hospitalisés dans ces bâtiments.

Pau après l'arrivée du général Franco, dont l'ambulance était escortée de douze motards de sa garde personnelle, une femme d'environ soixante ans, les larmes coulant sur ses joues, s'est postée devant l'entrée en criant "Vive Franco", "tous les Espagnols t'adorent". Elle a été emmenée, tandis qu'une petite foule continuait à stationner en silence devant l'hôpital.

Autre développement de la journée, et qui sera au centre des débats politiques à venir, le conseil des ministres espagnol a décidé la création d'une commission spéciale qui étudiera le moyen d'accorder à deux des provinces basques — la Biscaye

## Trudeau demande au PLC de faire passer les mesures contre l'inflation

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a lancé un nouvel appel hier à la collaboration de la population avec le gouvernement afin d'assurer le succès du programme anti-inflation dirigé contre les plus riches.

Il a profité de la tribune offerte par le congrès national du Parti libéral pour expliquer une fois de plus les objectifs et la nécessité d'imposer un contrôle sélectif sur les prix et revenus en vue de contrer la montée inflationniste qui risque de perturber gravement l'économie.

"L'idée essentielle que vous devez rapporter chez vous au terme de ce congrès, a dit le premier ministre, c'est de faire du programme anti-inflation un succès basé sur le volontariat".

Le chef libéral a été présenté par le président sortant du parti, le sénateur Gil Molgat, et la foule entassée dans la salle de bal du Château Laurier par une chaleur torride a réservé un chaleureux accueil à M. Trudeau qui, à un certain moment, a applaudi avec les militants.

La chaleur était telle que des ministres, comme MM. Marchand, Goyer, Macdonald, ont enlevé leur veston pendant l'allocation de M. Trudeau qui a ensuite répondu aux questions de l'auditoire pendant trois-quarts d'heure.

De tous les ministres présents aux congressistes par le premier ministre, M. Bryce Mackassey est celui qui a reçu la plus belle ovation.

Le ministre des Postes négocie à présent avec le syndicat des postiers depuis

plusieurs mois et il refuse de céder un pouce de terrain après trois semaines de grève.

Le leader libéral a consacré son discours à deux idées principales: le maintien et le renforcement de la démocratie au Canada et le souhait du gouvernement de recevoir un fort appui de la population dans la lutte contre la montée des prix.

M. Trudeau a demandé aux délégués de profiter des assises de fin de semaine pour améliorer le programme et les diverses politiques de l'État gouvernemental regardant vers l'avenir sans avoir peur du changement et en tenant compte des valeurs basées sur la liberté, l'humanisme, la tolérance.

Le premier ministre a voulu laisser un message à ses partisans: lutter ensemble pour maintenir la présence de cet instrument démocratique que constitue le parti politique et le rendre plus fort et plus efficace en vue de la protection des libertés de tous au pays.

## Micheline Côté, présidente de l'Association féminine du PLC

OTTAWA (PC) — Une Montréalaise, Mme Micheline Côté, a été élue par acclamation à la présidence de l'Association féminine libérale du Canada, hier, au congrès du parti à Ottawa.

A peine élue à ce poste, Mme Côté n'a pu cependant faire adopter une motion visant à abolir le groupe pour l'intégrer à l'Association nationale du parti.

Elle avait appuyé une telle motion en disant que les femmes ne devraient pas avoir peur de parler devant le congrès national.

Si la motion avait été adoptée, elle aurait eu pour effet de dissoudre l'Association féminine et il aurait fallu une autre motion au congrès dominé par les hommes où on aurait demandé un certain nombre de sièges pour les femmes devant siéger à l'exécutif national.

Par ailleurs, les représentantes régionales ont été élues, dont Maria Jean, de Laval, pour le Québec.

Une douzaine de ministres ont fait le tour des ateliers de travail dans cette première journée du congrès où ils ont répondu aux questions des délégués.

## 8 novembre

Il y a 52 ans aujourd'hui, en 1923, les partisans nazis prenaient le contrôle du gouvernement de la Bavière et s'emparaient des chefs de la police de Munich, déclenchant ainsi le putsch qui devait mener Hitler au pouvoir. Cependant, le jour suivant, la police faisait feu sur un défilé nazi dans les rues de Munich et la révolte était matée. Hitler fut jugé pour haute trahison et condamné à cinq ans de prison. Il ne purgea qu'une partie de sa peine durant laquelle il écrivit son fameux Mein Kampf.

1971 — Un avion de la RAF s'écrase en mer au large de Livourne: 46 parachutistes italiens et six britanniques trouvent la mort.

1970 — Manifestation de mal-logés sur la Place Saint-Pierre au cours de l'apparition dominicale du pape à la fenêtre de ses appartements.

1966 — Florence lance un appel au monde pour le sauvetage de ses trésors artistiques endommagés par l'inondation.

1960 — John Kennedy bat Richard Nixon dans l'élection présidentielle américaine.

1959 — Victoire du parti du président Bourguiba aux élections tunisiennes.

1956 — L'Assemblée générale de l'ONU réclame le départ des forces soviétiques de Hongrie.

1953 — L'União Nacional de Salazar remporte tous les sièges aux élections portugaises.

1950 — Premier engagement entre avions américains et nord-coréens près du Yalou.

1938 — Début de mesures antisémitiques en Allemagne.

1932 — Franklin Roosevelt est élu à la présidence des États-Unis, battant Herbert Hoover.

1917 — Lénine devient président du Conseil des commissaires du peuple et Léon Trotski commissaire aux Affaires étrangères.

1904 — Théodore Roosevelt est élu président des États-Unis.

## DÉCÈS

**MONFETTE Eva** à Montréal, le 6 novembre 1975 à l'âge de 83 ans, est décédée. Eva Trudeau, épouse du Dr. Georges Monfette (D.C.), elle laisse son fils le Dr. Claude Monfette, ophtalmologiste, sa fille Janine (Mme Claude St-Arnaud), sa bru Michèle Barbeau, son gendre Claude St-Arnaud, registraire à l'Université de Montréal, ses petits-enfants: Claudine, Bernard, Dominique et Michel Monfette. Elle est exposée chez J.R. Deslauriers & Urgel Bourgie Ltée, 5650 chemin Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu à l'église St-Germain d'Outremont, lundi le 10 novembre à midi. Et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

# Mme Gandhi obtient gain de cause devant la Cour suprême

NEW DELHI (d'après Reuter et AFP) — La Cour suprême indienne a confirmé à l'unanimité hier l'élection de Mme Indira Gandhi au parlement en 1971 et cassé sa condamnation en haute cour pour des infractions à la législation électorale.

Dans des arrêts séparés, les cinq juges les plus anciens de la Cour ont également reconnu la validité des amendements aux lois électorales du pays, adoptés

depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence l'été dernier.

Sur la base de ces amendements, estimant-ils, le premier ministre indien n'a commis aucune infraction et n'a pas excédé le plafond fixé aux dépenses électorales. Les cinq juges ont donné lecture de leur décision à tour de rôle.

Mme Gandhi avait été condamnée le 12 juin dernier par la Haute cour d'Allahabad pour

fraude électorale durant la campagne pour sa réélection dans l'État d'Uttar Pradesh en 1971.

Les cinq juges de la Cour suprême, dont le président de la Cour, M. Ajit Nath Ray, ont cassé cette sentence qui, annulait son élection et empêchait Mme Gandhi d'exercer la moindre fonction électorale pendant six ans. L'arrêt de la Cour suprême signifie l'abandon de toutes les poursuites contre le

premier ministre indien.

Les cinq juges ont cependant également à l'unanimité rejeté un passage-clé du trente-neuvième amendement à la constitution indienne introduit pour protéger le premier ministre des foules de la loi électorale, et selon lequel les élections du président de la République indienne, du vice-président, du premier ministre et du président (speaker) de la Chambre

basse du Parlement, ne peuvent pas être mises en cause devant une cour de justice.

M. A.N. Ray a affirmé que cet amendement est "inacceptable parce qu'il supprime le droit inaliénable de contester la validité d'une élection." Un autre juge de la Cour suprême, M. Khanna, a abondé dans ce sens en affirmant notamment: "Toute mesure qui confère une validité absolue et sans appel à

l'élection d'une personne est contraire à la conception générale d'élections libres et honorables".

Après avoir pris connaissance du verdict de la Cour, Mme Gandhi s'est adressé à plusieurs milliers de ses partisans rassemblés devant sa résidence, s'en prenant notamment à ses adversaires politiques "qui croient qu'en suscitant de faux slogans ils peuvent se poser en

champions de la démocratie".

"Ils ne se rendent même pas compte à quel point leurs actions affaiblissent le pays", a déclaré Mme Gandhi.

La plupart des principaux adversaires politiques du premier ministre indien, arrêtés après la déclaration de l'état d'urgence le 26 juin, sont toujours emprisonnés.

Mme Gandhi bénéficie depuis le début de l'année, d'une conjoncture favorable. La récolte d'hiver a atteint le chiffre record de 44 millions de tonnes de céréales, dont 26 millions de tonnes de blé. La récolte d'été, dont les résultats ne sont pas encore connus, s'annonce très bonne et les experts estiment que l'objectif de 69 millions de tonnes sera atteint et même probablement dépassé. D'autre part, la mousson qui a pris fin en septembre a été très abondante et la prochaine récolte d'hiver devrait être excellente.

La question se pose mainte-

nant de savoir comment Mme Gandhi va réagir au cours des prochaines semaines. Lévera-t-elle l'état d'urgence avant la fin de l'année et permettra-t-elle que les élections législatives se tiennent comme prévu en février ou mars? Fera-t-elle libérer les détenus politiques? Personne ne le sait car si le premier ministre a l'habitude de consulter beaucoup de monde, elle prend ses décisions seule.

Le chef du gouvernement sera sans doute tenté de prolonger l'état d'urgence seul capable d'accélérer les réformes dans un pays où plusieurs dizaines de millions d'indouchables, 28 ans après la proclamation de l'indépendance, restent les parias de la société et où le "ser-vage pour dettes" (bonded labour) vient seulement d'être aboli le mois dernier.

Mme Gandhi risque fort de penser, que l'état d'urgence est bien utile pour faire progresser "la voie indienne vers le socialisme".

# Un 'homme fort' en chasse un autre à Dacca

NEW DELHI (d'après Reuter et AFP) — Déclenchée lundi, la lutte pour le pouvoir se poursuit au Bangladesh entre officiers supérieurs. Des renversements de situation semblent s'y produire d'heure en heure.

Le général Khalid Mosharrif, nommé lundi chef d'état-major et qui semblait le nouvel homme fort jusqu'à jeudi, aurait pense-t-on savoir de source diplomatique à New Delhi, été tué durant la nuit au cours d'un accrochage à Dacca.

Il avait été remplacé lundi par le général Mosharrif, avait retrouvé ses fonctions et il annonçait sur Radio Bangladesh qu'il assumait les fonctions d'administrateur-en-chef de la loi martiale.

Or, douze heures plus tard, hier soir, M. Abu Sadat Mohammed Sayem, un juge qui a prêté serment jeudi comme nouveau président de la république, a déclaré à la radio qu'il administrerait le pays sous le régime de la loi martiale et qu'il était lui-même l'administrateur-en-chef de la loi martiale.

Le général Ziaur Rahman n'est pas évincé mais semble ra-

mené au même rang que les chefs des autres armées: il est administrateur adjoint de la loi martiale en même temps que le chef de la marine, le commodore Musharraf Hussain Khan et le chef de l'aviation, l'air vice-marshal Tawab.

Un peu avant l'ancien président du Bangladesh, M. Khondakar Moshtaque Ahmed, proclamé chef d'Etat après le coup d'Etat du 15 août qui coûta la vie à M. Mujibur Rahman, a demandé pardon à ses concitoyens pour les erreurs commises et déclaré se placer à la disposition de la nation en

tant que simple citoyen. Il a demandé aux Bengalis d'appuyer son successeur, l'ancien président de la Cour suprême, qu'il a qualifié d'homme neutre et se situant hors des partis.

L'agence Press Trust of India (PTI) a annoncé, dans une dépêche datée de Calcutta, sans citer de sources, que de sérieux incidents avaient éclaté hier dans les localités de Mymensingh et Pabna, dans le nord du pays, opposant des groupes appartenant à l'armée, aux forces para-militaires et à la police.

Ces affrontements, a indiqué PTI ont fait des victimes dans

ces deux secteurs. L'agence indienne a en outre précisé que des soldats ont tiré des coups de feu en l'air dans plusieurs quartiers de Dacca.

D'autre part, on ignore les noms des officiers qui se sont rangés du côté du nouvel homme fort du Bangladesh et si certaines unités de la capitale lui sont hostiles.

Enfin, selon des "sources informées, citées par l'agence PTI, le général Khaled Mosharrif, ancien compagnon d'armes du général Rahman, qui avait été nommé lundi chef d'état-major en remplacement de

celui-ci par le président Ahmed aurait pris le maquis ou aurait été assassiné.

Les dirigeants indiens suivent de très près les développements dans le pays voisin. Mme Indira Gandhi, premier ministre, a déclaré publiquement hier soir qu'elle était très préoccupée par ce qui se passait au Bangladesh. Un porte-parole officiel indien a déclaré de son côté que l'Inde, tout en se gardant de vouloir s'immiscer dans les affaires intérieures du Bangladesh, "ne saurait rester indifférente" aux événements qui se passent dans cet Etat.

# L'AFL-CIO coule le plan de sauvetage de New York

WASHINGTON (AFP) — La centrale syndicale américaine, l'AFL-CIO, vient d'infliger un revers sérieux aux efforts du Congrès pour mettre sur pied un plan de sauvetage financier de la ville de New York.

L'AFL-CIO s'est déclarée opposée aux deux propositions élaborées par les commissions bancaires du Sénat et de la Chambre des représentants. Ces deux textes "pénaliseraient unilatéralement et injustement les

travailleurs en démolissant les conventions collectives et en réduisant les droits de retraite", a déclaré hier le président de la centrale, M. George Meany. En effet, ils donneraient le droit au conseil fédéral, qui surveillerait l'administration de la ville, si celle-ci obtient une garantie fédérale de ses emprunts, d'abolir unilatéralement les accords de travail et de renégocier salaires et retraites des employés municipaux.

L'opposition syndicale a suffi pour faire disparaître la faible majorité que les défenseurs de la proposition de garantie fédérale avaient assemblée à la Chambre des représentants. Le débat qui devait commencer mardi a été repoussé à une date ultérieure.

La situation paraît pour l'instant bloquée. A un an des élections, nombre de parlementaires démocrates tiennent à ne pas mécontenter l'AFL-CIO,

car ils comptent sur son soutien pendant la campagne électorale. Mais la création d'un conseil fédéral de surveillance, chargé de s'assurer que la municipalité new-yorkaise prend bien les mesures nécessaires pour rétablir l'équilibre de ses finances, est indispensable.

Cela pour rallier à toute proposition de garantie fédérale des emprunts new-yorkais une majorité suffisante non seulement pour en assurer son adop-

tion en première lecture mais pour conserver un vague espoir de pouvoir passer outre au veto que le président Gerald Ford a promis d'opposer à une telle garantie.

Le secrétaire au Trésor, M. William Simon, a de nouveau défendu hier au Congrès le projet du président Ford, qui se limite à une réforme de la législation sur les banqueroutes. Il a réaffirmé que la banqueroute peut encore être évitée mais n'a

pas formulé de nouveau plan de sauvetage. Le sénateur Jacob Javits, républicain de l'Etat de New York, a pour sa part, qualifié le plan de M. Ford de "nouvelle corde pour nous pendre". Cependant, la Municipal Assistance Corporation, agence de l'Etat créée cet été, pour venir en aide à la ville, étudie depuis quelques jours un plan compliqué d'étalement des dettes de la ville. Ce plan devrait, s'il aboutit, permettre à la municipalité de réduire ou supprimer le service de sa dette au cours des trois prochaines années, lui donnant ainsi le temps d'éliminer son déficit budgétaire. Un porte-parole de cette agence a toutefois indiqué qu'il sera impossible de savoir avant la semaine prochaine si le projet a des chances de se matérialiser.

Un combattant de longue date de la classe ouvrière et des peuples opprimés 1915-1975

Dimanche, le 9 novembre à 7h30, au Plateau, 3700 Calixa-Lavallée

Parmi les organisateurs de cette soirée: L'Union des Vietnamiens au Canada, Carrefour International, Amis Québec-Chine, l'Association des juristes québécois, la Librairie Progressive, Comité Québec-Chili, l'APLQ et des amis et collaborateurs de Bernard Mergler.

## Hommage à BERNARD MERGLER

Un combattant de longue date de la classe ouvrière et des peuples opprimés 1915-1975

Dimanche, le 9 novembre à 7h30, au Plateau, 3700 Calixa-Lavallée

Parmi les organisateurs de cette soirée: L'Union des Vietnamiens au Canada, Carrefour International, Amis Québec-Chine, l'Association des juristes québécois, la Librairie Progressive, Comité Québec-Chili, l'APLQ et des amis et collaborateurs de Bernard Mergler.

## Trois députés demandent la mise en accusation de Mme Peron

BUENOS AIRES (Reuter) — Trois députés argentins d'opposition ont officiellement demandé hier la "mise en accusation" de la présidente Isabel Peron.

Les députés Federico Bravo, Hector Valenzuela et Regulo Montero ont déposé à la Chambre, un projet de résolution demandant l'ouverture de la procédure de mise en accusation de Mme Peron à qui ils reprochent de ne pas s'être acquittée convenablement de sa tâche.

Les trois députés en question appartiennent au parti "Bloquista" de la province de San Juan, opposé au Front justicialiste.

L'accusation générale de mal s'acquitter de sa tâche est une cause suffisante d'ouverture d'une procédure de mise en accusation par la Chambre, prévoit la constitution. Les députés ne précisent pas dans ce projet de résolution, ce qu'ils reprochent à la présidente.

Dans les milieux parlementaires, on estime peu probable que cette résolution soit approuvée par la Chambre mais on considère que le fait même qu'elle soit déposée prouve que la veuve de Peron perd rapidement de son prestige et de sa popularité dans le pays.

## Kissinger : la volonté de paix passe par les ventes d'armes

WASHINGTON (AP) — "Si tu veux la paix, fournis-leur des armes." Telle est la nouvelle politique énoncée par M. Henry Kissinger devant la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants.

Le secrétaire d'Etat, partisan du "réalisme politique", a tenu à prouver que sa proposition n'était pas si illogique et paradoxale qu'elle semblait. "Toute politique étrangère commence avec la sécurité, a-t-il dit. La stabilité régionale va probablement s'accroître grâce au maintien de l'équilibre des forces par des transferts soigneusement étudiés de matériel de défense."

M. Kissinger a souligné que la politique visant à maintenir la paix par la limitation des ventes d'armes était de moins en moins efficace. Selon le secrétaire d'Etat, la politique d'aide militaire des Etats-Unis doit être axée sur quatre principes:

- Quelle est la nature de la menace pesant sur le pays demandeur d'armes?
- Quel est l'intérêt des Etats-Unis à supprimer cette menace?
- Quelle est la concurrence des autres pays marchands de canons?
- Quelles seront les conséquences d'un refus américain de livrer ces armes?

Pour justifier sa position, M. Kissinger affirme: "Nous vivons dans un monde où le niveau et la quantité des transactions militaires internationales seront substantiels". Davantage d'armement et davantage de pays ont de l'argent pour acheter des armes.

Par conséquent, il est d'une importance politique capitale pour les Etats-Unis que nous puissions répondre aux besoins ressentis par ces pays avec lesquels nous cherchons à avoir des relations constructives sur les grands problèmes contemporains. Si l'Amérique se dérobe, elle ne pourra pas espérer conserver une influence auprès des pays dont les besoins militaires auront été ignorés par elle."

Le secrétaire d'Etat a précisé que les Etats-Unis ont graduellement opté pour cette nouvelle politique, essayant de satisfaire les besoins d'armements de pays qui émergent sur l'échiquier international. Concrètement, cela signifie que le programme d'aide militaire américain qui était de \$2 milliards en 1969, atteindra \$9.2 milliards cette année.

## la fondation girardin-vaillancourt

### BOURSES ATTRIBUÉES pour l'année universitaire 1975-76 \$40,825.00

La FONDATION GIRARDIN-VAILLANCOURT, organisme du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, est une oeuvre sociale destinée à promouvoir l'éducation et la recherche dans les domaines de la coopération, de l'économie, de la finance, de l'administration et des sciences humaines.

À ces fins, elle accorde des bourses à des personnes désirant poursuivre des études dans des institutions canadiennes ou étrangères.

Cette année, la FONDATION GIRARDIN-VAILLANCOURT est heureuse d'annoncer l'octroi de bourses aux personnes dont les noms suivent:

BOURSIERS		
1. ALLARD, Jean-Guy Joliette	19. DIONNE, Alain Ste-Foy	37. LAFOND, Pierre Montréal
2. ARCHAMBAULT, Johanna Valleyfield	20. D'ARAGON, André Thuro	38. LANOUETTE, Lisa Ville d'Anjou
3. AUBIN, Nicole Valleyfield	21. DENAULT, Marie Montréal	39. LAPONTE, Serge Sherbrooke
4. BEAUDOIN, Jean-Guy LaSalle de Blanc Sablon	22. DRAGON, Danielle La Providence	40. LECLAIR, Diane Lanoxville
5. BEAUDOIN, Pierre Ste-Foy	23. DUCHARNE, Guy Montréal	41. LECLERC, Nicole Montréal
6. BELANGER, Claude Shawinigan	24. DUPONT, Jean-Pierre St-Maurice	42. LEFEBVRE, Suzanne Montréal
7. BESNER, Jacques Montréal	25. DUQUETTE, Serge Montréal	43. LEGER, Lucie Hull
8. BESSETTE, Luc L'Assomption	26. DUROCHER, Jacques Compton	44. LEMAIRE, Yvan St-Léonard
9. BLANCHARD, André Drummondville	27. FILION, Michel Montréal	45. LÉTOURNEAU, Francine L'Annonciation
10. BOUCHARD, Alain Ste-Ange de Mérici	28. GABORIAULT, Jacques Chambly	46. MENARD, Louis Granby
11. BOUCHARD, Marie Bagotville	29. GAUTHIER, Diane-Anne Montréal	47. PELLÉTIER, Normand Montréal
12. BRODEUR, Marlene St-Jean de Luc St-Jean	30. GAUTHIER, Jean R. Montréal	48. PERREAU, Ginette Montréal
13. CAMUS, Michel Montréal	31. GAUTHIER, Yvan Sherbrooke	49. POULIN, Raymond St-Georges Est
14. CARRIÈRE, Aline-Bourgeois Verdun	32. GERVAIS, François Charry	50. RIVEST, Nicole Ste-Anne-des-Plaines
15. CARRIÈRE, Christine Verdun	33. GIGUÈRE, Maurice St-Almô	51. ROY, Suzanne Montréal
16. COUTURIER, Louise Rivière-de-la-Paix	34. GRADIN, Pierre Trois-Rivières	52. SIMARD, Guy St-Férol-les-Nages
17. DODUST, Claude Ste-Niel	35. HARGREAVES, Louis Montréal	53. ZALATAN, Roger Québec
18. DESCHENES, Gaston Ste-Foy	36. LAFLEUR, Nicole St-André Est	

## TISSAGE TAPISSERIE

Rouet à Filer

\$99.00

Autres modèles à \$138.00

Mètres à tisser tous modèles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immédiate. Cours de Tissage & Tapisserie débutant toutes les 7 semaines.

CENTRE DE TISSAGE Leclerc WEAVING CENTER 9210 LAJUNÈSE, MONTREAL H2N-1S2

## il y a 7 bonnes raisons d'acheter maintenant aux Jardins du Haut Richelieu Inc.

- TOUT PRÈS DE MONTRÉAL**  
À seulement 20 minutes du centre-ville de Montréal en voiture (25 minutes en autobus ou métro), ce projet est facilement accessible via l'autoroute Bonaventure - le pont Champlain - l'autoroute des Cantons de l'Est - la route 35.
- DE GRANDS TERRAINS**  
Un terrain de 7,400 pieds carrés minimum vous est offert sans supplément. Vous pouvez cependant choisir des terrains allant jusqu'à 15,000 pieds carrés, moyennant léger supplément.
- UN PRIX "TOUT COMPRIS"**  
Vous choisissez votre maison parmi notre gamme de 15 modèles (de \$34,103 à \$50,908) et nous vous les livrons, entièrement finis, au prix de liste. Le prix comprend: terrain aménagé avec pelouse, entrée de voiture asphaltée, allée devant, intérieur peint, parquets en marbre ou en recouvert de moquette, accessoires de cuisine (comptoirs, armoires, éviers, etc...), salle de bain, et choix parmi nos nombreux modèles, etc...
- LES TAXES**  
Plutôt que de payer les taxes municipales servant au financement de l'installation des services (égouts, aqueduc, rues, etc...), vous pouvez choisir de payer comptant votre part de ces dépenses, éliminant ainsi à jamais les taxes d'amélioration locale, taxe de frontage, d'égout et d'aqueduc. Vous économisez ainsi de \$400 à \$600 par année, sans compter les augmentations possibles de ces trois taxes.
- L'ENVIRONNEMENT**  
Votre maison, construite sur un terrain de golf de 18 trous 6,500 verges conforme aux normes des tournois de golf de type championnat dont les 9 premiers trous sont terminés et en cours de semence, vous procure une vue superbe à l'arrière. De plus, la construction de maisons du même genre (mais non identiques) vous assure une valeur de revente excellente.
- LES LOISIRS**  
Une piscine (été-hiver), 4 courts de tennis intérieurs et 4 extérieurs, en plus d'un "club house" procurant des divertissements aux résidents et conférant au projet un statut de luxe.
- LA CONCEPTION**  
L'architecture de style nordique, avec extérieur fini en cèdre, améliore l'isolation et réduit l'entretien. Toutes les maisons sont approuvées par Novelec (tout électrique) et inspectées par la S.C.H.L. On peut visiter nos maisons-témoins tous les jours - y compris samedi et dimanche - à compter de 9 h 00.

Prendre le pont Champlain et l'autoroute des Cantons de l'Est vers 9 direction St-Jean, puis sortie St-Luc et, suivre nos enseignes 475, boulevard Saint-Luc.

**BUREAU D'INFORMATIONS**  
Tel.: 866-0268 / 348-1101

LIBAN Crise entre le premier ministre et l'armée

BEYROUTH (par Reuter et AP) — M. Rachid Karamé est revenu hier sur sa décision de démissionner...

M. Karamé a accusé le chef d'état-major de l'armée, le général Hanna Saed, de n'avoir pas fait appliquer des ordres interdisant aux Kataëb le déchargement de cargaisons d'armes.

Par ailleurs, Radio-Beyrouth a déclaré au milieu de l'après-midi que la tension née dans la matinée d'une fusillade qui a fait un mort et trois blessés à Mazraa, quartier résidentiel de la capitale, s'était apaisée.

Mais la crise constitutionnelle qui résulte de l'opposition entre le président de la république, un chrétien, et le chef du gouvernement, un musulman, a éclaté au grand jour à l'occasion du déchargement de la cargaison de 700 tonnes d'armes et de munitions destinées aux Kataëb.

Le chef des Phalanges, M. Pierre Gemayel, un allié du président Frangie, a reconnu que ses hommes ont reçu de nouvelles armes par la mer, mais seulement après que les autres factions impliquées dans le conflit en eurent reçu, elles aussi.

"Tous ceux qui disent qu'ils ne reçoivent pas d'armes sont des menteurs. Nous payons très cher nos armes alors que les autres les ont pour rien et facilement", a-t-il affirmé.

Les chrétiens accusent en effet les musulmans de se ravitailler gratuitement en armes en Libye, en Syrie et en Irak. Des camions immatriculés dans ces deux derniers pays et qui ne cachaient pas leurs cargaisons de munitions ont été vus franchissant la frontière.

Le reste, selon lui, est sous le contrôle exclusif des factions musulmanes ou des fedayine.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361

Cheque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots. Tout mot additionnel coûte 0.85 chacun. L'heure de tombée est midi pour le lendemain.

ACHATS

DÉSIRE ACHETER service de Limoges complet pour 12. Appelez soir: 733-2471 ou 288-6096 11-11-75

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.)

MOBILIER SALLE A DINER Canadien, œuvre du maître-artisan Médéric Beaudoin. Buffet 6 panneaux pointe à diamant 84", table réfectoire pléièmme arbalète, 2 fauteuils, 6 chaises, grand miroir champagne et lustre sculpté. \$2,500. Tél: 733-7380 10-11-75

APPARTEMENTS DEMANDES

JEUNE FILLE BIEN ELEVEE, 29 ans, cherche compagnie de langue française qui a un appartement pour partager au centre-ville. Appels de femmes seulement. Tél: 653-7477 10-11-75

APPARTEMENTS A LOUER

ILE-DES-SOEURS: grand 4 1/2 à sous-louer, libre fin décembre. Prix: \$263 par mois Tél: 767-2223 12-11-75

AVENUE LAVAL: face au Carré St-Louis, 5 1/2 pièces, 3e étage, chauffé, poêle et réfrigérateur fournis. Balcon, proximité métro. Libre immédiatement. \$185. Références demandées. Tél: 738-8872 10-11-75

ARTICLES A VENDRE

SKIS Rossignol Strato, 200 cm, avec fixations Ramy, en bon état. \$50. Tél: soir 521-8682 10-11-75

POELE COMBINE, gaz, allume seul, électricité dessus, fourneau, tuyau chromé, barils supports. Chassis aluminium 60" x 35" s'élève nettoyage, 3 couilles, 3 ans. 2 platoniers. Tél: 288-8576 10-11-75

AUTOS A LOUER

LA VOLVO EN '76. Louez une voiture de Fort Chambly Automobile. Volvo ou British Leyland. Prix en bas de toute compétition. Tél: 658-6623 Raymond ou Serge. 10-11-75

AUTOS A VENDRE

MERCEDES BENZ 230S, 1967, pneus radiaux, radio AM-FM, excellente condition. \$1,100. Tél: 488-0278 7-11-75

CADILLAC 1966, 7 places, excellente condition, moteur neuf, prix demandé: \$3,000. Appelez Brockville 1-613-342-5299 19-11-75

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavarois, 5 1/2, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. Période du 20 décembre au 10 janvier — \$1,200. Autres chalets: \$750. Tél: 256-8925 ou 1-819-326-5836. 1-12-75

les MOTS CROISÉS du Devoir

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 in both directions.

Horizontalement

- 1-Se dit d'un accent. 2-Quel se nourrit de tout. 3-Neptunium. 4-Matière visqueuse et tenace qui sert surtout à prendre des oiseaux. 5-Fruit résultant du groupement de deux samaras, comme chez l'éradie. 6-Rendre nouveau. 7-Germanium. 8-Ruminant de la famille des cervidés. 9-Mit à sec. 10-Quel n'a pas été publié. 11-Fera naufrage. 12-Attache avec un noeud. 13-Tailleur en fuseau.

Verticalement

- 1-Conférier formée entre personnes pieuses, sous l'invocation d'un saint. 2-Se dit des ouvrages littéraires, dramatiques, où les circonstances sont nombreuses et compliquées. 3-Radon. 4-Poil des paupières. 5-Conduit par lequel les oeufs passent de l'ovaire hors du corps de l'animal. 6-Nuisible (fém.). 7-Met en boucles. 8-Mortalité. 9-Pierre précieuse. 10-Xénon. 11-Titre des descendants de Mahomet. 12-Inflammation de l'uvée.

CHALET A LOUER

LAC L'ACHIGAN: Luxueux, meublés, près Mont Tyrol, 20 - 430e avenue. Saison: ski alpin et motoneige. Tél: 384-2811 ou 684-8499 10-11-75

BUREAUX A LOUER

LOUEZ UN BUREAU MEUBLE SANS RESPONSABILITE DE BAIL DE PERSONNEL OU D'INVESTISSEMENT

- Édifice moderne climatisé • Service d'ascenseur • 2 stations de métro • Service de réceptionniste • Xéro et télex • Secrétariat sur demande

Office Host 729-3218 1100 est, Crémazie Montréal H2P 2X2 J.N.O.

CHAMBRES A LOUER

LONGUEUIL: chambre à louer près cegep, centre d'achats, et autobus. \$12.50 par semaine. Tél: 679-2917 8-11-75

COURS PRIVÉS

PROFESSEUR EXPERIMENTE donnerait cours privés de français pour enfants ou adultes. Tél: 387-6096 8-11-75

COUTURE

FAITES VOTRE COUTURE avec couturière expérimentée. Appelez votre couturière 272-0585 10-12-75

DEMENAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél: 725-2421 10-11-75

EDUCATION

PROFESSEUR DEMANDE, leçons privées, N.D.G. niveau Chem.II, chimie moderne. Tél: 488-6570 ou 544-3110 13-11-75

ENTREPRENEURS

RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique; menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél: 642-4077 J.N.O.

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf, Garantie. Assurance Service 24 heures. Tél: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361

Cheque parution coûte \$4.20 le pouce. L'heure de tombée est midi pour le lendemain. Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

FEMMES DEMANDÉES

SECRETARE

Compagnie de Design recherche une secrétaire pour assister un designer industriel dans la correspondance, la classification des documents, la mise à jour des échéanciers, etc.

Personne soignée et avec de l'initiative, possédant un français impeccable. Salaire à discuter. Tél: 845-3233 13-11-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

CLIN D'OEIL

5 petites maisons luxueuses, coquettes et récentes sur grand terrain. Nouveau secteur de Brossard et de Greenfield Park. De \$34,000 à \$45,000. Les renseignements seront fournis par Colette Sirard et Yvan Montpéit à: 678-3878 et 655-5870

IMMEUBLES LAKEFIELD courtiers 10-11-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

VARENNES

Magnifique bungalow "construit selon spécifications", 7 pièces, foyer pierre de marbre, piscine intérieure, terrain professionnellement paysager. \$20,000 comptant. Qui sera l'heureux propriétaire?

VAL-MORIN Face à Belle-Neige, superbe chalet 11 pièces, 2 foyers, tout meublé, à décorer. \$20,000. comptant. Si intéressé, appelez: Mme C. Salette, 353-8770. MONTREAL TRUST, courtiers 6-11-75

FERMES A VENDRE

CANTONS DE L'EST: 105 milles de Montréal, région montagneuse, 156 arpents, maison 7 pièces, grange, porcherie, poulailler, hangar en bon état. \$23,000. Tél: 679-0644 7-11-75

VERCHERES: 5 arpents ou plus avec ou sans bâtiment, tout près de l'autoroute 30, 12 milles du Tunnel Lafontaine. Tél: 1-514-346-4715 7-11-75

ST-PAUL-ILE-AUX-NOIX: 10 arpents avec grand lac privé, avec ou sans bâtiment, endroit tranquille, facile d'accès à l'année. Tél: 1-514-346-4715 7-11-75

STE-ERIGIDE D'IBERVILLE: 60 arpents en culture, maison, bâtiments, route asphaltée, 1 mille du village, 30 milles de Montréal. \$30,000. Tél: 1-514-346-4715 7-11-75

GARDERIES

GARDERAI à la maison enfant de 2 à 5 ans, du lundi au vendredi. De 8 a.m. à 6 p.m. Secteur: Chomedey est. Tél: 663-1759 13-11-75

GARDIENNE DEMANDEE à Ville Mont-Royal, Boul. Graham pour enfant de 2 mois, 5 jours par semaine. A partir de décembre. Tél: 739-7832 6-11-75

HOMMES DEMANDES

Restaurant français recherche • SOUS-CHEF • CUISINIERS Washington, D.C. Envoyer curriculum vitae et numéro de téléphone. Réponse assurée.

Restaurant Français, 4109, Wilson Boul. Arlington, Virginia 22203 U.S.A. Tél: 1-703-525-4243 6-11-75

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

W. H. SMITH LIBRAIRE Bilingue, plein temps, 1 ou 2 ans d'expérience en librairie de détail. Se présenter ou téléphoner à: W. H. Smith 1004 Ste-Catherine ouest, Tél: 866-8771 Mlle Marchaudon 10-11-75

FEMMES DEMANDÉES

Une maison d'édition située dans le parc industriel de Ville d'Anjou requiert les services d'une SECRÉTAIRE BILINGUE

La candidate devra posséder au minimum trois années d'expérience pertinente, être sténographe bilingue, avoir de l'initiative et une belle personnalité. Nous offrons de bons avantages sociaux. Le salaire est à convenir. Communiquer avec: Le Centre Éducatif et Culturel Inc. 351-6010 et demander Mme Myner 10-11-75

Le Département de Santé communautaire du Centre Hospitalier St-Eusèbe de Joliette recherche les services D'INFIRMIÈRES

A temps complet à l'unité sanitaire de l'Assomption - Remplaçante (long terme) à l'unité sanitaire de Joliette Soins à domicile.

EXIGENCES: Posséder un cours en nursing communautaire (ou s'engager au moment de l'embauchage à suivre le cours) - Expérience en nursing de 3 ans - Posséder une automobile. Faire parvenir votre curriculum vitae ou téléphoner au: Service du personnel, Centre Hospitalier St-Eusèbe, 585, Boul. Manseau, Joliette, Tél: 514-756-8041 (288) 6-11-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS A VENDRE

# Azevedo passe à l'action et fait sauter l'émetteur de Radio-Renaissance

LISBONNE (Reuter) — Déterminé à montrer que ce n'est pas la rue qui gouverne, le gouvernement portugais a envoyé des parachutistes faire sauter l'émetteur de Radio Renaissance, la station catholique aux mains des gauchistes depuis mai dernier.

En même temps, le gouvernement a obligé le Copcon à envoyer des véhicules blindés et des fusiliers marins pour dégager le ministère de l'Information, assiégé depuis vingt-et-une heures par des gauchistes, dont certains armés de barres de fer.

C'est à l'issue d'une réunion commune de seize heures que le gouvernement de

l'amiral Jose Pinheiro de Azevedo a obtenu du Conseil de la révolution les moyens de passer à l'action, mesures qu'il estimait indispensables de prendre immédiatement pour renforcer son autorité devant l'agitation gauchiste grandissante.

Cette semaine, le gouvernement avait publié un communiqué affirmant que son efficacité dépendait de la volonté des éléments militaires et para-militaires à faire exécuter les décisions de l'exécutif.

Le premier ministre lui-même estimait que les dissensions et l'indiscipline au sein de l'armée étaient la cause essen-

tielle de ses difficultés à administrer le pays.

L'expédition contre la station émettrice de Radio Renaissance, un bâtiment de deux étages situé en dehors de Lisbonne a été menée comme une opération de commandos. Soixante "hérons bleus" y ont fait irruption avant l'aube, intimant l'ordre aux quelques techniciens présents de quitter les lieux et ont fait sauter l'émetteur.

Radio Renaissance était sous le contrôle de ses employés gauchistes depuis le mois de mai. Plusieurs fois, le gouvernement avait tenté de la faire évacuer ou réduire au silence la station, mettant

sous scellés l'émetteur. Mais il y a dix-sept jours plusieurs milliers de civils et des militaires se cachant le visage avaient brisé les scellés.

Depuis mai, Radio Renaissance était devenue la voix de la gauche révolutionnaire.

L'autre épreuve de force a eu pour cadre le ministère de l'information, un élégant palais du XVIII<sup>e</sup> siècle du centre de la capitale où des centaines de gauchistes retenaient prisonniers le secrétaire d'Etat à l'Information, le lieutenant-colonel Luis Ferreira da Cunha, quelques policiers et gardes nationaux et des dizaines d'employés du ministère.

# Sakharov pourrait se rendre à Oslo

MOSCOU (AFP) — Les autorités soviétiques pourraient autoriser l'académicien Andreï Sakharov à se rendre à Oslo pour y recevoir le prix Nobel de la paix et revenir ensuite à Moscou, laissant-on entendre hier de source soviétique bien informée.

La campagne de presse qui avait été déclenchée contre le professeur Sakharov après l'annonce que le prix Nobel lui avait été attribué, a cessé depuis une semaine, souligne-t-on de même source. Son épouse, qui est soignée pour les yeux en Italie, a obtenu une prolongation d'un mois de son visa de sortie, ajoute-t-on.

Ce revirement dans l'attitude des autorités soviétiques à l'égard de celui qui est considéré par les militants occidentaux comme le chef de file des dissidents, aurait été décidé "à très haut niveau", a affirmé la même source soviétique.

Toujours selon cette source, les autorités soviétiques considéreraient maintenant que le "cas Sakharov" ne présente pas de véritable menace pour la politique de détente et ne met pas en danger l'idéologie du parti communiste.

Les autorités, qui craignaient tout d'abord que l'attribution du prix Nobel à l'académicien ne fut un acte faisant partie d'une "vaste opération" occidentale destinée à mettre fin à la politique de détente, estimerait désormais que "le but de cette opération n'a pas été atteint".

Elles auraient constaté que "tant sur le plan européen que sur le plan mondial", la détente continue d'être l'élément primordial de la politique des pays occidentaux et qu'il n'y a donc plus à craindre

que l'affaire Sakharov mette la détente en danger.

"Entre l'antisoviétisme du comité Nobel et la politique de détente, les hommes politiques réalistes en Occident ont choisi la détente", déclare-t-on de même source soviétique, pour traduire la pensée des dirigeants.

"On est donc soulagé de cette constatation et on estime que l'affaire Sakharov ne mettant pas en cause la détente, l'Union soviétique n'a pas à durcir sa ligne idéologique vis-à-vis de l'Occident", ajoute-t-on.

Dans ces conditions, il ne serait pas surprenant que M. Sakharov reçoive son visa pour aller le 10 décembre à Oslo recevoir le prix Nobel de la paix, pense-t-on de même source.

Dé source diplomatique occidentale, on estime que cette nouvelle position soviétique à l'égard de Sakharov, si elle se confirme, pourrait n'être pas étrangère à la récente annonce par le président Gerald Ford du remplacement de M. James Schlesinger, au poste de secrétaire à la défense américain.

M. Schlesinger était considéré à Moscou comme le principal ennemi de la détente entre les Etats-Unis et l'URSS et son remplacement a été interprété à Moscou comme un geste du président Ford en faveur de la détente. En réponse, estime-t-on de même source occidentale, l'Union soviétique pourrait à son tour faire le geste de laisser le professeur Sakharov aller à Oslo.

M. Sakharov a lui-même déclaré qu'il ne pensait pas être expulsé et que s'il était autorisé à quitter l'URSS, il serait également autorisé à y revenir. Il a déposé une demande de visa de sortie pour le 3 décembre.

# CIA: doses-salaire pour toxicomanes-cobayes

WASHINGTON (AFP) — Des toxicomanes qui s'étaient prêtés à des expériences sur les stupéfiants financées par la CIA et la marine recevaient des doses de drogue comme prix de leur coopération.

C'est ce qu'indiquent des témoignages apportés à une sous-commission sénatoriale enquêtant sur des expériences humaines effectuées par la CIA et le département de la Défense.

M. James Childs, un ancien toxicomane, actuellement en traitement dans un hôpital, a déclaré à la sous-commission qu'il avait reçu de la morphine, lorsqu'il avait participé, en 1951, à des expériences sur les stupéfiants au centre de désintoxication de Lexington (Kentucky). "C'était le

salaire" a indiqué M. Childs.

Selon le docteur Harris Isbell, directeur de ce centre pendant les années cinquante, les expériences étaient financées par l'office de la recherche navale, puis par la CIA.

D'autre part, selon un médecin ayant appartenu à la CIA, M. Howard Hunt, condamné à la prison dans l'affaire Watergate, lui aurait demandé en 1972 de lui fournir une drogue de type LSD. Elle devait être administrée à une personne non identifiée.

Dans une récente interview, M. Hunt avait déclaré qu'il avait rencontré un médecin lié à la CIA et qu'ils avaient étudié la possibilité de droguer le journaliste Jack Anderson.

# Ford est frappé par un drapeau

SPRINGFIELD, Massachusetts (Reuter) — Le président Ford a été accidentellement frappé sur la tête par un petit drapeau agité par un jeune garçon à son arrivée, hier, à Springfield.

Le président s'est baissé en poussant un "Oh" mais ne semble pas avoir souffert. Un agent des services secrets s'est emparé du drapeau et l'a jeté par terre en criant "Enlève ça d'ici".

Le petit garçon se trouvait parmi des milliers de militaires et leurs familles venus accueillir le président à son arrivée à la base de l'armée de l'air d'Andover.

Depuis les deux tentatives d'assassinat qui se sont produites en octobre en Californie, les services secrets contrôlent de beaucoup plus près les foules qui se pressent sur le passage du président.

Le président devait ensuite se rendre à Boston pour y rencontrer les dirigeants des Etats de la Nouvelle Angleterre devant lesquels il allait réaffirmer sa détermination d'avoir une Amérique puissante et fidèle à ses alliances.

Cette assurance vise essentiellement certains "conservateurs" inquiets des conséquences, pour l'"établissement" militaire, du départ décidé par le président Ford du secrétaire à la Défense James Schlesinger, considéré comme le champion d'une défense forte.

M. Ford a souligné que les "nations libres ont besoin des Etats-Unis et nous avons besoin des nations libres".

"La sécurité de l'Amérique repose non seulement sur notre force (...) mais aussi dans celle de nos alliés et dans la solidité de nos liens avec eux", a ajouté M. Ford en notant que "nos alliances (...) renforcent notre propre puissance".

# Lynette Fromme expulsée du tribunal

SACRAMENTO (Reuter) — Dès l'ouverture de son procès hier à Sacramento (Californie), Lynette "Squeaky" Fromme, accusée d'avoir tenté d'assassiner le président Gerald Ford, a été expulsée du tribunal pour avoir lancé des menaces si Charles Manson et sa "famille" ne bénéficiaient pas d'un procès équitable.

"Manson et cette famille sont mon véritable coeur et si on ne leur offre pas un procès équitable, il y aura des morts dans tout le pays," a-t-elle déclaré.

L'accusée qui assure sa propre défense, a alors demandé à plaider coupable. Jusqu'alors elle plaquait non coupable. Mais le président du tribunal l'a envoyée dans une cellule proche de la salle d'audience d'où elle peut suivre le procès et a chargé Me John Virga, avocat nommé d'office, d'assurer la défense de Mlle Fromme.

# Non soviétique aux offres sur les SALT

WASHINGTON (AFP) — Citant des sources soviétiques à Washington, la chaîne des journaux Hearst a affirmé hier que le Kremlin a rejeté la dernière proposition américaine dans le cadre des négociations SALT.

Un porte-parole du département d'Etat a indiqué hier que cette réponse soviétique, reçue la semaine dernière à Washington, se trouvait actuellement "à l'étude". La dernière proposition américaine avait été transmise au ministre soviétique des Affaires étrangères Andreï Gromyko par M. Henry Kissinger lors de leurs dernière rencontre à New York à la mi-septembre. Elle visait, selon la presse Hearst, à autoriser les Etats-Unis à construire 200 missiles Cruise; parallèlement l'Union soviétique pourrait construire 200 bombardiers Backfire, en excédent du plafond de 2.400 vec-

teurs pour fusées stratégiques des deux super-puissances fixé dans l'accord de principe conclu à Vladivostok en novembre 1974.

Du fait de ce refus, croit savoir la presse Hearst, une nouvelle rencontre Kissinger-Gromyko initialement prévue pour la fin novembre à Vienne ou à Genève aurait été ajournée jusqu'à la fin décembre.

L'article de la presse Hearst, qui paraît sous la signature de John Wallach, ajoute que, selon ses informateurs soviétiques, la rencontre au sommet entre le président Ford et M. Léonide Brejnev, déjà ajournée à plusieurs reprises, ne pourrait à présent, du fait des difficultés rencontrées dans les négociations SALT-2, prendre place avant le début du printemps au plus tôt.

# Ulster: la convention échoue

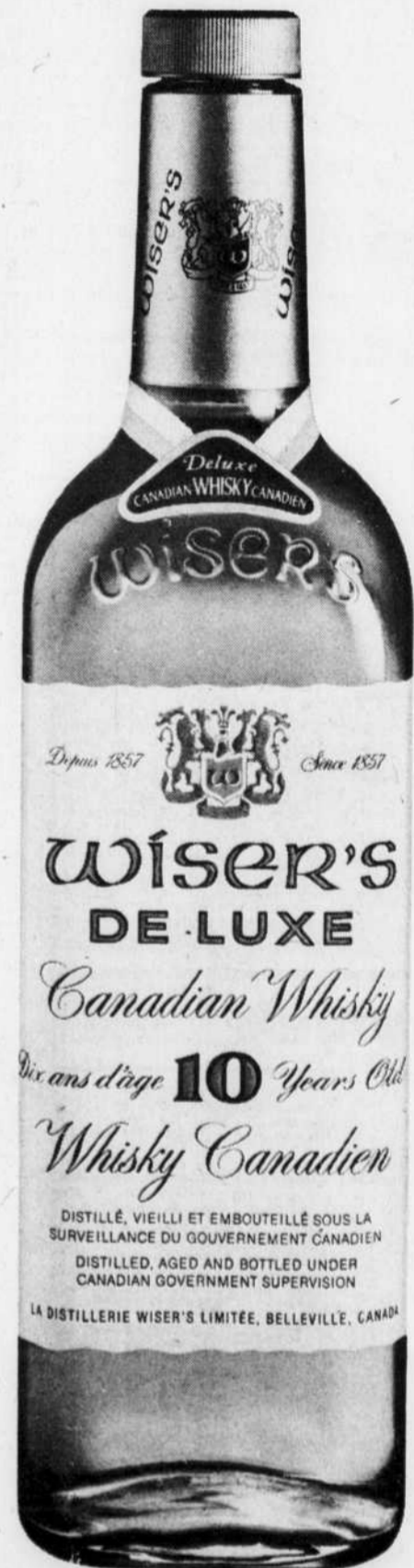
BELFAST (Reuter) — La convention constitutionnelle d'Irlande du Nord a achevé hier ses travaux en décidant par quarante-deux voix contre trente et une, qu'un gouvernement à majorité protestante gouvernera l'Ulster, administrée actuellement directement par le gouvernement britannique.

Il ne fait aucun doute que Londres refusera d'approuver ce projet qui marque le triomphe de la coalition protestante conduite par les unionistes du révérend Ian Paisley.

En organisant l'élection d'une convention de 78 députés des deux communautés catholique et protestante il y a six mois; Londres espérait sortir de l'impasse politique et religieuse de l'Ulster en faisant adopter un système de partage du pouvoir entre les deux communautés.

L'échec de la convention semblait visible depuis longtemps, dès lors que la majorité protestante se refusait à attribuer tout poste ministériel à des catholiques.

# ARRÊTEZ de gaspiller

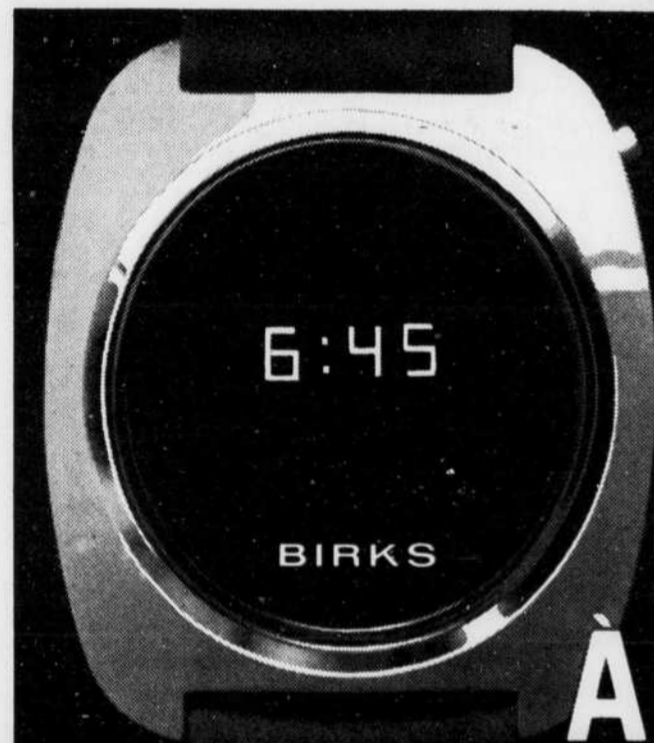


262-B 25 oz \$ 7.55  
262-C 40 oz \$ 11.55

Les gens qui ont de l'argent et du goût ne gaspillent pas, ils achètent un rye de 10 ans au prix d'un de 6 ans. Servez du savoureux, servez du Wiser's de Luxe.

# Wiser's vous en donne plus

Distillé et embouteillé par La Distillerie Wiser's Limitée, Belleville.



C'est la plus fantastique!

# MONTRE À BOUTON DE BIRKS

Avec écran silencieux, une montre transistorisée d'une précision étonnante, à 1 minute près par année!

Vous aurez l'impression d'avoir au poignet un écran de télévision miniature, prêt à faire apparaître l'heure et la date au simple toucher d'un bouton. L'heure, les minutes, les secondes clignotent et la date sont au bout de votre doigt.

Cette montre-ordinateur à bouton de Birks est plus qu'un symbole de réussite ou un objet de curiosité. Aussi fantastique que cela paraisse, elle ne contient aucune pièce mobile à lubrifier, à ajuster ou à réparer. C'est une montre à quartz, durable, sûre et transistorisée qui non seulement porte le nom de Birks, mais aussi une garantie Birks de 18 mois.

Vous ne trouverez nulle part ailleurs une montre aussi fantastique... à ce **\$99<sup>95</sup>** prix!

FACILE À RÉGLER — UN STYLO À BILLE SUFFIT!

La montre se règle en insérant la pointe d'un stylo à bille ou autre instrument pointu lui ressemblant dans un commutateur spécial encastré. Quelques secondes suffisent pour la mettre à l'heure et à la date précises. Après quoi, un calendrier perpétuel et spécialement programmé change automatiquement la date, d'un mois à l'autre, sans aucun autre réglage. Elle a la mémoire du temps. AUTRES MODÈLES DE MONTRE-ORDINATEUR À BOUTON DE BIRKS À COMPTER DE \$79.95.

CHAQUE MONTRE PORTE UNE GARANTIE DE 18 MOIS DE BIRKS.

**BIRKS**  
JOAILLIERS



## Les constructeurs québécois

# D'anciens menuisiers qui ignorent tout du marketing

par Michel Nadeau

"Par rapport à la France, les conditions d'opérations immobilières sont meilleures au Québec mais il n'y a pas de promoteurs pour exploiter cette situation. Les promoteurs québécois de maisons individuelles sont, sauf exception, d'anciens menuisiers qui n'ont pas d'expérience en marketing et qui s'adaptent difficilement à la construction en dur."

C'est à cette publicité, quelque peu bucolique, qu'ont répondu une centaine de constructeurs français qui visitent présentement différents développements résidentiels dans la région de Montréal.

Organisé par des banques immobilières et la Revue technique des constructeurs-promoteurs de France, ce sé-

jour permet aux hommes d'affaires européens de découvrir les possibilités d'investissements dans l'immobilier au Québec.

Hier, lors d'une rencontre avec la direction des Jardins du Haut Richelieu, un important projet résidentiel situé à St-Luc au sud de la Métropole, les constructeurs français ont fait le point avec leurs homologues québécois.

Premier bilan des constructeurs de l'Hexagone: les maisons québécoises coûtent beaucoup moins cher mais sont construites avec des matériaux d'une qualité douteuse.

Avec un savoureux accent auvergnat, l'un d'entre eux ajouta: "L'odeur de plastique me monte presque chaque fois au nez."

Le président des Jardins du Haut Richelieu, M. Raymond Poncet, n'a pas tardé à rétorquer en montrant le cèdre qui recouvre ses maisons, en soulignant que les habitations étaient construites en tenant compte des conditions climatiques et d'un maximum de confort.

Toutefois, il fallait admettre que l'ensemble des constructeurs québécois sont, moins pointilleux que leurs collègues français en ce qui concerne les matériaux. Par ailleurs, la maison québécoise est beaucoup plus facilement accessible et coûte moins cher que l'habitation française dont le prix moyen dépasse souvent \$60,000. Les visiteurs ont exprimé leur

satisfaction quant à la grandeur des pièces, la superficie des terrains, le confort offert.... On s'est dit surpris de la facilité au Québec à décrocher des crédits pour la construction résidentielle.

Cependant, les constructeurs français ont été vivement déçus par la monotonie des projets domiciliaires. "Les Français n'accepteraient jamais ces longues séries de maisons entièrement identiques."

La encore, leurs vis-à-vis québécois ont tenu à préciser que nombre d'exceptions échappaient à ce jugement: on a mentionné, à titre d'exemples, plusieurs projets résidentiels dont ceux de l'île des Soeurs, de l'île Bizard, des Jardins du Haut Richelieu...

du Haut Richelieu... Les constructeurs français ont été frappés par l'importance des taxes "communales" et municipales. Toutefois, le promoteur des Jardins, M. Raymond Poncet n'a pas manqué de souligner le caractère particulier du projet de St-Luc.

En vertu d'une entente avec les autorités municipales, les futurs acheteurs de maisons peuvent déboursier un montant forfaitaire de près de \$5,000 pour le paiement de l'installation des services. Ils économisent ainsi une des taxes annuelles de \$600 environ au cours des 25 années qui suivent.

Dans l'ensemble, les constructeurs européens ne partagent pas l'optimisme des Québécois face à l'avenir de la maison unifamiliale. Par exemple, M. Jacques Pilate, conseiller en commercialisation immobilière, demeure convaincu que la formule d'habitation en copropriété est celle qui a le plus de chances de succès.

"Les travaux d'entretien répugnent aux nouveaux citadins. L'obligation de traverser de longues banlieues crée de nombreux problèmes. Nous avons été surpris de constater l'importance des embouteillages à Montréal, un phénomène que nous croyions inexistant au Québec."

"Le condominium permet une meilleure répartition des charges, la réduction au minimum des travaux d'entretien, une meilleure liquidité en terme d'investissement, la construction plus rapprochée des grands centres."

M. Poncet ne partage pas ce point de vue. "Il est encore possible au Québec de devenir propriétaire avec un investissement raisonnable."

"La meilleure preuve: nous vendons dix maisons par mois" d'ajouter le président des Jardins.

Près d'une trentaine d'habitations sont présentement en chantier et la direction met la dernière main à la préparation d'une autre phase du développement résidentiel.

M. Jean-Paul Mussau des Jardins a déclaré en ce sens: "Dès le début de l'an prochain, nous avons prévu la construction d'un centre commercial sous forme de condominiums, de petits immeubles locatifs avec appartements jardins, un village d'artisanat québécois, où chaque artisan sera dignement représenté en établissant son commerce à l'intérieur même de maisons individuelles regroupées autour d'une place afin de redonner l'aspect du centre des villages québécois d'autrefois."

Les Jardins du Haut Richelieu Inc. est une entreprise contrôlée par des intérêts du Connecticut. Le promoteur d'origine française, M. Raymond Poncet s'est associé également avec un entrepreneur général de Québec, M. Jean-Guy Beau-doin.

## Pourquoi les Français s'intéressent au marché canadien

**LE MARCHÉ DE LA PROMOTION EST PLUS OUVERT QU'EN FRANCE:**

- La vente de logements en copropriété doit prendre, inévitablement, un essor considérable.
- Il n'existe, à ce jour, que 2,500 logements en copropriété pour les 6 millions de Québécois! Depuis 1974 seulement, l'appartement revient moins cher à la construction que la maison. La copropriété aiderait les municipalités à sortir de leur impasse budgétaire. (Les V.R.D. sont toujours à leur charge).
- Une crise du logement locatif menace Montréal et Québec. La liste d'attente pour la location d'appartements de luxe est telle que le délai pour en obtenir est actuellement de deux ans et demi!
- L'inflation, phénomène nouveau en Amérique du Nord, rend opportun l'argument "placement pierre", inutilisable jusqu'ici.
- La plupart des Montréalais ont un pouvoir d'achat suffisant pour devenir propriétaires: le revenu moyen des acquéreurs du secteur social en 1974: 75.000 Francs, le prix courant d'une maison de 4 pièces est de 130.000 francs, certaines valent plus de 300.000 francs.

**LES CONDITIONS DE RÉALISATION D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES SONT MEILLEURES QU'EN FRANCE:**

- Les permis de construire ne dépendent que des municipalités, qui les délivrent en 2 à 3 semaines.
- Les prêts promoteurs, se montent à 95% du prix de vente des logements sociaux et à 80% du prix de vente des résidences principales.
- Les terrains à bâtir abondent, d'où leurs prix abordables: de 2 francs le m<sup>2</sup> en banlieue à 100 francs le m<sup>2</sup> dans le quartier résidentiel le plus favorisé.

**IL N'Y A PAS DE PROMOTEURS CANADIENS POUR EXPLOITER CETTE SITUATION:**

- Les immeubles locatifs sont généralement construits par les entreprises qui n'ont pas d'expérience marketing.
- Les promoteurs de maisons individuelles sont, sauf exception, d'anciens menuisiers qui s'adaptent difficilement à la construction en dur.

**CE QUE LE PROMOTEUR FRANÇAIS PEUT APPORTER AU QUÉBEC:**

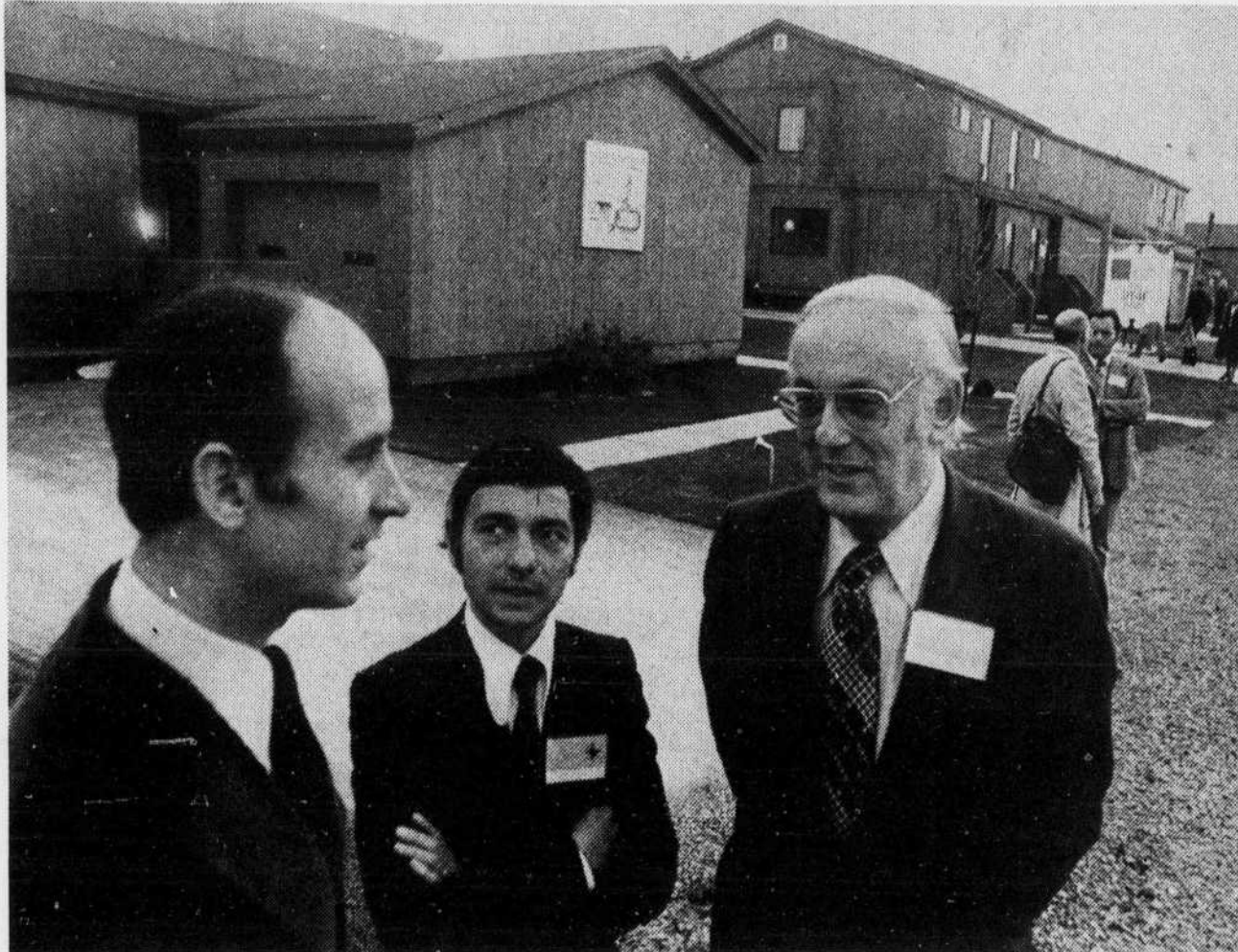
- Au marché des résidences principales: les techniques françaises utilisées dans la conception et la commercialisation d'immeubles. La France possède une avance certaine dans ces domaines.
- Au marché des résidences secondaires: une conception qui laisserait à ses usagers plus de liberté et de loisirs le week-end et en vacances. En effet, l'importante infrastructure des loisirs et les résidences secondaires ne forment pratiquement jamais d'ensembles intégrés et n'offrent pas les services que l'on en attend en France.
- Au propos du marché des résidences secondaires, il faut noter l'excellente rentabilité d'un bungalow été-hiver de 80.000 francs par an et que les stations d'hiver attirent beaucoup d'étrangers au Québec.

**AU CANADA FRANÇAIS, VOUS DÉCOUVRIREZ AUSSI DE NOUVELLES CONCEPTIONS IMMOBILIÈRES:**

Entre autres:

- A la base des tours de bureaux, vous trouverez des "places" extrêmement vivantes et attrayantes, qui servent à la fois d'élégants centres de shopping et de carrefour des voies piétonnières souterraines.
- L'architecture intérieure des tours de bureaux, leur donne une âme que bien des nôtres pourraient lui envier, et l'architecture extérieure est souvent exceptionnelle.
- La rénovation d'un quartier du vieux Québec est une réussite touristique.
- Leurs techniques de construction de maisons individuelles d'avant-garde, sont copiées par les États-Unis.
- Grâce à un pool de vente appelé "M.L.S.", chaque adhérent au système peut disposer de près de 50% de tous les produits à vendre dans la région de Montréal. Gère par la Chambre syndicale des agents d'immeuble, il fonctionne parfaitement depuis plusieurs années et recueille de plus en plus d'adhérents. Chacun d'eux pourra bientôt disposer dans son bureau de vente, d'un terminal relié à l'ordinateur M.L.S. En quelques secondes, il pourra répondre par son intermédiaire, à toutes les questions que lui poseront ses clients, sur le produit de son choix et sur les détails du remboursement du crédit correspondant: Un outil de vente incomparable!
- Enfin, le dialogue avec nos confrères canadiens, sera d'autant plus agréable et enrichissant, qu'ils sont disponibles, hospitaliers, chaleureux, particulièrement ouverts à tout ce qui vient de France.

(Extraits d'un article de Jacques Pilate, dans le no 40 de la Revue Technique des Constructeurs-Promoteurs de septembre 1975).



Une centaine de constructeurs français ont visité hier quelques projets résidentiels de la région de Montréal. Sur notre photo, le président des Jardins du Haut Richelieu, M. Raymond Poncet (à droite) accueille un des responsables du groupe: M. Jacques Pilate, conseiller en commercialisation immobilière. Au centre, M. Jean-Paul Mussau, directeur du marketing aux Jardins du Haut-Richelieu. (Photo: Alain Renaud)

## Québec augmente ses droits miniers

QUEBEC (PC) — La province recevra environ \$15 millions de revenus supplémentaires pour l'exercice 1974-75 en vertu des nouveaux droits miniers prévus dans un projet de loi adopté à l'assemblée nationale.

Le projet de loi 58, concernant les droits sur les mines, constitue une majoration fiscale intermédiaire applicable aux compagnies minières pour la période s'étendant du 1er avril 1974 au 31 mars 1975.

Le gouvernement devra présenter un autre bill qui s'appliquera à partir du 1er avril 1975.

Le bill 58 prévoit que les taux

d'imposition des bénéfices des sociétés minières sont majorés de 50 pour cent pour les tranches de profits inférieures à \$10 millions, et de 100 p.c. pour la tranche excédant \$10 millions. D'un autre côté, le bill prévoit que l'exception de base sera portée de \$50,000 à \$150,000.

La nouvelle échelle des droits payables par l'exploitation sur son profit annuel, s'établit maintenant comme suit:

- 13,5 p.c. du profit jusqu'à \$1 million;
- 16,5 p.c. du profit, entre \$1 million et \$2 millions;
- 19,5 p.c. du profit, entre \$2 millions et \$4 millions;
- 22,5 p.c. du profit, entre \$4 millions et \$10 millions;
- 30 p.c. du profit dépassant \$10 millions.

Le ministre des Richesses naturelles Jean Cournoyer a expliqué que ce bill augmentera les revenus provenant des mines de la province, "tout en maintenant en moyenne les compagnies minières québécoises dans une position concurrentielle avantageuse par rapport à celles qui opèrent dans les principales provinces productrices ou des modifications fiscales ont déjà été annoncées".

## La Mer du Nord commence à alimenter l'Europe

LONDRES (AFP) — La Mer du Nord commence enfin à alimenter l'Europe en quantités importantes de pétrole, après un long retard causé surtout par les intempéries et les difficultés technologiques.

Presque simultanément, deux des principaux gisements découverts jusqu'à présent viennent de commencer à produire: Ekofisk, dans les eaux norvégiennes, et Forties, dans les eaux britanniques. Le premier doit produire entre 35 et 40 millions de tonnes par an, et le second fournira à la Grande-Bretagne environ 20% de ses besoins en pétrole lorsqu'il atteindra son régime maximum, dans un an ou deux, soit 20 millions de tonnes par an.

Ekofisk écoule sa production vers la Grande-Bretagne, la profonde fosse qui le sépare des côtes norvégiennes n'ayant pas permis la pose d'un oléoduc dans cette direction. Il est relié à un terminal situé à Teesside, près de Middlesborough (à 350 km du puits), où le pétrole sera pompé à bord de pétroliers, à destination de la Norvège, mais aussi de la France, de la Belgique et d'autres pays.

Le gisement britannique de Forties alimente la raffinerie de Grangemouth, juste au nord d'Édimbourg, par un oléoduc de 400 km.

La production annuelle des deux gisements représentera environ 60 millions de tonnes. La consommation annuelle de l'Europe occidentale est plus de 12 fois supérieure: 750 millions de tonnes. La contribution d'Ekofisk et de Forties à l'économie européenne sera cependant importante. Le gouvernement britannique, en particulier, compte beaucoup sur Forties et sur d'autres gisements qui commenceront à produire dans un proche avenir pour soulager sa balance des paiements et assainir le trésor public.

OTTAWA (PC) — La Commission canadienne des transports a annoncé hier qu'elle rejetait pour l'instant les majorations tarifaires réclamées par les sociétés Wardair, Air Canada, Québecair, Nordair et CP Air, parce qu'elles ne répondent pas aux exigences du programme fédéral de lutte à l'inflation.

Les cinq sociétés avaient demandé une hausse moyenne de neuf pour cent, au 30 avril 1976, des tarifs applicables aux affrètements transatlantiques pour la catégorie des affrètements à

## La CCT rejette les demandes de hausse des tarifs aériens

réservation anticipée ABC.

Après une étude préliminaire, la commission dit douter que les majorations réclamées soient conformes aux lignes directrices gouvernementales, qui limitent les augmentations de prix à la hausse des coûts en vigueur.

L'été dernier, Wardair chargeait à ses passagers ABC \$339 pour un billet aller-retour pour le trajet de Toronto-Londres et \$239 pour un billet hors-saison. Le redressement tarifaire proposé porterait le prix du billet en 1976 à \$369 et \$379.

**JEUNES PORTEURS DEMANDÉS**

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

**Montréal et Banlieue**

Excellentes routes disponibles

**844-3361**

**VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!**

**DONNEZ DU SANG RÉGULIÈREMENT**

**OFFRE INTÉRESSANTE**

**POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ENSEIGNANTS**

LE DEVOIR est une source de documentation précieuse pour les étudiants et les enseignants. Voici l'occasion d'obtenir un abonnement scolaire à un prix avantageux.

**LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

Avis d'assemblée générale annuelle

DURÉE	TARIFS D'ABONNEMENT SCOLAIRE	COUT APPROXIMATIF SI VOUS ACHETEZ LE DEVOIR AU NUMÉRO*	MONTANT QUE VOUS ÉCONOMISEZ
7 mois	\$ 29,00 ( )	\$ 37,00	\$ 8,00
8 mois	33,00 ( )	43,00	10,00
9 mois	36,00 ( )	48,00	12,00
10 mois	39,00 ( )	54,00	15,00

\* Prix du journal vendu à l'unité, du lundi au vendredi: \$0.20 le samedi: \$0.25

S.V.P. remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9

Ci-inclus \$ ..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du .....

**NOM** .....

**ADRESSE** .....

Montréal, le 8 octobre 1975.

**LE DEVOIR**

**CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT**

**TARIFS D'ABONNEMENT**

	12 mois	6 mois
CANADA:	\$45.00	\$25.00
ÉTRANGER*	\$50.00	\$28.00

(\*par courrier ordinaire)

S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mt H3C 3C9.

Nom .....

Adresse .....

# Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

## M. L.R. HOLDINGS LIMITED AVIS DE DÉFAUT ET DE PRISE DE POSSESSION

Avis public est donné, par acte de fiducie comportant hypothèque, gage et nantissement, passé, devant Maître Gerald Couper, notaire, le 17 juillet, 1973 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2446728, M. L.R. HOLDINGS LIMITED, à l'hypothèque, nantissement, gage et nantissement en faveur de Albert Roblin, fiduciaire, par voie d'affectation spécifique tous ses biens mobiliers, présents et futurs, le tout aux fins de garantir le remboursement de ses obligations datées du 17 juillet, 1973 et que les dites garanties de remboursement créées par ledit acte de fiducie sont devenues exécutées et que Albert Roblin, en sa qualité de fiduciaire pour les obligataires a en conséquence pris possession de tous les biens de la compagnie précitée. Cet avis est donné conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations Chap. 275 S.R.O. 1964. Dated à Montréal, ce 29 octobre, 2975, Albert Roblin, fiduciaire, 5350 Prince of Wales, Montréal, Québec.

## CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

### COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-034252-754  
La Commission Scolaire Chomedey de Laval, corporation légalement constituée et ayant son siège social à Laval, district judiciaire de Montréal;

APONTE FEDERICO MORON

et Le Registrateur de la Division d'Enregistrement de Laval

mis-en-cause

Par ordre de la Cour

Il est adjoint au défendeur, Aponte Federico Moron, de comparaître au greffe de la Cour dans les trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour.

MONTRÉAL, 3 novembre 1975

Claude Dufour

Greffier

Mes Lemoine & Lafamme

3410 rue Peel, suite 2401

Edifice Le Car

Montréal, P.Q.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

REGISTRE DES DIVORCES

DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

DIVISION DES DIVORCES

NO: 12-05529-759

"JEAN VERVILLE" journaliste, époux en communauté de biens de THÉRÈSE LAUZON, résident et domicilié à 5758 à Ville Brossard, District de Montréal

REQUÉRANT

THÉRÈSE LAUZON, jadis, demeurant à Ville Brossard, le District de Montréal, présentement d'adresse inconnue

INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée THÉRÈSE LAUZON est prise de comparaitre dans un délai de 60 jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée pour elle au bureau des registres de divorce à Montréal. Et de plus, prenez avis qu'à défaut de votre assignation et de l'émission d'une comparution ou d'une contestation, durant un délai tel qu'indiqué plus haut, le requérant peut ainsi procéder par défaut et une ordonnance de divorce lui sera accordée sans que vous soyez avisée.

MONTRÉAL, ce 3 novembre 1975.

KAUFMAN & POSMAN

ADVOCATES, BARRISTERS & SOLICITORS

1255 PHILIPS SQUARE, SUITE 908

MONTRÉAL, P.Q. H3B 3G1

PROCEUREURS DU REQUÉRANT

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

"EN FAILLITE"

NO: 11-001474-754

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: PIERRE BASTIEN, chauffeur, domicilié au 2625, rue Théodore, app. 2, Montréal, Qué., ayant déjà fait affaire sous le nom de "St-Pierre Aluminium" au 688A, rue Courville, St-Léonard, Qué., et faisant affaires sous le nom de "Société Redebec Eng." au 54, boulevard des Laurentides, Laval, Qué.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que PIERRE BASTIEN a fait cession de ses biens le 31ème jour d'octobre 1975 et que la date de la première assemblée des créanciers sera fixée ultérieurement sur la grève des postes.

Date de Montréal, ce 4ème jour de novembre 1975.

MICHEL VERDIER, SYNDIC

BUREAU DE: 1255 Carré Phillips, Suite 904

Montréal, Qué. H3B 3G6

Tél.: 849-8274

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

GREFFE DES DIVORCES

DU DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-055194-751

"TIMOTHY CHANDLER, homme d'affaires, domicilié au 5380 Walkley, App. 24, dans la cité et district de Montréal,

Requérant

versus

DAME CARMEN RATTRAY, occupation inconnue, en séparation de biens avec Timothy Chandler, adresse inconnue.

INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, Carmen Rattray est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête a été laissée au greffe des Divorces. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais précités, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut, accompagné de toute ordonnance accablant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 31 octobre 1975.

A. Beaulieu

REGISTRAR-ADJOINT (Division des divorces)

Me Charles Clément, avocat

10785 boul. Pie IX

Montréal-Nord, P.Q.

Avocat de la requérante.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-019039-757

SURINDER KUMAR VERMA, Tuteur à son fils mineur Anil Verma, résident et domicilié au 2052 Ave Westmore, Appartement 6, dans la cité et district de Montréal.

Demandeur

versus

MAGDID KAYAL, Domicilié et résidant au 80 Spring Garden Road, Dollard des Ormeaux, District de Montréal.

INTIMÉE

ANTHONY TRIMARCHI, autrefois domicilié et résidant dans le district de Montréal au 738 Antie, Greenfield Park,

et/ou

LES HÉRITIERS DE ANTHONY TRIMARCHI, autrefois résidant et domiciliés dans le district de Montréal au 738 Antie, Greenfield Park, et présentement de lieux inconnus.

Défendeurs

Les Défendeurs, ANTHONY TRIMARCHI et/ou LES HÉRITIERS DE ANTHONY TRIMARCHI, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure, 10 est Craig à Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 4 novembre, 1975

A. BEAULIEU

Registrare

WILLIAM H. ROGG

Procureur du Demandeur

Suite 4,

1270 rue Sherbrooke ouest,

Montréal, Qué.

## CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

### AVIS DE PRÉSENTATION

Avis est par les présentes donné que le vingt-neuvième jour de Décembre, Mil neuf cent soixante-quinze (1975), une requête sera présentée à la Cour Supérieure du District de Montréal, par Dame Isabel Danielson veuve de Monsieur Wilfrid Neville, aux fins d'obtenir des Lettres de Vérification pour le testament de Mademoiselle Netta Robinson, de son vivant de la Cité de Lachine, demeurant au numéro 3495 Ivan Franko, Appartement 204. Ce dit testament de Mademoiselle Netta Robinson avait été signé devant Me Emile Desrosier, Notaire, le vingt-huitième jour de Juillet, Mil neuf cent soixante-quinze (1975).

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-029 091-753

TRUST GENERAL DU CANADA, corps politique d'entière constitution, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, et une succursale au 494 rue Des Champs Élysées, à Chicoutimi, district de Chicoutimi;

demanderesse ex-qualité d'exécutrice testamentaire de la Succession de Vincent Brassard;

PIERRE BEAULIEU, de lieux inconnus; défendeur.

AVIS-

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours suivant la date de la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées à son attention à la Cour Provinciale de Montréal.

LONGUEUIL, ce 31 octobre 1975.

DENIS BRASSARD,

Procureur de la demanderesse.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500 05 017583 758

FLEUR-ANGE BEAUDOIN

Partie demanderesse

DONALD GUIMOND, de domicile inconnu

Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse Donald Guimond est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour.

MONTRÉAL, ce 3 novembre 1975.

Prototaire, C.S.M.

A. Beaulieu

Me Jean Lagacé, avocat

3440 Ontario est ste 410

Montréal, P.Q.

Tél.: 526-4441

n/d: 6342

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-01953-756

RENE SANSREGRET

requérant

versus

JACK HIRSCH, de domicile inconnu

intimé

et REGISTRATEUR DE LA PRAIRIE

mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse Jack Hirsch est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie d'une requête en radiation, affidavit et avis a été laissée à son intention au greffe de la Cour.

MONTRÉAL, ce 3 novembre 1975.

Prototaire C.S.M.

A. Beaulieu

Me Yves Bourbonnais, avocat

2202 boul. Lapinière

Ville Brossard

Tél.: 656-0413

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-017 232-750

BANQUE DE MONTRÉAL, corps politique d'entière constitution, ayant sa place d'affaires au 1560 Montreuil, St-Bruno, district de Montréal,

demanderesse,

versus

JACQUES THIELAND, de lieux inconnus;

défendeur.

AVIS-

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 30 jours suivant la date de la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées à son attention à la Cour Supérieure de Montréal.

LONGUEUIL, ce 31 octobre 1975

DENIS BRASSARD,

Procureur de la demanderesse.

MICHEL VERDIER, SYNDIC

BUREAU DE: 1255 Carré Phillips, Suite 904

Montréal, Qué. H3B 3G6

Tél.: 849-8274

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des divorces)

NO: 500-12-055173-755

CÉCILE GOULET, secrétaire, des ville et district de Montréal,

Requérante,

versus

MARCEL MICHALUK, journaliste, de lieux inconnus.

Intimé.

La Cour ordonne à l'intimé, Marcel Michaluk, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la seconde publication de la présente ordonnance.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Montréal, à Montréal.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais précités, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut, accompagné de toute ordonnance accablant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 31 octobre 1975.

A. Beaulieu

REGISTRAR-ADJOINT (Division des divorces)

Me Charles Clément, avocat

10785 boul. Pie IX

Montréal-Nord, P.Q.

Avocat de la requérante.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-019039-757

SURINDER KUMAR VERMA, Tuteur à son fils mineur Anil Verma, résident et domicilié au 2052 Ave Westmore, Appartement 6, dans la cité et district de Montréal.

Demandeur

versus

MAGDID KAYAL, Domicilié et résidant au 80 Spring Garden Road, Dollard des Ormeaux, District de Montréal.

INTIMÉE

Avis est par la présente donné que Rhea Cohen, Theodore Cohen, Ruth Cohen, et Morris Cohen présentent un bill au Secrétaire de la Commission de l'Assemblée Nationale de la Province de Québec afin d'obtenir la révocation de la dissolution de la charte de Rheted Investments Ltd. Montréal, le 23 octobre 1975 Phillippon, Gagneau, Tourigny & St. Arnaud, Procureurs pour les Requêteurs.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: MICHEL ROUX, investisseur,

565 Bruges, Appartement 406,

Longueuil, Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Avis est par les présentes donné que MICHEL ROUX a fait cession de ses biens le 30ème jour d'octobre 1975. La date pour la première assemblée des créanciers qui sera tenue au bureau du séquestre officiel au 10 est, rue Notre Dame à Montréal, n'est pas encore fixée.

Le 30 octobre 1975.

C.A. MICHAUD SYNDIC

BUREAU DE: C.A. MICHAUD - SYNDIC

110 ouest, Place Crémazie, suite 320,

Montréal, Québec Tel.: 382-6141

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: ANDRÉ RAULT, Mécanicien,

Faisant affaires sous les nom et raison sociale de: CLOUTIER & RAULT ENRG.

58-60 rue Gagnon,

St-Jérôme, Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Avis est par les présentes donné que ANDRÉ RAULT a fait cession de ses biens en date du 29ème jour d'octobre 1975. La date pour la première assemblée des créanciers qui sera tenue au bureau du séquestre officiel, au 10 est, rue Notre Dame à Montréal, n'est pas encore fixée.

Le 29 octobre 1975.

C.A. MICHAUD SYNDIC

BUREAU DE: C.A. MICHAUD - SYNDIC

110 ouest, Place Crémazie, suite 320,

Montréal, Québec Tel.: 382-6141

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500 05 00853 757

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Partie Demanderesse

J. FERNAND FOURNIER, de domicile inconnu

Partie Défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse J. Fernand Fournier est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour.

MONTRÉAL, ce 3 novembre 1975

Prototaire, C.S.M.

A. Beaulieu

Mes Reinhardt, Deschamps & Ass.

avocats

500 Place d'Armes ste 2750

Montréal, P.Q.

n/d: 25-420

Mt: 395-2

Rencontre

Jacques Ferron: "écrire, est un besoin, un acte spirituel"

par Marie Laurier

Les éditions Leméac viennent de publier deux recueils des principaux textes que Jacques Ferron a publiés dans différents journaux et revues. Jean-Pierre Boucher a parlé, la semaine dernière, de ces deux livres. Nous avons rencontré leur auteur.

Au cours de l'entrevue, je ne sais trop pourquoi, je lui demande son âge: 54 ans. Je sais que ma question est insolite, qu'elle n'a rien à voir avec ce que j'entends. Mais je veux reprendre mon souffle. Il y a déjà un bon moment que je suis en face de l'écrivain Jacques Ferron qui murmure ses pensées au son d'une musique majestueuse que le FM amplifie dans le minuscule bureau du docteur, à Longueuil.

En arrivant, je lui parle d'Anne Hébert. Je viens tout juste d'entendre sa voix à la radio et suis à lire son dernier roman "Les Enfants du Sabbat". "J'ai beaucoup d'admiration pour elle, concède Ferron, mais ses histoires me semblent dépassées. Je la soupçonne de n'avoir pas connu la vie de couvent."

Le docteur, si! Les soeurs contemplatives du Précieux-Sang, "elles étaient extraordinaires". Les religieuses de Jésus-Marie, "quelles innovatrices: la salle Claude Champagne qui, entre nous, vaut bien Place des Arts, en témoigne". Les Soeurs de la Providence, ces hospitalières dévouées auprès des malades 24 heures par jour, "quelles femmes irremplaçables!"

Jacques Ferron n'en est pas à une "escarmouche" près. "Je suis un mécréant, dit-il, les yeux moqueurs. Rien ni personne ne m'empêcheront de dire ce que je pense. Je suis un homme libre, non un commis d'une société d'Etat, comme ce cher Jacques Godbout."

Tout au cours de la conversation, Jacques Ferron décochera des flèches du Parthe contre Godbout.

Car la liberté, c'est ce que l'écrivain possède de plus précieux: "Je n'ai de compte à rendre à personne. Mes malades

sont à toute épreuve, autant que l'autre Pierre, Elliott Trudeau: un frère a tué l'autre..."

Le nationalisme, qu'en faire pour un esprit comme celui de Ferron qui s'est vu confisquer sa carte de membre du Parti communiste en 1947: "On devient nationaliste par défaut, quand toute négociation est impossible."

La littérature occupe une large place dans la vie du médecin, et la médecine tout autant.

"Être aussi cher. Il me semble que les éditeurs auraient pu condenser les textes en un seul volume, quitte à agrandir le format. Je regrette le temps pas si lointain où les livres ne coûtaient qu'un billet vert." Il faut dire que les deux livres valent \$12.

"Ce que j'écris dans Le Devoir et dans Escarmouches? Ce sont des "papiers de fou", un genre littéraire qui me permet de dire bien des choses qui ne passeraient pas autrement."

Faut-il ajouter les quelques flatteries, non j'exagère, je devrais dire plutôt les quelques vérités qu'il entretient à l'endroit de notre journal? Mais oui, ça ne peut pas nuire, dans les circonstances: "Oui, Le Devoir, je l'aime bien, il donne l'impression d'avoir un esprit libéral. Je n'apprécie guère le journal de parti, ça fait propagande. Et puis, votre journal s'adresse à des notables, et ce sont eux que je veux atteindre. N'allez surtout pas croire que votre directeur passe tous mes "papiers de fou", un sur deux, le plus "modéré", et c'est bien ainsi, parce qu'il m'arrive de manquer de jugement."

Avec quelle modestie ces choses-là sont dites! Jacques Ferron se fait presque une gloire de me confier qu'il est très peu sorti du Québec. "Si, une fois, à Varsovie, pour un congrès de médecine. Quand je suis arrivé là-bas, en 1973, la foi des Polonais m'a fort impressionné. Moi, j'avais le sentiment de venir d'un pays athée."

Pour Jacques Ferron, nous sommes tous un peu orphelins: l'Eglise nous a abandonnés et la pratique de la religion n'a jamais été remplacée. D'ou ce climat de désespoir qui hante notre "petit peuple"; il n'a plus confiance dans la vie, la preuve: "on ne fait plus d'enfant, et c'est dramatique. Quant au sexe, on l'a rendu misérable", commente Ferron avec une profonde tristesse.

L'auteur de Le Ciel de Québec, Les Roses sauvages (2) — j'écris aussi des romans rappelle-t-il malicieusement — épilogue longuement sur la soli-

tude. "Ecrire, c'est choisir d'être seul. Non parce qu'on le veut nécessairement. Je suis toujours surpris de ne pas avoir plus de réaction sur ce que j'écris. Et pourtant, je ne me prive pas, car j'ai mes têtes de turc, MacLuhan, par exemple, ce monsieur qui a tout désincarné et inventé la vibration électrique."

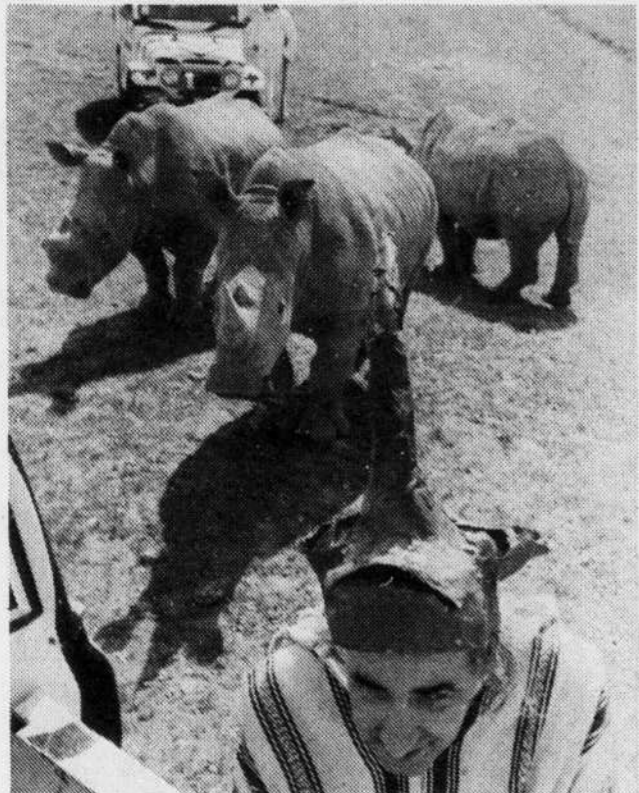
La langue de Jacques Ferron emprunte, elle, des accents d'humanisme puisés dans chacun des environnements québécois qu'il a habités. En quittant la Gaspésie pour venir à Montréal, le docteur Ferron a su qu'il était heurté alors à des "frontières" qu'il était loin de connaître à Rivière-Madeleine.

"Ecrire, répète-t-il, quelle vocation magnifique! Toutes les pensées méritent d'être consignées. Les plus authentiques perdurent: c'est là la merveille. L'oeuvre littéraire m'apparaît indispensable, plus que l'électronique qui rend les gens malades de passivité et d'aveilissement. Le temps consacre un livre, il faut donc le laisser faire son chemin."

"Quand on travaille trop longtemps seul, on devient forcément mégalomane", murmure encore l'écrivain-médecin. Sa manie des grandeurs réside dans l'expression de vérités peut-être trop simples? "La santé, c'est un acte de foi en soi-même. La médecine préventive tant exaltée actuellement, voilà bien un moyen de rendre la santé malade. A force d'en parler, on finit par inventer des maladies."

Justement, il en parlera dans un prochain livre qui traitera de la folie et qui s'intitulera Le Pas de Gamelin. Le docteur Ferron s'est toujours intéressé aux malades mentaux et a travaillé dans plusieurs institutions spécialisées dans ce domaine. Il a des choses à dire sur ce sujet et le roman lui semble la meilleure formule pour livrer son "message".

(1) Editions Leméac  
(2) Editions du Jour



Jacques Ferron: humour et rhinocéros

ment toutes. Sur tous les plans. C'est ce qui explique sa médiation lors des événements d'octobre 1970. Il parle de "mon ami Pierre Laporte" avec beaucoup de tendresse: "Il était mon disciple au collège de l'Assomption. Il portait un béret basque et essayait de me faire la leçon du nationalisme. Pierre était très ambitieux, d'une force phy-

"Pour moi, écrire, c'est un besoin, un acte de ferveur, un acte spirituel." Il adopte des formules originales d'expression, l'humour publiés dans les journaux et revues littéraires et médicales, textes colligés dans les deux tomes de son dernier ouvrage "Escarmouches" (1). "C'est gênant pour un auteur

autant d'efficacité. Avec un tel impact.

L'affiche du festival, d'ailleurs, était impressionnante: Octavio Paz, Earle Birney, Al Purdy, Raoul Duguay, Marie-Claire Blais, Nicole Brassard, Bill Bissett, Margaret Atwood, Denis Lee, Irving Layton, Anne Hébert, Liliane Wouters, Eugène Guillevic, Cécile Cloutier, Michel Deguy, et d'autres encore, beaucoup d'autres.

Mais tout aussi impressionnant, étonnant du moins, a été le public. Il est venu, le public,

et d'images, mais qu'elle est, avant toute chose, un art vivant.

S'il faut faire un bilan, il est à la fois difficile de ne pas parler des poètes et des artistes qui s'y sont produits, à la fois délicat d'en parler brièvement, eux qui ont été si nombreux, si différents, répondant chacun à un besoin d'une partie du public.

Sur scène, ils ont tous réagi différemment. Les uns anxieux et nerveux à cause du public comme Marie-Claire Blais, les autres aussi calmes que s'ils

Duguay a eu un public. Il en a profité. Il a utilisé au meilleur sa connaissance de la scène et s'est fait comédien. Il a aussi parlé. Beaucoup parlé. Il a même eu du mal, souvent, à s'arrêter. "Je m'en vais faire un de ces jours un parolathon où je parlerais pendant 36 heures, a-t-il annoncé, et puis après je parlerais pendant 36 jours".

C'était beau, Duguay, très beau. Et tendre. Et personne ne s'y est trompé, qui a vu dans le farceur le merveilleux poète.

Mais les "vedettes" ont certainement été Octavio Paz et Earle Birney. Ils ont rassemblé respectivement un public d'environ 1.500 personnes, ce qui, en poésie, est assez exceptionnel. Earle Birney, avec sa silhouette en plus d'un point comparable à celle d'Hemingway, a beaucoup parlé lui aussi entre ses poèmes. Avec humour il a raconté sa vie, ses voyages, les histoires de son enfance et l'Ouest fabuleux.

Mais le festival de Toronto ne serait pas ce qu'il a été, s'il n'y avait eu toutes ces activités parallèles qui se sont déroulées au même moment: une séance spéciale pour la poésie enfantine, des poètes canadiens qui écrivent dans des langues non officielles, des musiciens, du mime.

En cherchant à couvrir tout ce qui se faisait de poétique, le festival, si son approche a été pragmatique et donc incomplète, a sans aucun doute dépassé un peu plus loin les limites d'un langage qu'on situe à tort comme éloigné de la vie quotidienne.

Enfin, par ses incessantes rencontres public-auteur, il a permis à l'un de coudoier l'autre sous la forme la moins protocolaire qui soit, autour d'un feu de cheminée, derrière un verre de vin.

Une réussite incontestable et, pour le Québec, une autre solide tête de tout au-delà de ses frontières.



OFFENBACH "live": Québec et "Heavy rock"

par Christine L'Heureux

C'est un peu comme un conte de fée, l'histoire de ce dernier disque d'Offenbach. La genèse remonte déjà à plusieurs années, au moment où le groupe décidait de donner un spectacle dans une des salles les moins utilisées de Montréal, l'Oratoire Saint-Joseph. C'était une messe des morts et elle eut du succès. Claude Faraldo, un cinéaste français qui s'est créé une solide réputation grâce à deux films, "Bot" et "Thémoré", a, paraît-il, entendu ce disque de l'Oratoire et, d'erechef, décidait de prendre l'avion pour le Québec, histoire de passer quelques temps avec ces merveilleux fous. Une autre histoire d'amour entre la France et le Québec, puisque les quatre musiciens québécois étaient invités aussitôt à faire une tournée en Europe, tournée doublée du tournage d'un film, "Tabarnac" qui on attend toujours au Québec. Un film vérité qui raconte leur histoire et leur voyage.

Pour nous faire patienter, London nous offre donc le disque (1) qui a été fait en France, à l'occasion de leur voyage, dans des contrées qu'ils ont, c'est à n'en pas douter, sûrement bouleversées par leur simple passage. Offenbach ne peut passer inaperçu, de la même façon que Charlebois n'a pu, en son temps, qu'estomaquer un public encore très sage.

C'est un enregistrement "live", sauf pour deux pièces, à ce qu'il paraît; chacun des morceaux ayant été enregistré dans des lieux différents et donnant droit ainsi à quelques répliques savoureuses, comme cette dame qui demande, en français, (pour sûr, puisqu'on est en France) aux musiciens de se présenter. Réponse: un gargouillis du bassiste Willie qui a surtout envie de dire qu'il aime les femmes et qui se fiche éperduement de la langue de Molière. Leur tournée incluait aussi quelques spectacles en Belgique et en Hollande, le disque donne droit à des commentaires élogieux du présentateur du Paradiso, une immense cathédrale amsterdamaise consacrée à la musique rock et au "pot" où Offenbach a dû causer un peu moins d'étonnement.

Leur disque qui a été lancé au restaurant "Chez Pierre" contient, en gros, le spectacle qu'Offenbach a donné à la Place des Arts, avec Aut'Chose en première partie. Les curieux qui n'imaginent que difficilement ces grands roc-

kers dans un restaurant comme "Chez Pierre" peuvent en avoir une explication simple: il y a quelques années, les gars d'Offenbach avaient un appartement sur la rue Labelle, plus précisément au deuxième étage du restaurant en question, qui a procédé à des agrandissements par la suite. C'était une façon pour eux, de se retremper dans de vieux souvenirs.

Offenbach donc, c'est quatre musiciens: Johnny à la guitare "lead", Wezo à la batterie, Willie (le fils de Willie Lamothé) à la basse et Jerry, le musicien le plus impressionnant du groupe, à mon avis, aux claviers et aux voix. Il s'agit de "hard rock" mêlé de quelques blues. Il faut le dire sans tarder, leur musique demande d'avoir la tête solide. A partir du moment où le genre musical est accepté en tant que tel, ils manifestent des dons indéniables et qui n'ont pas encore été égalés au Québec. "Marylin" est, de tout le long-jeu, ce qui accroche le plus facilement, parce que le texte est court et beau et que le rythme y est moins abrutissant. Règle générale, Jerry, qui est le chanteur du groupe, a une voix crispante, qui vient du fond de la gorge, rauque, une vraie voix de charretier (avec la prononciation du "ch" de rigueur, à l'Offenbach). Il y a quelques années, ce n'était pas distingué de parler leur langage; de nos jours, c'est très à la mode. Et pourtant, dans une pièce comme "Promenade sur Mars" où les voix sont assurées par tout le groupe, les paroles sont agréables à entendre et surprenantes par leur pureté: elles apportent un autre son de cloche qui nous laisse espérer d'un changement possible dans leur élocution. Quand on fait une musique de rock, le "joul", c'est, semble-t-il, une intonation plus conforme à l'image. Mais pourquoi s'y accrocher?

Malgré ces quelques réserves, Offenbach est un groupe qui fait désormais partie des grands noms de la musique rock québécoise et le succès de "Celine de blues", depuis quatre ans, en est la preuve. Qui peut se vanter, après autant de temps, d'avoir une chanson qui garde la même jeunesse, le même brio, et qu'on entend encore à la radio sans avoir envie de tourner le bouton.

OFFENBACH, double disque enregistré "Live" en France, LONDON ADEF-1178.

Poésie-Toronto

Quand Duguay prend la vedette

par Frédéric Geisweiller  
(collaboration spéciale)

Une semaine de la poésie a eu lieu, la semaine dernière, à Toronto. De nombreux poètes étrangers étaient de la partie, mais aussi une notable participation québécoise dont Cécile Cloutier, Anne Hébert, Marie-Claire Blais et Raoul Duguay... qui a volé la vedette.

TORONTO — Le festival international de poésie, qui s'est tenu à Toronto la semaine dernière, aura fait la preuve que la poésie peut-être une manifestation populaire.

Populaire, certainement, mais dans un style particulier, différent des chanteurs de rock 'n' roll. Le public qui s'est pressé aux récitals de poésie n'avait évidemment ni la taille ni la compacité de la longue file d'admirateurs des Stones qui avait bivouacé plusieurs nuits dans la rue, quelques mois auparavant, en attendant l'ouverture des guichets.

Au festival, si aucun campement n'a été aperçu autour de Hart House où il se déroulait, on a cependant vu des salles pleines, le public à cheveu courts et longs faire la queue, et cette même ferveur des soirs de grands spectacles.

Pendant une semaine à Toronto, il s'est passé plus qu'un festival. Une fête, peut-être qui a permis à la poésie de sortir de ses livres.

Rares, en effet, sont les manifestations au pays qui ont pu offrir



Raoul Duguay



Marie-Claire Blais



Anne Hébert

d'heures de lectures, de rencontres, de discussions. Rares sont les organisateurs qui peuvent promouvoir un tel projet avec

d'un peu partout, d'un peu tous les horizons, écouter ce qu'il voulait entendre, attentif pour ce qui l'intéressait, quittant la salle lorsque son intérêt diminuait. L'absence de portes lui a permis d'entrer et sortir au gré de son humeur, au hasard de ses goûts.

S'il faut faire des bilans après qu'un événement soit passé, celui de ce festival ne pourra être dressé sans parler de la démonstration qui a été faite que la poésie n'est pas un jeu intellectuel, un assemblage de mots, de

étaient dans leur salle de bains comme Raoul Duguay.

Parmi tous les talents qui se sont exprimés, Raoul Duguay, et Bill Bissett pour la façon dont il a surpris son auditoire avec un style qui puise ses racines peut-être dans la culture amérindienne et canadienne. Duguay pour la manière dont il a séduit un public torontois qui ne le connaissait pas, avec ses poèmes de bruits, ses mots d'Amour, et son côté adolescent-mal-grandi-qui-continue-de-faire-des-farces.

Celui qui a réalisé la soumission, l'obéissance spirituelle, et assujéti le corps à l'esprit, n'a pas besoin de soumission à un homme. Il est soumis au Verbe de Dieu et à sa loi, comme un obéissant véritable.

Théogoniste

"L'Histoire d'O": ah!

Ce sera naturellement un scandale... dans la mesure où l'on peut encore faire scandale avec la pornographie. Mais est-ce bien de la pornographie? En tous cas, la célèbre "Histoire d'O" arrive à Montréal, en film cette fois et l'on pourra assister à toutes (ou presque) ses péripéties dès le 14 novembre prochain, date de sortie.

Le film a fait couler beaucoup d'encre en France et d'autant plus que l'on ne sait pas encore vraiment qui est l'auteur du livre. On a parlé de Paulhan, austère directeur de la NRF. Mais est-ce bien lui? Ou a dit, comme il se doit, que le livre était meilleur que le film, un peu comme "Autant en emporte le vent".

Se rappelle-t-on que "L'Histoire d'O" avait fait la manchette à Montréal, il y a quelques années quand la police avait saisi des exemplaires dans une librairie du centre-ville. Cela faisait un bon cinq ans que tout le monde le vendait!

Comme on n'arrête pas le progrès, "L'Histoire d'O" n'est pas seulement un roman, ni un film. On en a fait une bande dessinée... qu'il ne faut pas mettre entre toutes les mains. Elle a été dessinée par Guido Crepax et on la trouve dans la collection "Les chefs-d'oeuvre de l'érotisme en bande dessinée". Même ceux qui ne savent pas lire pourront ainsi accéder aux malheurs de cette Justine des temps modernes.

Et le plus amusant, c'est que l'on doit tout cela à notre brave Dominique Michel, maintenant distributrice de films. Au moins, on peut dire qu'elle ne recule devant rien pour s'assurer du succès.

Les lettres québécoises

L'histoire

Le lis au pays des Sioux

par Michel Brault

Dans l'histoire canadienne, la France a toujours joué un rôle important. Un rôle légitime d'abord comme métropole de la Nouvelle-France au temps où les colonisateurs n'avaient pas encore mauvaise conscience.

Après la Conquête, tout contact avec la France ayant été prohibé par l'occupant, la France a été l'objet d'un culte du paradis perdu et l'image de l'ancienne Mère-Patrie restera ainsi, nimbée par les nostalgiques, jusque dans la dernière moitié du XIXe siècle où le Libéralisme élèvera entre les Canadiens, catholiques dociles, et les Français, gagnés par le Modernisme, une barrière idéologique.

Quant les Canadiens auront apprivoisé le Libéralisme en l'enfermant dans le politique, ils retourneront vers la France comme on retourne à l'un des foyers majeurs du savoir.

Sous cette caricature rapide de nos relations avec la France on peut mettre des noms et des dates qui lui donneront un peu plus de sens. La part de responsabilité qui revient à la France dans le tissage de notre première histoire peut paraître évidente. Il y a pourtant matière à discussion à savoir à qui de l'Etat ou des particuliers sommes-nous redevables d'un démarrage colonial qui eut au-

tant de ratées. Autrement dit, entre les reconnaissances de Verrazano financées par la France et la Capitulation de Montréal, la politique coloniale française ou l'action des intérêts particuliers justifient-ils la reconnaissance et l'attachement sans bornes qui faisaient s'écrier le poète Crémazie: "Ah! Quelle solitude va créer parmi nous ce douloureux départ!"

On peut penser que si l'attachement à la France est resté vivace après la Conquête, c'est qu'il est demeuré dans l'ordre inconditionnel du sentiment. Le sentiment ne s'embarasse pas de faire le bilan des honneurs ou des blâmes: il est là, il existe sans besoin de se justifier, enraciné ailleurs que dans la démonstration méthodique. Il n'est pas préoccupé non plus de peindre l'objet de ses rêves sous des couleurs réelles. La France aimée, c'est celle du bon roi Louis, XIII, XIV ou XVIème, les Canadiens ne le savent plus au juste; celle du valeureux soldat et du clergé dévoué. La France aimée, c'est la France d'avant 1760 que l'on continue ici à croire inchangée.

En France, l'opinion est que la perte de la colonie est une bonne chose. Depuis longtemps, la Nouvelle-France était considérée comme non-rentable et,

qui plus est, comme une entrave coûteuse aux guerres européennes. Les Français ne s'abandonneront au sentiment que beaucoup plus tard. Ils y viendront par le biais du Romantisme et de son goût pour l'exotisme. Dans Le Canada français vu de France (1), Armand Yon nous dresse la longue liste des Français qui mentionnent le Canada dans leurs écrits. On en trouve de toutes les espèces: des plus romantiques comme Chateaubriand qui après avoir vu les chutes Niagara décrira la Baie d'Hudson, jusqu'aux plus cyniques, tel le prince Napoléon qui après son voyage en 1861 consigne dans ses notes que l'université Laval est une institution en enfance sous la botte du clergé.

Avec un luxe de détails biographiques sur ces "illustres" visiteurs, Yon épingle les essais de géographie et d'histoire, les carnets de voyage, les sermons et les romans qui mentionnent un tant soit peu le Canada. En gros, on peut dire que l'attitude française à notre égard est bienveillante, mises à part quelques exceptions où l'on prend les Canadiens pour des mûris. Mais ce qui ressort surtout de cette première étape de l'étude de Yon, que l'auteur lui-même appelle

De leur côté les Français ne se gênent pas pour analyser, critiquer et conjecturer sur l'avenir d'une jeune nation. Ceux qui font la traversée jettent sur le Canada un regard aigu, scientifique. De retour chez eux, les conclusions dépassent souvent l'expérimentation et ils classeront les Canadiens parmi les beaux spécimens de demeures: folkloriques, biculturels (encore le métissage!) mais toujours présentés comme des Français. Des Français primitifs, mais des Français tout de même. Des Percherons en train d'essayer d'évoluer vers l'industrialisation: c'est un objet de curiosité propre à amuser des starlettes, à plonger dans une profonde réflexion les Sorbonnards et à susciter le rêve chez les écrivains naturalistes. Le deuxième volet de l'ouvrage de Yon a dressé une vaste nomenclature de ceux qui sont venus ici se regarder vivre au passé. Un peu comme tous les "coloniaux", les Canadiens français de la fin du XIXe siècle iront en France pour parfaire leurs études. Ils reviendront béats d'admiration pour la France qui a sanctionné leur élévation sociale et dont l'accent parisien est le signe. Cette consécration parisienne est encore recherchée par quelques artistes ou intellectuels. De même les Français ne sont pas au bout de leur recherche d'exotisme: aujourd'hui, ils portent des T-shirt "New York University" et sont trop heureux de connaître des Américains qui parlent et chantent en français, ou presque.

gers partis pour le pays des Sioux, la petite France ou l'antichambre des USA. On peut y lire qui sont ces gens venus au Canada et dont bien peu nous ont vu tel que nous sommes. Il en manque quelques uns puisque monsieur Yon nous cache encore ses fiches postérieures à 1914. Pour ma part, celles de 1830 à 1914 me suffisent amplement, n'étant ni un lecteur passionné des botins mondains, ni curieux du genre de toilette que portait Sarah Bernhardt lors de son dernier voyage au pays. Peut-être après tout y a-t-il des amateurs pour ce genre d'histoires...

(1) Le Canada Français vu de France par Armand Yon, Les Presses de l'Université Laval, Québec 1975.

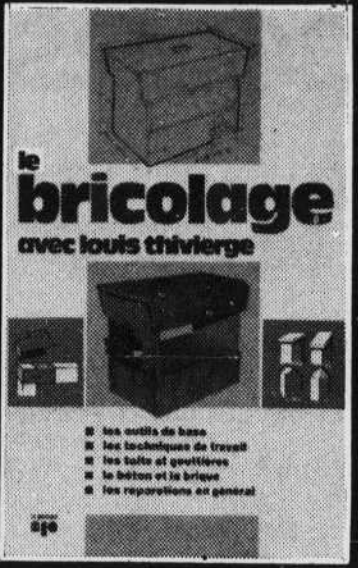
LIBRAIRIE RAFFIN 6722, St-Hubert Montréal, tél.: 274-2870

Jacques Godbout D'Amour P.Q. roman

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

les éditions la presse

vous renseignent sur de nombreux sujets



Enfin réunis, sous forme de volume, les bons conseils de Louis Thivierge. Un livre longtemps attendu par ses lecteurs et qui viendra aussi en aide à ceux qui souhaitent effectuer eux-mêmes l'entretien de leurs maisons.

en vente partout

les éditions la presse

La poésie

Les mots et les masses

par Philippe Haecq

Les deux dernières parutions de la collection "Lecture en vélocipède" dirigée par François et Marcel Hébert sont réjouissantes pour le lecteur qui demande à la poésie autre chose qu'un rythme beureux ou d'agréables rêveries. Deux livres difficiles mais qui donnent à qui les lit d'un bout à l'autre — et ce n'est pas facile pour l'amateur de poésie lyrique — la satisfaction que nous ressentons quand nous réussissons à maîtriser une question qui nous était familière mais un peu vague.

Hom storm grom suivi de Pré prisme air urgence d'André Gervais est un livre qui utilise le jeu de mots comme nul ne l'avait fait ici: ce livre est produit en partie par une lecture passionnée d'ouvrages qui ont montré que le jeu de mots n'est pas qu'un amusement, mais qu'il produit des connaissances nouvelles (je pense à Corps et biens de Robert Desnos, à Rose Sélavy de Marcel Duchamp, à Glossaire j'y serre mes gloses de Michel Leiris, à Finnegans Wake de James Joyce). Deux séries de connaissances sont produites dans ce livre: la première, quantitativement, a le sexe pour objet, la deuxième a le politique pour objet:

toutes page blanche maquisproques de ses pratiques écriture blanche théoratoire des pertes blanches de ses avancées entre les lignes de la cohérence

Texte dans le maquis, texte difficile à lire, inextricable: comment rejoindre ce texte qui rompt avec la continuité habituelle, qui se présente comme une espèce de laboratoire où un savant linguiste dissèque les mots, mêle les langues, semble occupé à des expériences qui semblent n'avoir rien à faire

avec l'expression d'un sujet? La seule façon est d'entrer dans le "maquisproques", d'éviter le quiproquo (prendre ce livre pour celui d'un original, d'un amateur de gadgets serait une belle méprise) et de prendre le maquis: s'installer dans le laboratoire des mots ("labohuratoire d'obstacles"), les défaire, les associer, considérer les mots établis comme des résistances à la révolution. Alors seulement j'accède au "gai savoir", à la "tendresse ordinaire", qui affleurent de partout. Du sexe j'aime la "saliveleure", la vulve "leuvre veloutée", "la touffe éparpilieuse", "l'engouleuse"; je note "le temps saigne dans les kotextes"; je chante "à penus in a warm gun in venus of venus cunt"; je dénonce le sclérotisme"; "je mets ma main sans arrêt en toi jusqu'au noyau de chaleur effrénée embrasée caressure"; et "j'entre en toi de tout mon phrasill"; etc. Du politique, "manière d'écrire d'immenses phrases de vie quotidienne mardaque médiocre"; je dis "notre sclérose en plaques historiques comémoratives de notre non-avenue de"; "notre anonymatopée à tout prix"; je pense à nous "démunis dominés diminués démesurés dérisoires"; à la "dislockratie notre"; je sais "à toutes fins pratiques" que "le peuple saisira le peuple de sa conscience cohu de peuple"; etc. Hom storm grom en secouant les mots, en produisant une tempête linguistique, crée un nouvel "ensemencement", un nouvel "investissement" ("semence" en latin veut dire "semence"); on croit assister à la genèse de textes non encore écrits, toutes ces "moutures coupures coutures" étant un artisanat préalable.

de François Charron est un autre livre excessif, un autre livre limite; ce livre est un seul long poème en vers libres de plus de cent pages. Long poème où l'auteur pique une bonne couleur contre les poètes bourgeois (dans quelle mesure la préface que fait Gaëtan Brulotte sur l'usage de l'injure ne diminue pas par son allure scolaire la force de frappe de cette grande colère?). Ce quatrième assaut contre la poésie bourgeoise, après Au "sujet" de la poésie en 1972, Littérature/obscénités et Projet d'écriture pour l'été '78 en 1973, est le plus réussi. Cette charge "épique" contre la poésie bourgeoise dans la foulée de l'"Ode à l'ennemi" de Claude Gauvreau citée en exergue: Crossez fumiers de bourgeois! La lépre oscille dans vos cheveux pourris Crossez vos banalités Sucez vos fillets Pas de pitié Mourez dans votre gueuse d'insignifiance

à le grand mérite d'imposer son rythme, flot débordant qui semble charrier toute la réalité avec lui, flot plein de santé à côté de verlinades encore publiées aujourd'hui (ce n'est pas Verlaine qu'il ne faut pas aimer mais ses pâles imitateurs, incapables d'invention!). Une citation de Karl Marx placée à la fin du livre renseigne sur le projet de l'auteur: "L'histoire ne fait rien à moitié et elle traverse beaucoup de phases quand elle veut conduire une vieille forme sociale au tombeau. La dernière phase d'une forme historique, c'est sa comédie." N'en doutons pas il s'agit dans Pirouette par hasard poésie de conduire une vieille forme poétique au tombeau, cette poésie en vers libres

et fragiles qui proposent de délicates impressions des sens ou de l'esprit coupées de toute référence à l'histoire:

écoute voilà que ça reboum la matière d'artiste famélique d'artiste cacophonique masturbé aux étoiles ressorts (...)

finies les nouilles de l'esprit finis les châteaux dans les nuages moi c'est à bas l'idéalisme à bas le confusionnisme vive la différence

Ce qu'un tel assaut dénonce c'est l'idéalisme de l'écrivain qui trouve la poésie belle parce qu'elle lui sert d'abri contre le monde si laid, c'est son égocentrisme: plus de textes privés plus de réel intact vos histoires votre petit nombril votre petit "i" épargné par la vie que j'vous l'abarnaque dans votre glace truquée". Le message d'un écrivain qui travaille contre les mythologies de la bourgeoisie s'adresse d'abord aux autres écrivains. Walter Benjamin, ce grand critique littéraire, écrivait dans ses Essais sur Bertolt Brecht: "Un auteur qui n'apprend rien aux écrivains n'apprend rien à personne." Ce message "camarade va parmi les masses et articule la pratique à autre chose que le ronron convenu" quel écrivain peut l'entendre? Combien d'écrivains sont encore à croire qu'ils sont de purs esprits (par exem-

ple un ange est un pur esprit, ou Dieu) au-dessus de toute idéologie, que l'art est au-dessus de toute propagande? Par là ces écrivains nous signifient: 1) qu'ils sont hors de tout groupe social ou qu'ils veulent faire abstraction des femmes et des hommes réels qui les entourent; 2) qu'ils écrivent pour ne rien dire, qu'ils n'ont aucun message à livrer. Alors pourquoi les lirions-nous? Méfions-nous des poètes qui nous demandent d'être attentifs à leurs prouesses formelles, c'est souvent pour cacher leur indigence de pensée critique.

Des livres comme Hom storm grom d'André Gervais (né en 1946) et Pirouette par hasard poésie de François Charron (né en 1952) permettent d'espérer une relève à la génération des Paul-Marie Lapointe, Fernand Ouellette, Gaston Miron. Dans la mesure où l'enseignement de la littérature fera une place de plus en plus large à la pratique de l'écriture, l'écrivain sera de moins en moins cet être rare, isolé, qui pratique un art hermétique, d'en mesurer les effets, de penser son rôle d'écrivain à l'intérieur de la collectivité.

"Hom storm grom suivi de Pré prisme air urgence", par André Gervais, L'Aurore 1975. "Pirouette par hasard poésie", par François Charron, L'Aurore 1975.

la vie des lettres

■ ANTONINE MAILLET: le cinquième roman d'Antonine Mailet vient de paraître chez Léméac. Son titre: "Emmanuel à Joseph à David". Comme il se doit l'oeuvre est écrite en français acadien.

■ Chez Léméac toujours, on procédera au lancement de "Le Théâtre canadien d'expression française", tome I, par le juge Edouard G. Rinfret, lundi prochain. On annonce la présence de Jean-Paul L'Allier à cette manifestation qui se tiendra à la bibliothèque nationale de la rue Saint-Jenis.

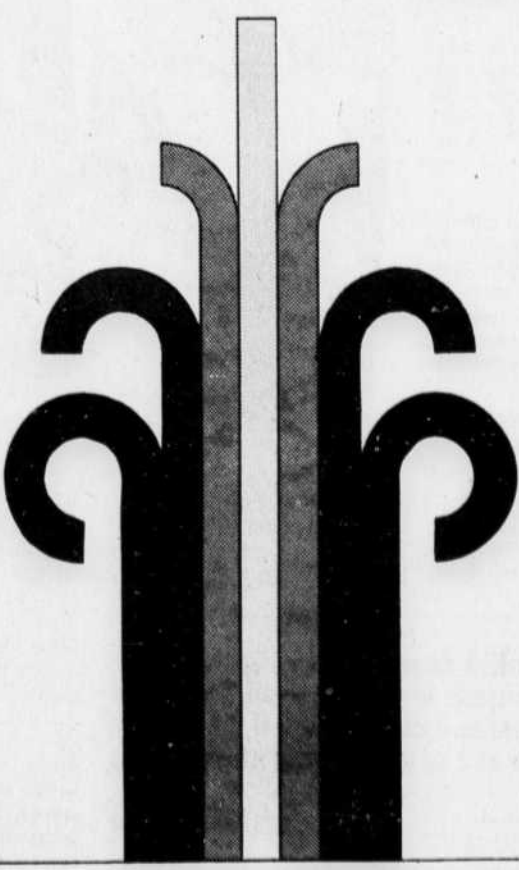
■ BESSETTE: les éditions AS/Quinze vient de lancer un roman de Gérard Bessette, "La Commensale". Il s'agit d'une oeuvre ancienne qui date des débuts de la Révolution tranquille et que l'auteur publie grâce au travail de Réjean Robidoux qui en a fait la compilation.

Vient de paraître Georges Robert INTERROGEANT LA MER... essai ... car c'est bien de poésie qu'il s'agit dans ce livre La Presse - Montréal ... j'ai ouvert le livre et ne l'ai refermé qu'au point final. Jean Raspail - Paris ... carnets, entretiens et réflexions d'un lettré à l'esprit libre et curieux. Des "mélanges" fort attachants et toujours marqués par l'intelligence. Minute - Paris ... style à la fois sobre et alerte. Un livre qui fait réfléchir et qui n'est ni didactique ni solennel. Le Nouvelliste - Trois-Rivières ÉDITIONS GEORGES LE PAPE - En vente partout \$5.75

Jeux de la XXIIe Olympiade Montréal 1976 Le Comité organisateur des Jeux olympiques annonce l'ouverture du concours Corridart / l'art dans la ville Admissibilité Toute personne domiciliée au Québec depuis deux ans au moins, quelles que soient sa spécialité artistique ou sa formation, peut participer au concours. Date limite pour la remise des projets: 12 décembre 1975. Types de participation Animation, actions, "performances", vidéos, projections de films, diaporamas, bannières, affiches, arches, rideaux, plafonds, murales, sculptures, gonflables, mise en relief d'éléments urbains existants, œuvres réalisées en présence du public à l'occasion des Jeux olympiques... Vous pouvez vous procurer un formulaire d'inscription aux endroits suivants: le Musée d'art contemporain à Montréal, le Musée du Québec, les galeries d'art, les associations d'artistes, les bureaux régionaux du développement culturel, les bureaux du Ministère des Affaires culturelles à travers le Québec, Concours Corridart, programme Arts et Culture, Cojo, 600 rue Fullum, 10e étage, Montréal ou Cojo, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal. Renseignements: Concours Corridart, (514) 286-3782

ON APPORTE TOUS LIVRES CHEZ VOUS MONTREAL LAVAL - RIVE-SUD COMPOSEZ 279-4515 ANNE LOESCH la bête à chagrin CALMANN-LEVY La Bête à chagrin Anne Loesch Anne Loesch nous donne une analyse (sans pitié) d'un malaise contemporain. Une "danse de mort" où l'amour cherche sa place. 1-T-1: 224 p., \$8.95 Livraison à domicile: 279-4515 Librerie Dussault Lée ON A VOLÉ LA COUPE STANLEY Arsène Girard Éditions Mirabel Girard, caricaturiste de réputation, crée "les enquêtes Berri et Demontigny". Son humour sert bien la bande dessinée. Vous reconnaîtrez dans cet album certains joueurs étoilés des "Canadiens" de Montréal. 1-U-1: illustré, couleurs, \$4.35 Livraison à domicile: 279-4515 ÉTOILES DU LIVRE À DOMICILE 8145, ST-HUBERT, MTL, P.Q. NOM ( ) NO ( ) ADRESSE ( ) VILLE ( ) NO ( ) NO ( ) MANDAT-POSTE CHEQUE et- joint la somme de \$...

en librairie Anne Hébert Le torrent Anne Hébert Frank Scott Dialogue sur la traduction à propos du Tombeau des rois Anne Hébert Théâtre Le temps sauvage La mercière assassinée Les invités au procès éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal



Opinion

Détruire l'esprit français par l'esprit français

par Jean-Marcel Léard

Il est souvent facile de répondre à un article polémique, mais c'est parfois indélicat. La situation est différente avec M. Léonard, car on ne sait contre qui il en a: Français, Rive gauche, structuralisme, théoriciens, jocalistes, québécois... D'où la difficulté. En revanche, nous faisons preuve de délicatesse en répondant à un article que tout instituteur aurait aimé écrire. Nous répétons donc l'acte de charité du Devoir, avec moins de complaisance.

M. Léonard veut faire affront à la gauche, qui se moque bien de lui (c'est bien d'elle qu'il s'agit, non de la Rive gauche, puisqu'il faut importer le français sans l'esprit français). Ce faisant, il nous semble surtout affronter l'intelligence et même lui faire affront. En quoi on peut se moquer de lui.

Le narcissisme... des autres

La pratique bien ce qu'il reproche à autrui. Si c'est une méthodologie aberrante que de détruire la raison par la raison, c'est sans doute aussi aberrant de détruire l'esprit français par l'esprit français. M. Léonard va lui aussi chercher sur les bords de la Seine tous ses supports dans sa bibliographie du 27 septembre. Surtout, il admire l'écrivain français le moins porté au narcissisme puisque Roland Barthes n'a encore écrit qu'un Barthes par lui-même et qu'il n'a encore rendu compte qu'une fois (à ma connaissance) de son livre! Influencé par ses sources, M. Léonard est sur la bonne voie. Le Québec est un miroir où il peut mieux admirer sa culture, son orthographe, sa norme, son pays. Son article rend mieux son livre et le persuade encore que son concept de littérature (pas le mien) est en crise.

Ethier-Blais avait fait un compte-rendu élogieux de l'ouvrage de M. Léonard? L'ayant relu (par nécessité et devoir), je n'y ai guère trouvé que M. Ethier-Blais parlant d'Ethier-Blais, comme d'habitude. Il faut éviter la noyade à ces gens-là, pour qu'ils s'épuisent, comme cet Australien qui tenta en vain de se débarrasser de son vieux boomerang. Comprenez-vous maintenant pourquoi la littérature ne peut être qu'un appel à l'intersubjectivité? Tout simplement parce que ces narcissiques doivent s'y voir et s'y complaire. L'intersubjectivité est un narcissisme à deux, réductible au narcissisme tout court, puisque l'on se retrouve dans son sosie.

Il me coûte de savoir que M. Léonard est payé pour enseigner à travers la littérature. Le tort de la gauche et de la théorie, c'est de dévoiler et d'expulser le narcissisme en proposant enfin un concept de littérature, concept et littérature qui se portent bien, merci.

Il y a six ans (septembre 1969) on trouvait déjà dans Langue Française, No 3, p. 15: "... il y a des honnêtes gens qui, au moment de parler ou d'écrire sur la littérature, au moment de l'enseigner, se vantent encore de n'avoir pas de méthode. Comme si absence de méthode était présence humaine. Leur "sensibilité" aux textes montre combien leur culture générale est un héritage passif et non une création (et la preuve en est qu'ils ont bien démunis devant la modernité), leur libéralisme est ethnocentriste et un logocentrisme étouffant sans son allure aimable, et c'est eux qui crient au terrorisme totalitaire, à la "dés-humanisation". Ils ne se sont jamais posés les quelques questions premières qui les auraient inquiétés sur leur

Suite à l'article de M. Léonard, publié dans les pages littéraires du Devoir des 27 septembre et 4 octobre, nous avons reçu les opinions suivantes. M. Donald Smith est professeur au département des études françaises et québécoises de l'université Carlton d'Ottawa; M. Jean-Marcel Léard l'est au département des études françaises de l'Université de Sherbrooke.

rôle. Ils sont écoliers. Ils posent que toute méthode est son objet: puisqu'elle le crée, et qu'elle vous donne toujours raison: ils posent avec assez d'ignorance qu'une structure est un squelette, et avec assez de confusion que le langage n'a presque rien à voir avec la littérature; que la formalisation est impossible dans ce qui relève de l'axiologie et de l'arbitraire, mais ils croient en une vérité du texte, puisqu'ils accusent certains de contresens. Il est d'ailleurs difficile parfois de comprendre leur grief, parce que les termes dont ils se servent sont un brouillage, ainsi le mot selon eux est trompeur. Au vrai, ils l'avaient, ce sont des hétérodoxes. Ils pensent beau, ils pensent moi. On les comprend mal à l'aise de ne pas être leurs propres contemporains."

Les contradictions

Il faut s'y attendre: pratique et raisonnement vont de pair. Qui d'autre écrirait en français, langue de subtilité et de finesse, que pour appender cette langue... il faut passer (...) par un enseignement fondé sur l'analyse poussée des structures de la langue, non sous l'angle des acrobaties structurales (...) mais de la grammaire normalisatrice. Apprenez aussi, sans ostentation, que ce n'est pas la langue que l'on apprend pas la langue, qu'on apprend pas la langue, d'une façon sauvage, mais qu'on doit exclure les seules grammaires qui considèrent la langue comme un ensemble où

tout se tient: les grammaires structurales. Voyez celui qui parle de subjectivité et de regard participateur s'insurgent contre le statut de l'expression orale, la spontanéité, la créativité. Regardez celui qui reproche à Althusser de tout ramener à l'économie tout ramener finalement à l'économie. Comment celui qui s'insurge contre l'action politique à l'école peut-il parler d'y instaurer une politique coercitive? Lisez que la littérature et la société québécoises sont totalement différentes de la société et de la littérature françaises: que dire alors du rapport entre le XIXe siècle et la société française de la littérature française? Comment peut-on parler des structures, de l'histoire, de l'intersubjectivité, de la littérature en refusant le structuralisme, la théorie de l'histoire (Marx), du sujet (Althusser, Freud), du discours littéraire? Au moins un francophone n'est pas passé par l'apprentissage sévère de la raison, jugé indispensable par M. Léonard!

Erudition ou réflexion

Ces contradictions seraient amusantes si le projet de M. Léonard n'était pas fondé sur l'imposition d'un savoir (corpus littéraire procurant aussi une norme linguistique) qui écarte toute pensée critique. Il veut que tout le monde connaisse et aime son corpus littéraire. Mais il refuse que l'on mette sur pied une théorie de la littérature, qui mettrait en évidence le mode de

sélection et de valorisation de ses textes, mais sans théorie du fonctionnement des discours, car il refuse d'apprendre qu'un texte n'est pas une donnée plus naturelle que la littérature (c'est une idée fort variable) et que tous les textes, littéraires ou non, ont les mêmes lois de fonctionnement, ce qui ramène la valeur au seul phénomène idéologique.

En linguistique, il refuse le structuralisme, c'est-à-dire la théorie qui met en évidence la norme interne du fonctionnement de la langue. Cela lui permet d'imposer sa norme, externe, arbitraire, sociale et élitiste. D'où de terribles conséquences: on élimine la théorie des textes qui détruit le mythe de la grande littérature naturelle, fait social et historique. On élimine le marxisme qui propose une théorie de l'histoire et de la société, et donc du phénomène littéraire. On élimine Althusser parce qu'il propose une théorie du sujet, constituée par l'idéologie. On élimine le structuralisme qui propose une théorie de la langue. Apprenons donc la langue naturelle de Gréville, lisons la littérature naturelle de M. Léonard en utilisant son intersubjectivité naturelle... Je refuse cette naïveté, qui n'est pas si naturelle.

Jargon ou méta-langage?

Ce que l'on ne comprend pas paraît vite dangereux (sous cet aspect, M. Léonard est inoffensif, car on comprend son refus). La parade est connue: puis-

qu'on ne peut attaquer de front des théoriciens qu'on ne comprend pas et qui imposent une rupture à une pratique et à un discours circulaires et séculaires, on tente de jeter le discrédit sur eux en les traitant de jargonnesques. L'ouverture d'un domaine scientifique exige un nouveau langage, instrument d'arpentage mental. Mesure-t-on le poids en pouces? Le vocabulaire religieux, métaphysique et humaniste est sans intérêt pour la théorie de la littérature, du texte, de la langue, sciences qui ont le droit à l'existence comme à un vocabulaire spécifique.

Si les grammaires structurales paraissent une abstraction érigée en dogme, c'est qu'elles sont effectivement révolutionnaires: elles décrivent ou théorisent le fonctionnement interne et réel du français. Elles ne peuvent donc donner des réponses aux problèmes non linguistiques que résout Gréville, bien éloigné de la réalité linguistique. Le structuralisme vous dit quand vous parlez et quand vous produisez simplement des bruits (ce qui est ne pas parler du tout) en fonction de la norme interne qui crée la parole.

L'ignorance de M. Léonard ne s'arrête pas à la terminologie. Linguiste ouvert à la sémiotique textuelle, signalons-lui que langue et raison, lexicographie et dictée, Lacan et néo-positivisme, oralité et à-peu-près, littérature et grammaires discursives, jocal et pauvre linguistique, langue naturelle et législation n'ont pas plus de rapport que hamburger et classe sociale. Un exemple: M. Léonard voit les Québécois parler anglais avec des mots français, ce qui suppose l'emprunt du système morphosyntaxique anglais. C'est toujours le contraire qui se pro-

duit: les emprunts lexicologiques sont fréquents mais ne semblent pas toucher la morpho-syntaxe qui résiste à l'emprunt. Le charabia et la hauteur jargonnesque appartient aussi aux bien-pensants: l'être, l'égo transcendantal, le sujet carésien, le statut existentiel d'une plénitude absolue, la conscience de lecteur, l'intersubjectivité, l'être du langage, la paix de l'esprit et du corps, l'état social différencié, la maturité, la synthèse de l'un et du multiple, voilà les plus belles chimères qui ont créé assez de servitudes. Le néologisme a son revers, plus vide que lui, l'archaïsme.

Démagogie, pédagogie et politique

Quand le hamburger sert d'argument à l'absence de classes sociales, il n'est guère possible d'envisager une analyse politique et sociale à l'école. En fait, ce n'est pas la politique à l'école que refuse M. Léonard: ce qu'il veut, c'est sa politique, ce qui exclut la théorie qui la dénonce et l'infirme. Voyons la norme paradisiaque de notre politicien-théologien, où nous attendent fautes, punition, douleur, coercition...

Celui qui reproche aux autres leur langage terroriste et totalitaire voudrait encore proposer de tuer qui parle quel. Celui qui prône la subjectivité et l'humanisme n'a que mépris et parole de coercition, de contrainte. Celui qui reproche à autrui d'instaurer la politique à l'école (celle qu'il n'aime pas) reproche à l'élite (sic) et aux gouvernements de ne pas imposer celle qu'il aime. N'en déplaise à certains, faire de la politique, c'est analyser les faits (M. Léonard les pense inanalyables!) et c'est le rôle de l'é-

cole, qu'on voudrait instrument de politique coercitive. Interdire de parler de classes sociales qui s'affrontent, c'est refuser d'analyser notre type de littérature et la norme linguistique qui en découle. Pour masquer la réalité, on recourt à une politique coercitive: exclusion de la théorie, imposition d'une littérature et d'une norme qui appartiennent à une classe restreinte. Il est évident que les faits économiques n'ont pas qu'une influence politique (faiblesse du gouvernement) mais conditionnent aussi la norme linguistique et culturelle. Soyons clair. On ne peut confiner la politique à une classe, à un lieu (élite et gouvernement), ou à un domaine, en l'excluant ailleurs (école, culture, langue). L'en exclure, c'est refuser un instrument de perception et déformer les faits, ce qui mène à la coercition.

Concluons sans agressivité. Cette crise de la littérature ou de la norme n'est pas la mienne. La théorie (langue, littérature) m'avait déjà appris que ces faits résultaient d'un certain système de valeurs. Ce qu'on reproche à la gauche c'est de disposer d'un savoir qui sapa la pratique nécessairement sans théorie de la droite. La gauche est intelligente: voilà son tort. Elle propose une connaissance qui écarte l'évidente aveugle et aveuglante: voilà sa force. Et si l'intelligence et le savoir sont de gauche, je crois que M. Léonard est de droite.

Il faut adapter sa pratique à la modernité et aussi la théoriser: tout ne s'arrête pas à 1900. La fin de leur littérature et de leur norme est pour certains la fin de la littérature et de la langue. Ils deviennent alors démagogues, faute de pouvoir être pédagogues!

Nationalisme étroit ou véritable modernisme

par Donald Smith

La "politique" littéraire du DEVOIR est aussi confuse et contradictoire que sa "politique" idéologique. Le dernier article d'Albert Léonard ("Pleins feux sur la théorie du regard narcissique", 27 septembre) confirme la confusion pitoyable qui règne dans ce journal.

Monsieur Léonard est confus, très confus. Il démontre une ignorance surprenante de ce qu'est le soi-disant "modernisme" en critique littéraire. Il condamne la place de plus en plus importante donnée à l'écrivain québécois au pays de Québec comme étant du nationalisme étroit mais en même temps il ridiculise le fait que la critique québécoise utilise enfin une méthode structuraliste - et donc mondiale! - pour étudier le livre québécois. Il confond regard intérieur, neutre, fidèle au

texte, avec "regard narcissique, fixation à soi, complaisance à soi". Il prétend faussement que la critique québécoise "s'aplatit" sur les "canons de la modernité parisienne", alors que les méthodes critiques modernes sont reconnues dans tous les pays du monde. Gérard Besette, critique, utilise peut-être le même discours qu'un Mauron ou un Barthes, mais dans un contexte québécois et donc profondément différent de ses homologues français. Falardeau suit peut-être les thèses de Goldmann, mais il les nuance et les adapte au corpus québécois. Léonard a recours aux clichés, à des descentes faciles telles "la littérature est devenue un simple objet, l'objet de la théorie alors qu'elle est avant tout un sujet qui s'offre à la conscience du lecteur". Cette affirmation n'a rien de tellement québécois d'ailleurs, car les ennemis de la lecture moderne en France réitèrent les mêmes objections émotives et illogiques. Heureusement, on sait qui a gagné l'autre célèbre querelle des anciens et des modernes.

Le "modernité" comme regard critique n'est pas une "incurable maladie américaine", en dépit de ce que dit Léonard. L'approche structuraliste n'objectalise pas, qu'elle soit thématique, sociologique, psychocritique ou sémiotique. Elle n'est pas "loin de la littérature", elle est "dans la littérature; elle ne décortique pas, elle fait ressortir les significations internes d'une oeuvre, ce qui n'est guère le cas pour la méthode impressionniste, sans doute saint-beuviennne, que Léonard semble admirer tellement.

gobier aveuglément les produits des autres. Le Québec et le Canada n'ont jamais compris cela, mais le réel s'en vient, même si des doctrinaires comme Léonard osent parler d'ostracisme:

COURS D'ANGLAIS Programmes intensifs de langue dans un milieu anglophone. Université catholique. Coéducationnelle. Divers cours avec laboratoire. Aussi un Institut de TESL pour le Professeur d'Anglais. Écrivez à: INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM ST. MICHAEL'S COLLEGE WINOOSKI, VERMONT 05404 U.S.A.

Des vacances agréables au MOTEL Hawaiian Isle/Inn. FACE À L'Océan, 175e et 176e RUES, MIAMI BEACH. AMICAL - FAMILIER - CONFORTABLE. 3 piscines, 2 patinoires, 600' de plage privée. Cocktails - Activités jour/nuit - Danse tous les soirs - T.V. couleur et réfrigérateur gratuits dans chaque chambre - Stationnement gratuit. ISLE 1er NOV. au 8 DEC. \$7.00 par jour, par pers. 20 chambres sur 210. Plan Américain modifié disponible. Principales cartes de crédit acceptées. VACANCES POUR L'ÉPOUSE Garderies, salles de jeux pour enfants et adolescents - Moniteurs d'expérience - Gratuit pour nos clients. Pour informations ou réservations communiquez à frais virés à (508) 932-2121. Ouvert tous les jours de 9:30 à 11:30 sauf le dimanche ou consultez votre agent de voyage.

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES EN... AUTOMOBILE ou EUROCAMPER-TOURMOBILE. Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes. Renault - VW - Citroën Fiat - Simca - Peugeot Volvo - Micro-bus - etc... PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO. Billets avion toutes destinations. Service Européen de Tourisme Automobile. 1176, rue DRUMMOND, MTL - 861-0200 "Touring Club de France"

La portagaise présente SERGE LAPRADE et l'organiste Donald Rayle 7-8-9 NOVEMBRE • Vendredi: 9 h 30 • Samedi: 8 h 30 - 11 h 30 • Dimanches: 9 h

André Lejeune 13-14-15-16 novembre GERMANO ROCHA et Matéo Aniol, chaque soir, les SOUPERS-SPECTACLES PAS DE FRAIS DE SPECTACLE NI DE COUVERT AU MINIMUM En bas de FERNANDO La portagaise 856 E. Ste-Catherine (en face de la Place Dupuis) 844-3491-92 Le 5 à 8 à l'Académie

sur scène CENTAURE: 453 St-François Xavier 288-1229 (Salle D "Crime and Punishment" tous les soirs 20:30 mercredi et vendredi 19:30 (Salle E) "One crack out" de David French - Sam. 20h Dim. Relâche IN CONCERT: 2 Le Hoyer 861-5669 Ditty Gillespie - du mardi au dimanche 21 h 30, 23 h, 25 h, 27 h. LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury 868-1964 "Bouillie et les jules" de G. Gélinas - Sam. 20 h 30 Dim. Relâche. OUTREMER: 1288 Ste-Catherine E. 288-3303 "C'est moi qui fait beau, Mado" 19h - 22h. PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. - 421-6666 Clémentine Desrochers - semaine et dim: 21 h, 23 h, 25 h, 27 h, 29 h et "Les tuteurs de Hong Kong" 1.00, 4.00, 8.00. MONKLAND: 5505 Monkland 484-3979 "Return of the pink panther": 2.10, 5.50, 9.45 "Juggernaut": 12.20, 4.00, 8.00. OUTREMER: 1248 Bernard O. 277-4445 Sam: spectacle sur scène: "Dis-moi qu'y fait beau, Mado" 7.00, 10.00, 13.00 - "Robinson Crusoé"

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou 853-2660 "Le Bagarreur" 2.45, 4.15, 8.15 "Les films ne dorment pas la nuit" 1.00, 4.25, 8.00 ATWATER I: Niveau métro Alexis Nibon 931-6246 "Holiday on the buses" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.20 ATWATER II: Niveau métro Alexis Nibon 931-6246 "The other side of the mountain" 1.20, 3.15, 5.15, 7.10, 9.10 AVENTURE: 1224 ave. Greene Westmount 557-2247 "Doc day afternoon" 1.10, 3.50, 6.30, 9.00 BEAVER: ave. du Parc 844-1922 "Love secrets, of the Kampa Sutra" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00 et "Doctors from the bushes" 12.00, 2.00, 5.00, 7.00, 9.20 HERBIE: 1280 St-Denis 288-2115 "Alice n'est plus ici" 2.25, 6.05, 9.45 "La ballade sauvage" 2.40, 4.20, 8.00 BUDDY: 5039 Papineau 527-9131 "La Souffrante" 1.00, 3.45, 6.20, 9.00 "Vacances sans maillet" 2.00, 4.40, 7.20, 10.00 CANADIAN: 1200 Ste-Catherine E. 523-5180 "Papillon" 12.00, 4.40, 9.25 "Cabaret" 2.35, 7.20 CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "ruffian" 12.45, 4.15, 8.05 CHEVALIER: 1550 Ste-Denis 845-3222 "Les innocents aux mains sales" 1.10, 3.50, 6.25, 9.05 CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 866-2998 "Le mariage à la mode" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "El Topo" (v.f.) Sam: 4.44, 7.15, 9.45, 12.15, 4.44, 7.15, 9.45 CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil "747 en perdition" 1.00, 5.45, 9.40 et "Dace" 4.00, 8.00 CLAREMONT: 5058 Sherbrooke O. 486-7395 "Last Tango in Paris" 1.10, 2.15, 4.20, 6.45, 9.00 CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Tremblement de terre" 12.12, 2.25, 4.45, 7.00, 9.20 DAUPHIN: 2396 Beaubien 721-6060 (Salle Renoir) "Mariage" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 "Salle McLaren" "Le retour du grand blond" 4.40, 8.20, 11.20, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 ELYSEE: 35 Millon 842-6053 (Salle Renoir) "Que la fête commence" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle Elzenstein) "On a été trompé d'histoire d'amour" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon 725-7000 "Sissi I" Sam: 8.20, dim: 1.00, 4.40, 8.20 "Sissi II" Sam: 8.30, 10.10; Dim: 2.50, 6.30, 10.10 FLEUR-DE-LYS: 828 Ste-Catherine E. 288-3303 "Fleur de lys" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9797 "The best of Walt Disney, true life adventure" 1.10, 4.25, 7.40 "Strongest man in the world" 2.45, 6.00, 9.15 MAISONNEUVE: 300 Sherbrooke E. 525-2274 "Pêche d'une mère" Sem: 8.10, dim: 1.30, 4.50, 8.10 et "Des roses blanches pour ma sœur noire" Sem: 6.30, 9.55, dim: 3.10, 6.30, 9.55 MESSIER: 4500 Ste-Catherine E. 255-6224 "La Jague" 2.45, 6.15, 9.40 et "Les tuteurs de Hong Kong" 1.00, 4.00, 8.00 MONKLAND: 5505 Monkland 484-3979 "Return of the pink panther": 2.10, 5.50, 9.45 "Juggernaut": 12.20, 4.00, 8.00 OUTREMER: 1248 Bernard O. 277-4445 Sam: spectacle sur scène: "Dis-moi qu'y fait beau, Mado" 7.00, 10.00, 13.00 - "Robinson Crusoé" 1.00, 4.00, "Le cerf-volant du bout du monde" 2.30, "Vivre pour vivre" 7.00, "Le jeu avec le feu" 9.30 PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Jaws" 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15 PARISIEN: 480 Ste-Catherine S. 811 "Doc day afternoon" 12.20, 3.00, 5.20, 7.20, 9.40 (Salle II) "La fête de Normandie St-Gingé" 1.05, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30 (Salle III) "Hearts of the west" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle IV) "3 days of the Condor" 12.30, 2.25, 4.45, 6.55, 9.05 (Salle V) "C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule" 12.50, 3.00, 5.05, 7.10, 9.20 PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "Scène de la vie conjugale" 2.00, 5.15, 8.25 PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 277-Dorchester 866-2444 "Undercovers Hero" 1.10, 2.15, 4.40, 6.05, 8.00, 9.55 PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) 577-Dorchester 866-2444 "Lies my father told me" 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55 PLAZA: 6505 St-Hubert 274-6555 "Le démon aux trippes" 2.10, 5.50, 9.20 et "Les venus de l'Ave Maria" 12.30, 4.10, 7.50 PUSSEYAT: 4015 St-Hubert 845-5215 "The Devil made me do it" 12.00, 2.00, 6.00, 8.50 et "Antigone" 1.30, 4.20, 7.15, 10.10 RIVOLI I: 6908 St-Denis 277-4129 "Le tour du monde de fanny Hill" 2.35, 5.50, 9.05 "Le journal d'une jeune fille précocée" 1.10, 4.20, 7.35 RIVOLI II: 6908 St-Denis 277-4129 "Frisson" 2.45, 6.15, 9.40 et "7 heures de panique" 1.00, 4.25, 7.50 SALLE BRÉBEUF: 5625 av. Dévelles 731-1297 "Sereno" 3.00, 7.00, 9.15 ST-DENIS: 1554 St-Denis 849-4211 "Cercueil de plomb pour une jeunesse dorée" 12.40, 2.50, 6.00, 9.55 "Si ce n'est toi c'est donc ton frère" 2.00, 5.10, 8.25 SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-1139 "Rocky horror picture show" 1.40, 3.35, 5.30, 7.25, 9.20 SNOWDOW: 5225 Décarie 482-1322 "Lies my father told me" 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10 VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Let's do it again" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.15 VENDOME: Place Victoria 878-1451 "The life and times of Max Halloway" 12.15, 1.50, 3.25, 5.00, 6.25, 8.00, 9.50 VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "Tremblements de terre" 1.00, 3.00, 5.20, 7.30, 9.30 VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Folle à tuer" 1.30, 3.30, 5.15, 7.15, 9.15 WES PINX 5645 "Onion the tear" de Paul Buissonneau - tous les soirs à 19 h 45 - Relâche: lundi. THEATRE PORT-ROU: "La mort d'un commis voyageur" d'Arthur Miller - Sam: 18 h 30 et 20 h 30 Dim: 20 h 30 THEATRE DE QUATROUS: 100 est avenue des Pins 4469 Festival du film Allemand Sam: "Hauptlehrer Huter" de Peter Liethal - 1975) 7.00 "Lina Braake" (de Bernhard - 1975) 9.00 Dim: "Danger et Désir" (A. Kluge - 1975) "Alles dans les villes" (de W. Wenders - 1974) 9.00.

"On ne retrouve pas cet ostracisme dans les autres pays francophones". Que Monsieur Léonard regarde bien ce qui se passe dans les écoles en France

Suite page 17

télévision

Table with columns for day (SAMEDI, DIMANCHE) and time slots (CBFT 2, CFTM 10, CBMT 6, CFCF 12). Lists various TV programs and their start times.

## LES VEILLÉES D'AUTOMNE

3<sup>ème</sup> Festival de Musique Traditionnelle

5 VEILLÉES, DU 17 AU 21 NOVEMBRE 1975

À 20 HES:  
 LUNDI 17 - QUÉBEC-ACADIE, MARDI 18 - QUÉBEC-BRETAGNE  
 MERCREDI 19 - QUÉBEC-LOUISIANE, JEUDI 20 - QUÉBEC-IRLANDE  
 VENDREDI 21 - LA VEILLÉE DES VEILLÉES ★★★★★

À LA SALLE DU PLATEAU, 3700 RUE CALIXTE-LAVALLÉE, MONTRÉAL

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS: TEL. 1-282-4766  
 PROXIMES BALLET 5:00, SAUF VÉNÉDIE 12:15-13:30. COUPON ABONNEMENT POUR LA SEMAINE: \$12.00  
 BILLETS EN VENTE À L'ACTIVARIAT, 1587 ST-DENIS ET À LA LIBRAIRIE DE L'UNION, 1137 BLAQUIRY.

### Les Menestriers

Dim. - 16 nov. - 10h30

Cinq jeunes virtuoses français dans un programme vocal et instrumental de musique du moyen âge et de la renaissance (instruments de l'époque).

Billets: \$5.50 - \$4.40 - Étudiants 7 à 25 ans: \$2.20  
 Pro Musica, 1270 O. Sherbrooke - 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE  
 PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

## LE THÉÂTRE TPO POPULAIRE DU QUÉBEC

### IL FAUT ÊTRE FOU POUR PLEURER

D'APRÈS: ARNOLD WESKER  
 MONTAGE: MONIQUE LEPAGE  
 ADAPTATION: RENE DIONNE  
 MISE EN SCÈNE: MONIQUE LEPAGE

JEAN MARIE LEMIEUX  
 MARIE CODEBECQ  
 PATRICIA DUMAS  
 MARC GREGOIRE  
 GASTON LEPAGE

HELENE LOISELLE  
 CLAUDE MAHER  
 SUZANNE LANGLOIS  
 MARTINE BEAULNE

DECORS: JEAN BELISLE COSTUMES: BERNARD COURNOYER

RÉSERVATIONS: 849-8188  
 LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC  
 1700 rue Saint-Denis  
 Prix des billets: \$3.50 - \$4.50  
 Étudiants et groupes de 10 et plus \$2.50

### théâtre du rideau vert

DÈS LE 6 NOVEMBRE

## Légère en août

Comédie de Denise Bonal  
 Mise en scène: Yvette Brind'Amour

FRANÇOISE FAUCHER - CLAUDINE CHATEL - MARTHE TURGEON  
 HÉLÈNE LAPIERRE - FRANCE LABRIE - MARTHE ROUZIER  
 MARIE-CHRISTINE LAROCQUE - MIREILLE DAoust

DECOR: Raymond Corriveau COSTUMES: François Barbeau

---

**théâtre de la jeunesse**

**TOUS LES DIMANCHES**

14h MARIONNETTES  
**LE CHAPEAU MAGIQUE**  
 Marionnettes de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe  
 Entrée \$1.25

15h THÉÂTRE  
**FRANÇOIS ET L'OISEAU DU BRÉSIL**  
 Fantaisie d'André Cailloux  
 Entrée: \$1.25

Renseignements: 844-1793  
 Métro Laurier, sortie Gifford - 4664, rue Saint-Denis

### STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL

DIRECTION: Christopher Jackson, Réjean Poirier

#### ABONNEMENTS SAISON 1975-76

## 3 CONCERTS

- GABRIELI — MONTEVERDI** 30 nov. 20 h 30  
 Chapelle du Grand Séminaire 2065 ouest, rue Sherbrooke
- HEINRICH IGNAZ FRANZ BIBER** 29 fév. 20 h 30  
 St-John-The Evangelist Church 2015, rue Kimberley
- JOHANN SEBASTIAN BACH** 2 mai 20 h 30  
 Église Saint-Pierre-Apôtre 1201, rue de la Visitation

Abonnements \$8.00 (Étudiants) \$4.50  
 Billets \$3.50 (Étudiants) \$2.00

DISPONIBLES CHEZ:  
 Inter. Music Store, 1334 ouest, rue Sainte-Catherine  
 Ed. Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine  
 Renaud-Bray, 5219, chemin Côte-des-Neiges

### CAROLE LAURE

dans 2<sup>ème</sup> Semaine

## LATÈTE DE NORMANDE ST-ONGE

UN FILM DE GILLES CARLE COULEUR

je suis heureuse, normale... sauvez-moi!

PARISIEN-2: Sur Semaine 5.20, 7.25, 9.30, Samedi, dernier spectacle 11.35. GREENFIELD: Semaine 7.00 à 9.00, Samedi & Dimanche 12.30, 2.35, 5.00, 7.00, 9.00. VERSAILLES: Semaine 7.20 à 9.30, Samedi & Dimanche 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.35. LAVAL-1: Semaine 6.45 à 8.50, Samedi & Dimanche 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50, Samedi, dernier spectacle 11.00.

cinémas **Le Parisien 5** 480, Ste. CATHERINE O. 866-3856  
**Laval 5** CENTRE D'ACHATS LAVAL 688 7776  
**VERSAILLES** 7265 SHERBROOKE x 353 7880  
**GREENFIELD Pk.** PIGREENFIELD Pk 671 6129

## VARIATIONS

### LES GRANDS BALLETS CANADIENS

QUATRE NOUVEAUX BALLETS  
 14-15-20-21-22 NOVEMBRE 2011/30  
 23 NOVEMBRE 14 H 30  
 Soirées du MAURIER

SALLE WILFRID-PELLETIER  
 PLACE DES ARTS  
 Montréal (Québec) 028 1210

### LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT

## LES SPECTACLES

Dis-moi qu'y fait beau Méo! HORSLEIPS RENAISSANCE POLEN

MONIQUE LEYRAC chante EMILIE NELLIGAN CONTRACTION

Sam. 8 nov. 7h.00  
 Sam. 8 nov. 10h.

Jeu. 13 nov. 9h 30  
 Ven. 14 nov. 9h 30

Sam 15 nov. 7h 00 - 9h 30

Jeu. 20 nov. 9h 30  
 Ven. 21 nov. 7h  
 Sam. 22 nov. 7h et 10h.

\$2.50, \$3.00, \$3.50 SIÈGES RÉSERVÉS  
 RÉSERVATIONS: 277-3186, 277-3187  
 BILLETS EN VENTE à la librairie du cinéma OUTREMONT à l'Alternatif et chez Sauvé Frères

1248 O. BERNARD  
 277-4145

au cinéma **OUTREMONT**

**Folle à tuer n'oublie pas la grande leçon du cinéma américain: individu en danger = drame efficace.**

— Le Nouvel Observateur

**Le talent de conteur d'Yves Boisset est grand. On ne lui résiste pas...**

— Le Figaro

**Marlene Jobert est remarquable... Une réussite...**

— France-Soir

**Une extrême qualité de l'interprétation, remarquablement dirigée, et orchestrée...**

— France Nouvelle

**Sensible et attachante, l'émotion toujours à fleur de peau, Marlene Jobert met dans sa poche ce voleur de scènes qu'est un petit garçon.**

— L'Express

**Marlene Jobert: son meilleur rôle depuis longtemps!**

— L'Humanité

## FOLLE À TUER

LE NOUVEAU FILM DE YVES BOISSET

MARLENE JOBERT  
 TOMAS MILIAN

Grand prix de Littérature Policière

14 ANS

Un suspense haletant. Le jeune réalisateur Yves Boisset nous donne aujourd'hui un nouveau petit chef-d'oeuvre. "Folle à tuer", est un film que ses maîtres — Jean-Pierre Melville, Claude Sautet, Vittorio de Sica, René Clément et Antoine Boursailler — auraient été fiers de signer.

VICTOR FRANCO  
 JOURS DE FRANCE

VILLERAY  
 ST-DENIS JARRY 388-5577

SAM. - DIM.: 1:30 - 3:30 - 5:15 - 7:15 - 9:15  
 SEM.: 7:15 - 9:15

### CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.

ABONNEMENT BALLET 75-76

## ballet du XX<sup>e</sup> siècle

Dir.: Maurice Béjart

PLI SELON PLI Chor.: Maurice Béjart Mus.: Pierre Boulez  
 AH! VOUS DIRAI-JE MAMAN Chor.: Maurice Béjart Mus.: W. A. Mozart  
 L'OISEAU DE FEU Chor.: Maurice Béjart Mus.: Igor Stravinsky

THÉÂTRE MAISONNEUVE  
 22-23 DÉCEMBRE 1975

---

### les ballets jazz

LES BALLETS JAZZ - UNE RÉUSSITE! Une compagnie entièrement composée de danseurs professionnels, une compagnie qui n'est pas faite de gens qui se regardent dans le miroir, mais qui dansent dans le vrai sens du terme.

Claude Giguère - La Presse

SALLE WILFRID-PELLETIER  
 6-7 FÉVRIER 1976

JAZZ SONATA Chor.: Eva Von Gency Mus.: Trevor Payne  
 NARCISSUS Chor.: Richard Jones Mus.: Anthony Cragione

BALLET TAP de John Stanzel  
 UP THERE Chor.: Eva Von Gency Mus.: Paul Duplessis & Dido

**ÉCONOMISEZ 15%**  
 Prix des 2 spectacles: \$7.50 - \$10.00 - \$13.50 - \$17.00 - \$19.50  
 COMMANDEZ DÈS MAINTENANT!  
 CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.  
 1822 Sherbrooke ouest, Montréal  
 CHARGEX 932-2234 MASTERCHARGE

### VENTE À RABAIS

## LIVRES & DISQUES

33%

### TOUS LES DISQUES DEUTSCHE GRAMMOPHON

ALDO FALLAI - MARCHI VERA  
 BESSIERE - GONZALEZ ARY  
 BURAKI VON KARAVAN

### TOUS LES DISQUES DE CHARLES AZNAVOUR

Charles Aznavour  
 AZNAVOUR chez lui à PARIS

### TOUS LES DISQUES BARCLAY POUR ENFANTS

Babar  
 JACQUES BREL  
 GRANDS ET BONS ENFANTS  
 LES QUATRE BARBUS

et

## GRAND CHOIX DE LIVRES

### CHEZ BERTRAND

place ville marie & place bonaventure

## tnm

### LA CRITIQUE À NEW-YORK

- "De la dynamite théâtrale! Sur le plan du théâtre pur, EQUUS est à voir à tout prix!"  
 Jack Kroll, Newsweek Magazine
- "La pièce la plus importante de la saison et sans doute des dernières années."  
 Pat Collins, WCBS-TV
- "EQUUS de Peter Shaffer, c'est la pièce de la décade."  
 National Observer

avec Daniel Gadouas dans le rôle principal  
 traduction de Jean-Louis Roux  
 une mise en scène d'Olivier Reichenbach  
 dès vendredi, première mondiale en français  
 théâtre du nouveau monde  
 réservations: 861-0563

Le cinéma

par André Leroux

McLaren et Séquences

Pour fêter son vingtième anniversaire, la revue Séquences, sous la direction de Léo Bonneville, vient de publier un important numéro de cent quatre-vingt-dix pages consacré à l'oeuvre du grand cinéaste Norman McLaren.

Ce qui frappe tout d'abord dans ce numéro, c'est la clarté de la présentation, l'aération des textes et la netteté de la mise en pages.



sard et tout a été soigneusement organisé pour que le lecteur puisse suivre facilement le cheminement de chaque partie. L'interview, qui épouse l'ordre chronologique des films, est parsemée de photos qui montrent assez bien les différentes étapes de la création artistique chez McLaren.

Ce numéro de Séquences est donc un événement qu'il faut souligner puisqu'il s'agit de la première publication importante de langue française qui aborde aussi exhaustivement l'oeuvre complète de Norman McLaren.

HEARTHS OF THE WEST Une comédie pure et peu banale

Hearths of the West, le film charmant et enjoué de Howard Zief, raconte les débâcles et les pérégrinations de Lewis Tater (Jeff Bridges), un jeune fermier de l'Iowa qui rêve de devenir un grand écrivain de l'Ouest.

porté de la fraîcheur et de la spontanéité à des entreprises qui en sont dépourvues. Il accepte de courir des risques que les autres comédiens refusent de prendre et ne peut pas croire que ses rêves ne finiront pas par coincider avec la réalité.



Une épopée picaresque et savoureuse.

surfaces, Hearths of the West est une comédie belle, lisse et pure qui parle d'une innocence, d'une pureté et d'une candeur qui, aujourd'hui, n'existent plus. Allez voir ce petit joyau qui scintille d'un éclat peu banal. (Le Parisien)

QUE LA FÊTE COMMENCE Une magnifique leçon d'histoire

Que la fête commence est une merveilleuse leçon d'histoire dont le caractère didactique est constamment étoffé par une riche dramaturgie et par une fascinante architecture visuelle.

et de sous-peser le désarroi d'un monarque, un peu mou et lâche, trop tardivement libéral. Tavernier nous intéresse aussi aux conspirations de l'abbé Dubois (excellent Jean Rochefort) qui brigue les faveurs du Régent afin de se faire sacrer archevêque.

Dis-moi qu'y fait beau Méo! avec JACQUELINE BARRETTE. Ven. 7 nov. 7h.00 Sam. 8 nov. 7h.00 - 10h. OUTREMONT 1248 O BERNARD 277-4145

A L'AFFICHE section spéciale LE SECRET un film de Robert Enrico. Représentation complète à 1.15, 5.10, 7.15. PAPINEAU 527-9635

EL TOPO EL TOPO doit affronter les 4 meilleurs tireurs au monde, réussira-t-il à les vaincre? AVANT LA MONTAGNE SACRÉE ALEXANDRO JODOROWSKY AVAIT FAIT... CHEVALIER 845-2272

Le nouveau Claude Lelouch POUR TOUS Le Mariage SALLE RENAISSANCE LE DAUPHIN SAM-DIM 1.30-3.30-5.30 7.30-9.30

Les Innocents aux Mains Sales ROMY SCHNEIDER ROD STEIGER CHEVALIER 845-2272

Le spectateur ne demeure donc pas étranger à ce que le cinéaste lui raconte. Il ne regarde pas passivement une succession d'événements par lesquels ils ne sentent absolument pas concerné. L'Histoire se fait sous ses yeux et il est projeté au coeur même de son mouvement intrinsèque.

Sublime... Admirable... Intelligent... Inspiré... Emouvant... Le vieux fusil Philippe Noiret/Romy Schneider/Robert Enrico

servent les chirurgiens pour pratiquer l'autopsie. Tout un monde à la fois somptueux et grotesque s'anime sous nos yeux. Rarement l'Histoire aura-t-elle été diagnostiquée avec une telle surabondance de détails quotidiens, banals mais profondément révélateurs.

LE CHEF D'OEUVRE LITTÉRAIRE ÉROTIQUE PORTÉ À L'ÉCRAN... histoire d' un film de Just (emmanuelle) Jaekin avec Corinne Cléry

NATIONALISME Suite de la page 15 et il verra que les Français connaissent surtout leur propre littérature et que ce n'est qu'une élite qui peut se permettre le luxe d'étudier des littératures étrangères.

QUE LA FÊTE COMMENCE... QUE LA FÊTE COMMENCE... QUE LA FÊTE COMMENCE... PHILIPPE NOIRET MARINA VLADY BERTRAND TAVERNIER

**Théâtre**

**Reichenbach : maître d'oeuvre d'Equus**

par Adrien Gruslin

Mardi dernier, en entrant au Théâtre du Nouveau Monde, on pouvait aisément sentir la fébrilité caractéristique des préparatifs des derniers jours. Pendant ma rencontre avec Olivier Reichenbach dans le foyer du théâtre, les gens allaient et venaient. Sur la scène, les ouvriers s'activaient à dresser le double plateau rond puis carré du décor, ainsi que les estrades quasi prêtes à recevoir leur lot de spectateurs. Contrairement à l'habitude, il y aura du public sur les planches du TNM pour "Equus" de Peter Shaffer.

Mais avant de parler de cette pièce qu'on annonce comme un événement, je vais tracer un rapide profil de son maître d'oeuvre: Olivier Reichenbach, tout heureux de pouvoir se coller à la réalisation d'une oeuvre de cette envergure. L'homme n'est pas metteur en scène depuis bien longtemps, il a signé sa première réalisation il y a seulement quatre ans. C'était au TNM en 1971. La pièce avait nom "Desir sous les ormes", le spectacle se passait au Port-Royal. Le premier essai s'étant avéré concluant, il récidiva la même année avec "Les Archange" de Dario Fo.

Olivier Reichenbach a occupé le poste de directeur de scène au TNM de 67 à 71. Il n'existe sans doute pas de meilleur tremplin pour accéder au rôle de metteur en scène. La direction de scène amène l'individu à affronter toutes les difficultés que pose l'organisation pratique d'une production. Auparavant, il fit ses premières armes en France à titre de régisseur. A l'époque, caméraman sans travail, il fit la rencontre de Roger Cogio qui eut tôt fait de lui offrir la responsabilité de la régie pour sa tournée du "Journal d'un fou". C'est là qu'il découvrit le théâtre, un médium auquel il n'avait jamais touché et

dans lequel il n'aurait jamais songé faire sa vie.

Au Québec depuis bientôt dix ans, le réalisateur de l'excellent et récent "Premier" joué au Quat'sous en septembre avoue commencer de s'intéresser à la dramaturgie québécoise. Il précise lui-même: "Tranquillement j'y entre. J'adore la langue québécoise en ce qu'elle est très vécut, quotidienne et charnelle, ce qui lui octroie un énorme pouvoir."

On sait que depuis l'an dernier, il fait partie du triumvirat qui remplace Paul Hébert à la direction artistique du Trident. Après Noël, il y signera le montage des "Passesuses" de Pierre Morency. Parlant de l'actuelle saison uniquement québécoise de la compagnie, il reconnaît qu'elle prend d'énormes risques, pas tant parce qu'il s'agit de théâtre d'ici mais bien parce qu'on a affaire à des oeuvres de création, donc non assurées à l'avance. Il ajoute aussitôt: "On est là pour tenter des expériences. Il vaut la peine de se casser la gueule avec une création québécoise bien plus qu'avec autre chose, du moins c'est plus excusable... et les subventions existent en partie pour permettre des essais".

Olivier Reichenbach ne peut s'empêcher de déplorer la piètre qualité du Palais Montcalm ou le Trident présente ses spectacles. D'ailleurs, si "Marche Laura Secord" a du être retardé d'une semaine, cela reste imputable aux problèmes techniques causés en partie par le lieu même. On souhaite donc changer d'endroit l'an prochain.

Cette saison, il réalisera également "Rashomon" au CNA d'Ottawa, il en sera à sa quatrième mise en scène, c'est beaucoup. Il se produit la même situation de sur-utilisation au Québec tant pour les metteurs en scène que pour les auteurs.

Le créateur peut facilement se sentir pressuré comme un citron. Le problème est insoluble pour l'instant car: ou on gagne sa vie avec en produisant plus que de raison ou on vit chiche et se voit forcé de faire autre chose... De plus, on est juste 6 millions pour... s'entendre!

"Equus", dont on connaît le double succès londonien et new-yorkais, a eu sa première représentation hier soir. L'oeuvre de Peter Shaffer met en présence un jeune adolescent de dix-sept ans (Daniel Gadouas) et un psychiatre (Jean-Louis Roux). Le jeune homme a posé un geste barbare; il a crevé méthodiquement les yeux de six chevaux avec un pic de métal. Pourquoi? Le médecin Martin Dysart tâchera de le savoir, en disséquant son âme, afin de le ramener au "monde normal".

Le tout se déroule à la manière d'un cérémonial tragique. "Je voudrais que les gens aient l'impression d'assister à un mystère, à des choses qui les dépassent", de dire Olivier Reichenbach. Tel l'antique holocauste, l'enfant est sacrifié au dieu de "l'état normal". Les spectateurs font partie de ce rituel, d'où l'intérêt de leur présence sur scène; le psychiatre s'adresse directement à eux, ils deviennent témoins et partie à la fois en tentant de comprendre les raisons du geste insensé d'Allan Strang, le jeune garçon.

"Equus" signifie cheval, depuis toujours l'animal le plus mythique qui soit. Le médecin parle souvent de l'âme d'un cheval, cela pose des questions existentielles. Quand les chevaux entrent en piste, ils font surgir le magique, l'insaisissable. "Le dieu Equus, précise le réalisateur, représente le spirituel, l'âme qui se cristallise différemment selon les gens et les sociétés." Le jeune Allan a fait le transfert de l'image de Jésus à celle du cheval à l'âge de six ans. Plus tard, il a fait la connaissance physique de l'animal et ce, au moment où il éprou-

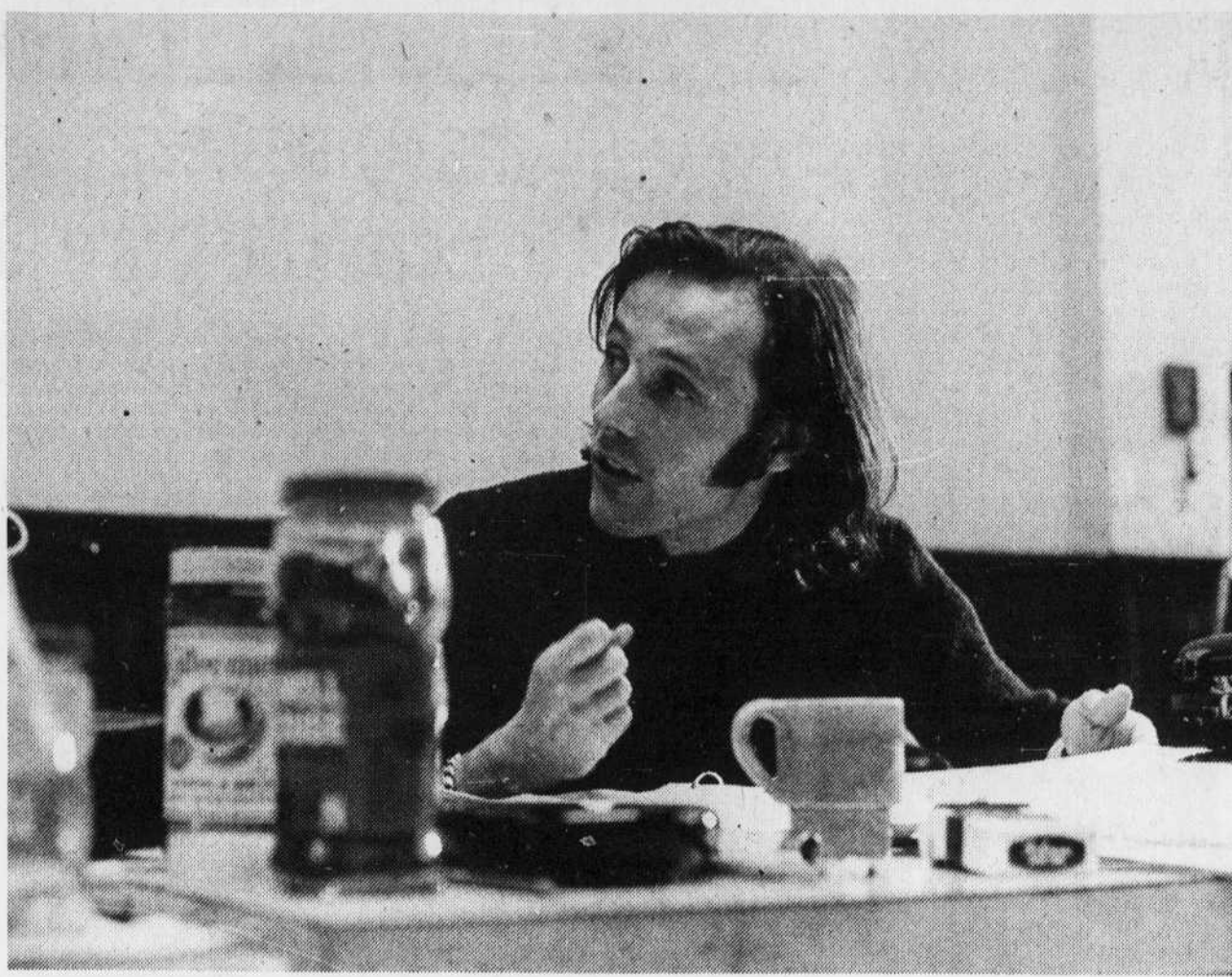
vait ses premières sensations sexuelles, la bête s'en est trouvée plus idéalisée encore.

Pour Olivier Reichenbach, la clef du succès de la pièce tient dans son efficacité scénique. "Bâtie comme une tragédie antique, elle se suit comme un roman policier. Plus on avance, plus le mystère s'épaissit, toujours en raison de la présence troublante du dieu Equus. Comme dans les dramaturgies anciennes, on ne cache rien dans un cérémonial sacré. Ainsi le spectacle utilise des assistants (le choeur) toujours présents. Par ailleurs, j'ai préféré laisser les chevaux en coulisses, contrairement aux indications de l'auteur."

Au fil des récits des étres gravitant autour d'Allan Strang, le psychiatre mène ce qui est une véritable enquête. Martin Dysart fait son métier, il parvient à percer les racines profondes des fantasmes de l'adolescent, les racines de son mal. Ses méthodes sont modernes, d'abord muet, le jeune homme finira par s'ouvrir. Le docteur ressortira fort ébranlé de ce rituel, constatant: "Voyez-vous, un psychiatre peut détruire la passion, il ne peut pas la créer."

Le guérir signifie en l'occurrence: le priver de sa foi. Dans une diatribe finale sur la normalité, Martin Dysart en arrive à une douloureuse remise en question de son personnage, de son métier qui le détruit, voire de la société: Etre guéri devient synonyme de vivre la vie plus ou moins sensée de tout le monde, c'est tragique.

Et pendant que nous continuons notre conversation à bâtons rompus, parlant des dernières mises en scène de Reichenbach, les deux acteurs principaux Daniel Gadouas et Jean-Louis Roux se sont attablés non loin de nous pour répéter encore et encore, pour discuter des nuances, bien résolus à faire de "Equus", créé mondialement en français hier, un succès montréalais.



Olivier Reichenbach: "Je préfère les chevaux en coulisses".

**Variété**

**Plume : s'amuse-t-il vraiment?**

par Christine L'Heureux

Plume, avec "La Baie James" inscrit sur son chandail, a donné un spectacle dérivant, un spectacle de gars "magané" comme le "Cid" du même nom. On aurait pu croire à une réincarnation, foudroyante de ressemblance, des personnages de Réjean Ducharme dans "L'hiver de force", personnages qui suintaient l'ennui, eux aussi. L'hiver de force, à la Baie James, c'est-à-dire aussi loin que possible de soi-même... dans une

révolte désabusée, révolte de gens qui ont refusé, il y a dix ans, les valeurs de la culture française et qui s'évertuent à redécouvrir le parler populaire; avec, en tête, une conscience, une connaissance indéniable des mécanismes du langage. C'est d'ailleurs ce qui différencie Plume de la jeunesse actuelle, des cégépiens qui assistaient à son spectacle, mais aussi des nouveaux groupes qui sortent de plus en plus: il est

Une soirée, d'ailleurs, sans clair que ce n'est pas le seul niveau de langue que peut employer Plume; son choix est intellectuel quand il s'adresse en "joual" à son public, contrairement à la génération actuelle qui n'a, souvent, plus d'autre possibilité. Un spectacle où la griviserie est reine, un spectacle toujours sur le même sujet: la bière. Qui semble être de plus en plus le centre de préoccupation de ce beau "Cid magané".

aucun rythme, en amateur, comme dit Plume lui-même, où les musiciens semblaient plus intéressés à aller faire un tour à l'arrière-scène, que de se préoccuper du public. Laisant le guitariste, au piano, chanter "Sensation", un texte de Rimbaud que Charlebois a admirablement rendu... lui. Un véritable spectacle de collégiens, avec les blagues de service, l'humour douteux d'une bande de gars qui tentent désespérément de s'amuser, mais qui ont oublié comment... Et pourtant, l'intelligence ne leur fait pas défaut, loin de là. Sur disque, ils sont tout à fait magnifiques, plein de vie, grouillants d'idées, déliants même. Avec comme principale qualité, le fait d'avoir apporté une nouvelle forme d'expression qui, d'ailleurs, commence à avoir des répercussions. Capitaine Nô, qui s'est joint au spectacle de l'Outremont, l'espace d'une chanson, continue, d'une certaine façon, le travail entrepris par Plume. Plume, père spirituel? Capitaine Nô, dans "Balonné", le laisserait croire.

Enfin, le spectacle à l'Outremont était techniquement de très mauvaise qualité. Plume était à peu près inaudible, enterré par son guitariste; le batteur et le bassiste, Maurice Richard (qui a travaillé avec Charlebois) rendus, eux aussi, imperceptibles, sinon comme fond sonore... Quelle soirée! Et pourtant, je ne perds pas espoir, dans l'attente encore de l'étoile de génie, qui a bien des chances de se retrouver, encore une fois, dans ce dernier disque "Pommes de route", que Plume lançait (au sens littéral du mot) jeudi soir à l'Outremont.

**Musique**

**Hommage au génie de Varèse**

par Gilles Potvin

Le 6 novembre 1965 mourait à New York un homme dont il n'est pas exagéré de dire que les oeuvres, même relativement peu nombreuses, ont pour ainsi dire donné une orientation nouvelle à l'art musical. Edgard Varèse, comme l'avaient fait avant lui un Monteverdi, un Beethoven, un Wagner, a repris à son compte les découvertes de ses prédécesseurs pour les soumettre à son génie et en tirer des possibilités insoupçonnées, ouvrant (toutes grandes des voies nouvelles qui ont permis à la musique d'aujourd'hui de s'épanouir. Violentement contesté de son vivant, Varèse jouit aujourd'hui d'une admiration quasi inconditionnelle de la génération présente et son oeuvre ne cesse de susciter une admiration totale.

à quelques mois de la mort du musicien, a choisi le deuxième concert de sa dixième saison pour rendre hommage au génie de Varèse, ce premier jeudi de novembre coïncidant jour pour jour avec le dixième anniversaire de sa mort. Serge Garant avait réuni, salle Pollack, un effectif imposant pour reprendre cinq oeuvres capitales de Varèse: "Octandre" (1923); "Intégrales" (1924-25); "Équatorial" (1934); "Ionisation" (1931) et "Déserts" (1950-54). La petite salle était comble pour l'événement, auquel s'est ajoutée une dimension humaine par l'audition enregistrée d'hommages rendus à Varèse de son vivant par Pierre Boulez et le poète Saint-John Perse ainsi qu'une brève présentation de "Déserts" par Varèse lui-même.

La Société de musique contemporaine du Québec, fondée en 1952, a choisi le deuxième concert de sa dixième saison pour rendre hommage au génie de Varèse, ce premier jeudi de novembre coïncidant jour pour jour avec le dixième anniversaire de sa mort. Serge Garant avait réuni, salle Pollack, un effectif imposant pour reprendre cinq oeuvres capitales de Varèse: "Octandre" (1923); "Intégrales" (1924-25); "Équatorial" (1934); "Ionisation" (1931) et "Déserts" (1950-54). La petite salle était comble pour l'événement, auquel s'est ajoutée une dimension humaine par l'audition enregistrée d'hommages rendus à Varèse de son vivant par Pierre Boulez et le poète Saint-John Perse ainsi qu'une brève présentation de "Déserts" par Varèse lui-même.

L'on sait les exigences techni-

La Société de musique contemporaine du Québec, fondée

**Ice Capades**

En vedette  
La championne mondiale  
**KAREN MAGNUSSON**  
et  
**JOJO STARBUCK**  
**KEN SHELLEY**

SPLendeur!  
ENCHANTEMENT!

**18 au 24 NOV. MATINÉES**  
Samedi et Dimanche à 1h.30 et 5h.30

En soirée de 8h. de lundi à vendredi incl. Samedi soir à 9 h. p.m.  
Billets \$3.50, \$5.00, \$6.50

SOIRÉE D'OUVERTURE MARDI 18 NOV. réservée aux magasins DOMINION

BILLETTS en vente au FORUM - INTL. TRUST (P.V.M.) et chez SAUVÉ FRÈRES Comploirs TRS

**FORUM**

**AU GÉSÙ** 1200, rue BLEURY 866-1964  
14 OCTOBRE AU 10 DÉCEMBRE

**Bousille et les Justes**

étudiants 3 spectacles \$4.50

**GRATIEN GÉLINAS**

Mise en scène: **GRATIEN GÉLINAS**  
Décors: **CLAUDE FORTIN**  
Costumes: **FRANÇOIS LAPLANTE**

**ROBERT RIVARD** **BÉATRICE PICARD**  
**YVES LÉTOURNEAU** **JULIETTE HUOT**  
**JEAN-PIERRE MASSON** **ANGELA COUTU**  
**GILLES PELLETIER** **NICOLE FILION**  
**GHISLAIN TREMBLAY** **JACQUES KANTO**

**6 JANVIER AU 3 MARS**

**Le Cosmonaute Agricole**  
**OBALDIA**

**Pique-nique en Campagne**  
**ARRABAL**

**15 MARS AU 12 MAI**

**Macbeth**  
**SHAKESPEARE**

Le Groupe La Laurentienne présente

**LES GRANDS EXPLORATEURS**

**DE LA PERSE À L'IRAN**

PAR **JACQUES CORNET**

qui commente personnellement son film-couleurs personnellement son film-couleurs

une Production Explo-Mundo

**POUR TOUS**

Du 12 au 16 novembre à 20.30 hres.  
Matinée 15 et 16 novembre à 14.00 hres.

BILLETTS \$3.00  
En vente à EXPLOR MUNDO 1151 Alexandre Desavé métro Papineau et au PLATEAU de midi à 8 hres à partir du 22 septembre

**SALLE LE PLATEAU**  
3710 Calixa Lavallée métro Sherbrooke et autobus 24E 527-9507

**L'Université McGill** Faculté de Musique

**MUSIQUE NOUVELLE À MCGILL**

RUBAN MAGNÉTIQUE - VOIX - INSTRUMENTS

compositions de: Ragnar Grippe, Alcides Lanza, David Bach, Emmett Williams, Bengt Hambraeus, Denis Lorrain

vendredi 14 novembre 20 h 30  
Billets: \$3  
Étudiants et L'Age d'Or: \$1

salle de concert POLLACK concert hall  
555 ouest, rue Sherbrooke  
Renseignements: 392-8224  
392-4501

**LES CONCERTS D'ORGUE DE MONTREAL**

2<sup>e</sup> saison 75-76

présentent

**Roberta Gary**  
CINCINNATI

16 NOV. à 20h30  
EGLISE NOTRE DAME  
116 ouest, Notre Dame

Billets \$3 \$2 (étudiants)  
Ed. Archambault  
International Music Store  
Renard-Bray

**Toi aussi, tu dances**

**Mais pour en faire autant...**

**C'est vu? Alors, contribue.**

**LES GRANDS BALLETS CANADIENS**  
5465, Queen Mary, suite 495, Montréal H3X 1V5  
Téléphone 487-1232

# Les Beaux-arts

## Pellus et Foulem entre rêve et jeu

par Claude Gosselin

Michel Pellus est depuis trois ans le gagnant du premier prix de la Prison Art Foundation, association à but non lucratif dont les activités culturelles s'adressent aux prisonniers. Michel Pellus fut condamné une première fois en 1968 pour avoir vendu du hashich et une seconde fois en 1971, pour avoir tenté de vendre à un policier en civil deux livres d'héroïne. Se retrouvant en prison sous le coup d'une sentence de quatorze ans, c'est alors qu'il décidait d'occuper ses moments libres à peindre. Autodidacte, il trouva dans son imaginaire les liens nécessaires à unir les images puisées dans les magazines, les livres d'art et les photos qui lui tombaient sous la main.

Actuellement Pellus expose une douzaine de ses plus récents tableaux à la Galerie B du Centre Saïdy Bronfman. Les sujets privilégiés de ses lectures occupent l'enfance, les désirs sexuels, la nature et les voyages. Mais toujours comme un trait de son caractère, le fantastique qui s'immisce dans la réalité. Chaque tableau comporte deux éléments: l'un, le réel, tiré d'une photographie, peint de façon très réaliste; l'autre, le décor imaginaire, sorti de la tête de Pellus, traité dans un dessin très stylisé. La technique reste la même pour les deux sources d'inspiration, une précision minutieuse dans les détails et les contours du dessin, l'application d'une seule couleur pour chaque partie autonome du dessin dans une manière totalement contraire aux impressionnistes. C'est d'ail-

leurs ce qui renforce le ton sur-réaliste de ses peintures. Elles ne correspondent pas à la vision normale que nous avons de la réalité — une chemise blanche, par exemple, ne nous apparaît en fait jamais totalement blanche à cause des plis qu'elle fait; elle paraîtra même noire, à certains endroits où la lumière ne parvient pas. Pellus ne tient pas compte de ces facteurs, sa peinture serait, en ce sens, beaucoup plus près de celle du XVIe siècle ou même celle des hyperréalistes d'aujourd'hui que celle du siècle dernier.

Au niveau de contenu, Pellus se refuse à traiter de la vie en prison; il la vit, cela lui suffit et préfère peindre le rêve, l'imaginaire de scènes inventées, transgresser ainsi la réalité, la nier d'une certaine façon pour oublier son état présent. Il réussit ainsi à peindre des images agréables, remplies de fraîcheur certes, mais qui manquent de sentiments. La dualité établie entre le réel et l'irréel n'arrive pas à susciter des émotions profondes. On assiste plutôt à la réalisation de tableaux curieux, de cartes de souhaits amusantes, de dessins plaisants. Il manque ce ton agressif qui anime la vie et la rend passionnante.

J'ai pu retracer la source d'inspiration de deux tableaux exposés au Centre Saïdy Bronfman. Le premier, intitulé "Parodie I", reprend le personnage central d'une photo de Danielle Arsenault reproduite dans le magazine OVO, no 19, janvier-février 1975, à la page 9; il s'agit d'un vieillard en train de mor-

dre les ortels du photographe. Le second, "Autoportrait ou la Tour d'ivoire", est visiblement peint à partir d'une photo de John Dagget, publiée dans l'édition du The Montreal Star du 5 octobre 1974 à la page A5. Pellus ne cache pas qu'il utilise des photos pour créer ses images. Je cite ces exemples pour les curieux qui voudront voir comment il traite avec une précision scientifique tout ce qui relève du réel et comment il transpose les éléments de la nature dans les parties qui relèvent de son imagination propre.

En sortant de prison, Pellus aura un métier. Et la Prison Art Foundation sera fière d'avoir participé à la reconnaissance de ce nouveau peintre autodidacte. Mais pour Pellus, il lui restera à approfondir ses émotions, à creuser le sens qu'il veut donner à son imaginaire. S'il ne veut pas témoigner de sa situation actuelle et de celle qui a fait qu'il en soit rendu là, il devra par contre vider ses appréhensions de la vie, passer du regard à l'acte, quitter les paradis artificiels.

Également au Centre Saïdy Bronfman, Olja Ivanjicki expose quatorze peintures à l'huile et onze dessins. Membre du groupe néo-réaliste de Belgrade "Mediala", Ivanjicki mêle constamment les apports de la Renaissance à un traitement expressionniste de l'image. Ses références se retrouvent chez Léonard de Vinci au travers de ses dessins surtout. Le contenu des œuvres d'Ivan-

jicki se rattache au sport, à la politique et à l'espace sidéral via la science. Elle met en scène Kissinger, les cosmonautes, le coureur olympique qu'elle traite de façon expressionniste. Autour d'une forme vaguement allusive, elle groupe des personnages et des objets, des lignes et des taches de couleur qui composent un ensemble facilement identifiable au titre de l'œuvre "Leonardo's Session". "Le sphinx cosmique", le coureur contre le temps".

L'art d'Ivanjicki se situe à la croisée du réalisme et de l'expressionnisme lyrique, laissant ainsi une part de mystère autour de l'œuvre que le spectateur se plaît à découvrir au fur et à mesure qu'il la regarde. Il y a donc place à l'évasion dans le tableau et à une certaine participation à vouloir déchiffrer l'image et l'impression qu'elle dégage.

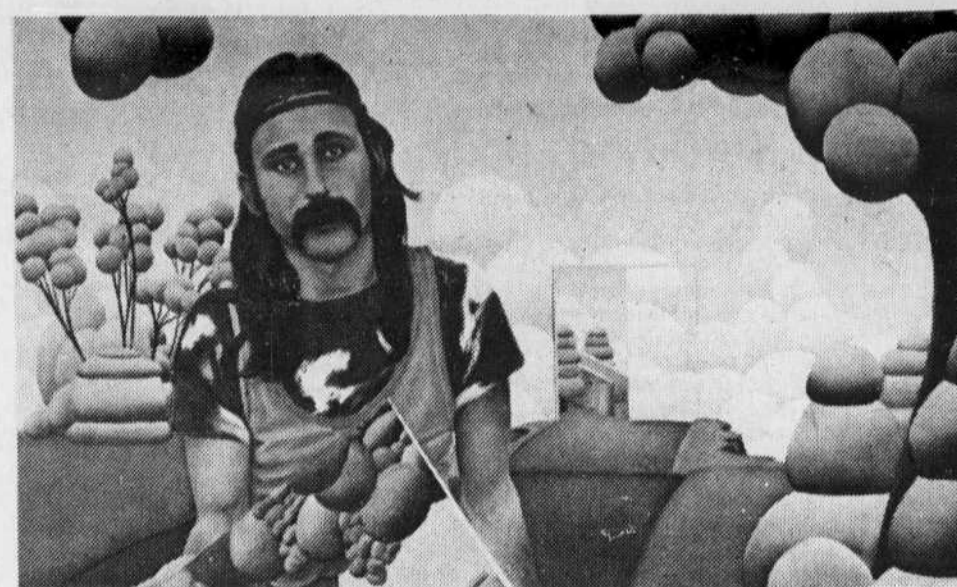
L'exposition du Centre Bronfman ne nous laisse pas découvrir l'engagement d'Ivanjicki. Le nombre restreint de pièces par rapport au nombre impressionnant de sujets traités ne permet pas de découvrir la position de l'artiste devant les scènes qu'elle peint. Fait-elle une critique de la politique, fait-elle l'apothéose de la science nucléaire, on ne le sait pas. Par contre l'impression ressentie ne m'a pas laissé entrevoir un artiste vraiment maître d'une réflexion sur son environnement. On y retrouve un grand eclectisme, comme le maître Léonard, mais traduit avec moins de rigueur et de force émotionnelle.

Léopold L. Foulem, céramiste et professeur au CEGEP du Vieux-Montréal a lancé son exposition ludique "Les Carottes" au Centre des Arts visuels de la rue Victoria. L'exposition comprend soixante-quatre objets en céramique regroupés sous six thèmes différents et dans lesquels chaque objet porte un nom humoristique; par exemple "L'île Didi", "Ala belle fraise d'Orléans", "Ayoze tu m'pinces", "Nuit numéro 699", "Arc-en-ciel de chevrous", "Carotte à la mer". L'exposition se poursuit jusqu'au 22 novembre.

Le renouveau de la céramique contemporaine laisse entrevoir des possibilités formelles qui dépassent les traditionnels objets utilitaires. Des artistes comme Joe Fafard et David Gilhooly, dont on peut voir des œuvres à l'occasion à dans les galeries Espace 5 et Martal, nous ont déjà montré des objets très intéressants. Bien que ne se situant pas dans la même veine que ces deux artistes, Foulem ne fait pas moins partie de la nouvelle génération de céramistes créateurs. Pour lui, l'humour, le jeu, l'inutile agréable semblent des préoccupations valables pour l'élaboration d'une pratique artistique.

Tous les objets présentés à l'exposition ne sont pas d'un intérêt égal. "Les enseignes" et "Les Carottes" témoignent de beaucoup plus de liberté et de fantaisie que "Les rêves érotiques" ou "Les carottes" assez ternes, malgré leurs paillettes. Mais ce sont les "carottes du pays des merveilles" qui intriguent le plus et laissent songeur. Ces formes écarées, non colorées ou à peine, froissées, mollement étirées, accrochées au mur surprennent parmi les autres céramiques aux couleurs pastel, disposées sur les socles. Quant aux "îles", elles sont proches du kitsch et les formes qu'elles empruntent, comme celles des "rêves", ne sont pas très nouvelles.

Foulem semble encore retenu dans son expression et dans son jeu. Même si l'exposition fait sourire à plus d'un moment, elle ne fait pas encore rire aux larmes.



"Autoportrait ou la tour d'ivoire" par Michel Pellus.

### EXPOSITION

Vers un nouveau théâtre:

Edward Gordon Craig et "Hamlet"

# Galerie nationale du Canada Ottawa

Musées nationaux du Canada

La participation d'Edward Gordon Craig au développement de l'art scénique est illustrée par des dessins, des estampes, des cahiers de notes et des affiches ainsi que des photographies et des maquettes; organisée par Brian Arnott de Toronto.

Jusqu'au 30 novembre

Publication: Vers un nouveau théâtre: Edward Gordon Craig et "Hamlet" 64 pages, 46 ill., n/b; en vente aux Musées Nationaux du Canada, Division du Marketing, 491, rue Bank, Ottawa K1A 0M8

mardi, jeu. 10 h à 10 h  
mer., ven., sam. 10 h à 6 h  
dim. et jours fériés 2 h à 6 h  
lun. journée de fermeture  
Entrée libre (613) 992-4636  
rue Elgin/Slater, Ottawa

## Musique

### Quelques disques classiques

par Gilles Potvin

**Dietrich Fischer-Dieskau** — Après avoir entendu en personne leur idole, les admirateurs du célèbre baryton Dietrich Fischer-Dieskau, surtout s'ils affectionnent les lieder de Hugo Wolf, ne voudront pas manquer de l'entendre interpréter avec un art souverain les 47 lieder que Wolf composa sur des poèmes d'Eduard Mörike (1804-1875), un obscur poète et pasteur allemand dont le nom survit aujourd'hui grâce à l'apport du musicien. Avec la collaboration du pianiste Daniel Barenboim, Fischer-Dieskau chante ces œuvres avec une compréhension totale des textes et un registre de nuances quasi illimité. La Deutsche Grammophon a réuni ces lieder sur trois disques, en un coffret (2740 113) qui est le premier volume d'une collection qui va réunir l'œuvre entière de Wolf pour la voix avec piano. La prise de son, tout comme la présentation, est impeccable. À l'intérieur du coffret, une brochure donne le texte complet des poèmes de Mörike, ainsi que leur traduction en français et en anglais. Le musicologue Hans Jancik signe également un essai sur Wolf très révélateur, notamment sur l'importance que le compositeur accordait au poète, insistamment notamment pour que le portrait de ce dernier soit publié en page frontispice des éditions des lieder.

**Bela Bartók** — La production de DGG ces derniers mois nous apporte également un autre enregistrement du célèbre Concerto pour orchestre de Bela Bartók, gravé par l'Orchestre symphonique de Boston sous la direction de Rafael Kubelik (un disque, 2530 479). On sait que l'œuvre fut commandée à Bartók par Serge Koussevitzky et que c'est l'ensemble bostonnais qui en assura la création à New York en 1944. Kubelik donne à cette page capitale de musique symphonique du vingtième un élan, une profondeur et un éclat sonore et les techniciens de la DGG ont admirablement capté et transcrit les moindres nuances de cette riche partition. Pour les fervents de Bartók, c'est là un enregistrement à posséder en ce trentième anniversaire de la mort du musicien hongrois.

**Grieg** — Le célèbre pianiste soviétique Emil Gilels poursuit ses enregistrements pour la DGG et il se tourne cette fois vers Edvard Grieg en nous offrant une sélection de ses Morceaux lyriques, vingt sur un total de 66, réunis sur un seul disque (2530 476). Ces petites pièces ne sont pas sans charme, rappelant parfois le Schumann des "Sciences d'enfants". Comme Walter Gieseking avant lui, Gilels arrive à leur donner un certain relief par un jeu tantôt primesautier, tantôt expressif, mais le contenu musical reste néanmoins assez mince. La prise de son est particulièrement réussie.

**Maurice Ravel** — Encore dans le domaine du piano, DGG a fait paraître un disque de la

pianiste argentine Martha Argerich consacré à Maurice Ravel (2530 540) et qui regroupe la Sonatine, les Valses nobles et sentimentales ainsi que le redoutable "Gaspard de la nuit". Un peu comme son collègue canadien Glenn Gould, cette pianiste semble donner le meilleur d'elle-même aux enregistrements et son disque Ravel ne fait pas exception. Les exigences techniques des œuvres sont entièrement respectées et la pianiste donne un coloris exceptionnel à ces pages, notamment le "Scarbo" qui est comparable aux meilleures versions de cette œuvre. À l'occasion du centenaire de la naissance de Ravel, c'est là un disque à posséder.

**Beethoven** — La récente version de la grandiose "Missa solennelle" de Beethoven de DGG a réalisée avec l'Orchestre philharmonique de Vienne et les chœurs de l'Opéra d'Etat de la capitale autrichienne retient l'attention par l'interprétation remarquable obtenue par le chef Karl Böhm ainsi que par la qualité de la prise de son et de la gravure. Deux disques sont contenus dans un coffret (2707 080) et l'on entend rarement une exécution aussi spacieuse où l'équilibre entre les chœurs et l'orchestre est aussi magnifiquement réalisé. L'apport des quatre solistes est également remarquable et l'on retient surtout la pureté stylistique du soprano britannique Margaret Price et du contralto Christa Ludwig. La voix du ténor Wieslaw Ochman est superbe mais trop "italianisante". Pour sa part, la basse Martti Talvela est irréprochable sur tous les plans. L'on se doit aussi de signaler le grand solo de violon du "Benedictus" joué de façon très expressive par Gerhard Hetzel.

**Mahler** — Herbert von Karajan et sa prestigieuse Philharmonique de Berlin brillent de tout leur éclat dans un spectaculaire enregistrement de la Symphonie no 5 de Gustav Mahler, en deux disques (2707 081) et DGG a aussi inclus dans le coffret les émouvants "Kindertotenlieder" que le mezzo Christa Ludwig rend avec une touchante simplicité et une voix très belle mais mise au service de l'œuvre. Les corps et trompettes de l'ensemble berlinois tonnent à qui mieux et si la masse orchestrale dans la symphonie vient près de faire tout sauter, elle reste totalement sous le contrôle du chef qui fait chanter ses cordes en d'inoubliables legatos. Encore un enregistrement spectaculaire de DGG qui trouvera avantageusement dans la discothèque des fervents de Mahler.

**Vienne** — Dans la collection Archiv Produktion, que distribue DGG, un disque qui a pour titre "Musique de danse de l'époque classique viennoise" possède un charme particulier. On y a réuni des menus, contredanses et autres danses du temps de Haydn et de Mozart joués selon l'instrumentation

authentique par l'Ensemble Eduard Melkus (Archiv 2533 182). À côté de noms célèbres comme Haydn, Mozart, Beethoven et Gluck, on trouve ceux d'Eybler, Salieri et Wranitsky. Tous ont en commun d'avoir signé des œuvres écrites pour faire danser le peuple. Les formations utilisées vont du trio à deux violons et contrebasse jusqu'à l'orchestre de chambre complet. Ce disque va contribuer à démystifier certains noms célèbres, connus par leurs chefs-d'œuvre, mais qui n'ont pas jugé déshonorant d'écrire pour les bals populaires. Un disque sans grande conséquence si l'on veut, mais infiniment agréable à écouter.

**Mozart** — Au nombre des récentes livraisons de DGG, on trouve également une version de la célèbre Symphonie no 5 par l'Orchestre philharmonique de Vienne sous la direction de Carlos Kleiber, fils du réputé chef d'orchestre Erich Kleiber (2530 516). Ce chef, qu'on souhaite voir à l'œuvre à Montréal, se révèle possesseur d'un métier et d'une autorité peu communs. Sa version de l'œuvre contient plusieurs passages assez inattendus mais l'ensemble de sa conception est fidèle à la tradition. Le magnétisme du jeune chef est transmis par une gravure irréprochable.

Sur un seul disque, le flûtiste Karlhein Zöller et l'Orchestre de chambre anglais dirigé par Bernhard Klee, proposent les deux concertos pour flûte de Mozart ainsi que l'Andante en do, K. 315. Trois exécutions d'un haut calibre par un flûtiste de grande classe et un orchestre toujours en éveil. À l'audition, il est difficile de croire que Mozart avait vraiment la flûte en aversion.

**Ravel** — Dans le cadre du centenaire de Ravel, DGG a réalisé une gravure nouvelle de trois œuvres pour orchestre du compositeur français, "La Valse", "Boléro" et "Rhapsodie espagnole" avec le concours de l'incomparable Orchestre symphonique de Boston sous la baguette de son chef principal, le Japonais Seiji Ozawa (2530 475). Il est difficile d'imaginer des conceptions plus hautes en couleur que ces trois interprétations où la magie orchestrale de Ravel atteint des dimensions insoupçonnées. Le Boléro reçoit une exécution fascinante et étourdissante. Le rythme domine comme dans "La Valse" où la conception d'Ozawa diffère de celle d'autres chefs qui en font une page dramatique.

**Mozart** — Le Quatuor de Tokyo revient sur DGG, cette fois avec deux quatuors de Mozart, celui en do majeur, K. 465, "Les Dissonances", ainsi que celui en si bémol majeur, K. 589. Le jeune ensemble affiche toujours la même perfection technique et il joue Mozart avec autant de finesse et d'élégance que Haydn. La sonorité somptueuse des quatre instruments signés Nicolo Amati et prêtés par la

Galerie Corcoran de Washington contribue à l'excellence de ce disque (2530 468).

**Repiquages** — Dans sa collection classique, la maison Select poursuit sa politique de repiquage de gravures réalisées en France, Allemagne, Roumanie et Bulgarie. D'un intérêt certain est la partition intégrale de "Daphnis et Chloé" qui occupe les deux faces d'un disque (CC. 15.109) laquelle est exécutée par les chœurs de l'ancien ORTF, aujourd'hui Radio-France, et l'Orchestre du Théâtre national de l'Opéra, sous la direction de Manuel Rosenthal, chef d'orchestre et compositeur qui fut l'élève de Ravel. Il y a tout lieu de croire qu'il s'agit d'une exécution on ne peut plus authentique. Sur un autre disque, le même chef et le même orchestre, jouent avec brio "French-Cancan", musique d'Offenbach arrangée par Rosenthal (CC. 15.108).

**Mahler** — D'Allemagne cette fois nous viennent des enregistrements de la Symphonie no 1 de Mahler par Joseph Kreutzer et l'Orchestre symphonique royal du Danemark (CC. 15.103), une version intéressante mais qui ne saurait se comparer avec des versions d'orchestres de plus grande classe. Un disque consacré à Tchaikowsky contient des pages de "Lac des cygnes" et de "La Belle au bois-dormant" interprétées par l'Orchestre de la Radio de Hambourg dirigé par Hans-Jürgen Waltherr et Lawrence Leonard respectivement. (CC. 15.092). Le même ensemble, sous la direction de Walter, exécute la suite symphonique "Schéhérazade" de Rimsky-Kosakow avec une sonorité louable, mais certains traits manquent de relief. Plus brillant et mieux réussi est le disque consacré à Pachelbel (Canon et gigue en do) et à Haendel ("Feux d'artifice royaux" et "Walter Music") que jouent l'Orchestre Bach de Hambourg dirigé par Robert Stehli (CC. 15.095).

**Mozart** — Le Quatuor Dimov de Bulgarie s'affiche comme un ensemble de premier ordre dans les deux premiers disques d'une série consacrée à l'intégrale des quatuors à cordes de Mozart. Le premier (CC. 15.131) réunit le Quatuor K. 80 ainsi que les trois Divertimentos K. 136, 137 et 138. Le second (CC. 15.132) groupe quatre quatuors, K. 155, 156, 157 et 158. Sur le plan de l'exécution et du style, ces disques se comparent favorablement avec d'autres versions.

**Petits Chanteurs** — Les Petits Chanteurs du Mont-Royal sous la direction de Charles-O. Dupuis viennent d'ajouter un autre disque à leur discographie déjà imposante. Il contient une variété d'œuvres allant de la polyphonie classique (Mauduit, Gabrieli, Wilbye) aux chansons de folklore du Portugal et de l'Alsace, aux spirituels, y compris "Monsieur Noé", la jolie chanson de Lionel Daunais. (ECMR 008).

**Carcan Clavé Génis**  
**Cassignoul Fitreman**

mar.-merc.: 10 à 17 h  
jeu.-ven.: 10 à 21 h  
sam.: 10 à 17 h

1370 ouest, rue Notre-Dame, Montréal H3C 1K8 .... 935-7565  
à l'ouest de la rue de la Montagne

**galerie robert rouillier**

**bd**  
**galerie bernard desroches**

A l'occasion de la parution d'un livre sur l'artiste  
**EXPOSITION de tableaux par Armand Tatossian, R.C.A.**  
Jusqu'au 8 nov. 842-8648  
1194 ouest, rue sherbrooke, Montréal

**EVA LAPKA**  
céramiste

Expose ses œuvres du 23 oct. au 8 nov.

Galerie de la centrale d'Artisanat du Québec  
2020 Université  
3e étage  
Station de métro McGill  
Montréal, P.Q.  
288-3467

**EXPOSITION ANTOINETTE GAGNON**  
du 5 au 14 novembre  
au Centre Communautaire de l'Université de Montréal  
2332, boul. Édouard-Montpetit  
Montréal - Québec  
Tous les jours de 11h à 21h.  
Vernissage : dimanche 9 novembre à 16h.

**FOYER DES ARTS EATON**  
9<sup>e</sup> ÉTAGE, CENTRE-VILLE

Exposition  
**Tibor Thomas**  
du mercredi 12 au samedi 29 novembre  
Collection d'artistes canadiens tels que J.-Marc Blier, Clarence Gagnon, William Brymner, René Richard, Oscar de Lall, Albert Cloutier, René Gagnon, Léo Ayotte, Gordon Pfeiffer, Marcel Favreau, Ron Simpkins, S. Kirshner, Viateur Lapierre, Powell Trudeau, Roland Montpetit, Gilles Gingras.

**EATON**

**MMMMMMMM**  
Dessins de **Sindon Gécin**  
jusqu'au 18 novembre  
**Galerie Morency** 845-6442 845-6894  
1564, rue St-Denis Métro Berri-Demontigny Sortie St-Denis

**Henry Moore**  
34 sculptures et graphiques  
**OU DOT**  
35 tableaux et aquarelles  
Ouvr. 9 à 5 30 Sam. 9 à 5  
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ Ferme dim et lun

**DOMINION GALLERY**  
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada  
1438 OUEST, RUE SHERBROOKE 845-7471 et 845-7833

**GRAVURES ORIGINALES**  
**COIGNARD CLAVÉ DORNY FINI HASEGAWA**  
1024 OUEST, AVENUE LAURIER 279-2188

**atelier**

la maison des arts la sauvegarde

présente l'exposition de  
**Gatien Moisan** peintures  
**Robert Bédard** photographies  
du 8 novembre au 8 décembre 1975  
160 est. rue Notre-Dame, Montréal  
tél.: 861-2658  
la maison est ouverte tous les jours de 12 h à 18 h  
entrée libre

### L'HÔPITAL MONTFORT

D'OTTAWA

Hôpital communautaire recherche des

### PSYCHIATRES

francophones pour son nouveau service de psychiatrie de 30 lits.  
Prière de faire parvenir curriculum vitae ou téléphoner au:

Directeur médical,  
Hôpital Montfort,  
713, Chemin Montfort,  
Ottawa, Ont. K1K 0T2  
Tél. (613) 746-4621



### LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS

RECHERCHE

### UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DE GROUPES

#### FONCTION:

Sous l'autorité du directeur général, cette personne se voit confier la coordination de 17 groupes provinciaux formés de cadres et de professionnels des cégeps. Elle s'occupe de mettre ces groupes en communication les uns avec les autres et d'assurer la circulation de l'information entre ces groupes. De plus, elle assure des liens efficaces entre le secteur des commissions, d'une part, et, d'autre part, les autres secteurs et les structures de direction de la Fédération. Elle est aussi responsable de l'administration des budgets du secteur des commissions.

Elle participe, enfin, aux travaux de l'équipe du secrétaire de l'organisme que dirige le directeur général.

#### EXIGENCES:

- Diplôme de 1er cycle universitaire en sciences humaines ou l'équivalent.
- Une expérience en information et en coordination au niveau régional ou provincial jugée pertinente.
- Bonne connaissance du milieu de l'éducation et, en particulier, du niveau collégial.

#### CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Excellentes conditions de travail et nombreux avantages sociaux, tels que retraite, assurance-santé, assurance-vie, vacances annuelles, etc.
- Traitement pouvant aller jusqu'à \$20,895.00, à dériver selon l'expérience et les qualifications. ( Salaire en révision).

#### ENTRÉE EN FONCTION:

Le candidat choisi entrera en fonction le 12 janvier 1976.

Faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae avant le 14 novembre 1975, à:

Monsieur Jacques Laberge  
Directeur général  
Fédération des cégeps  
1940 est, boul. Henri-Bourassa  
Montréal, Qué. H2B 1S2



### Assistant (e) Linguistique

Les Recherches Bell-Northern, le plus important centre de recherche et de perfectionnement en télécommunications au Canada recherche un(e) assistant(e) linguistique dont le travail sera situé à Ottawa.

Le travail comportera de la traduction générale, principalement de l'anglais au français. En outre, la personne choisie participera à des programmes destinés aux visiteurs francophones et collaborera aux diverses commissions de terminologie des entreprises des exigences.

- Formation universitaire (diplôme d'un établissement francophone).
- De préférence, expérience de deux ans de la traduction.

Salaire selon l'expérience et la compétence. Excellent programme d'avantages sociaux.

Prière d'appeler à frais virés:

Hazel Mizener  
Service du personnel  
Recherches Bell-Northern Ltée  
613 596-4266

### LA COMMISSION SCOLAIRE DE FERMONT

requiert les services d'un

### RÉGISSEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

#### Attributions:

Le régisseur des services de l'équipement est responsable des services de l'équipement: entretien, approvisionnement, transport, services alimentaires.

Il est particulièrement responsable de l'entretien préventif, physique et ménager et de la sécurité des immeubles (terrains et bâtiments) de la commission.

Il dirige les contremaîtres s'il y a lieu, et le personnel ouvrier compte tenu des responsabilités de direction confiées au personnel de cadre et particulièrement au personnel de direction des écoles.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

#### Critères d'admissibilité:

- Posséder un certificat de qualification valide pour l'exercice d'un métier pertinent à l'exercice de ses fonctions: soit en électricité, soit en ventilation-chauffage.
- 10 années d'expérience diversifiée dans le champ de l'équipement.
- Être capable de lire correctement les plans et devis de construction possédant un système de ventilation-chauffage complexe.

#### Rémunération:

- Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation du Québec.
- Une prime d'isolement.
- Un montant "forfaitaire" selon la qualification du sujet.

#### Date limite pour inscription:

Le samedi 22 novembre 1975.

Envoyer curriculum vitae à:

Jacques Tessier,  
Directeur général,  
C.P. 190,  
Fermont, Comté Duplessis, Qué.

Université du Québec

École de technologie supérieure

### ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE 06-75

#### Fonctions

Sous la direction du responsable des Communications, l'analyste fournit à l'E.T.S. des services d'analyse et de programmation pour résoudre des problèmes d'enseignement ou de gestion. Il participe à la formation des usagers.

#### Exigences

Sollicité posséder un diplôme de premier cycle dans une discipline appropriée.  
Expérience: deux années d'expérience en informatique.  
La préférence sera accordée aux candidats expérimentés dans l'utilisation du système CYBER de CDC et dans la formation des usagers.

### UN PROFESSEUR DE MÉCANIQUE QUATRE CHARGÉS DE COURS 07-75

#### Fonctions

Enseignement dans l'un des domaines suivants:

- Mécanique des solides
- Fabrication et métrologie
- Contrôle automatique
- Contrôle numérique

#### Exigences

1er cycle en Sciences appliquées (option mécanique) et expérience industrielle.

Préférence sera accordée aux candidats qui auront un diplôme de 2<sup>ème</sup> et/ou 3<sup>ème</sup> cycle en plus de l'expérience industrielle

### STÉNO-SECRÉTAIRE 08-75

#### Fonctions

Sous la direction du supérieur immédiat, sténographie et/ou dactylographie des textes. À l'occasion, utilise un appareil enregistreur, fournit les informations appropriées, ouvre, trie et distribue le courrier et s'occupe d'un système de classement.

#### Exigences

Sollicité Diplôme terminal du cours secondaire  
Expérience: Trois (3) années  
Autres: Dactylographie et sténographie

#### Traitements

Lieu de travail

Montréal

Les candidat(es) intéressé(es) à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures le 14 novembre 1975 au:

Responsable du personnel  
École de technologie supérieure  
180 est, rue Ste-Catherine  
Montréal, Québec.  
Tél.: 282-7866

### Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22 et 23

### Centre Local de Services Communautaires

Hochelaga - Maisonneuve Inc.

recherche

### UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### ORGANISME

- mis en place par la volonté des gens du quartier;
- rattaché à la loi 48 (bill 65);
- organisme parmi d'autres qui offre des services de santé, des services sociaux et des services d'action communautaire à une population de 75,000;
- Hochelaga-Maisonneuve est un quartier ouvrier situé dans l'est de Montréal.

#### FONCTIONS

- Le candidat pourra avoir à remplir les fonctions suivantes:
  - exécuter les directives du Conseil d'administration;
  - assurer la direction d'un personnel diversifié (environ 65 employés) et assumer des tâches de coordination, de programmation, de définition de tâches;
  - voir à l'administration budgétaire, s'occuper des relations avec les organismes du milieu et avec les différents paliers gouvernementaux;
  - développer une conception articulée d'un C.L.S.C. en milieu ouvrier.

#### EXIGENCES:

- souple et dynamique;
- compétence dans l'administration budgétaire et connaissance des rouages gouvernementaux;
- capable d'assumer un leadership tout en travaillant en équipe;
- est en accord avec et contribue à concrétiser les aspirations du milieu;
- s'exprime et rédige avec facilité;
- maintient dans ses contacts un bon sens de l'humour;

#### SALAIRE

Selon compétence.

**NOTE:** Les enveloppes contenant les offres de services ne seront décahétées qu'à la fin de la période d'affichage, soit le 14 novembre 1975; il ne sera donc envoyé aucun accusé de réception.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE VENDREDI 14 NOVEMBRE 1975 (cette période ne sera pas prolongée même s'il y a une grève des postes)

#### Diane Dorris

a/s Comité de sélection  
C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve  
1620, avenue de La Salle  
Montréal, Qué.

### CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC

### CHEF D'ÉQUIPE EN SERVICE SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE

#### ENDROIT:

Régionales Louis Fréchette, Chaudière et Amiante.

#### SUPÉRIEURE IMMÉDIATE:

Directeur des services sociaux en milieu scolaire.

#### RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES:

- Responsable de la distribution des services sociaux à l'intérieur d'un territoire scolaire.
- Responsable de la planification, de l'organisation, de la direction et du contrôle des activités de son unité.
- Responsable du respect et de l'application du contrat de services.
- Agir à titre de premier niveau d'encadrement professionnel et administratif auprès des praticiens de son milieu.

#### EXIGENCES:

- Diplôme universitaire de 1er ou 2e cycle en service social et 3 ans d'expérience en milieu scolaire.
- Posséder des aptitudes au travail d'équipe.
- Connaissance et expérience des diverses approches d'intervention clinique et de groupe.
- Toute autre expérience pertinente au poste pourra être considérée.

#### RÉMUNÉRATION:

Selon les échelles de salaires en vigueur au CSSQ.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de services en indiquant le numéro de concours avant le 22 novembre 1975 à:

Direction des ressources humaines,  
Centre de Services Sociaux de Québec,  
Place des Quatre Bourgeois,  
999, De Bourgogne, bureau 211,  
Québec, Qué.  
Tél. (418) 653-8920  
Concours no 132



### INFORMATIQUE

Fondée en 1967, notre compagnie offre des services spécialisés en informatique, gestion documentaire et microfilm.  
Notre centre de traitement opère en multitraitement sur un ordinateur IBM 370-135 dans un environnement DOS-VS.

Nous sommes présentement à la recherche de 2 professionnels de l'informatique:

### 1- ANALYSTE SENIOR DE SYSTÈMES

#### a) Description

Effectue des analyses détaillées, développe et met au point la solution informatique appropriée et la documentation s'y rattachant, apporte le support technique à l'utilisateur.

#### b) Qualifications et aptitudes

- Expérience pratique de 3 années en programmation et 3 années en analyse de systèmes dans un environnement DOS ou DOS-VS ou OS
- Connaissances approfondies et capacité d'utiliser efficacement les langages COBOL, FORTRAN, ASSEMBLER
- Esprit analytique et sens de l'organisation
- Facilité de communication verbale et écrite
- Bilingue

### 2- ANALYSTE JUNIOR EN MÉTHODE ET PROCÉDURE

#### a) Description

Réalise des études préliminaires de besoins au moyen d'entrevues ou autre, présente les résultats et apporte une assistance technique dans la conversion et l'implantation de systèmes.

#### b) Qualifications et aptitudes

- Diplôme universitaire terminal de 1er cycle en administration
- Expérience pratique minimale d'une année en méthode et procédure
- Notions générales d'informatique
- Esprit analytique et sens de l'organisation
- Bilingue

Pour nos emplois, nous offrons des salaires compétitifs et une gamme complète de bénéfices sociaux. Le lieu de travail est Montréal.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant l'expérience pertinente à:

Cogena Inc.  
bureau du personnel  
333 est, rue Craig, suite 205  
Montréal, P.Q.

N.B. S'il y a grève des postes, communiquez avec Yves Marcoux, 514-871-8555.

### LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE

requiert les services de

### professeurs chargés de cours en dentisterie opératoire

#### Fonctions:

Enseignement clinique des cours 111-500 et 111-600 (stages), plus particulièrement la dentisterie opératoire.

#### Exigences:

- DDS et droit de pratique.
- Expérience professionnelle requise.

#### Salaire:

Suivant l'entente conclue entre le collège et les cliniciens de Saint-Justine.

Les intéressés doivent se présenter avec leur curriculum vitae et leurs attestations d'études avant le 17 novembre 1975 au



Service du personnel,  
(Local A-354),  
Collège de Maisonneuve,  
3800, rue Sherbrooke est,  
Montréal, Qué.  
Tél. 254-7131, poste 236

### LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE

requiert les services

### • d'un professeur de criminologie

à temps plein ou partiel

#### Fonctions:

Enseigner la criminologie (201) et la criminologie juvénile (410).

#### Exigences:

- Maîtrise en criminologie.
- Expérience pertinente en clinique et dans l'enseignement.

### • d'un professeur de droit

à temps partiel ou chargé de cours

#### Fonctions:

Enseigner le cours d'administration de la justice (202) ou de droit pénal II (402).

#### Exigences:

- Licence en droit.
- Expérience dans l'enseignement.

Les intéressés doivent se présenter avec leur curriculum vitae et leurs attestations d'études au:



Service du personnel,  
(Local A-354),  
Collège de Maisonneuve,  
3800, rue Sherbrooke est,  
Montréal, Qué.  
Tél. 254-7131, poste 236

### COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND LIMITÉE

### SURINTENDANT/ENTRETIEN

La Compagnie de Papier Rolland est à la recherche d'un surintendant de l'entretien pour son usine de Saint-Jérôme. Cette usine compte quatre (4) machines à papier fins.

Le Surintendant d'Entretien est responsable de l'entretien et de la réparation des équipements de fabrication et des bâtiments. Le service compte un total de 130 hommes de différents métiers.

Le titulaire possédera un baccalauréat en génie mécanique et sera membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec. Il aura eu au moins cinq (5) années d'expérience dans l'entretien d'équipement de fabrication, soit à titre d'ingénieur de méthodes, d'assistant surintendant, mais de préférence avec une expérience dans la direction d'hommes de métier.

La langue de travail est le français, mais des connaissances usuelles de l'anglais seraient utiles.

Nous offrons un salaire compétitif et un éventail complet de bénéfices sociaux.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement. Vous pouvez faire parvenir votre curriculum vitae aux soins de Michel Chartrand, 1 Place Victoria, suite 3620, Montréal, ou communiquer par téléphone avec Michel Chartrand, Saint-Jérôme, tél. (514) 436-4140, poste 308.

### L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

requiert les services d'un

### AGENT D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION

#### Fonctions:

Cette personne aura à collaborer aux diverses activités du service d'éducation et d'information de l'U.P.A.

Son travail consistera principalement à préparer, réaliser et proposer différents documents de travail, tels que mémoires, rapports, dossiers, bulletin mensuel, etc., qui serviront à des fins d'information interne ou externe et/ou à des fins d'éducation des membres et des producteurs de l'U.P.A. au niveau provincial.

Elle participera occasionnellement à l'organisation de différentes activités d'information et de formation, telles que sessions, cours, journées d'étude, etc.

#### Qualifications:

- Homme ou femme avec diplôme universitaire de 1er cycle.
- Bilingue.
- Avoir des aptitudes particulières pour rédiger des textes et communiquer aisément avec des groupes aussi bien anglophones que francophones.
- Une expérience de travail à l'intérieur d'organismes liés au secteur agricole serait souhaitable.

#### Salaire:

Selon qualifications et expérience.

Faire parvenir le curriculum vitae ou téléphoner avant le 21 novembre 1975 au:

Service du personnel,  
Union des Producteurs Agricoles,  
515, avenue Viger,  
Montréal, Qué.  
Tél: 288-6141



### LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAIS-HULL

recherche les services d'un(e)

### DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

#### ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES:

- 1- Le directeur des services de l'équipement planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif, physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement, aux services auxiliaires (transport, alimentation), aux équipements communautaires.
- 2- Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les contremaîtres d'écoles au sujet de l'équipement.

#### ATTRIBUTIONS SPÉCIFIQUES:

- 1- Il organise, coordonne et contrôle le travail des contremaîtres sous sa responsabilité, et pour ce faire:
  - a) il les réunit régulièrement pour vérifier si les travaux qu'il a planifiés ont été exécutés et pour organiser la suite de ces travaux et établir de nouveaux calendriers de travail;
  - b) il voit à la préparation des budgets pour tout l'entretien et la sécurité;
  - c) il prend les dispositions pour obtenir du directeur général et/ou des autres chefs de services les renseignements pertinents à toutes ses tâches et celles de ses subordonnés;
  - d) en particulier, il prend les dispositions pour obtenir selon ses besoins les renseignements quant à l'économie des budgets rattachés aux travaux d'entretien et de sécurité dont il est responsable;
  - e) il fait les rapports qui s'imposent pour ses propres objectifs et pour le directeur général.
- 2- Il fait partie du comité de gestion.
- 3- Il répond de tous les travaux d'aménagement physique à être effectués.
- 4- Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
- 5- Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services de même que les directeurs d'écoles quant à l'équipement.
- 6- Il prépare les projets de politiques et coordonne l'ensemble des activités qui relèvent de la compétence du directeur de l'équipement.
- 7- Il veille à la coordination harmonieuse et efficace entre les activités de son ressort et celles des autres services et écoles.
- 8- Il doit recevoir et répondre adéquatement à toutes les plaintes provenant de personnes en autorité ou du public.
- 9- Il doit préparer les inventaires pour le Ministère et/ou la Commission.
- 10- Il doit préparer les plans et devis pour fins de soumissions.
- 11- Il doit collaborer à la préparation des budgets d'opérations courantes.
- 12- Il doit préparer les bons de commande et estimés pour être expédiés au service de la finance.
- 13- Il accomplit toute autre tâche qu'il juge pertinente à sa fonction ou que lui confie le directeur général.

#### QUALIFICATIONS REQUISES:

- 1- Diplôme universitaire en génie, en architecture, en administration ou l'équivalent.
  - ou Diplôme d'études collégiales ou diplôme de l'ENEP ou diplôme de technicien dans une discipline se rapportant à l'aménagement et à l'entretien de l'équipement;
  - ou Certificat de qualification valide pour l'exercice d'un métier pertinent à l'exercice de ses fonctions.
  - et 2- Expérience diversifiée dans le champ de l'équipement.
- TRAITEMENT:** \$13,395.00 à \$22,241.00 (salaire en révision)  
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande en incluant le numéro du concours ainsi que leur curriculum vitae et les attestations requises, le ou avant le 14 novembre, avant 16.30 heures au:

Comité de Sélection  
(poste de directeur des Services de l'Équipement)  
a/s Directeur des Services du Personnel  
C.S.O.-H.  
122, rue St-Laurent  
Hull, Qué. Tél. (819) 771-8303  
J8X 1M6 Concours: C2

**La Commission scolaire régionale Salaberry**

requiert les services de **professeurs** dans les disciplines suivantes:

- 1 - **Construction** (secteur professionnel, Arthur Pigeon, Huntingdon)
- 1 - **Electricité** (secteur professionnel, Baie St-François)
- 1 - **Orthopédagogue** - sec. I et II (récupération français et mathématiques)
- 1 - **Anglais** (suppléance de 4 mois, à partir du mois de décembre)
- 1 - **Anglais** (15 périodes) et Education physique (8 périodes), Arthur Pigeon, Huntingdon
- 1 - **Education physique** (professeur féminin, Arthur Pigeon, Huntingdon)
- 1 - **Enfance inadaptée** (demi tâche en récupération)
- 1 - **Education physique** (enfance inadaptée)

Les personnes intéressées doivent communiquer avec le Service du personnel, avant le 14 novembre 1975, 16 h 30, à (514) 371-2000, poste 287.

Service du personnel,  
115, rue St-Charles,  
Valleyfield, Qué.

**COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF**

Offre d'emploi

**PROFESSEUR EN ÉCONOMIQUE**

Pour enseigner le cours : ECO 921 - Introduction à l'économie II (microéconomie)  
4 groupes  
à compter de janvier 1976.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 19 novembre 1975:

Secrétariat du Collégial,  
Collège Jean-de-Brébeuf,  
3200, Chemin Ste-Catherine,  
Montréal H3T 1C1

**L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC**

**RESPONSABLE  
DU SERVICE DE L'INFORMATION**

Sous l'autorité immédiate du directeur du personnel, le titulaire devra:

- participer à l'élaboration d'une politique de formation de nos ressources humaines;
- analyser les besoins en formation de notre personnel incluant les cadres;
- élaborer avec les responsables concernés les programmes de formation afin que nos ressources humaines puissent utiliser le plus adéquatement leur potentiel;
- assurer la mise en application de ces divers programmes;
- assurer l'évaluation des programmes de formation.

**Exigences:**

- Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline pertinente, de préférence en andragogie.
- Posséder une expérience de formation en cours d'emploi et une connaissance du secteur hospitalier serait souhaitable.

Si ce poste soulève votre intérêt, vous êtes invité à transmettre votre curriculum vitae avant le 24 novembre 1975, à l'adresse suivante:

Direction du personnel,  
L'Hôtel-Dieu de Québec,  
11, Côte du Palais,  
Québec G1R 2J6

**ASSOCIATION NATIONALE DE L'INDUSTRIE**

recherche un:

**PERMANENT**

La candidat doit posséder de:

- L'expérience dans l'industrie forestière et de la construction résidentielle;
  - Habileté à travailler dans les deux langues officielles;
  - Beaucoup d'entregent.
- Les bureaux sont situés à Ottawa.  
Faire parvenir détails concernant la formation et l'expérience à:  
**DOSSIER 2586**  
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal, Qué.

**La Commission scolaire Joutel-Matagami**

requiert immédiatement les services

**d'un ENSEIGNANT**

Niveau:

Enseignement régulier, 5e année; poste à temps plein.

**Qualifications requises:**

Préférence accordée au candidat également qualifié. Les autres candidatures seront considérées si la scolarité et/ou l'expérience le justifie.

**Entrée en fonction:**

Immédiate.

**Endroit:** Matagami.

**Conditions de travail:**

Selon le décret.

**Conditions particulières:**

Prime d'éloignement.

Indemnité de résidence.

Prière de téléphoner à:

M. Bernard Le Régent  
Directeur général,

Tél. Bureau 819-739-4361

Rés. 819-739-2823

Commission scolaire Joutel-Matagami  
C.P. 190, Matagami, Qué.

**C.L.S.C. RIVIÈRE-DES-PRAIRES**

recherche un

**AGENT D'INFORMATION**

Fonctions:

- Réaliser avec des citoyens un programme d'information déjà élaboré par eux.
- Animation d'un comité d'information.
- Porteur d'informations en regard des objectifs du programme à réaliser.
- Ressource technique auprès des citoyens en vue de les aider à bâtir des instruments d'information.

**Exigences:**

- Intérêt et capacité de s'engager avec des citoyens.
- Expérience de travail en équipe.
- Connaissance des milieux populaires.
- Connaissance des techniques de base en information.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 21 novembre 1975 à:

C.L.S.C. Rivière-des-Prairies,  
8616 est, boul. Gouin,  
Montréal, Qué.

**ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES  
LAURENTIENNES (Zone 10) Inc.**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Poste:

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du milieu scolaire, l'expérience des contacts humains, une formation et une personnalité lui permettant d'assurer des contacts constants avec le personnel de cadre des commissions scolaires du territoire, le ministère de l'Éducation et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

**Salaires:** A discuter.

**Lieu de travail:** Ste-Adèle.

**Candidatures:**

Les candidatures avec curriculum vitae, soumises par écrit ou par téléphone, seront reçues jusqu'au 21 novembre 1975 à l'adresse suivante:

Association des commissions  
scolaires laurentiennes (zone 10) Inc.,  
493, Chemin Ste-Marguerite,  
C.P. 510,  
Ste-Adèle, Comté de Prévost.  
Tél. (514) 229-4966

**CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DE LA RÉGION DU SAGUENAY - LAC ST-JEAN**

demande un

**RESPONSABLE DE PROJETS**

Description des principales fonctions:

Sous l'autorité du Directeur général, cette personne sera appelée à:

- Réaliser, seule ou avec d'autres professionnels, des études générales ou particulières sur divers sujets reliés à la santé et aux services sociaux;
- Rédiger tous documents que commande un tel poste, plan de travail, échéancier, rapport d'étape et rapport final;
- Rencontrer toute personne ou groupe dont l'avis et/ou les conseils sont nécessaires. Travailler en collaboration avec certains comités ad hoc et comités permanents;
- Analyser certains projets ou requêtes confiés et déposés au Conseil régional et soumettre les recommandations qui s'imposent;
- Peut conseiller et assister les établissements de la région dans l'élaboration de certains de leurs programmes de développement et de fonctionnement;
- Accomplir toute autre tâche confiée par le Directeur général.

**Qualifications:**

- Posséder un diplôme universitaire pertinent ou avoir une compétence reconnue;
- Connaissance du domaine des affaires sociales.

**Rémunération:** à discuter.

Les intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 décembre 1975, au:

Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de  
la Région du Saguenay - Lac St-Jean,  
930 est, Jacques-Cartier,  
Chicoutimi, P.Q.  
Tél.: 418 - 545-4980

N.B. En raison de la grève des postes en cours, nous acceptons les frais d'appel.



**RÉGISSEUR DES  
ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS  
SERVICE DES LOISIRS  
CITÉ DE LACHINE**

**DESCRIPTION SOMMAIRE:**

Le Régisseur des Équipements Récréatifs aura à coordonner et contrôler le travail de son personnel afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des équipements mis sous la responsabilité du Service des Loisirs.

Il devra participer à la planification du réseau des équipements récréatifs de la municipalité.

**DÉTAILS DE LA FONCTION:**

Dans l'exercice de ses fonctions, il devra, et ce d'une façon non limitative:

- Maintenir les communications avec les organismes utilisateurs des équipements de la municipalité.
- Initier, coordonner et superviser le travail des employés sous sa juridiction.
- Participer avec le Directeur et les autres régisseurs à l'élaboration des programmes d'activités et d'utilisation des facilités.
- Initier, contrôler et soumettre pour approbation, les demandes de matériel et prévisions budgétaires de son secteur.
- Collaborer à l'élaboration de politiques sectorielles.

**QUALIFICATIONS:**

Diplôme de 1er cycle en récréologie.  
Formation technique pertinente acceptée.

**TRAITEMENT:**

Entre \$10,000.00 et \$14,000.00.  
Bénéfices marginaux et allocation d'automobile.

Les candidatures seront reçues au Bureau du Directeur des Finances, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Lachine, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine H8S 2N4, avant le 22 novembre 1975. Indiquer clairement sur l'enveloppe: "Candidature Régisseur des Équipements Récréatifs".

**DONAT BEAUCHAMP,  
Directeur des Finances,  
Cité de Lachine**

**LA MUNICIPALITÉ DE VANIER**

requiert les services d'un

**COORDONNATEUR DU PROGRAMME  
D'AMÉLIORATION  
DES QUARTIERS (P.A.Q.)**

La Cité de Vanier entreprend un projet d'amélioration et rénovation résidentielle dans un quartier de 50 îlots (population 7,800) choisis et subventionnés selon les critères du programme d'amélioration des quartiers (P.A.Q.) du gouvernement fédéral.

On recherche un coordonnateur P.A.Q. qui, avec le public, les comités de citoyens, les consultants en urbanisme, le personnel de la cité et les représentants élus, travaillerait à la planification et à la réalisation du programme d'amélioration des quartiers (P.A.Q.).

Les candidats doivent posséder:

- 1- une connaissance des programmes de rénovation des gouvernements fédéral et ontarien: P.A.Q., P.A.R.L. et P.R.L.O.;
- 2- une expérience d'animation et de travail avec les comités de citoyens et le public dans la planification d'un quartier;
- 3- initiative et flexibilité;
- 4- une bonne connaissance du français et de l'anglais serait un appoint appréciable.

La rémunération sera basée d'après les qualifications et expérience. Les employés jouissent d'excellents bénéfices marginaux.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

M. Barry Padolsky - Eriksson Padolsky, architectes-conseils en urbanisme, 457A, Promenade Sussex, Ottawa K1N 6Z4, Ontario. Tél. (613) 237-7198.

Les formulaires de demande d'emploi peuvent être obtenus au Bureau du personnel, 1er étage, Hôtel de Ville. Les demandes seront reçues jusqu'au 28 novembre 1975 inclusivement.

Toute la correspondance doit être soumise à l'attention de:

**Adrienne Bouchard,  
Directrice du personnel,  
297, rue Dupuis,  
Vanier, Ontario K1L 7H8**



**SUCO**

est à la recherche d'un

**DIRECTEUR**

pour son programme de coopération au Mali

La tâche consiste à administrer le programme de SUCO au Mali, à évaluer des projets de développement rural, à appuyer les coopérants du SUCO ainsi qu'à programmer notre action de coopération au Mali.

Le candidat recherché possède une connaissance pratique des problèmes liés au développement rural. Il doit être capable d'un travail en équipe. Une pensée originale en coopération et en développement international ainsi qu'une habileté à coordonner des activités diverses sont des qualités recherchées chez le candidat.

Une expérience de travail dans les pays en voie de développement est nécessaire et nous valoriserons une expérience dans les pays du Sahel.

Le candidat doit détenir une qualification universitaire. Il devra se prêter à une entrevue et être disponible dès que possible.

Le salaire de base est de \$11,000, avec ajustement selon la compétence et l'expérience, et autres avantages marginaux liés à l'affectation outre-mer. Veuillez soumettre votre curriculum vitae complet, accompagné d'un texte donnant les raisons de votre candidature, avant le vendredi 21 novembre, à:

M. René Leduc  
Directeur des programmes de coopération  
de SUCO  
4824 Côte-des-Neiges  
Montréal, Qué.  
Tél.: (514) 735-4561



**CEGEP  
DE SAINT-JÉRÔME**

**DIRECTEUR  
DES SERVICES AU PERSONNEL**

**Attributions:**

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services au personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à la sélection du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation, de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et, s'il y a lieu, à la négociation des contrats collectifs.

Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service pour toute question de gestion du personnel.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

**Critères d'admissibilité:**

- Diplôme universitaire exigeant un minimum de 16 années d'études en relations industrielles ou en administration (option personnel).

- Expérience pertinente.

OU

- Diplôme universitaire exigeant un minimum de 16 années d'études.

- Expérience dans un poste de cadre ou l'équivalent.

**Salaires:**

Selon les politiques administratives et salariales des collèges. Minimum: \$13,000. Maximum: \$21,000 (échelle de salaires actuellement en révision).

**Date limite:**

Au plus tard le 17 novembre 1975.

Compte tenu de la grève des postes, adresser curriculum vitae complet par courrier spécial à:

Concours du Directeur des  
services au personnel,  
M. Claude Lalonde, directeur général,  
Collège de Saint-Jérôme,  
455, rue Fournier,  
Saint-Jérôme, Qué.

ou remettre le tout à la réceptionniste à la même adresse.



**COLLÈGE RÉGIONAL DU  
SAGUENAY-LAC ST-JEAN**

218, rue Gilbert  
(secteur Arvida), Jonquières, P.Q.  
Tél.: (418) 548-7191

requiert les services d'un

**DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉGIONAL**

**Définition de la fonction:**

- Conformément aux dispositions législatives, "le directeur général régional veille à l'exécution des décisions du conseil d'administration et du comité exécutif".
- Le directeur général régional assure la liaison entre le conseil d'administration et le comité exécutif, d'une part, et l'administration, d'autre part.
- Il est membre du conseil d'administration; il est membre "ex officio" du comité exécutif; il préside le comité exécutif.
- Il voit à l'élaboration des politiques du collège régional conformément aux dispositions législatives et réglementaires visant le collège régional et conformément aux politiques du ministère visant l'ensemble des collèges; il propose ces politiques au comité exécutif ou au conseil d'administration selon la répartition des responsabilités de ces deux organismes.
- Il voit à la réalisation des étapes du processus de gestion: la recherche, la planification, la programmation, la budgétisation, l'organisation, la direction, la coordination, le contrôle, l'évaluation et la rétroaction (le "feedback").
- Il assure le "leadership" de son administration; il voit à ce que les fonctions d'innovation et de développement soient remplies par son administration.
- Il dirige les cadres supérieurs du collège régional; il les fait participer à la gestion du collège par des mécanismes appropriés, et particulièrement le fonctionnement par équipe de gestion.
- Il voit à l'élaboration d'une politique de perfectionnement de l'ensemble de son personnel conformément aux dispositions de la politique de perfectionnement du ministère de l'Éducation.
- Il voit à l'élaboration d'une politique générale des communications à l'intérieur et à l'extérieur du collège régional, dans le cadre de cette politique, il voit à ce que les fonctions suivantes soient remplies: l'information, l'animation, la motivation (le "leadership"), la consultation et la participation.
- Il voit à la délégation de l'ensemble de ses responsabilités aux personnes qui oeuvrent dans chacun des champs d'activités mais l'exercice de cette délégation s'effectue sous son autorité; le directeur général régional est le premier et le dernier responsable de son administration.

Il est membre du conseil d'administration; il est membre "ex officio" du comité exécutif; il préside le comité exécutif.

Il voit à l'élaboration des politiques du collège régional conformément aux dispositions législatives et réglementaires visant le collège régional et conformément aux politiques du ministère visant l'ensemble des collèges; il propose ces politiques au comité exécutif ou au conseil d'administration selon la répartition des responsabilités de ces deux organismes.

Il assure le "leadership" de son administration; il voit à ce que les fonctions d'innovation et de développement soient remplies par son administration.

Il dirige les cadres supérieurs du collège régional; il les fait participer à la gestion du collège par des mécanismes appropriés, et particulièrement le fonctionnement par équipe de gestion.

Il voit à l'élaboration d'une politique de perfectionnement de l'ensemble de son personnel conformément aux dispositions de la politique de perfectionnement du ministère de l'Éducation.

Il voit à l'élaboration d'une politique générale des communications à l'intérieur et à l'extérieur du collège régional, dans le cadre de cette politique, il voit à ce que les fonctions suivantes soient remplies: l'information, l'animation, la motivation (le "leadership"), la consultation et la participation.

Il voit à la délégation de l'ensemble de ses responsabilités aux personnes qui oeuvrent dans chacun des champs d'activités mais l'exercice de cette délégation s'effectue sous son autorité; le directeur général régional est le premier et le dernier responsable de son administration.

Il est membre du conseil d'administration; il est membre "ex officio" du comité exécutif; il préside le comité exécutif.

Il voit à l'élaboration des politiques du collège régional conformément aux dispositions législatives et réglementaires visant le collège régional et conformément aux politiques du ministère visant l'ensemble des collèges; il propose ces politiques au comité exécutif ou au conseil d'administration selon la répartition des responsabilités de ces deux organismes.

Il assure le "leadership" de son administration; il voit à ce que les fonctions d'innovation et de développement soient remplies par son administration.

Il dirige les cadres supérieurs du collège régional; il les fait participer à la gestion du collège par des mécanismes appropriés, et particulièrement le fonctionnement par équipe de gestion.

Il voit à l'élaboration d'une politique de perfectionnement de l'ensemble de son personnel conformément aux dispositions de la politique de perfectionnement du ministère de l'Éducation.

Il voit à l'élaboration d'une politique générale des communications à l'intérieur et à l'extérieur du collège régional, dans le cadre de cette politique, il voit à ce que les fonctions suivantes soient remplies: l'information, l'animation, la motivation (le "leadership"), la consultation et la participation.

Il voit à la délégation de l'ensemble de ses responsabilités aux personnes qui oeuvrent dans chacun des champs d'activités mais l'exercice de cette délégation s'effectue sous son autorité; le directeur général régional est le premier et le dernier responsable de son administration.

Il est membre du conseil d'administration; il est membre "ex officio" du comité exécutif; il préside le comité exécutif.

Il voit à l'élaboration des politiques du collège régional conformément aux dispositions législatives et réglementaires visant le collège régional et conformément aux politiques du ministère visant l'ensemble des collèges; il propose ces politiques au comité exécutif ou au conseil d'administration selon la répartition des responsabilités de ces deux organismes.

Il assure le "leadership" de son administration; il voit à ce que les fonctions d'innovation et de développement soient remplies par son administration.

Il dirige les cadres supérieurs du collège régional; il les fait participer à la gestion du collège par des mécanismes appropriés, et particulièrement le fonctionnement par équipe de gestion.

Il voit à l'élaboration d'une politique de perfectionnement de l'ensemble de son personnel conformément aux dispositions de la politique de perfectionnement du ministère de l'Éducation.

Il voit à l'élaboration d'une politique générale des communications à l'intérieur et à l'extérieur du collège régional, dans le cadre de cette politique, il voit à ce que les fonctions suivantes soient remplies: l'information, l'animation, la motivation (le "leadership"), la consultation et la participation.

Il voit à la délégation de l'ensemble de ses responsabilités aux personnes qui oeuvrent dans chacun des champs d'activités mais l'exercice de cette délégation s'effectue sous son autorité; le directeur général régional est le premier et le dernier responsable de son administration.

Il est membre du conseil d'administration; il est membre "ex officio" du comité exécutif; il préside le comité exécutif.

Il voit à l'élaboration des politiques du collège régional conformément aux dispositions législatives et réglementaires visant le collège régional et conformément aux politiques du ministère visant l'ensemble des collèges; il propose ces politiques au comité exécutif ou au conseil d'administration selon la répartition des responsabilités de ces deux organismes.

Il assure le "leadership" de son administration; il voit à ce que les fonctions d'innovation et de développement soient remplies par son administration.

Il dirige les cadres supérieurs du collège régional; il les fait participer à la gestion du collège par des mécanismes appropriés, et particulièrement le fonctionnement par équipe de gestion.

Il voit à l'élaboration d'une politique de perfectionnement de l'ensemble de son personnel conformément aux dispositions de la politique de perfectionnement du ministère de l'Éducation.

Il voit à l'élaboration d'une politique générale des communications à l'intérieur et à l'extérieur du collège régional, dans le cadre de cette politique, il voit à ce que les fonctions suivantes soient remplies: l'information, l'animation, la motivation (le "leadership"), la consultation et la participation.

Il voit à la délégation de l'ensemble de ses responsabilités aux personnes qui oeuvrent dans chacun des champs d'activités mais l'exercice de cette délégation s'effectue sous son autorité; le directeur général régional est le premier et le dernier responsable de son administration.

Il est membre du conseil d'administration; il est membre "ex officio" du comité exécutif; il préside le comité exécutif.

Il voit à l'élaboration des politiques du collège régional conformément aux dispositions législatives et réglementaires visant le collège régional et conformément aux politiques du ministère visant l'ensemble des collèges; il propose ces politiques au comité exécutif ou au conseil d'administration selon la répartition des responsabilités de ces deux organismes.

Il assure le "leadership" de son administration; il voit à ce que les fonctions d'innovation et de développement soient remplies par son administration.

Il dirige les cadres supérieurs du collège régional; il les fait participer à la gestion du collège par des mécanismes appropriés, et particulièrement le fonctionnement par équipe de gestion.

Il voit à l'élaboration d'une politique de perfectionnement de l'ensemble de son personnel conformément aux dispositions de la politique de perfectionnement du ministère de l'Éducation.

Il voit à l'élabor

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 21 et 23

## Carrières et Professions



**CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES  
DE MONTRÉAL-NORD INC.**

RECHERCHE LES SERVICES D'UN

### AGENT D'INFORMATION (1)

Faire parvenir demande écrite et curriculum vitae pour: 12 novembre 1975 à:

**C.L.S.C. MONTRÉAL-NORD  
A/S DIRECTEUR GÉNÉRAL  
4935, RUE ARDENNES  
MONTRÉAL-NORD, QUÉ.**

### C.L.S.C. JOLI-MONT

RECHERCHE

FONCTIONS GÉNÉRALES POUR TOUS LES POSTES:

- Organiser et amorcer la distribution des différents services du C.L.S.C.;
- Participer à la planification, à la programmation et au développement de programmes socio-sanitaires orientés vers le traitement et la prévention de la maladie;
- Faciliter l'émergence d'une conscience critique ainsi que la prise en charge et la transformation des conditions de vie par la population.

EXIGENCES GÉNÉRALES POUR TOUS LES POSTES:

- Intérêt pour la prévention et l'éducation populaire;
- Détenir un minimum d'expérience pertinente aux tâches décrites;
- Connaissance de la loi de la réforme des services sociaux et de santé du Québec et plus particulièrement aux objectifs et orientations des C.L.S.C.;
- Aptitude et intérêt pour le travail en équipe multidisciplinaire;
- Être disponible pour travailler le soir occasionnellement;
- Appartenir à la corporation professionnelle pertinente à sa formation si le droit de pratique l'exige.

POSTE	FONCTIONS	EXIGENCES
<b>Module santé</b> <b>1 médecin</b>	- Collaborer à mettre sur pied le module santé; - Participer à l'élaboration du programme de santé curatif et préventif; - En collaboration avec les autres professionnels impliqués, participer à la préparation des contrats de services en santé; - Dispenser les soins d'urgence de première ligne.	- Permis de pratique C.P.M.Q.
<b>1 infirmier (e) (préventif)</b>	- Analyser les besoins en santé de la population - Travailler à l'élaboration des programmes de prévention, d'éducation et de soins; - Dispenser des services de prévention; - Participer à la préparation des contrats de services en santé; - Collaborer à répondre à l'achalandage; - Collaborer à l'élaboration du programme personnes âgées.	- De préférence, formation et/ou expérience en nursing communautaire; - Connaissance et expérience en programmation et administration
<b>1 infirmier (e) (curatif)</b>	- Service de soutien prélèvements; - Participer à la mise sur pied du module santé; - Collaborer à l'élaboration de la mise en place et la dispensation des soins à domicile; - Collaborer à répondre à l'achalandage.	- De préférence, formation et/ou expérience en nursing communautaire; - Expérience des soins à domicile et/ou en clinique d'urgence.
<b>Module administration</b> <b>1 secrétaire dactylo- réceptionniste</b>	- Recevoir et acheminer les appels téléphoniques; - Recevoir le public; - Effectuer divers travaux de dactylographie.	- Diplôme d'études secondaires; - Très bonne connaissance du français; - Très bonne connaissance et expérience de la dactylographie
<b>Module social</b> <b>1 travailleur social professionnel</b>	- Planifier et mettre sur pied les services de consultation et d'intervention sociale et psycho-sociale; - Participer à l'élaboration et à la réalisation des contrats de service avec les autres établissements du réseau; - Dispenser les services de première ligne dans le domaine psycho-social; - Consacrer une partie de son temps à l'organisation de l'accueil au C.L.S.C.;	
<b>Module action communautaire</b> <b>1 organisateur communautaire</b>	- Collaborer à mettre en place le module d'action communautaire; - Participer à l'élaboration du programme fonctionnel en action communautaire; - Mettre en place les services relatifs à une connaissance systématique, opérationnelle et constamment à jour du milieu; - Mettre en place les services relatifs à la participation du milieu; - Coordination avec les autres ressources s'occupant des besoins collectifs de la population; - Services à des populations-cibles; - Services visant la solution de problèmes matériels touchant globalement la communauté; - Soutien technique à des groupes existants et travaillant à l'amélioration de l'état socio-sanitaire du milieu.	- Posséder des études universitaires en service social et/ou service social communautaire; - Expérience en intervention collective; - Connaissance du milieu apprécié.
<b>1 animateur analyste</b>	- Compiler, analyser et interpréter les données déjà fournies par les questionnaires et les statistiques; - Dégager des priorités; - Acheminer ses dossiers aux différents modules et au Conseil d'administration; - Faire des synthèses mettant en relation les dossiers du district et les besoins exprimés lors des rencontres d'information et de consultation de la population; - Dégager des hypothèses conduisant au choix des programmes complémentaires.	- De préférence formation universitaire ou sciences humaines; - Connaissance de certaines techniques de recherche; - Expérience en animation et organisation communautaire souhaitée; deux (2) ans et plus.

Les candidatures devront parvenir avec le curriculum vitae au siège social du C.L.S.C. JOLI-MONT à 453, rue Dupuis, Chertsey ou Case postale 228, Chertsey. Si la grève des postes devait durer, nous apprécierions recevoir votre dossier en main propre. TEL.: 892-2485.  
Date limite de l'entrée des candidatures: 21 novembre 1975 à 5:00 heures p.m.  
Salaires: Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales du Québec.

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

## DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CINÉMA ET DE L'AUDIO-VISUEL

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS — Poste à Québec

**FONCTIONS** — Sous l'autorité du sous-ministre, élaborer, coordonner et diriger les modalités d'application des politiques du ministère dans le domaine du cinéma et de l'audio-visuel; assurer la liaison avec les ministères et organismes publics et le milieu cinématographique; à la demande du ministre, assurer la liaison avec l'Institut du cinéma.

**EXIGENCES** — Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste notamment une connaissance pratique et/ou administrative de la production, distribution, exploitation ou diffusion de longs métrages, courts métrages, ou matériel audio-visuel de commande. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

**TRAITEMENT** — Pouvant atteindre \$33.000.

**CONCOURS** — E6200GH/03 - Date limite pour l'inscription: 28 novembre 1975.

Si le nombre de candidatures soumise par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

## La Maison Danoise demande du personnel

Nous savions que notre grande salle d'exposition de la route Transcanadienne attirerait beaucoup de monde, puisqu'elle représente la plus vaste collection d'authentiques meubles danois au monde.

Mais les résultats ont même dépassé nos espérances. Et c'est pourquoi nous devons accroître nos effectifs de vente. Nous avons besoin de plus de personnel pour s'occuper des gens qui viennent chez nous.

Si vous aimez le contact du public:

Si vous désirez vraiment vous consacrer à bien servir la clientèle:

Si vous avez un peu d'expérience de la vente, de préférence dans le domaine de l'ameublement:

Si vous pouvez servir nos clients dans les deux langues:

nous aimerions vous connaître. Pendant la grève postale, apportez votre curriculum vitae (pas d'appels téléphoniques, s.v.p.) marqué "confidentiel" et adressé à M.B. Aarup, La Maison Danoise.

à: 1480, route Transcanadienne  
Montréal, Québec

ou à: Place Ville-Marie  
Montréal, Québec

Rémunération très intéressante.



**LA MAISON  
DANOISE**

La plus vaste collection d'authentiques meubles danois au monde.

## Programme interprovincial de MONITEURS DE LANGUE SECONDE

SEPTEMBRE 1976 — MAI 1977

Ce programme interprovincial, financé par le Secrétariat d'État, s'adresse aux étudiants qui répondent aux exigences d'inscription des établissements de niveau universitaire au Canada. Un minimum de 400 candidats sélectionnés pourront recevoir au moins 3 000 dollars pour 9 mois de participation.

Celle-ci comporte deux aspects: travail à temps partiel comme moniteur de langue seconde et études à temps plein dans une autre province. Les frais de déplacement sont remboursés jusqu'à concurrence de 300 dollars pour le voyage aller-retour de la province de résidence à la province d'accueil.

Chaque province peut accueillir des moniteurs de français et/ou d'anglais selon ses besoins.

Pour recevoir une brochure de renseignements et un formulaire de demande, veuillez écrire au coordonnateur du Québec.

Monsieur Maurice Beauleu  
Conseiller linguistique  
Bureau des sous-ministres  
Ministère de l'Éducation  
13e étage  
1035, rue de la Chevrotière  
Québec, Québec  
G1R 5A5

N.B.: Les demandes d'envoi de formulaire seront acceptées jusqu'au 31 décembre 1975. Les formulaires de demande, remplis, seront acceptés jusqu'au 16 janvier 1976.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Conseil des ministres  
de l'Éducation (Canada)

Secrétariat d'État

## Le match Hamilton-Montréal

### La saison régulière n'offre peu d'indices

Près de trois mois ont passé depuis la dernière confrontation entre les Tiger-Cats de Hamilton et les Alouettes de Montréal, qui disputeront demain à l'Autostade le match de demi-finale de la section Est de la Ligue canadienne de football.

En raison des caprices du calendrier, les Tiger-Cats et les Alouettes ont joué leur dernier de trois matches l'un contre l'autre le 19 août. C'est pourquoi ni l'instructeur-chef de Hamilton, Jerry Williams, ni son vis-à-vis à Montréal, Marv Levy, n'accorderont guère d'importance aux rencontres disputées cette saison entre les deux formations en regard d'un plan de jeu défini.

Alors que les Alouettes présenteront aux Tiger-Cats à peu de changements près le même alignement que durant la saison régulière, ceux-ci sauteront sur le terrain à 14 h avec une formation presque entièrement modifiée.

Ni Williams ni Levy, fidèles à leurs habitudes, n'ont fait de déclaration digne de mention hier.

Interrogé sur la préparation de son équipe durant la semaine, Williams a simplement répondu qu'il avait attaché une importance égale à l'attaque et à la défensive. L'instructeur des Tiger-Cats a cependant confié que le quart Jerry Keeling avait effectué quelques lancers, en dépit d'une blessure au poignet droit.

Les Tiger-Cats n'apporteront qu'un seul changement depuis leur victoire de 26-10 contre les Argonauts de Toronto la semaine dernière, laquelle leur assurait une participation aux éliminatoires. Le joueur de ligne auxiliaire Ted Hand remplacera en effet l'ailier défensif Mark Chalmers.

Les Alouettes risquent pour leur part d'affronter Hamilton avec seulement 31 joueurs, soit un de moins que la limite permise. L'ailier défensif Junior Ah You, blessé au genou contre les Rough Riders d'Ottawa la semaine dernière, risque en effet

de demeurer sur la touche. Si Ah You ne peut jouer demain, il sera remplacé par Pat Bonnett. "Si nous inscrivons le nom de Junior sur la liste des blessés, nous ne pourrions l'utiliser durant les autres matches éliminatoires", a expliqué le directeur général de l'équipe, Bob Geary.

Le vainqueur de ce match affrontera dimanche prochain les Rough Riders d'Ottawa en finale de la section Est. Dans la section Ouest, les Roughriders de la Saskatchewan reçoivent cet après-midi les Blue Bombers de Winnipeg.

### Les Expos congédient Cloutier

Marc Cloutier, qui était du personnel administratif des Expos de Montréal depuis 1969, et dont l'une des fonctions a été celle de directeur des opérations du parc Jarry, a annoncé son congédiement.

Cloutier s'était vu enlever le poste de directeur des opérations pour celui de responsable des événements spéciaux. Ron Piché, qui a été nommé responsable des lanceurs dans l'enclos d'exercice, avait remplacé Cloutier comme directeur des opérations.

Cloutier a précisé qu'il avait été remercié de ses services par Harry Renaud, vice-président et secrétaire-trésorier des Expos. On lui avait demandé de démissionner, ce qu'il a refusé.

Cloutier a ajouté qu'il ne peut expliquer pourquoi il a été congédié.

Renaud, pour sa part, affirme que plusieurs raisons se rattachent à cette affaire, mais qu'il n'y en a aucune dérogatoire. Renaud a ajouté que les Expos ont conclu que dans la perspective actuelle, Cloutier ne pouvait plus être d'aucune utilité pour eux.



Le quart-arrière Joe Namath, assis en équilibre, se demande, à l'occasion d'une pause durant un exercice, comment il pourra redonner une certaine allure aux Jets de New York, qui affrontent demain les Dolphins de Miami. (Téléphoto AP)

## football

### Ligue Canadienne

**Aujourd'hui**  
Winnipeg à Regina, 16h (demi-finale de l'Ouest)  
**Dimanche**  
Hamilton à Montréal, 14h (demi-finale de l'Est)  
**Ligue Nationale**  
**Dimanche**  
Atlanta à Minnesota  
Baltimore à Buffalo  
Cincinnati à Denver  
Cleveland à Détroit  
Green Bay à Chicago  
Houston à Pittsburgh  
N.-Angleterre à San Diego  
N.-Orléans à Oakland  
Jets NY à Miami  
St-Louis à Philadelphie  
San Francisco à Los Angeles  
Washington à Giants NY  
**Lundi**  
Kansas City à Dallas

### LIGUE NATIONALE

Division Nationale						
Section Est						
	g	p	n	pp	pc	moy.
WASHINGTON.....	5	2	0	190	103	7.14
DALLAS.....	5	2	0	165	121	7.14
ST-LOUIS.....	5	2	0	172	148	7.14
GIANTS DE N.Y.....	3	4	0	122	160	4.29
PHILADELPHIE.....	1	6	0	109	165	1.43
Section Centrale						
MINNESOTA.....	7	0	0	192	96	1.000
DÉTOIT.....	4	3	0	139	139	5.71
GREEN BAY.....	1	6	0	104	165	1.43
CHICAGO.....	1	6	0	57	196	1.43
Section Ouest						
LOS ANGELES.....	6	1	0	169	79	8.57
SAN FRANCISCO.....	2	5	0	122	143	2.86
ATLANTA.....	2	5	0	93	116	2.86
N.-ORLÉANS.....	2	5	0	88	175	2.86
Division Américaine						
Section Est						
MIAMI.....	6	1	0	222	111	8.57
BUFFALO.....	5	2	0	216	155	7.14
BALTIMORE.....	3	4	0	176	156	4.29
N.-ANGLETERRE.....	2	5	0	93	142	2.86
JETS DE N.Y.....	2	5	0	152	214	2.86
Section Centrale						
PITTSBURGH.....	6	1	0	200	85	8.57
HOUSTON.....	6	1	0	153	79	8.57
CINCINNATI.....	6	1	0	152	100	8.57
CLEVELAND.....	0	7	0	72	208	0.00
Section Ouest						
OAKLAND.....	5	2	0	155	114	7.14
KANSAS CITY.....	3	4	0	153	137	4.29
DENVER.....	3	4	0	129	187	4.29
SAN DIEGO.....	9	7	0	61	161	0.00

Brad Park et Jean Ratelle passent aux Bruins

# La mort dans l'âme, Sinden échange Esposito

BOSTON (AP-CP) — Les Rangers de New York ont fait l'acquisition du centre Phil Esposito et du défenseur Carol Vadnais des Bruins de Boston en échange de l'arrière Brad Park, du centre Jean Ratelle, et du défenseur Joe Zanussi, qui a joué cette saison avec les Reds de Providence de la Ligue américaine. L'annonce de la transaction a été faite hier même si l'échange a été conclu jeudi soir à 19 heures.

C'est la seconde fois qu'Esposito, champion pointeur de la Ligue nationale à cinq occasions, est impliqué dans un échange majeur. On se souvient en effet que les Black Hawks de Chicago avaient été littéralement dépouillés en 1967

lorsqu'ils avaient envoyé aux Bruins Esposito, Ken Hodge et Fred Stanfield contre Hubert Martin, Gilles Marotte et le gardien Jack Norris.

Agé de 33 ans, Esposito a déjà passé 12 saisons dans la LNH et possède en outre le record de points en une saison. Il a en effet compté 76 buts et amassé autant de passes au cours de la

saison 1970-71 qu'il terminait avec un dossier de 152 points.

Park, âgé de 27 ans et originaire de Toronto, en est à sa huitième saison dans le circuit Campbell, toutes avec les Rangers. Il est considéré depuis plusieurs saisons, du moins avant l'arrivée de Denis Potvin, des Islanders de New York, comme le second de l'unique Bobby Orr, des Bruins. Park a été choisi au sein de la première équipe en compagnie de Orr à trois reprises au cours des six dernières années. Il a toutefois été écarté l'an dernier de l'une des deux équipes d'as pour la première fois depuis 1969.

Vadnais, un vétéran de 30 ans natif de Montréal, roule sa

en compagnie de Don O'Donoghue contre Reg Leach, Rick Smith et Bob Stewart.

Enfin Ratelle, 35 ans, a déjà 15 saisons à son crédit dans la LNH. Il quitte ainsi les Rangers après une association qui a commencé en 1959. Choisi en une seule occasion au sein de l'équipe d'étoiles (1972), Ratelle a néanmoins compté 335 buts et récolté 478 passes dans la LNH.

Un échange d'une telle envergure a de quoi surprendre, mais les deux équipes impliquées connaissent un début de saison extrêmement difficile. Les Rangers, qui poursuivent leur nettoyage ayant déjà cédé les gardiens Gilles Villemure et Ed Giacomin, ainsi que Derek Sanderson, occupent le troisième rang de la section Patrick. Il leur sera particulièrement difficile d'accéder aux échelons supérieurs, et même de distancer les Flames d'Atlanta.



Phil Esposito

Sinden a expliqué qu'il avait eu une conversation téléphonique avec Esposito au sujet de l'échange. "Phil était à la fois fâché et surpris, a dit Sinden. Il m'a demandé pourquoi. Il était un peu bouleversé. Je l'étais également."

"Je lui ai dit qu'il était en droit d'exiger des réponses à ses questions, mais je lui ai expliqué que je n'avais pas toutes les réponses. Nous avons complété l'échange dans les meilleurs intérêts de l'équipe."

Sinden a enfin déclaré que Park avait peine à croire ce qui venait de se passer, mais le défenseur lui a toutefois assuré qu'il était impatient de jouer son premier match dans l'uniforme des Bruins.

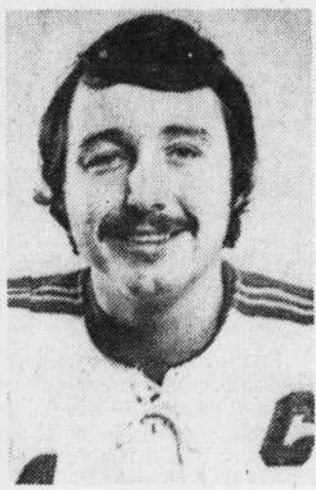
## hockey

Ligue Nationale			Hier soir		
Jeudi	Los Angeles 1, Philadelphie 1	Pittsburgh 5, St-Louis 3	Houston 5, Phoenix 3	Toronto à Edmonton	San Diego à Denver
Hier soir	Atlanta 3, Minnesota 2	Toronto 3, Kansas City 3	Rangers NY à California	Cleveland à Calgary	Ce soir
Ce soir	Détroit à Montréal	Rangers NY à Los Angeles	Islanders NY à Philadelphie	Chicago à Pittsburgh	Boston à Vancouver
Dimanche	Montréal à Buffalo	Pittsburgh à Philadelphie	Atlanta à Detroit	St-Louis à Washington	Minnesota à Chicago
MEILLEURS POINTEURS (parties d'hier non comprises)			Ligue Majeure du Québec		
Clarke, Phi.	11	16	27	Jeudi	Hull 5, Laval 1
Dionne, L.A.	11	15	26	T.-Rivières 7, Cornwall 3	Hier soir
Lafleur, Mon.	10	16	26	Montréal 5, Sorel 3	Chicoutimi 9, Shawinigan 4
Association Mondiale			Hull 9, Sherbrooke 7		
Jeudi	Québec 5, Denver 3	N.-Angleterre 8, Cincinnati 3	Québec 6, Cornwall 3		
			Dimanche		
			Shawinigan à Montréal		
			Québec à Chicoutimi		
			Laval à Cornwall		
			T.-Rivières à Sherbrooke		
			Hull à Sorel		

LIGUE NATIONALE									
Section Patrick									
	pj	g	p	n	bp	bc	pts		
PHILADELPHIE	14	9	1	4	68	32	22		
ISLANDERS NY	13	7	2	4	57	35	18		
RANGERS NY	13	5	7	1	35	51	11		
ATLANTA	13	5	7	1	31	33	11		
Section Smythe									
CHICAGO	14	7	4	3	44	37	17		
ST-LOUIS	13	4	6	3	40	37	11		
KANSAS CITY	13	4	7	2	24	47	10		
YANCOUVER	14	3	8	3	39	54	9		
MINNESOTA	12	3	9	0	32	41	6		
Section Adams									
BUFFALO	13	10	2	1	65	29	21		
TORONTO	13	7	4	2	42	42	16		
BOSTON	12	5	5	2	37	42	12		
CALIFORNIE	14	3	9	2	34	49	8		
Section Norris									
LOS ANGELES	15	10	4	1	48	50	21		
MONTREAL	13	9	2	2	62	26	20		
PITTSBURGH	11	6	4	1	47	50	13		
DETROIT	14	2	9	3	34	61	7		
WASHINGTON	14	3	11	1	45	68	5		

ASSOCIATION MONDIALE									
Section canadienne									
	pj	g	p	n	bp	bc	pts		
QUÉBEC	14	9	5	0	55	46	18		
WINNIPEG	11	8	3	0	46	19	16		
EDMONTON	14	5	7	2	53	56	12		
CALGARY	12	5	6	1	36	38	11		
TORONTO	8	2	5	1	29	33	5		
Section est									
N.-ANGLETERRE	11	6	4	1	36	35	13		
CINCINNATI	10	6	4	0	34	39	12		
CLEVELAND	8	4	3	1	32	22	9		
INDIANAPOLIS	11	4	7	0	39	41	8		
Section ouest									
HOUSTON	10	6	4	0	38	36	12		
PHOENIX	12	5	7	0	37	51	10		
MINNESOTA	10	4	5	1	29	37	9		
SAN DIEGO	9	3	4	2	31	29	8		
DENVER	10	3	6	1	28	41	7		

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC									
Section Est									
	pj	g	p	n	bp	bc	pts		
TROIS-RIVIÈRES	17	7	7	3	86	80	17		
CHICOUTIMI	16	8	8	0	91	82	16		
SOREL	18	6	10	2	73	115	14		
QUÉBEC	18	5	10	3	75	96	13		
SHAWINIGAN	17	5	11	1	75	104	11		
Section Ouest									
SHERBROOKE	17	11	4	2	102	69	24		
CORNWALL	18	11	6	1	100	64	23		
MONTREAL	16	9	3	4	88	64	22		
HULL	18	9	9	0	78	79	18		
LAVAL	17	6	9	2	81	92	14		



Brad Park

bosse depuis huit ans déjà. Il a commencé sa carrière avec le Canadien de Montréal, et l'a poursuivie successivement avec les Seals de la Californie et les Bruins, qui l'ont acquis en 1972

### Les subventions aux athlètes

## Ottawa néglige les Québécois

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec est amené à subventionner des groupes d'athlètes québécois qui devraient normalement bénéficier de l'aide d'Ottawa, au

même titre que les athlètes des autres provinces. C'est ce qu'a maintenu, hier, à l'Assemblée nationale, le ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux

sports, M. Paul Phaneuf. Il a ajouté que les ententes fédérales-provinciales "doivent être précises, de façon à ce que ce genre de problème se présente de moins en moins".

Entre-temps, de dire aussi le ministre Phaneuf, le Québec continuera de suppléer le soutien fédéral, comme il l'a fait récemment pour permettre aux avironneurs québécois de participer au championnat mondial d'aviron, suite au refus de Sport Canada.

### Tournoi mondial de hockey

## Les arbitres restent un point de discorde

TORONTO (CP) — Le problème relatif aux choix des arbitres demeure l'un des obstacles majeurs dans l'organisation d'un tournoi mondial de hockey en septembre prochain, a déclaré hier l'avocat Alan Eagleson.

Celui-ci a été mandaté par le gouvernement canadien pour mener les négociations visant à organiser un tournoi qui opposerait une équipe composée de joueurs professionnels de la Ligue nationale et de l'Association mondiale aux formations nationales de l'Union soviétique, de la Tchécoslovaquie, de la Finlande, de la Suède et des États-Unis.

Eagleson, qui est également le directeur exécutif de l'Association des joueurs de la LNH, a expliqué que les professionnels renonceraient à un tel tournoi si la compétence des arbitres ne pouvait être établie.

En 1972 et 1974, les séries opposant les professionnels canadiens à l'Union soviétique ont été ternies par un arbitrage inadéquat, et Eagleson estime que seuls les arbitres de la LNH et de l'AMH ont les qualifications requises pour accomplir un tel travail à ce niveau. Eagleson a cependant indiqué que les Soviétiques refusent toujours d'engager des arbitres des circuits professionnels.

Herb Trawick, des Alouettes de Montréal, Dick Shatto, des Argonauts de Toronto, Kenny Ploin, des Blue Bombers de Winnipeg, et By Bailey, des Lions de la Colombie-Britannique, viennent d'être acceptés membres du Temple de la renommée de la Ligue canadienne de football. Tom Brook, des Stampers de Calgary, et Lew Hayman, des Argonauts, ont également été admis à titre de bâtisseurs.

## Les Flames rejoignent les Rangers au classement

ATLANTA (d'après AP) — Un but du centre Tom Lysiak, marqué en début troisième période, a donné aux Flames d'Atlanta leur cinquième victoire de la saison. Cette victoire, remportée sur les North Stars du Minnesota, porte la fiche des Flames, dans la section Patrick de la LNH, à une égalité avec les Rangers de New York.

Lysiak a déjoué Cesare Maniago, qui a quand même joué un beau match, repoussant la somme astronomique de 25 lancers (!), sur un tir catapulté à 12 pieds du filet. Pour les Stars, l'ailier Ernie Hicke a marqué le seul but produit en deuxième période, ce qui allait conférer aux siens l'égalité que devait annihiler Lysiak.

Les Flames, à égalité au classement avec les Rangers de New York, pourraient peut-être la perdre, cette égalité, car les Rangers s'efforceraient dans doute de la forcer. La présence dans les rangs des New Yorkais

de Phil Esposito y sera probablement pour quelque chose. Bien qu'Esposito n'ait pas donné son meilleur depuis le début de la campagne, il ressentira inévitablement à court terme les piqures provoquées par sa récente promotion à New York.

1ère période	
1-ATLANTA: St-Sauveur (3)	Carroll, Gibbs
2-ATLANTA: Graves (3)	Meehan, Manery
3-MINNESOTA: Gratton	Mann, Talafous
4-MINNESOTA: Hicke (7)	Goldsworthy, Hestall
5-ATLANTA: Lysiak (4)	Penalties: Quinn (A) 6:52; Hestall (M), Colman (A) 16:11.
2e période	
1-ATLANTA: Lysiak (4)	Penalties: Quinn (A) 12:20; O'Brien (M) 13:02; Kea (A) 16:49; Lysiak (A) 20:00.
2-MINNESOTA: Hicke (7)	Penalties: Hestall (M), Gossau (A) 11:11; Hick (M) 8:06; Gibbs (A) 12:20; O'Brien (M) 13:02; Kea (A) 16:49; Lysiak (A) 20:00.
3e période	
1-ATLANTA: Lysiak (4)	Graves, Manery
2-MINNESOTA: Hicke (7)	Penalties: Quinn (A) 6:52; Hestall (M), Colman (A) 16:11.
Tirs au but	
Minnesota	8 3 5-16
Atlanta	9 7 9-25
Gardiens: Maniago (M); Bouchard (A).	Assistance: 10.780.

La faim du monde avant la fin du monde

**OXFAM**

### COMPTABLES AGRÉÉS

**BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS**

Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.  
ROBERT ST-JEAN, C.A.  
GILLES SPERANO, C.A.

2345 est, Bélanger  
Montréal 729-5229

**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 845-4194

---

**VIAM, ROBIN & ASSOCIÉS**

Comptables agréés

Lucien D. Viam, C.A.  
Armand H. Viam, C.A.  
J. Serge Gervais, C.A.  
Wagdy Boulos, C.A.

4928 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3  
7708 rue Edouard, LaSalle, H8P 1T9  
55A, Blainville Est,  
Ste-Thérèse J7E 1L4  
769-3871 - 435-4691

---

**PROVOST & PROVOST**

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.  
ROLAND PROVOST, C.A.

1255, Université, Suite 618  
866-3326

### samson. belair & associées

comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8  
861-5741

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**MEUBLES DE BUREAU**

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

**STATIONNEMENT**

Canada Dactylographe Inc.,  
7035 AVE. DU PARC  
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

---

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
Marion, Robic & Robic  
ci-devant  
Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND  
Montréal 107 288-2152

---

721-9630  
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN  
JEAN K. MALOUF INC.  
entretien  
industriel - commercial  
résidentiel  
Plus de 25 ans d'expérience  
Bureau  
6305, 25e Ave, Rosemont  
Montréal

## la Baie

### SERVICE DE PUBLICITÉ

Notre service de publicité offre un poste en traduction. La tâche comprend également la rédaction d'annonces paraissant dans les journaux (mode, appareils électro-ménagers, meubles, campagnes publicitaires, etc.). Il est essentiel d'avoir de l'expérience dans le domaine.

Salaires selon la compétence et généreux programme d'avantages sociaux, y compris une remise sur les achats.

Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous à 844-1515, poste 520.

**La Baie**  
Service du personnel  
585 Ste-Catherine ouest  
5e étage

### C.L.S.C.

Un C.L.S.C. en période de démarrage qui doit dans un premier temps approfondir des programmes de santé, d'action sociale et communautaire et organiser les modules accueil, social, action communautaire et dans un second temps offrir des services à la population.

**FONCTIONS GÉNÉRALES POUR TOUS LES POSTES:**

- participer à l'approfondissement des programmes de santé, d'action sociale et communautaire;
- participer à l'organisation des modules de santé, social et d'action communautaire;
- amorcer la distribution des différents services du C.L.S.C.
- travailler avec les gens du milieu.

**EXIGENCES GÉNÉRALES POUR TOUS LES POSTES:**

- connaissance de la loi de la réforme des services sociaux et de santé du Québec et plus particulièrement des objectifs et orientations des C.L.S.C.
- désir de participer à la mise sur pied d'un organisme nouveau qui exige une capacité d'adaptation, un intérêt pour le travail en équipe multidisciplinaire, un sens de l'innovation;
- intérêt pour la dimension préventive et l'éducation populaire;
- détenir un minimum d'expérience pertinente aux tâches décrites;
- être disponible pour travailler le soir, à l'occasion;
- appartenir à la corporation professionnelle pertinente à sa formation si le droit de pratique l'exige.

POSTE	FONCTIONS	EXIGENCES
<b>MODULE ADMINISTRATION</b> Secrétaire de direction:	— assister le directeur général dans ses fonctions; — effectuer une tenue élémentaire des livres.	— Certificat de secrétariat; — excellente connaissance de la sténo et de la dactylo; — maîtrise de la langue française.
<b>MODULE ACCUEIL</b> Travailleur communautaire	— mettre sur pied le service d'accueil; — recevoir les citoyens, les informer, les orienter et les aider; — référer les demandes s'il y a lieu; — travailler à l'occasion auprès des groupes d'usagers.	— Expérience pertinente; — Capacité de communiquer avec le public; — Connaissance du milieu un atout.
<b>MODULE SANTÉ</b> Infirmier(e): (préventif)	— analyser les besoins de santé de la population; — travailler à l'élaboration des programmes de prévention, d'éducation et de soins; — dispenser des services de prévention.	— De préférence formation en nursing communautaire ou expérience équivalente.
Infirmier(e): (curatif)	— Participer à la mise sur pied du module santé; — en collaboration avec le médecin, dispenser des soins médicaux tant à domicile qu'au C.L.S.C. — Effectuer la relance des cas.	— Expérience de soins à domicile ou en clinique d'urgence. — De préférence formation en nursing communautaire ou expérience équivalente.
<b>MODULE SOCIAL</b> Travailleur social professionnel:	— Collaborer à la mise sur pied des services de consultation et d'intervention sociale et psycho-sociale et de prévention; — établir des contacts avec les établissements du réseau; — Dispenser des services de première ligne; — effectuer la relance des cas.	— Posséder des études universitaires en service social. — Expérience dans l'intervention collective.
Psychologue:	— Collaborer à la mise sur pied des services de consultation sociale et psycho-sociale; — collaborer à l'élaboration et à la mise sur pied de programmes de prévention; — Dispenser des soins de première ligne; — Effectuer la relance des cas.	— Posséder une maîtrise en psychologie. — Expérience clinique et de thérapie de groupe.
<b>MODULE ACTION COMMUNAUTAIRE</b> Organisateur communautaire:	— Promouvoir la participation de la population aux activités et au développement du C.L.S.C.; — Participer à la planification et la mise sur pied des services d'action communautaire; — Réaliser les programmes d'action communautaire et agir comme personne-ressource auprès des différents groupes du milieu; — conseiller les membres de l'équipe multidisciplinaire sur les domaines de la recherche-action et de la participation des citoyens.	— Expérience pertinente ou formation universitaire en animation et/ou organisation communautaire.

**SALAIRE:**  
Selon la formation académique et l'expérience du candidat et en conformité avec les normes de rémunération du Ministère des Affaires Sociales.

**DATE LIMITE:**  
Faire parvenir votre demande écrite accompagnée de votre curriculum vitae avant le 21 novembre/75 à l'adresse suivante:

**C.L.S.C. DES MILLE-ÎLES,**  
a/s Directeur général,  
7355 est, boul. Lévesque,  
Ville de Laval.

N.B.: Si c'est impossible, appelez à 665-0510

# Le procès des "34" de P&W s'ouvre lundi

C'est lundi prochain, dans la grande cour du Palais de Justice de Montréal, que doit commencer, sous la présidence du juge en chef adjoint James K. Hugessen, le procès des "34 de la United Aircraft". Le choix des membres du jury devrait occuper toute la journée de lundi.

Selon l'acte d'accusation, les 34 ex-généralistes de la United Aircraft à Longueuil (maintenant Pratt & Whitney) se sont introduits par effraction dans l'usine le soir du 12 mai 1975 et y ont causé des dommages pour \$635,000.

Me Haccoun représentera le ministère public dans ce dossier relié à l'une des grèves les plus importantes qu'ait connues le Québec ces dernières années. La défense est assurée par Me Pierre-Olivier Boucher et par quelques avocats dont les services ont été retenus par le syndicat des Travailleurs unis de l'auto (local 510) et des accusés.

Le directeur de la grève était M. André Choquette, acquitté récemment de plusieurs accusations reliées au conflit.

Le travail n'avait pas entièrement cessé à cette avionerie durant la grève de 20 mois.

Un comité extérieur à l'entreprise s'était offert d'interviewer les ex-généralistes et de recommander le mode de réembauche du personnel qui avait fait grève. On s'entendit sur un échecancier mais la compagnie se disait incapable de reprendre à son service tous ceux qui désiraient rentrer. De fait, 689 ex-généralistes avaient exprimé le désir de rentrer à l'usine; 380 ont été rappelés en octobre, soit 26 de plus que ne prévoyait l'échéancier initial de la compagnie.

## tribunaux

# Sentence maintenue contre un libraire coupable de fraude

par Clément Trudel

Le libraire et ancien journaliste Raymond Arthur Davies avait conçu le projet d'acheter du gouvernement soviétique des microfilms de documents en hébreu ainsi que des manuscrits de grande valeur. Un incendie à son entrepôt de livres devait toutefois modifier les plans de Davies qui factura néanmoins des clients pour des livres non livrés.

Il y eut accusation de fraude de "plus de \$200" en Cour des Sessions de la Paix; Davies se reconnut coupable, écopa de dix mois de prison, mais tenta de faire renverser cette sentence en appel.

C'est le juge Mayrand qui, au nom de la Cour d'appel du Québec, refuse d'intervenir dans ce dossier où la sentence exemplaire "me paraît juste et raisonnable". Le tribunal dit tenir compte de l'âge avancé de l'accusé, de son mauvais état de santé et de ses efforts sérieux

pour indemniser les victimes de La Couronne est également déboutée de son appel à minima de la sentence imposée à Davies.

L'on sait qu'en Cour supérieure, Davies avait confessé jugement pour \$155,000. "Mais une bonne partie de cette dette correspond à du crédit obtenu sans fraude", souligne le juge Mayrand qui s'interroge toute-

fois sur les raisons qui ont poussé quelqu'un à déposer une plainte au pénal. "Le principal créancier a obtenu l'effet recherché par ces poursuites judiciaires; il avait déjà un remboursement de \$32,000 et il prévoyait la possibilité d'un règlement final". Ce créancier prévoyait même que Davies puisse passer à l'achat des manuscrits et microfilms, dit le juge May-

rand qui ajoute: "Il faut souhaiter, même s'il est difficile d'écartier tout doute à ce sujet, qu'on n'a pas porté plainte devant le tribunal de juridiction pénale dans le but de faciliter le recouvrement de la dette civile".

Le jugement de M. Mayrand révèle que "l'étendue de la fraude n'apparaît pas clairement au dossier".

## les échecs

# En provoquant l'avance prématurée

par Léo Williams

Comme nous avons pu constater fréquemment, l'avance d'un pion, surtout au delà de la quatrième rangée, cède souvent à l'ennemi les cases contrées jusqu'au moment de la poussée par ce même pion. Le soldat avancé, s'il n'est pas suffisamment appuyé par ses collègues, peut être échangé ou éliminé tout court, pour ne pas parler du simple enclercement sur les cases adjacentes.

Au début du siècle, la théorie classique de la défense prônait l'échange d'autant de pièces et de pions centraux que possible, dans l'espoir de survivre l'initiale que le coup additionnel accordait aux blancs dans les positions ouvertes qui en résultaient. Le mouvement moderne s'est avéré l'antithèse de ces principes; la compréhension de l'interaction des pions et de la création de cases faibles ou de débalements dans la structure de pions amenant aux milieux de parties asymétriques ont donné au deuxième joueur la possibilité d'obtenir une égalité beaucoup plus dynamique que la pénible recherche de la simplification des temps anciens.

Aujourd'hui, les noirs peuvent permettre aux blancs de former un centre massif, ex. 1.e4 g6 2.d4 Fg7 ou 1.d4 C16 2.c4 g6 3.Cc3 Fg7 4.e4 etc., dans le but de harceler le centre plus tard par e7-e5 ou c7-c5. Plus élégante, mais plus risquée est la provocation effectuée par les pièces, telle que la défense 1.e4 C16 2.e5 Cc5. Dans la partie suivante, de l'Alékine Memorial à Moscou, le grand-maître Elfm Geller exploite la région désertée par une avance inconsidérée de la part d'Alexandre Beljasky, présent champion de l'URSS.

Dans une variante symétrique du Début Anglais, les noirs ne craignent pas la possibilité 6.Cdb5 (au lieu de 6.g3) cherchant à infiltrer à d6 ou c7, car ils peuvent égaliser par 6.Fb4 7.a3 Fxc3 8.Cxc3 d5, ou entamer des complications violentes par 6.d5! 7.F14 (7.Cxd5 Cxd5 8.Cxd5 exd5 9.Dxd5? Fb4éch) 7.e5 8.Cxd5 exf4 9.dxc6 bxc6 10.Dxd8 éch. Rx d8 11.Tdéch Fd7 12.Cd6 Td8! Contre le choix moins compromettant des blancs: 6.g3, les noirs adoptent un plan actif obligeant le Cd4 de quitter le centre, et 7.Ce5 attaquant le pion c4 provoque l'avance e2-e4. Les blancs auraient sans doute voulu garder cette poussée pour plus tard et ne pas servir de leur fou sur la diagonale f1-a6.

Après 8.De2, les blancs s'attendaient à 9.d6 (contre un possible e4-e5) 10.f4 Cg6 11.Fg2 0-0 12.Fe3 avec un avantage aux blancs (Cholmov-Razuvaiev 1971). Par 9.0-0, les noirs visent d7-d5, ouvrant les colonnes centrales au prix d'un pion, afin de gêner la dame à e2 et le roi. Les blancs empêchent cette éventualité par 11.e5, mais les noirs détruisent ce point "fort" par 12.f6 quand la menace fxe5 affaiblissant e5 et ouvrant la ligne-f oblige 13.exf6 activant de nouveau le Ce8. Ensuite, au lieu de 14.Fg2, Beljasky suggère 14.c5 Dd8 (Fxc5 15.Ca4) 15.Cb5, mais 15...b6! est suffisant pour les noirs.

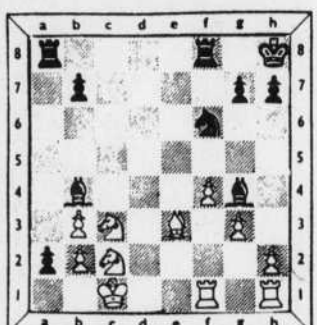
Par 14...d5!, les noirs offrent un pion, ce que les blancs acceptent après les coups intermédiaires 0-

0-0 et a7-a5. Car 17.Cxd5 laisserait la colonne-c ouverte, les blancs avaient le pion d5 avec le Fg2, et cherchent à consolider par l'échange des dames. A leur grand malheur, ils découvrent que la contre-attaque des noirs se poursuit en finale. Après 19.Fg4 la Td1 doit partir du centre, car 20.Td3 Tfd8 laisse la Td3 dans un clouage mortel, et 20.Td2 est encore plus vulnérable face à a5-a4-a3.

Les blancs évitent l'échange 22.Fxc6, ne voulant ni ouvrir la ligne-b ni abandonner la protection de a2. Ils reculent ce fou à b3, mais les noirs le poursuivent. Les blancs trébuchent par 23.Cc2 dans une position déjà probablement perdue, car ils voient trop tard qu'après 24.a2!, la suite 25.Cxa2 Txa2 26.Cxb4 perd contre 26.Tc8éch 27.Rd2 (26.Rcl Ff5éch 27.Rxa2 Ta8éch suivi de mat) 27.Txb2éch gagnant une pièce. Pour les noirs, il ne reste qu'enlever la protection de c3, et après 28.h3, ils initient la combinaison 28.Txc3éch 29.bxc3 Fa3éch 30.Rc2 Ff5 mat.

NOUVELLES: Les joueurs suivants, s'étant classés parmi les cinq premiers au Championnat Junior de Montréal, représenteront la région montréalaise au Championnat Junior du Québec, les 28-30 novembre à Victoriaville: Pierre Matteau 4½-½, Claude Delisle 4-1, George Leuchouk, Frank Wang, Gilbert Cabana 3½-1½.

Position après le 24e coup des noirs: 24...a2!



A. Beljasky — E. Geller Début anglais

1.	C4	c5
2.	C3	Cc6
3.	Cc3	Cf6
4.	d4	cx4
5.	Cxd4	e6
6.	g3	Db6!
7.	Cb3	Cc5?
8.	e4	Fb4
9.	De2	0-0
10.	f4	Cc6
11.	g5	Ce8
12.	f2	f6!
13.	exf6	Cxf6
14.	fg2	d5!
15.	0-0	a5!
16.	cx5	exd5
17.	Fxd5éch	Rh8
18.	De3	Dxe3
19.	Fxe3	Fg4
20.	Td1!	a4!
21.	Ca1	a3
22.	Fb3	Ca5
23.	Cc2	Cxb3éch
24.	axb3	a2!
25.	Ca1	Ta8
26.	Fd4	Tf8
27.	Fxf6	gx6
28.	h3	Txc3éch!

Les blancs abandonnent.

# Appel d'une injonction favorisant M. Di Zazzo

Le procureur général du Québec s'estime lésé par une ordonnance qui, le 6 octobre, le nance du juge Cyrille Morand.

Zazzo, maire de Saint-Léonard, des documents saisis plus tôt en vertu de quatre mandats de perquisition.

La nature des documents saisis n'est pas précisée dans la requête qui sera entendue à une date prochaine en Cour supérieure de juridiction criminelle.

L'on sait que lundi prochain se poursuit, à Saint-Léonard, une enquête de la Commission municipale du Québec quant à l'administration de cette ville et à de présumées violations de la loi pour ce qui est des dépenses électorales.

Le procureur invoque neuf motifs pour que soit écartée l'ordonnance du juge Morand. Il précise surtout qu'aucun avis n'avait été donné au procureur général de l'audition ayant trait à l'ordonnance, "ce qui constitue un déni de justice naturelle", le procureur général n'ayant pas pu s'y opposer.

De plus, selon le procureur général, le juge Morand "n'a pas tenu compte du délai de trente jours, après l'ordonnance, pendant lequel il ne peut être disposé en vertu de la loi des effets saisis sujets à l'ordonnance".

Un industriel montréalais, Gérard Lafond, a été condamné à une amende de \$6,000 parce que la compagnie dont il est président, Phalar Plastics, de Saint-Lambert, a omis de déclarer des revenus de \$59,737 au cours des années 1968-69-70-71.

L'impôt fédéral avait intenté des poursuites à la compagnie et à son président. C'est le juge Redmond Roche qui a imposé hier la sentence, en tenant compte du fait que le fisc fédéral aurait dû recueillir près de \$10,000 sur les montants non inscrits au revenu fait par la compagnie. Au surplus, M. Lafond a été reconnu coupable d'avoir éludé ses obligations de payer \$13,687 d'impôt sur un revenu de \$62,460.

La compagnie avait caché des ventes et gonflé ses dépenses pour tenter d'échapper à l'impôt.

# Beaudry perd en appel dans l'affaire Koscot

C'est sans succès que Pierre-Paul Beaudry aura interjeté appel d'une déclaration de culpabilité prononcée contre lui en rapport avec le réseau Koscot. Le revenu de \$47,500 fait par Beaudry à titre de directeur de ce "racket" — l'expression a été utilisée en Cour d'appel du Québec par le propre procureur de Beaudry — n'était pas justifié par les "services" rendus, sur une période de six mois environ, par Beaudry.

Le système était tel qu'il encourageait les agents recrutés à se faire recruter à leur tour, moyennant ristourne, sans que soit considérée sérieusement la vente de produits de beauté. Or, Koscot devait être un réseau de

vente de produits de beauté ou les "conseillers", "coordonnateurs", "contrôleurs" ou "directeurs", moyennant une mise de fonds, avaient accès à des bénéfices intéressants — rabais de 55% sur les produits achetés.

La prime était à ce point alléchante qu'elle forçait chacun à se faire agent recruteur. Ce qui mena à une centaine de mises en accusation en Cour municipale de Montréal.

Beaudry retenait comme motif d'appel que trois témoins de la Couronne, eux aussi membres actifs du réseau, n'avaient pas été poursuivis. Aspect non pertinent à la cause, répliqua le juge Lajoie qui maintient la culpabilité de

Beaudry, disant ne pas être convaincu de la bonne foi et de "l'erreur de fait" invoqués par Beaudry pour casser ce jugement prononcé sur le banc, le 11 octobre 1973.

La Cour d'appel a d'ailleurs pu se référer à une quinzaine de témoignages concordants sur le rôle primordial joué par Beaudry dans Koscot.

Parmi les personnes poursuivies se trouvait le député créditiste aux Communes, Léonard Beaudoin, que la Cour d'appel avait exonéré à cause de sa bonne foi (Beaudoin avait consulté un ministre fédéral et croyait remboursé les sommes perçues de codirecteurs ou de conseillers de Koscot).

## \$1,000 pour un écrit libelleux

Le juge Jacques Lessard a condamné hier Hélène Fontayne à \$1,000 d'amende. Mlle Fontayne s'était reconnue coupable à une accusation de libelle faisant suite à un article paru dans "Gala des artistes" à propos de l'animateur de Télé-Métropole, Réal Giguère.

Déjà, deux autres personnes ont comparu sous des accusations semblables. Jacques Matti, échotier qui, avec Mlle Fontayne, détenait des intérêts dans l'hebdomadaire, avait reçu une sentence de \$1,000 d'a-

mende et de quinze jours de prison et la personne dont le nom coiffait l'article, Mlle Sénéchal, avait bénéficié d'un sursis de sentence parce qu'on avait reconnu qu'elle avait fait cet article sous menace d'exclusion de la feuille "Gala des artistes".

L'article incriminant disait que Réal Giguère avait été gardé sous observation à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

Mlle Fontayne a six mois pour acquitter l'amende, sinon elle est passible de 60 jours de prison.

## Un reporter se défend d'un libelle

Un reporter a nié hier sa culpabilité à une accusation de libelle portée par l'avocat Claude Archambault. Richard Desmarais, de CKAC, avait signé dans Dimanche-Dernière Heure un article titré: Vic Cotroni a un nouvel avocat.

Me Archambault a choisi pour piloter sa cause l'avocat Philippe Gélinas tandis que l'accusé, qui doit revenir en Cour le 19 décembre, est représenté par Me Léo-René Maranda.

Dans une cause pendante, Me Maranda assume la poursuite dans une cause de libelle impliquant le Devoir et son directeur... et c'est Me Gélinas qui défend M. Claude Ryan, visé par une plainte privée portée par M. René Lord, en rapport avec un article sur les robots de la Voirie, achetés d'un membre de la Mafia, selon l'auteur de l'article.

## Accusé d'un vol de \$2,208,510

Un homme de 31 ans a comparu hier à Montréal sous l'accusation d'avoir volé \$2,208,510 alors qu'il était armé. Wilfrid Larose a nié sa culpabilité et doit rester en cellules au cours de la fin de semaine. Lundi se tiendra une enquête sur cautionnement dans le cas de La-

rose qui veut être jugé par juge et jury.

Le vol se serait produit fin septembre au douanes canadiennes, 400 d'Youville, à Montréal. Le butin aurait consisté principalement en obligations d'épargne du Canada et du Québec.

## aux 4 coins du monde

### Cancer: hausse de la mortalité

WASHINGTON (AP) — Le gouvernement a annoncé, hier que le taux de mortalité par cancer avait atteint 176 pour 100,000 au cours des sept premiers mois de l'année. Il s'agit du taux le plus élevé depuis l'existence de statistiques officielles. L'Institut national de la recherche sur le cancer a déclaré qu'il ne pouvait pas encore expliquer ce bond de 5.2% de la mortalité. M. Fountain, président de la sous-commission des ressources humaines de la Chambre des représentants, a déclaré que cette augmentation était inquiétante "car le traitement du cancer s'est constamment amélioré au cours de la dernière décennie et permis de sauver un plus grand nombre de vies".

### Après les "Parrain", le Vietnam

MANILLE (AP) — Francis Ford Coppola, à qui ses deux "Parrain" ont valu cinq Oscars, a annoncé hier qu'il avait engagé \$12 millions en argent personnel dans le tournage d'un film sur la guerre du Vietnam, malgré la réticence des Américains concernant un tel sujet.

Coppola, arrivé aux Philippines, il y a deux jours pour repérer les extérieurs de son prochain film "l'Apocalypse maintenant", a déclaré qu'il avait obtenu l'accord de Marlon Brando et qu'il était en pourparlers avec Gene Hackman et Steve McQueen.

### Relique Hitlérienne: \$3,500 dollars

NEW YORK — (AFP) — Une plaque minéralogique en cuivre doré, provenant de la voiture d'Adolf Hitler, a été vendue aux enchères à New York pour \$3,500 dollars.

Selon M. Charles Hamilton, directeur d'une galerie d'art, qui a mis l'objet en vente, la plaque avait été offerte par Hitler à sa maîtresse Eva Braun, puis récupérée par le dictateur allemand. Les troupes américaines avaient par la suite saisi la voiture d'apparat d'Hitler, qui avait été expédiée aux États-Unis.

La plaque est ornée d'une croix gammée et de l'aigle nazi. Le titre de chancelier du Reich d'Adolf Hitler s'inscrit en relief au milieu, souligné par la mention "Deutschland".

Selon son acquéreur, un collectionneur privé qui a tenu à conserver l'anonymat, cette plaque est une "relique morbide", mais constitue néanmoins "un témoignage historique".

### Prix posthume pour Victor Popkov

MOSCOU (AFP) — Le peintre soviétique Victor Popkov, qui avait été tué par erreur par un convoyeur de fonds l'an dernier, s'est vu décerner vendredi à titre posthume un prix d'Etat pour une série de ses tableaux. L'agence Tass, qui annonce la nouvelle, se contente de préciser que le peintre avait été "victime d'un accident". La mort tragique de Popkov en novembre 1974, à l'âge de 42 ans, avait soulevé beaucoup d'émotions dans les milieux artistiques dissidents à l'époque car il était considéré comme le meilleur défenseur des tendances non officielles à l'intérieur de l'Union des peintres. Selon la version de l'accident qui avait été donnée par ses amis, Victor Popkov avait pris un véhicule de transport de fonds pour un taxi et avait essayé d'y pénétrer. Le convoyeur aurait alors pensé avoir affaire à un voleur et aurait tiré, tuant le peintre sur le coup. De source dissidente, ce gardien aurait été récemment condamné à 7 ans d'emprisonnement.



"Nous voulons vous faire économiser."

de Montréal à  
**Halifax \$29\***  
**Toronto \$15\***  
**Winnipeg \$42\***

Notre nouvelle structure tarifaire vous fera économiser si vous voyagez en dehors des périodes de pointe. Les nouveaux tarifs Rouge et Blanc sont plus avantageux et le tarif normal Bleu demeure, en général, inchangé.

C'est en abolissant certains tarifs d'incitation tels que "jeunesse" et "famille" que nous avons réussi à baisser nos prix. Les réductions pour les personnes de 65 ans et plus, ainsi que pour les groupes, s'appliquent toujours.

Procurez-vous le nouveau dépliant Rouge, Blanc, Bleu, chez votre agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN. Vous y trouverez notre fameux calendrier d'épargnes.

\*Tarif Rouge

# \$100 de rabais

## sur tous les spiritueux en formats de 40 onces

Cette réduction du prix de vente est consentie par la Société des alcools dans le but d'atténuer les effets de la traditionnelle bousculade des Fêtes, de magasinier au moment où le choix est à son meilleur et, de ce fait, offrir un meilleur service à sa clientèle.

À compter de 13h, le lundi 10 novembre jusqu'à 17h, le samedi 15 novembre.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC